



Errances urbaines

Noël Jouenne, Daniel Terrolle, Carole Amistani, Gilles Teissonnières

► **To cite this version:**

Noël Jouenne, Daniel Terrolle, Carole Amistani, Gilles Teissonnières. Errances urbaines. Ce rapport, rendu public en octobre 1993, fut financé par le Plan Urbain. 1993. <halshs-00069524>

HAL Id: halshs-00069524

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00069524>

Submitted on 19 May 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"ERRANCES URBAINES"

RECHERCHE EN ETHNOLOGIE URBAINE

financée par le PLAN URBAIN

**Carole AMISTANI
Noël JOUENNE
Gilles TEISSONNIERES**

Sous la direction de
Daniel TERROLLE

octobre 1993

VERSION ELECTRONIQUE MAI 2006

*ASSOCIATION PASSAGES, 11 rue de Clermont
63730 LES MARTRES-DE-VEYRE*

AVERTISSEMENT

Le présent rapport est l'aboutissement d'une recherche menée entre septembre 1991 et juin 1993, par une équipe de quatre personnes.

Son financement, d'un montant total de 50.000 F, a été exclusivement assuré par le Plan Urbain, suite à l'échec d'une demande de cofinancement, d'un montant équivalent, négociée avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour boucler le budget initial.

Outre cela, la finalité de cette recherche a toujours baigné, dans son amont institutionnel, dans un flou complet. Face à l'ambiguïté d'une demande explicitement confuse tant à propos des rôles du chercheur, du travailleur social et du bénévole caritatif qu'à propos de la définition même de la recherche qu'elle soit fondamentale, appliquée ou " action ", l'équipe a dû faire des choix le plus clairs possibles. Ceux-ci l'ont amenée, de fait, à réfléchir sur la place de l'ethnologue dans la société contemporaine, sur son rôle social et sur l'éthique qui doit l'animer. De ceci, il sera question ailleurs que dans ce rapport.

L'expérience de cette démarche, rendue d'autant plus nécessaire par le halo idéologique qui s'attache à tout sujet d'étude portant sur la pauvreté que par la confusion politique du moment, reste sans doute, avec la construction de l'objet, l'apport le plus précieux pour les membres de l'équipe dont la majorité faisait, à cette occasion, l'apprentissage du métier de chercher.

D. Terrolle

" Errances urbaines " recherche en ethnologie urbaine

INTRODUCTION

Lors de la formulation de notre avant-projet de recherche, en juin 1990, la question du rythme saisonnier des Sans Domicile Fixe avait retenu l'attention du Plan Urbain. Cependant, cette hypothèse de travail ne pouvait être envisagée alors sans un travail préalable conséquent, nécessité par l'absence de toute étude ou publication anthropologiquement pertinente sur cette population. La définition même de celle-ci, "les S.D.F.", devait être précisée en regard des particularités, des spécificités des individus qui la composaient. Son évaluation quantitative pertinente restait aléatoire (ce qui est toujours le cas) en partie à cause, bien évidemment, de sa mobilité spatiale, mais aussi à cause de son caractère totalement hétérogène. Plusieurs traits cependant assuraient sa différenciation par rapport aux autres catégories de pauvres : les médias parlaient de "nouvelle pauvreté", de "nouveaux pauvres" signifiant ainsi leur récent surgissement. Ils étaient visibles dans les espaces publics urbains (et aussi dans les centres d'hébergement nocturnes). Ils n'étaient confondables ni avec les clochards ni avec les "marginiaux".

Nous étions donc, face à de telles méconnaissances en anthropologie urbaine¹ mais aussi face aux représentations qui s'attachaient déjà à eux, dans la nécessité d'une investigation globale. Pour ce faire, le parti pris méthodologique d'élaborer une connaissance fondée sur une ethnographie, afin de construire un objet ethnologique, ne nous laissait pas d'autres choix, en l'état des connaissances du moment, que d'aller "au charbon", c'est à dire sur le terrain.

La première bibliographie élaborée sur ce champ attestait que les travaux ethnologiques marquaient le pas depuis les recherches de C.Pétonnet (Pétonnet, C., 1979, 1980) sur le lupen-prolétariat des banlieues.

¹ D'autres approches existaient déjà sur le sujet, journalistiques, et caritatives (Cf. Bibliographie générale).

L'anthropologie urbaine pourtant en plein développement dans les années quatre-vingts s'était donné d'autres objets et n'avait pas poursuivi la piste ouverte par une de ses fondatrices en France. Or vingt années avaient passé pendant lesquelles des modifications économiques, sociales et politiques importantes étaient intervenues, bouleversant l'état des lieux et des mentalités. Si les pauvres l'étaient toujours, leur façon de l'être avait changé, tout comme leur nombre et sans doute leur identité. Il fallait donc partir du terrain pour dresser un état des lieux, définir une problématique, redéfinir des concepts pertinents pour étudier les S.D.F.

CONCEPTS ET METHODES

La première difficulté de ce sujet d'étude résidait dans sa définition même.

Le terme de "Sans Domicile Fixe"² fait son apparition dans la presse écrite³, par rapport à ce type de population, dès 1985, alors qu'il est utilisé par l'administration depuis plus d'un siècle. Selon N. Jouenne, on rencontre ce terme abrégé "dans une note du 13 juillet 1983 émanant du Bureau d'Aide Sociale de Paris précisant que ses permanences ont reçu 14.655 personnes SDF au cours de l'année 1982". Il succède au terme de "sans-abri" apparu après la Seconde Guerre mondiale (Combret, L., 1953), et à celui de "sans-logis" employé par l'Abbé Pierre au cours de l'hiver de 1954. Les médias s'emparent du concept de SDF au cours de l'hiver 1984-1985.

La population désignée ainsi est, en 1990, selon des professionnels du travail social réunis dans un groupe de travail sur ce thème⁴, caractérisée

² Il faut entendre dans cette acception les personnes ayant perdu un logement et condamnées à l'errance et non les "nomades", forains et "tsiganes" dont l'habitat est traditionnellement mobile. Cependant, afin d'éviter toute confusion (Cf. "Inter-Forain", juin 1993, en annexes), il serait préférable d'utiliser le terme de "sans abri" (S.A.) qui est sans équivoque. Ceci dit, SDF et SA seront indifféremment utilisés dans ce rapport.

³ Cf. "La ronde hivernale des sans-abri", in *Libération* du 11 janvier 1985.

⁴ A la demande de B. Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, et de Y. Dauge, délégué interministériel à la Ville, avec l'appui du ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale, un groupe de travail est formé sur "la vie quotidienne des " sans

par sa dominante masculine (90%), sa très faible qualification (illettrisme), sa fragilité psychologique, sa mauvaise santé (alcoolisme et espérance de vie très réduite), sa jeunesse (âge médian 35 ans avec une augmentation du nombre des mineurs). Le groupe de travail note également que de plus en plus d'étrangers ("originaires du tiers-monde, demandeurs d'asile ou résidents clandestins") viennent grossir ses rangs. Enfin, il souligne que "malgré ces caractères dominants, il s'agit d'une population hétérogène et qui se vit comme hétérogène, chacun tenant à se différencier de celui qu'il considère comme tombé plus bas que lui .

Nous ajouterons à ce tableau que cette population est urbaine dans son nomadisme.

Afin d'en affiner les contours, nous avons choisi de travailler sur quatre thèmes qui regroupent et les besoins élémentaires de cette population et les interactions qu'elle entretient avec les institutions: l'hébergement, l'alimentation, le vêtement, la santé et l'hygiène. "Comment cette population tentait de satisfaire ses besoins élémentaires ?" était une question essentielle pour cerner ses rythmes divers. Elle avait aussi le bénéfice de nous offrir, à travers les interfaces SA/institutions qu'elle présentait, la possibilité d'entrer en contact avec cette population. C'était en effet des lieux précis, des horaires arrêtés, où l'ethnologue, qu'il se soit introduit dans l'institution du côté des accueillants ou des accueillis, pouvait nouer des liens avec des personnes en situation de SA. A partir de là, notre investigation pouvait progresser pour connaître les conduites autonomes, les recours spécifiques que chacun utilisait à côté, ~parfois en plus ou à la place des opportunités institutionnelles. Un certain "jeu" existait, rendu obligé également par les défaillances du système institutionnel (comme par exemple son propre rythme annuel), qu'il nous fallait appréhender autant que faire se peut.

Les méthodes utilisées furent celles de l'ethnographie classique: l'observation participante et la tenue d'un carnet de bord, l'entretien non-directif, la cartographie mais aussi le croquis et le dessin, la photographie sont venus relayer la collecte et le dépouillement bibliographique ainsi que l'utilisation de statistiques. Enfin, deux terrains furent investis en parallèle (pour des questions d'opportunités de résidence) l'un à Paris, l'autre à

Domicile Fixe " " : il produira un *Rapport sur l'amélioration de la vie quotidienne des " Sans Domicile Fixe "*, en juin 1990, contenant 54 propositions.

Clermont-Ferrand, offrant ainsi la possibilité d'un comparatisme Paris-Provence.

PROBLEMATIQUE

Partis de l'ancrage institutionnel sans a priori, si ce n'est d'extraire du terrain des hypothèses pertinentes à même de relancer l'enquête, nos méthodes ont chaque fois fonctionné dans la réverbération de cette interface: nous avons pu observer avec finesse de nombreux comportements, de multiples attitudes et leurs interactions réciproques.

A l'élaboration d'une ethnographie des SA a fait peu à peu écho celle des institutions officielles, associatives et caritatives, confessionnelles ou pas. Cette dernière a permis d'éclairer singulièrement la face cachée, et a donc les limites, des idéologies de la "solidarité nationale" et de l'"amour du prochain". A partir de là nous avons mieux compris les = "bénéficiaires"⁵, leurs choix, leurs attitudes mais aussi leur statut particulier dans la "logique sacrificielle" (Girard,R.,1972) qui les signifiait.

Ainsi une première hypothèse de fond se dessinait⁶, dépassant très largement, tout en l'englobant, la question initiale des rythmes saisonniers. Nous étions dans le registre du sacré et dans son efficacité inconsciente. Les signifiants d'"exclusion" et d'"insertion", largement employés à propos de cette population, pouvaient alors être entendus comme équivalents aux étapes extrêmes définies par A.Van Gennep (Van

Gennep, A., 1909) à propos des rites de passage, c'est à dire la "séparation" et l'"agrégation". Leur situation actuelle, d'entre deux, étant

⁵ C'est sous ce signifiant générique, qui ne manque pas de sel à propos de personnes dans le plus complet dénuement, que sont évoqués les SDF dans le discours caritatif.

⁶ Déjà explicitement formulée par Colette Pétonnet (Pétonnet, 1979 :251) en conclusion : " Ces réflexions nous incitent à penser que les gens que nous avons vainement essayé de cerner, ces " cas sociaux " semblables aux autres mais autrement désignés, ne sont ni une classe ni une strate, ni un groupe, mais une catégorie, une catégorie sacrificielle ".

signifiée par ce que Van Gennep nomme: "la marge" et que V.W.Turner (Turner,V.W.,1969) analyse en terme de "liminarité". C'est sur cette seconde hypothèse que nous avons axé notre problématique.

D'autre part, la continuité profonde dans laquelle s'enracinait le statut de ces "nouveaux pauvres" était renforcée à la fois par celle des attitudes caritatives et philanthropiques à leur égard (Geremek, B, 1990) et par celle des logiques économiques les engendrant. De fait, par de-là l'effet d'annonce et le cri d'alarme nécessaires au réveil d'une société plus prompte à refouler cette réalité qu'à l'assumer, rien n'avait fondamentalement changé au royaume de Job.

Afin d'en étayer la démonstration, nous avons choisi de traiter successivement de l'hébergement, de l'alimentation, du vêtement et de l'hygiène⁷, en montrant chaque fois les interactions entre ces thèmes. Le surgissement des rythmes, au fur et à mesure de la progression de l'analyse, fera l'objet d'une synthèse particulière, ainsi que le comparatisme de la situation clermontoise avec Paris. La conclusion, par rapport à elle, s'efforcera tout en validant les hypothèses émises, d'ouvrir, à partir des constats faits, des pistes possibles de réflexion à même d'introduire des discontinuités (dans les pratiques, mais également dans les représentations) indispensables pour sortir du maelström infernal dans lequel s'engloutissent ce sujet et ses acteurs.

D.Terrolle

⁷ Nous n'avons traité de la santé que marginalement car ce champ, pourtant important, sortait de nos compétences effectives. Nous renverrons, chaque fois, à ce propos, le lecteur aux travaux médicaux pertinents que nous avons dépouillés.

LES CENTRES D'HEBERGEMENT POUR HOMMES A PARIS ET EN BANLIEUE⁸

⁸ Le présent texte est une synthèse d'un mémoire de maîtrise, cf. Teissonnières, 1992.

La primauté du logement pour les personnes en situation d'errance en milieu urbain est à l'évidence un problème auquel elles sont confrontées quotidiennement⁹.

Parmi les différentes formes d'habitat urbain qui s'offrent aux Sans Domicile Fixe, le centre d'hébergement occupe une place prépondérante. Ces structures d'hébergement¹⁰ (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ou asiles de nuit) sont susceptibles de recevoir toutes les personnes qui se présentent à elles pour y rester au minimum une nuit.

Le présent travail sur les institutions d'hébergement proprement dites peut s'expliquer de deux façons : l'institution présente en elle-même un intérêt de par sa spécificité et son étude permet d'appréhender plus facilement (l'observation, les entretiens s'en trouvent facilités) une population qui est caractérisée par une mouvance importante et par une grande hétérogénéité. Il convient de préciser qu'il existe une partie de la population considérée qui refuse l'hébergement ou qui en est exclue et qu'il subsiste des formes parallèles d'accueil qui ne font pas à proprement parler, l'objet de l'étude présentée ici (abris précaires : cabanes, squatts, métro... Réseaux informels : hébergement non répertorié. Accueil chez des amis...). En outre, un élargissement de l'étude aux centres qui accueillent les femmes

⁹ Déjà, J.London remarque qu'"ils sont tous d'accord pour admettre que le plumard, le pieu 5 ou le lit, c'est leur plus grand problème, et que la nourriture, c'est de la rigolade à côté" (London, J., 1975: 117).

¹⁰ On notera au passage l'étymologie du verbe héberger: "XIème siècle. de heribergôn qui signifie "abriter l'armée", "camper". (Dictionnaire étymologique du français, Robert, 1983). L'"hébergement" est défini comme l'"Action de loger" (Petit Robert) et le verbe "loger" signifie "Avoir sa demeure (le plus souvent temporaire) en un endroit" (Petit Robert).

(moins nombreux en l'occurrence), les couples, avec ou sans enfants, ne pourrait être que profitable¹¹.

Cette étude porte donc sur les centres accueillant les hommes dès 18 ans et les acceptant au-delà de 27 ans¹². En choisissant de travailler ainsi, le nombre des institutions à observer était réduit à 28 centres pour Paris et la proche banlieue. Sur les vingt-huit centres recensés hébergeant les hommes seuls. Dix-sept sont des CHRS dont dix se trouvent à Paris et sept en banlieue. Les onze centres restant sont des asiles de nuit (ou peuvent être assimilés à ce type de structures puisque rien ne les dissocie : la capacité d'hébergement est importante, le personnel d'encadrement qualifié est inexistant...), dont dix sont à Paris et un en banlieue (il s'agit de la "Maison de Nanterre"). La capacité d'hébergement totale est de trois mille huit cent trente-deux places dont deux mille trois cent seize à Paris et mille cinq cent seize en proche banlieue. Les CHRS hébergent huit cent trente-cinq personnes dont six cent dix sept à Paris et deux cent dix-huit en banlieue. Les asiles de nuit quant à eux, peuvent accueillir deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept personnes dont mille six cent quatre-vingt-dix-neuf à Paris et mille deux cent quatre-vingt-dix-huit en banlieue (la "Maison de Nanterre" est le seul centre de ce type en banlieue)¹³.

Dans un premier temps, il a été établi un état des lieux des structures sur Paris, puis, les structures en banlieues ont été repérées et localisées. Cet élargissement de la recherche à la banlieue a été rendu nécessaire ne serait-

¹¹ En ce qui concerne ce dernier point, le travail reviendrait à appréhender la totalité des centres, ce qui reste une entreprise trop importante par rapport au nombre de centres existants et ferait intervenir d'autres problématiques qui ne pourraient être abordées que dans le cadre d'une étude plus longue. Un recensement rapide me conduisait à dénombrer soixante-six centres sur Paris seulement et cinquante-cinq en banlieue proche, soit cent trente et un centres au total.

¹² La limite des 27 ans étant, quant à elle, fixée arbitrairement. Elle correspond à un critère administratif officiel - celui du B.A.S. de Paris notamment - qui tend à considérer le SDF de plus de 27 ans comme non réinsérable.

¹³ On notera à ce titre que le croisement du nombre de SDF avec la capacité d'hébergement potentielle à Paris et en région parisienne permet de mettre en évidence l'inadéquation, d'une offre par rapport à la demande. P. Levène, responsable Exclusion au Secours Catholique reconnaît que "les places sont chères, rares par rapport à la demande".

ce que par la présence de la maison de Nanterre qui accueille à elle seule environ 1300 Sans Domicile Fixe¹⁴.

Le recensement des centres a été effectué sur la base de trois ouvrages¹⁵. A l'épreuve du terrain, il m'a été possible de constater que les renseignements qui peuvent y être portés sont erronés ou manquants (par rapport à la capacité d'hébergement des centres ou aux caractéristiques de la population accueillie notamment). Ce phénomène est dû en partie à la souplesse des institutions qui essaient de s'adapter à la demande, mais aussi à un décalage entre une pratique de terrain et une gestion administrative qui est parfois loin des réalités. Toutefois, il m'a donc été possible de recenser 28 centres, dont 17 CHRS et 11 asiles de nuit ou assimilés.

La ville est un espace construit, artificiel, où les différentes modalités d'occupation des habitants définissent des pluralités de territoires vécus souvent en temps partagé.

L'homme Sans Domicile Fixe participe à la logique de cette situation, dont il subit, lui aussi, la pression et le rythme.

Toutefois, le milieu urbain reste, pour lui, un espace "rassurant" : il est le moyen d'obtenir le gîte et le couvert relativement facilement, et peut aussi, par les opportunités de "la manche" et de "petits boulots", procurer un peu d'argent, *a priori*, plus aisément qu'en milieu rural.

Mais, tout avantage a son inéluctable contrepartie : le milieu urbain reste un milieu hostile (les Sans Domicile Fixe, souvent seuls et isolés, sont régulièrement l'objet d'agressions diverses). Les pouvoirs publics exercent de surcroît un contrôle de cet espace dont le Sans Domicile Fixe "fait les frais", le conduisant à élaborer des stratégies quotidiennes pour éviter notamment la police (plus précisément les "Bleus" : la brigade d'aide aux personnes sans abri - BAPSA - de la "Maison de Nanterre"). L'espace est donc quadrillé et le temps compté pour le S.D.F. qui organise son quotidien par rapport à ces réalités ambivalentes. Ces deux notions, espace et temps, sont étroitement

¹⁴ Le potentiel parisien étant de 2316 places environ - ce chiffre ne concerne que la population masculine.

¹⁵ Guides des centres d'hébergement.

liées, la gestion du temps déterminant souvent une gestion spécifique de l'espace et des itinéraires urbains particuliers. Les horaires imposés par un centre d'hébergement ou par une distribution de nourriture par exemple, génèrent sa présence dans un lieu déterminé à un moment précis.

A cette forme d'appropriation spécifique de l'espace par le SDF s'intègre une notion de temps qui revêt aussi pour lui des caractères particuliers. Le temps du SDF est un temps scandé par des rythmes caractéristiques. Le principal d'entre eux est certainement celui qui concerne le quotidien. Il s'organise autour de deux impératifs majeurs : manger et dormir. Ces deux contraintes engendrent l'absence de perspectives d'avenir dans la mesure où, celles qui sont liées au quotidien s'imposent trop violemment.

L'existence de rythmes saisonniers est aussi une réalité bien qu'elle ait tendance, aux dires des personnes qui travaillent avec cette population, à disparaître progressivement au profit d'une sédentarisation des SDF, dans les grandes villes notamment. Lorsqu'ils existent chez le SDF, il semblerait qu'ils soient principalement imposés par le rythme propre aux centres.

En effet, l'institution qui héberge les personnes à la rue est un espace spécifique qui secrète ses propres normes auxquelles le S.D.F. doit se soumettre. Les centres d'hébergement sont sujets à des rythmes saisonniers : certains ferment lorsque le printemps revient. Il est par ailleurs évident que, bien que la population décroisse en été, la demande reste importante à ce moment et elle justifierait la prolongation de l'ouverture des structures d'urgence, comme le souligne le directeur du centre Emmaüs, Quai de la gare :

"... On a presque autant de demandes cet été que l'hiver. C'est plus vivable parce qu'il fait meilleur mais, quand il pleut, coucher dehors, c'est assez dur aussi."

A ces rythmes particuliers s'ajoutent des fermetures définitives de centres (c'est le cas du centre de l'Armée du Salut à la Villette) alors que tous s'accordent à dire que la population en situation d'errance s'accroît.

De la difficulté de cerner le concept de réinsertion

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

L'hébergement des SDF a pour but d'aider à la réinsertion une population considérée comme potentiellement réinsérable.

La notion de réinsertion est un concept multiforme. Multiforme par les définitions qui peuvent en être apportées mais aussi par les applications qu'il sous-tend sur le terrain.

Qu'entend-on généralement ?

Le discours des personnes impliquées dans un travail social est très variable, mais, il est toutefois possible de dégager deux grandes tendances quant à la signification de ce concept : l'une tendrait à considérer l'insertion uniquement sur un versant d'ordre formel avec son contingent de moyens socialisateurs (travail, logement, famille...), l'autre consisterait à appréhender la personne sur un plan d'ordre psycho-pathologique et à envisager un travail de restructuration de celle-ci en maintenant notamment la recherche d'un emploi, d'un logement... adaptés à la situation. "Forcer" l'insertion, "remettre les gens dans un schéma qui, à nos yeux (un travailleur social) est important" ou "remettre les gens dans une dynamique qui leur est propre" (entretien travail et vie), le débat lié à l'insertion oscille entre ces deux conceptions.

Il s'agit d'un concept-clé du travail social. Il en est toujours question lors des entretiens et il constitue l'élément central autour duquel s'élabore le travail des centres de réinsertion sociale. Mais, les conceptions de la réinsertion varient d'une institution à l'autre, voire d'une personne à l'autre à l'intérieur de l'institution :

"Une réinsertion sociale serait peut-être plus, mais c'est tout à fait d'usage personnel, une notion administrative que l'on peut mesurer, c'est-à-dire que la personne qui possède un travail et un logement, est insérée dans la société., elle n'est pas forcément adaptée. La réadaptation serait une notion beaucoup plus profonde, beaucoup plus personnelle, une réadaptation en profondeur... Une réflexion d'un ancien détenu m'a frappée, il disait : " quand on sort de la prison, on a l'impression que ça se voit, et que tous les gens qui nous regarde dans la rue, nous regarde en disant "celui-là, il sort de prison". Ils sont complètement désadaptés. Pour moi,

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

cette idée de réadaptation est beaucoup plus intérieure, on peut très bien concevoir un homme qui a trouvé un travail, qui s'y tient, qui gère son argent correctement, qui a un logement et qui est complètement désocialisé, complètement coupé du monde extérieur, qui vit tout seul sa petite affaire et qui est à la merci un jour ou l'autre d'un coup de je ne sais quoi qui lui fera faire une connerie. Réadaptation sociale, c'est réadapter l'être humain à la vie en société" (entretien L'îlot).

Il est intéressant, au passage, de mentionner ici le glissement de terme dans le discours : on passe de "réinsertion" à "réadaptation sociale". C'est dire combien les nuances sont floues.

La réinsertion sociale constituerait donc aujourd'hui, à la fois une nouvelle acception de la conception du travail social et l'une des étapes du travail mené en CHRS, après un travail de réadaptation et de resocialisation : "Le terme de réinsertion apparaît depuis quelques mois, avant c'était plutôt réadaptation sociale...". (entretien l'îlot)

Quoi qu'il en soit, cette notion met en jeu des conceptions idéologiques et mériterait à elle seule un travail qui ne ressortirait pas nécessairement de l'ethnologie.

La notion de temps intervient par rapport à la réinsertion. On considère généralement que le temps est nécessaire pour mettre en place cette dernière dans les meilleures conditions. Il est donc possible de l'évoquer dans le cadre d'un CHRS mais, en asile de nuit, la question n'est pas à l'ordre du jour.

Ceci dit, s'il n'est pas question de réinsertion en asile de nuit, on peut se demander ce qu'elle signifie dans un CHRS qui la revendique et qui tient une liste des résidents où l'une des colonnes sert à mentionner (par une croix latine rouge) la fréquentation assidue de la chapelle du centre et l'éventuelle révélation de la foi. Le directeur de ce centre dit à ce titre : "En ce moment, je ne comprends pas pourquoi, c'est en train de prendre feu...", pour parler des résidents qui se mettent à pratiquer.

L'insertion revêt souvent pour le SDF un caractère aléatoire qui le conduit à adopter une conduite médiane dans la mesure où, tout en ayant une demande d'insertion, il revendique et maintient un système de pratiques (combine...) propres au milieu auquel il appartient. Ce milieu de référence

constitue pour lui, un point d'appui nécessaire qui relève d'une forme de socialisation spécifique. C'est le cas de certains SDF qui possèdent un emploi stable à plein temps et qui continuent à dormir en asile de nuit et à entretenir des relations avec d'autres SDF ¹⁶.

Dans la pire des acceptions, ce concept est *a contrario* porteur d'exclusion :

"... Celui qu'on réinsère, c'est celui qui était déjà inséré naturellement, donc, il s'agit de quelqu'un qui avait un logement et un travail. Il a perdu l'un et l'autre et malheureusement, très souvent, c'est parce que l'on perd l'un que l'on perd l'autre. La réinsertion consiste à remettre la personne dans le circuit, c'est-à-dire lui redonner un logement et un travail et dans le même temps, sa dignité... C'est quelqu'un qui avait une dignité. Celui qui n'en avait pas, je pense que l'on ne peut rien faire pour lui... Celui qu'on réinsère, c'est celui bien entendu, qui avait une vie qu'on peut considérer comme convenable, précédemment" (entretien centre N. Flamel).

Que deviennent donc ceux qui n'ont jamais été insérés ?

L'INSTITUTION

G. Augustins, dans le Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, définit le concept de la façon suivante : "Dans son acception la plus générale il désigne tout ce qui, dans une société donnée, prend la forme d'un dispositif organisé, visant au fonctionnement ou à la reproduction de cette société, résultant d'une volonté originelle (acte d'instituer) et d'une adhésion, au moins tacite, à sa légitimité supposée. Une institution comporte nécessairement des valeurs et des normes (qui peuvent être coutumières, réglementaire ou encore s'énoncer sous forme de codes), toujours explicites, tendant à engendrer chez les membres de la société considérée des

¹⁶ Bien entendu on peut concevoir par ailleurs, la difficulté que peut représenter l'obtention d'un appartement notamment, après avoir séjourné dans un asile de nuit.

comportements stéréotypés (qui peuvent être de simple manière d'être, ou, plus souvent, s'incarner dans des rôles bien définis)... En outre, il est fréquent - mais non nécessaire - qu'une institution comporte des agents (voire même toute une administration) régis par une structure d'autorité particulière". Il n'est pas rare non plus qu'elle possède un système de sanctions (positives et négatives) et un ensemble de rites de passage (laïcs ou religieux)". Autant de points qui seront développés concrètement au cours du travail.

En dehors de la difficulté que peut représenter la définition des idées de "valeurs et de normes", qui peuvent être appréhendées succinctement comme étant les caractéristiques formelles d'un système social où les valeurs peuvent être entendues "comme des orientations normatives de l'action, positives ou négatives, explicites ou implicites, organisées systématiquement au sein d'une totalité culturelle" (Bonte, P., 1991, : 733), ces composantes structurales de l'institution sont donc des notions qui peuvent être appliquées en l'espèce

Plus précisément, il est possible de s'en remettre à la définition légale apportée par la loi n° 75.535 du 30 Juin 1975 sur "les institutions sociales et médico-sociales" qui précise que "sont des institutions sociales et médico-sociales tous les organismes publics ou privés qui, à titre principal et d'une manière permanente :

- mènent, avec le concours de travailleurs sociaux, d'équipes pluridisciplinaires, des actions à caractère social ou médico-social, notamment des actions d'information, de prévention, de dépistage, d'orientation, de soutien;

- accueillent, hébergent ou placent dans des familles, des mineurs ou des adultes qui requièrent une protection particulière;

- reçoivent des jeunes travailleurs;

- hébergent des personnes âgées;

- assurent, en internat, en externat, dans leur cadre ordinaire de vie, l'éducation spéciale, l'adaptation ou la réadaptation professionnelle ou l'aide par le travail aux personnes mineures ou adultes, handicapées ou inadaptées".

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Typologie

L'élaboration de cette typologie répond à la nécessité d'ordonner la diversité des institutions tant en ce qui concerne les modes d'hébergement que les associations qui ont la charge de diriger les centres d'hébergement.

LES CENTRES D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (C.H.R.S.)

Une circulaire ministérielle de 1991¹⁷ précise que "les centres d'hébergement sont des instruments indispensables de l'action sociale et bon nombre d'entre eux sont des initiateurs des formes nouvelles de cette action".

Mais, c'est depuis 1974 que, sous forme de dépannage temporaire, les CHRS accueillent des individus et des familles "dont les ressources sont insuffisantes, qui éprouvent des difficultés pour reprendre ou mener une vie normale, notamment en raison du manque ou de conditions défectueuses de logement, et qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique et, le cas échéant, d'une action éducative temporaire"¹⁸.

Le passage en CHRS est considéré par les travailleurs sociaux comme une étape de la réinsertion et le moyen de "mettre un arrêt à la galère". Il est en outre généralement considéré que :

"...à partir du moment où quelqu'un s'est arrêté de coucher dans les gares, dans les métros, a un boulot avec une fiche de paye... et a une chambre ici, retourner dans la rue, c'est trop dur... quand pendant un an on

¹⁷ Circulaire n°91/19 du 14 Mai 1991 relative aux missions des centres d'hébergement et de réinsertion sociale.

¹⁸ Loi du 19 Novembre 1974, art. 1.

a été stabilisé..., ils ne retournent pas dans la rue parce qu'ils n'ont plus envie..., donc charge à nous après de trouver des modes de vie pour eux qui leur permettent de vivre et de ne plus retourner dans la galère. Donc c'est le logement, c'est tout un réseau de chambres par des paroisses, par des organismes d'H.L.M...". (entretien Emmaüs, quai de la gare, le directeur du centre)

Le fonctionnement des CHRS revêt certaines spécificités : ce type d'hébergement est payant et l'encadrement de la population accueillie est assuré par des professionnels du travail social (éducateurs, assistantes sociales, psychologues...) qui sont la plupart du temps trop peu nombreux par rapport au nombre de personnes accueillies. Si les CHRS peuvent être une solution au problème posé par l'errance, ils restent encore en nombre trop peu élevé et la longue durée d'hébergement ne facilite pas une rotation rapide, laissant de nombreux exclus à la porte.

Il est intéressant de préciser d'ores et déjà, que les CHRS qui accueillent des SDF, orientent plutôt leur action vers la frange de population la moins désocialisée. Leur priorité se dirige en effet vers l'accueil des personnes les plus jeunes, désocialisées mais considérées comme potentiellement réinsérables. Ce parti pris fait plus intervenir la notion de prévention dans le sens où le travail consiste à tenter de mettre un terme à une forme de déclassement plus grande encore. Prévention/ "traitement" et assistance, deux formes de travail différentes qui opposent les institutions entre elles (CHRS et asiles de nuit).

La plupart des associations déterminent un profil qui sert de critère d'admission et accueillent secondairement des SDF. C'est le cas par exemple de l'association " L'îlot " qui :

"...a pour vocation première les sortants de prison (pour moitié dans l'effectif) et comme on ne peut pas avoir d'établissement à cent pour cent sortant de prison, cela a été essayé, mais on reconstitue le climat de la prison avec la hiérarchie parallèle, les caïds et compagnie, le style de vie. Très rapidement les gens recommencent à vivre en survêtement et en savates, comme en prison... Donc, nous sommes, " personnes en difficulté ou en difficulté sociale" de manière à pouvoir mélanger avec des gens qui ne sortent pas de prison. Alors, personnes en difficulté sociale, cela regroupe les

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

SDF, les jeunes qui ne peuvent plus avoir accès à des foyers de jeunes travailleurs..." (entretien L'îlot, le directeur de l'association).

L'hébergement en CHR, à la différence de l'asile de nuit, est marqué par des étapes qui sont censées conduire à une réinsertion. Ces étapes sont de deux ordres : l'hébergement est ponctué par un contrat entre accueillant et accueilli, qui voit se succéder durant la durée de l'hébergement, des phases qui correspondent à un travail de l'hébergé ("restauration, restructuration, resocialisation..." dira un éducateur). Le premier point est donc d'ordre psychologique, le second est quant à lui, d'ordre purement matériel : il arrive que ces étapes soient symbolisées par un déplacement de l'individu à l'intérieur de l'institution. Un directeur de centre constate : il y a "des étapes qui sont marquées physiquement par des changements... on a des chambres en bas, qui sont des chambres collectives. Il serait souhaitable qu'au bout de deux mois, les gens montent dans les étages et aient des chambres individuelles..."¹⁹. A ce titre, il n'y a pas de différence avec le centre N. Flamel ou la Maison de Nanterre (qui sont des asiles de nuit) qui instaurent une gradation entre les personnes accueillies, laquelle révèle une distinction entre personnes méritantes ou non méritantes.

LES ASILES DE NUIT

L'asile de nuit est une structure qui a, le plus souvent, une longue histoire derrière elle.

"Beaucoup de structures déjà existantes ont pour objet le secours chronique et l'asile de nuit, dans la tradition des œuvres charitables du siècle dernier, et avec une clientèle permanente pour laquelle cette assistance est devenue une condition d'existence" (La documentation Française, Les institutions sociales en France, 1980).

¹⁹ Symboliquement, il est intéressant de constater que les chambres individuelles se trouvent à l'étage. En même temps que l'on monte à l'étage, les conditions d'hébergement s'améliorent et le statut de la personne suit le même chemin, alors que ceux qui "ne font pas d'effort" restent au rez-de-chaussée.

L'asile de nuit peut être présenté comme une solution intermédiaire entre abri précaire et CHRS, entre l'insécurité du premier et l'accès plus difficile au second (critères d'admission restrictifs : âge, population spécifique, etc...). Il s'agit avant tout d'un dépannage d'urgence, pour le SDF et pour les autres institutions qui ne peuvent pas accueillir par manque de place. Leur action vient en quelque sorte suppléer à celle des autres types d'hébergement qui souffrent souvent d'une sur-occupation de leurs locaux (ce qui ne signifie pas qu'il y ait toujours de la place dans les asiles de nuit).

A l'évidence, tout oppose ces deux types d'hébergement. Bien que certains textes officiels²⁰ ne fassent pas de réelle distinction entre CHRS et asile de nuit, il existe de toute évidence une opposition entre ces deux modes de prise en charge institutionnelle²¹. Elle se concrétise essentiellement par l'existence de méthodes de travail différentes et par une structure d'accueil dans chaque cas spécifique. En CHRS, la prise en charge se fait dans la durée (six mois minimum en moyenne), mais elle est toujours considérée comme insuffisante : "... C'est pas en six mois que ça se guérit..." (entretien L'îlot)²².

Il existe une équipe d'encadrement structurée et composée de professionnels qui assurent un suivi à l'intérieur de l'institution et à l'extérieur, lorsque les personnes ont quitté le centre d'hébergement. Ce lieu est donc un lieu de restauration de l'individu, il s'oppose à l'hébergement d'urgence considéré par les travailleurs sociaux comme une "hôtellerie de passage" (entretien Travail et vie) qui répond à des besoins immédiats.

La durée de la prise en charge est différente d'une institution à l'autre et la capacité d'accueil varie elle aussi en fonction du type d'hébergement.

Le taux d'encadrement (nombre d'éducateurs par personne accueillie. Voir statistiques en annexe) est généralement peu élevé. Il ne concerne quasiment que les CHRS puisque, dans la majeure partie des centres de type asilaire, ce taux est le plus souvent égal à zéro.

²⁰ Circulaire n° 91/19 du 14 Mai 1991 relative aux missions des CHRS.

²¹ "C'est le jour et la nuit" pourrait-on dire. En effet, si le CHRS fonctionne 24 h. sur 24, l'asile de nuit n'ouvre ses portes que pour la nuit.

²² La désocialisation est considérée comme une maladie à traiter.

On a donc, face à face, deux structures différentes engendrant deux modes de prise en charge distincts. Il y a là une différence importante qui se concrétise par une distinction entre deux espaces : celui du travail social et celui de la charité laïque ou confessionnelle.

Ces institutions donnent parfois l'impression de fonctionner en circuit fermé. Elles réduisent en quelque sorte la réalité sociale, complexe en milieu urbain, en engendrant un repli sur elles-mêmes, et finissent comme par "phagocyter" l'individu. Ce n'est bien entendu pas toujours le cas, la réalité institutionnelle recouvre plusieurs aspects et, le travail, des méthodes différentes. Mais, dans son aspect paroxystique (l'asile de nuit), il est clair que la relation à l'extérieur n'existe pas.

Un journaliste demande à un SDF qui se trouve à l'asile de nuit de la Vilette²³ :

" Comment vas-tu vivre ? - Oh, bah, je pense dans un système de foyers mais... payants, c'est-à-dire au foyer où j'aurais une chambre individuelle, un genre de petit studio. - Et c'est facile, tu penses ? - pas tellement non ! - Comment vas-tu faire ? - je vais travailler, je vais gagner ma vie (dit-il en riant), je pense qu'il n'y a pas de problème... Ce qui me fait peur aussi, c'est de revenir ici, ça fait que ça, ça stimule !".

Il est intéressant de noter que la personne interrogée ne semble pas envisager de sortir de ce circuit, mais pense plutôt à passer d'un mode d'hébergement à un autre. Une hiérarchie des centres est donc établie et l'asile de nuit occupe le degré le plus bas de celle-ci.

Les centres d'hébergement constituent le maillon d'une chaîne dans laquelle le SDF erre. D.Ferrand-Bechmann écrit²⁴ :

"C'est souvent une autre institution, psychiatrique, carcérale, maison à caractère social qui les envoie dans ces centres d'hébergement. Recrutement ou circuit infernal, cercle vicieux... sans aucune ressource personnelle ni soutien familial, où aller ?".

²³ Documentaire: le masque, 1989.

²⁴ "Le marché de la charité, réponses anachroniques ?", in Esprit, n°12, décembre 1988.

Il semble donc que la difficulté soit grande pour le SDF qui souhaite échapper à ce système. Il est comme pris dans une spirale qui a tendance à l'aspirer vers le bas.

A cet entre-deux mondes est liée une notion de temps : le temps institutionnel, celui de la prise en charge par l'institution, répond à une gestion spécifique. Le séjour d'une personne en centre d'hébergement est un moment dont l'importance va varier en fonction du type d'accueil. Le temps d'hébergement en CHRS et en asiles de nuit n'est pas le même, il induit des approches différentes en revêtant un caractère plus ou moins enfermant : en CHRS, la prise en charge est de six mois en moyenne et la logique qu'elle sous-tend est, pour l'individu, l'ouverture vers l'extérieur de l'institution. L'asile de nuit n'accueille que quelques jours et sa structure coince l'individu dans un espace et un temps clos. Un travail de restructuration de la personne est donc possible dans le premier cas alors que dans le second cas, il s'agit avant tout d'apporter une réponse à des problèmes immédiats et concrets.

L'HEBERGEMENT INFORMEL

Bien qu'il ne fasse pas l'objet, à proprement parler, de ce travail, il semble toutefois nécessaire d'en mentionner l'existence dans la mesure où il constitue un réseau parallèle qui absorbe une partie non négligeable de la population à la rue. A titre d'exemple, on peut citer un recensement réalisé par la RATP en Janvier 1991, ayant permis de repérer environ 3000 "non-voyageurs" du métro parisien : 1903 stationnant sur le réseau en soirée et 1147 en journée (la RATP ajoute qu'il s'agit parfois des mêmes). Parmi ces personnes, un grand nombre ne relève pas de la prise en charge par les centres d'hébergement.

Le secteur informel est difficile à appréhender mais il existe et absorbe donc, sans qu'il soit possible de donner des chiffres, une partie de la population SDF : c'est un officier de l'Armée du Salut qui transforme son propre appartement en lieu d'hébergement (Brigou, 1988 : 71-75), ce peut être l'hébergement ponctuel chez des amis ou des structures dont la fonction d'accueil n'est pas la fonction principale (la banque alimentaire héberge

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

quatre personnes par exemple). Il peut s'agir encore d'hébergement médicalisé (hôpital, hôpital psychiatrique...). L'hébergement informel correspond souvent aussi à des lieux dont la fonction première est déviée (halls de gares, métro, trains en gare de triage, porches, squats...).

En tout état de cause, bien que la précarité du lieu parfois choisi soit évidente, il a une fonction primordiale dans le sens où il est, pour l'individu à la rue, le moyen de s'approprier un lieu, de se recréer un territoire, une forme d'habitat personnel. "C'est notre maison ici !" dira un SDF à propos de sa tente à l'aéroport de Roissy.

Ce type d'habitat est le plus souvent synonyme d'insécurité et de fatigue physique et nerveuse. D. Brigou souligne le caractère aléatoire de ces lieux :

"Qu'ils aient déniché un squat ou qu'ils s'assoupissent dans un tas de cartons, les gens de la rue accumulent une fatigue considérable : ils ne dorment jamais assez. L'homme qui a repéré une chambre, un appartement ou simplement un recoin vaguement hospitalier est condamné à prendre mille et une précautions pour ne pas en être chassé. Il lui faut graver dans sa mémoire la disposition des lieux pour y accéder sans lumière suspecte ni heurter un obstacle. Il doit vivre comme un rat, se glisser dans son logis clandestin quand tout le monde est couché et le quitter avant les premiers départs, le matin. Entre les lève-tôt et les couche-tard, la plage de mauvais sommeil est courte, et le squatter n'est jamais frais" (Brigou, 1988 : 185-186).

Par ailleurs, il est évident que l'espace public ne se prête pas à une telle appropriation et, tant les pouvoirs publics que les particuliers (les commerçants, les locataires d'immeubles...), mettent en oeuvre des stratégies afin d'éviter - voire d'interdire - un stationnement prolongé des SDF : les quais des stations de métro sont dépouillées de leurs sièges ou ces derniers sont conçus de telle manière qu'ils n'autorisent pas la position allongée. Les devantures des boutiques s'ornent parfois de dispositifs empêchant la station assise (c'est le cas, entre autres, d'une librairie Place de Clichy, qui a fait celler des pics en métal devant la vitrine...). Les entrées des immeubles, de plus en plus, n'autorisent l'accès qu'aux personnes y résidant (les "Digicodes" se multiplient et l'on en trouve parfois deux différents pour une même entrée...).

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

QUI ASSURE L'HEBERGEMENT ?

LE SECTEUR CONFESSIONNEL ET CARITATIF

Les institutions de type confessionnel sont celles qui occupent la plus large place en ce qui concerne l'hébergement des SDF. Sur les vingt-huit centres recensés, seize relèvent de ce secteur. Autrement dit, il concentre à lui seul plus de cinquante pour cent de l'activité sociale dans le domaine de l'hébergement²⁵.

Ce secteur gère des CHRS au même titre que les associations sans obédience religieuse mais, il est le seul, en dehors du centre "N. Flamel" et de la "Maison de Nanterre, à proposer un hébergement de type asilaire.

Il existe une gradation de la taille de ces institutions, elle apparaît nettement : le Secours Catholique, Emmaüs... sont des organismes de taille importante au regard d'une association comme celle qui est dirigée par les Frères Missionnaires de la Charité. Elles ont toutes en commun de véhiculer, à des degrés différents, ce que B. Geremek définit comme "l'ethos" propre au Moyen Âge (la charité, l'amour du prochain...), et certains de ces centres hébergent parfois en priorité, même s'ils s'en défendent, les personnes dont la confession correspond à celle de l'institution.

Une audition du Secours Catholique (branche française de l'organisation internationale Caritas Internationalis) devant la Commission Nationale Consultative des droits de l'homme (21 Mai 1991) donne un aperçu de l'idéologie véhiculée par ce type d'institution. G. Lagouanelle précise :

²⁵ Il existe en outre un type d'hébergement qui répond à une idéologie et une organisation spécifiques : il s'agit des communautés Emmaüs. Il en existe de nombreuses en proche banlieue et elles constituent parfois un lieu d'hébergement temporaire pour le SDF mais, la spécificité soulignée plus haut demanderait à elle seule un travail d'observation complet.

"L'approche que fait le Secours Catholique des Droits de l'Homme s'inspire directement et pleinement de cet enseignement que Jean-Paul II développe dans son encyclique (publiée en Mai 1991) et que nous appelons la pensée et la doctrine sociale de l'Eglise, doctrine sociale qui a inspiré l'engagement de millions d'hommes... Le Secours Catholique s'inspirant donc de la Doctrine sociale a pour objet inscrit dans l'article premier de ses statuts : "le rayonnement de la charité chrétienne..."

Certains organismes importants, bien que traditionnellement rattachés aux associations caritatives, défendent une image qu'ils veulent différente de celle que la notion de caritatif peut véhiculer (passéisme, anachronisme, méthodes de travail et de prise en charge datées...) et cherchent à présenter une image moderne, en accord avec son temps :

"... La notion de caritatif, pour certains, ça a encore du sens. Mais nous, on se situe plus dans les "humanitaires"... En disant ça, ça renverse un peu les schémas, les valeurs, c'est-à-dire que, au lieu d'attendre que les pauvres viennent vers nous, il faudrait qu'on ait une attitude plus offensive,... Un peu comme "Médecins du Monde" par exemple, qui interviennent dans les conflits... Un peu volontariste. L'hiver 54, l'abbé Pierre est intervenu et le quatorze Juillet dernier, quand il a dit : " ma médaille, vous la gardez chez vous tant qu'il y a des mal logés", c'est de l'intervention, c'est de l'aide humanitaire, ce n'est pas du caritatif où on accueille les gens malheureux et on leur rend service. On a une volonté active, d'aller et de dénoncer... L'opinion publique dit : " les caritatifs font la charité", moi je pense que c'est faux, de moins en moins. L'armée du Salut, le Secours Catholique, ne font pas la charité. Ils sont plus des humanitaires du genre : on intervient, on dénonce, on pose des actes, on montre les choses... Je crois que dans la société d'exclusion telle qu'elle se développe aujourd'hui dans les pays riches, on est amené à avoir cette attitude-là" (entretien Emmaüs, siège).

LE SECTEUR ASSOCIATIF NON CONFESIONNEL

Les associations non confessionnelles fonctionnent généralement sur un autre modèle et leur optique de travail diffère ou tout au moins n'est pas entachée par une idéologie qui se rattache à des convictions religieuses, bien

" Errances urbaines " recherche en ethnologie urbaine

qu'elles soient parfois elles-mêmes une émanation d'une structure créée par un prêtre (par exemple, c'est le cas de l'association "Travail et Vie"). Bien entendu, idéologiquement, elles ne sont pas neutres non plus mais elles correspondent à un autre mouvement de pensée que l'on peut considérer comme issu d'une idéologie "post-soixante-huitarde" et du mouvement qu'elle a imprimée sur une certaine conception du travail social (la création des CHRS actuels remontant à cette période, 1974).

Il n'existe pas, dans le secteur associatif non confessionnel, de structures qui pourraient être assimilées à des asiles de nuit. Ces associations dirigent des CHRS et il arrive que la structure elle-même, administrée à l'origine par une congrégation religieuse, soit reprise par une association qui se démarque de cet aspect confessionnel.

LE SECTEUR RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ETAT OU DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : DE GROSSES STRUCTURES

Les centres relevant de la compétence de l'Etat ou des collectivités territoriales sont au nombre de deux. C'est dire combien l'investissement en terme de structures d'accueil, de moyens financiers et humain est négligeable, même si leur capacité d'hébergement reste relativement importante.

Il s'agit de la "Maison de Nanterre" et des centres d'hébergement affiliés au Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Paris. Dans ce dernier cas, deux centres concernent les hommes : les centres "Nicolas Flamel" et "Baudricourt".

Leur capacité totale d'hébergement est de mille neuf cent seize places, soit 1298 places pour la "Maison de Nanterre" et 618 pour les centres affiliés au BAS de la ville de Paris. La capacité d'accueil du centre "N. Flamel" est portée en hiver à 936, soit 318 places supplémentaires.

En dehors de ces centres, il n'existe pas, à ma connaissance, de lieux d'hébergement qui dépendraient des BAS des municipalités de banlieue.

La Maison de Nanterre est une très grosse institution. Par son mode de fonctionnement et l'image qui y est liée, elle ne cesse d'alimenter une presse avide depuis des décennies. Les articles de presse sont très nombreux. On peut citer à titre d'exemple celui d'un journaliste du Parisien (22/12/89) qui reprend le discours d'un SDF sur les "bleus" (le BAPSA) et le trajet en car jusqu'à Nanterre : "...Nous sommes tous trimbalés dans les vomissures et les excréments avant d'être déchargés comme du bétail à Nanterre. Sans parler de la prostitution qui existe là comme ailleurs... Et tout cela sous l'oeil indifférent des bleus. De quoi perdre toute dignité humaine".

Il existe donc en parallèle deux mouvements idéologiques qui cohabitent : l'un dépend plus du secteur de l'Etat (les CHRS sont subventionnés essentiellement par la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale) et de l'idéologie qu'il véhicule, l'autre relève plus d'une dynamique propre au secteur confessionnel. Cette idée est à nuancer, mais globalement, elle se vérifie et cette dichotomie engendre des méthodes de travail différentes. Nous reviendrons sur cette notion dans la partie "rapports et stratégies".

APPROCHE DIACHRONIQUE DES INSTITUTIONS

Les institutions actuelles sont une réminiscence des institutions du moyen-âge et de "l'ethos de la pauvreté" (Geremek, 1987) véhiculé à cette époque. L'aide aux pauvres se fondait essentiellement sur les institutions religieuses et "l'organisation de la chrétienté médiévale reposait sur la médiation de l'Eglise entre les riches et les pauvres" (Geremek, 1987 : 58).

"L'assistance aux pauvres est la conséquence nécessaire d'une organisation sociale de la cité, en prise plus que d'autres à la fluctuation incontrôlée de la main d'oeuvre" (Geremek, 1987).

Dés le XIV^{ème} siècle, on cherche à élaborer des moyens de contrôle de la population errante : "c'est à cette époque que s'élaborent les esquisses des méthodes visant à désigner ceux parmi les pauvres qui ont droit à un soutien..." (Geremek, B., 1987 : 53).

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Au XV^{ème} siècle, de nombreuses institutions cohabitent et se spécialisent dans l'accueil d'une population spécifique : "Il existe plusieurs types de ces asiles... On distingue le syndochium, où on loge les pauvres et les pèlerins, le procotrophium, où on donne à manger, le gerontocomium, qui offre un accueil aux vieillards, l'orphanotrophium, orphelinat, le brephotrophium, établissement où on nourrit les enfants, et beaucoup d'autres." (Geremek, 1987 : 59).

Ces institutions s'adressent à "ceux que la misère confine dans une situation sociale particulièrement défavorisée... Aux personnes tombées dans la misère à la suite d'un concours de circonstance fâcheux : enfants de familles nombreuses, personnes qui se sont retrouvées sans ressources à cause de la maladie ou de la mort du membre de la famille qui assurait la subsistance de ses proches, victimes d'un fléau naturel tel l'incendie, etc..." (Geremek, 1987 : 60).

A la conception du moyen-âge qui consistait à considérer le pauvre comme le moyen de gagner son salut grâce à la bienfaisance dont il faisait l'objet et où l'aumône apparaissait "comme un instrument permettant le rachat des péchés", succède celle des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles qui voient l'apparition d'une nouvelle représentation de la pauvreté, et qui considèrent désormais le pauvre comme un individu à enfermer. Ce sont les politiques du "grand enfermement" et de l'Hôpital général qui projettent d'isoler les pauvres et de les forcer au travail :

"A l'époque de Marie de Médicis, trois asiles sont créés, sous le nom d'"Hôpital des Pauvres enfermez", destinés à rassembler les mendiants parisiens. Cette initiative constitue le premier pas vers une politique systématique de réclusion des pauvres... Au total, le nombre de pauvres enfermés dans les différents établissements de l'Hôpital Général de Paris s'élève, à la fin du XVII^{ème} siècle, à dix mille personnes... L'emploi dans ces établissements est organisé sous trois formes : une partie des ateliers est dirigée par l'Hôpital lui-même et pour son propre compte, une autre est gérée par des sociétaires, et la troisième, enfin, est louée à bail aux commerçants qui signent un contrat avec l'Hôpital... Lorsque les pensionnaires sont "loués" à l'extérieur pour différents travaux..., les deux tiers de leur rémunération sont versés à la caisse de l'Hôpital... L'enfermement et l'obligation de travailler à l'Hôpital général doivent agir, donc, dans le sens

d'une affirmation de l'ethos du travail et assurer - par la terreur, la menace et la violence - le respect général de ce principe" (Geremek, 1987 : 280 - 285).

Il existe à l'heure actuelle des centres d'hébergement qui fonctionnent, à peu de chose près, sur le même principe (Le centre N.Flamel par exemple), et si les politiques mises en place à ce moment ont subies des transformations notamment au niveau du type de prise en charge des pauvres, la représentation de la pauvreté ne semble pas avoir évoluée dans les mêmes conditions, même si, "Dans l'histoire sociale des deux derniers siècles, les relations quantitatives entre la richesse et la misère changent..., les liens de solidarité s'élargissent ou se modifient, et l'on perçoit désormais le problème de la pauvreté comme inscrit explicitement dans le contexte du développement industriel" (Geremek, 1987 : 291).

L'accueil du pauvre était donc à l'origine une tâche uniquement assumée par les congrégations religieuses. Si ce n'est plus le cas aujourd'hui, il ne faut pas oublier que le secteur caritatif reste le premier à assurer cette fonction (voir le diagramme représentant le part respective de chacun des secteurs).

La plupart des centres d'hébergement ont déjà une histoire ancienne. Dans la majeure partie des cas, ils ont plus de cent ans d'existence. La maison de Nanterre a été créée en 1887. Son statut juridique de "dépôt de mendicité"²⁶ persistera jusqu'en 1989 et le centre restera sous la direction de la Préfecture de Police jusqu'en 1991²⁷. "La Mie de Pain", quant à elle, a été créée en 1891 mais à l'issue d'une initiative privée qui répond toutefois au mouvement général imprimé à cette époque. Le centre "Nicolas Flamel" existe pour sa part depuis 1887. Il a été ouvert par le conseil municipal de Paris et permettait à cette époque d'accueillir 200 personnes (capacité qui fut dès 1895, portée à 400 lits). Ces dates ne sont pas anodines, elles répondent à la logique du moment, celle de la grande vogue du courant philanthropique. L'héritage est donc lourd puisque la période de création de ces centres remontent à une époque où le pauvre est considéré comme un

²⁶ Il permettait aux préfets de police de ramasser les vagabonds et mendiants.

²⁷ Le préfet de police reste président du conseil d'administration du centre. Il s'agit là d'une dérogation puisque dans tous les établissements hospitaliers, dont Nanterre fait aujourd'hui partie, c'est le maire qui occupe cette place.

paria et donc, susceptible d'enfermement. Ce passé reste encore, sous certains aspects, d'actualité dans la mesure où certaines des pratiques mises en place à cette époque subsistent.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

" C'est malheureusement une nécessité. Ceci dit, là, on touche des gens qu'on ne touche pas dans nos CHRS, qu'on ne touche pas dans les communautés d'Emmaüs, et quand le travail est à peu près bien fait, je dis à peu près parce que ce n'est pas de la faute de ceux qui y travaillent mais on n'a pas forcément les moyens de faire un travail intéressant, on a quand même des résultats, et j'en note un qui est quand même symptomatique et très révélateur: au centre d'accueil du Quai de la Gare..., on a embauché cette année quatre veilleurs de nuit qui sont des étudiants ou des gens encore en formation, qui ont le bac plus deux ou trois années, qui ont fait sciences humaines..., et qui ont une capacité d'écoute très intéressante. Ensuite, ce sont des gens qui sont pas forcément des travailleurs sociaux, qui ont donc une relation moins professionnalisante qu'un éducateur... Les statistiques de cette année vérifient que les gens qui ont un petit boulot ou un boulot en entrant tous les soirs, dans ce centre d'hébergement d'urgence parce qu'ils sont à la rue, sont de 17 % à l'arrivée et en quinze jours, le taux passent à 47 %. Cette réussite, je l'attribue en grande partie, pas seulement au fait de bien dormir, de bien manger, au personnel qu'on a embauché. Parce que savoir discuter tous les soirs avec ces gens-là, se mettre à table avec eux, à côté d'eux, parler à l'un, parler à l'autre, ce n'est pas facile. On est sur un travail intéressant..." (entretien Emmaüs, siège).

On a ici un résumé de la démarche qui prévaut aujourd'hui dans quelques asiles de nuit. Ce discours consiste à dire en substance que le travail effectué n'est pas de bonne qualité, que l'on cherche à l'améliorer, mais que la structure reste toutefois indispensable. Le dilemme est donc le suivant : ce type de structure ne devrait plus exister mais il reste indispensable alors, tâchons de l'améliorer.

La "Maison de Nanterre" occupe peut-être aujourd'hui, la place la plus défavorable parmi les institutions de ce type. Cette structure concentre autour d'elle des enjeux politiques liés au contexte spatial dans lequel s'insère le centre, des représentations... La directrice du CHAPSA précise :

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

"La représentation qu'on peut s'en faire va bien au-delà de la représentation que peuvent avoir les journalistes. Je pense que c'est aussi la représentation de nos usagers et celle du personnel de notre maison et, donc, si on retrouve la même représentation chez les uns et chez les autres, il n'est pas étonnant que notre image à l'extérieure soit aussi telle qu'elle est. Notre établissement est aussi l'objet d'enjeux notamment politiques que c'est pas étonnant non plus si les choses les plus outrancières paraissent dans certains types de revues et pas dans d'autres. Ceci dit, ... on retrouve depuis près de cent ans, la même dichotomie entre la presse de gauche et la presse de droite, les uns vilipendant la maison, les autres au contraire étant ces laudateurs. Donc, je pense que c'est pas du tout un problème nouveau et que malheureusement, on retrouve toujours les mêmes choses d'une façon très critique mais pas constructive du tout".

Les représentations véhiculées seraient donc en partie nettement exagérées à cause des polémiques, politiques notamment²⁸, dont cette institution est l'objet. Si cette assertion est en partie vraie, la réalité ne dément malheureusement pas toujours les récits qui peuvent en être fait, et, a contrario, l'on peut comprendre que le responsable d'une telle institution n'aille lui-même alimenter des dires qui desservent l'image du centre.

En revanche, face à la persistance d'un trait de l'accueil qui relève d'un anachronisme frappant (asile de nuit), on peut constater aujourd'hui l'apparition d'une nouvelle forme de travail incarnée par les CHRS qui sont eux-mêmes une émanation de ces structures et dont on peut trouver la source au Moyen Âge.

L'aspect historique proprement dit ne préoccupe pas toujours les responsables d'institutions qui précisent parfois, comme le fait le directeur de l'association "l'îlot" (CHRS) : "l'association s'est initialement plus intéressée à avancer qu'à écrire sa propre histoire" et c'est plus "l'esprit initial" ayant présidé à la création de l'institution qui retient l'attention, à la

²⁸ Le centre est une institution d'Etat et la commune de Nanterre - communiste - sur laquelle il est implanté, voit d'un mauvais œil sa présence.

différence de l'asile de nuit dont on aime rappeler l'ancienneté comme pour justifier son existence, la valoriser et échapper à l'image actuelle que l'on peut en avoir.

REPERAGE SPATIAL DES INSTITUTIONS

Au regard de la répartition spatiale des centres, on arrive rapidement aux constatations suivantes :

Les centres d'hébergement se trouvent :

- A Paris, mais excentrés, dans les quartiers considérés comme traditionnellement populaires;
- A la périphérie parisienne ou dans les banlieues ouvrières;
- "Dissimulés" : dans les impasses, rues peu fréquentées, ou à l'intérieur d'une structure plus grande n'ayant pas pour vocation première l'accueil des SDF.

Les asiles de nuit sont tous dans l'est parisien, quartiers occupés traditionnellement par une partie de la population dont les activités socio-professionnelles ne sont pas ou peu représentées dans l'ouest de Paris. Seuls quelques CHRS sont localisables dans l'ouest mais, on l'a vu, les CHRS n'accueillent pas la population la plus désocialisée.

Lorsque les centres ne sont pas isolés mais insérés dans le tissu urbain²⁹, le voisinage voit d'un mauvais œil la proximité du centre et par extension la proximité d'une population qu'elle considère bien souvent, consciemment ou non, comme différente. Dans le même ordre d'idée, la directrice du CHAPSA de Nanterre décrit l'ambivalence de la population vis-à-vis des SDF : "... A la fois, on nous dit qu'il faut les laisser sortir et dès

²⁹ Cette intégration dans le tissu urbain n'est pas liée à une volonté mais, s'explique par l'histoire de ces centres qui ont vu le jour dans des espaces qui étaient alors des zones non urbanisées. C'est le cas de la "Mie de pain": son implantation actuelle s'explique par le fait que l'institution est ancienne. Au moment de sa création, elle était relativement isolée. Il en va de même pour le centre N. Flamel ou la Maison de Nanterre.

qu'il créent des troubles de voisinage, on nous dit qu'il faut un KR par personne, surtout de les rentrer derrière nos murs..."

Il est possible ici de reprendre les termes de P. Pichon (Pichon, 1991) :

"La répulsion des habitants exprime la tension entre distance et proximité. Trop proche d'eux, l'étranger, dans la figure ici commune du clochard, renvoie l'image d'une altérité insoutenable ; à distance, il conserve sa nature d'étranger, proche par les attributs humains qu'il possède et qui légitiment le geste humanitaire".

Il faut rappeler à ce titre le refus du maire du XVIIème arrondissement de voir s'implanter un centre d'hébergement Emmaüs dans sa circonscription. Le député du XVIIIème arrondissement a, de la même manière, refusé à une association parisienne la création d'une nouvelle structure dans cet arrondissement... L'implantation géographique de ce type de centres n'est donc pas neutre et, incontestablement, il y a là une logique à laquelle on ne peut échapper. Espace et Pouvoir, voilà donc deux notions étroitement mêlées.

La directrice du CHAPSA de Nanterre précise :

"... Nanterre n'était, à une certaine époque, pas du tout à côté de la région parisienne, c'était des terrains vagues... Notre centre, c'est son originalité, se trouvait donc sur 17 hectares, à l'ouest de Paris, et nous n'avons aucun centre d'hébergement dans l'ouest de la capitale, ils sont toujours à l'est, donc, dans les quartiers pauvres. C'était donc ici, le seul centre, surtout sur 17 hectares, vous imaginez à quel point notre patrimoine maintenant peut-être un enjeu financier important, 17 hectares, c'est pas rien,..."

Il semble en effet exister une tendance qui consiste à repousser les centres à la périphérie parisienne. Une conjonction de facteurs conduisent à cet état de fait (hausse des charges locatives et du prix de l'immobilier en général...) mais globalement, ils sont liés à la politique menée par la ville de Paris qui consiste à faire de la capitale, "une ville propre", me dira le responsable d'un centre d'hébergement qui ajoutera :

"...On rejette tous les problèmes sur les municipalités extérieures où se recréent les mêmes situations. Elles vont essayer à leur tour de s'en

"Errances urbaines" recherche en ethnologie urbaine

débarrasser. La façon d'appréhender ces problèmes dépendra de l'étiquette politique... Il faut que Paris soit propre, mais une capitale ne sera jamais propre. On trouve des exclus dans toutes les capitales, il faut qu'elles vivent avec...".

Un responsable Emmaüs au siège précise justement :

"...Je ne suis pas sûr du tout que l'on ait le feu vert de la mairie de B... pour s'y implanter... Pourtant ça ne leur coûterait aucun centime... C'est un problème national lié à la décentralisation, à la formation des élus locaux. C'est un problème de la société qui ne veut pas reconnaître que nous sommes une société excluante, qui ne veut pas voir l'exclusion. Donc on les cache, on les renvoie le plus loin possible... Un responsable d'association du Cher me disait que la ville de B... a exactement la même politique. Elle refuse de créer des antennes sociales, etc..., croyant qu'elle va attirer une population qu'elle ne veut pas voir dans le centre ville".

RAPPORTS ET STRATEGIES

Il est possible d'établir une hiérarchie des centres en observant le type de structures et le travail effectués : l'asile de nuit occupe le degré le plus bas dans cette hiérarchie.

La cohabitation de plusieurs modes de prises en charge (essentiellement charité et travail social) signifie qu'il existe des enjeux idéologiques et sociaux divergents. La part de chaque secteur et leur capacité d'accueil respective éclairent cette notion. Le secteur caritatif représente à lui seul la plus grande part (voir diagramme) et, conséquence immédiate de ce fait, c'est lui qui héberge le plus grand nombre de SDF.

A Paris intra-muros, la capacité d'accueil des SDF est de 4000 lits environ (tous sexes confondus) en temps normal, dont 1000 gérés par le Bureau d'Aide Sociale de Paris et 3000 par les associations caritatives. En hiver, ce dispositif augmente de 1200 places environ; 200 places pour le BAS et 1000 lits en structures privées. Pour une population qui est évaluée à plus

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

de 10000 personnes sur Paris seulement³⁰, on peut mesurer l'écart qui existe entre la demande potentielle et l'offre en terme de structures d'hébergement. Les pouvoirs publics connaissent ces chiffres, mais le potentiel d'hébergement de leurs propres structures reste limité alors même qu'il existe, par exemple, un potentiel que la ville de Paris se refuse à exploiter, et c'est, encore une fois, au secteur caritatif que revient la charge d'absorber le plus grand nombre de SDF.

Les pouvoirs publics se rejettent la responsabilité de la prise en charge de la population en situation d'errance. D. de Legge, directeur du BAS, explique³¹ :

"Bien que la ville de Paris n'ait pas de compétence légale en la matière, puisque c'est du ressort de l'Etat, elle s'est néanmoins toujours intéressée au sort des personnes en difficulté présentes sur son territoire".

Toutefois, il s'agit d'un fait avéré, il y a plus de demandes que de possibilités de réponses par les centres. D.de Legge, directeur du BAS, assurait en Décembre 1991 : "Actuellement, nous ne sommes pas en surpopulation...". S'il est vrai que des places restent parfois libres dans les centres d'hébergement (principalement les asiles de nuit), ce phénomène est plutôt dû au résultat d'une gestion défailante du potentiel d'hébergement qu'à une demande inexistante.

Deux types de structures coexistent parallèlement : l'une relève des collectivités publiques et reste soumise à des pesanteurs administratives qui empêchent de fournir une réponse adaptée à la demande. L'autre émane quant à elle, d'un système associatif dont la flexibilité, l'absence de pesanteurs administratives, devraient permettre justement une réponse adaptée et plus rapide à la conjoncture. Mais il n'en reste pas moins vrai que les associations sont parfois elles-mêmes victimes d'une administration

³⁰ La Confédération Générale du Logement - émanation de l'association Emmaüs - estimait en 1989, qu'il y avait 25 000 sans-abris à Paris, et dénonçait à la fois 100 000 locaux libres et "le manque de structures d'accueil pour les plus démunis". En outre, si l'accès au logement social est facilité par de nombreux dispositifs (bail glissant, F.A.R.G., existence d'association favorisant cet accès...), il n'en est pas moins vrai que le parc immobilier reste insuffisant par rapport à la demande et que la priorité est accordée aux personnes considérées comme les plus solvables. Le SDF reste donc de fait étranger à ces dispositifs.

³¹ *Le Figaro* du 21/12/91.

bureaucratique dont elles dépendent financièrement, et en dernier ressort, la clientèle (potentielle ou non) en subit les conséquences.

Il existe visiblement, de la part des pouvoirs publics, une volonté qui tend à l'établissement d'une forme de subordination subtile des partenaires sociaux qu'ils subventionnent. Ils cherchent à réduire les critiques potentielles en privilégiant des institutions qui acceptent une sorte de partenariat à sens unique et qui ne cherchent pas à remettre en question les directives administratives. Le responsable d'une association caritative me dira :

"On ne s'est jamais mis à dos l'administration, on ne leur demande pas grand chose, on prend ce qu'il nous donne, on ne va pas pleurer, et quand on nous a dit comme l'année dernière - " on vous baisse votre budget, vos subventions", on a dit on assurera, on fera le maximum, on verra ce qu'on pourra faire... On est apprécié par l'administration pour cela... On va jamais pleurer un truc à la mairie de Paris... On fait toujours avec ce qu'ils nous donnent".

Face à l'administration, il existe donc deux tendances contradictoires. L'une consiste à "jouer le jeu" des pouvoirs publics en acceptant de se plier aux directives administratives, l'autre, à composer plus ou moins habilement en fonction de la conjoncture économique et politique, ce qui ne va pas sans créer des tensions parfois insolubles. On peut donc comprendre que le choix des organismes financeurs s'oriente plus facilement vers des institutions qui répondent favorablement aux normes administratives imposées. En outre, ces deux tendances antagonistes ne renforcent pas la cohésion d'un système d'aide sociale déjà compliqué par l'existence de nombreuses institutions développant des idéologies du travail social différentes.

Il est donc clair que les pouvoirs publics laissent aux associations le champ d'intervention de l'aide sociale libre, et interviennent le moins possible en déléguant leur compétence à des organisations indépendantes.

On peut donc résumer la stratégie des pouvoirs publics en quelques points :

- Il y a une volonté de déléguer une partie de son pouvoir aux associations;

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

- De contrôler leur action par le financement notamment;
- De soumettre ses orientations politiques;
- De récupérer à son profit l'action des associations.

UN PARCOURS RITUALISE : LA NOTION D'ACCUEIL

Cette notion recouvre deux acceptions. La première est celle qui consiste à considérer l'accueil dans sa simple dimension de réception de la personne au moment de l'entrée dans le centre (avec son contingent de règles : la réception, l'admission...). On peut aussi l'entendre dans un sens plus large qui est celui de l'accueil dans le centre (la façon de travailler avec la personne accueillie, les règles qui régissent la vie dans le centre...). Il s'agit donc ici, d'aborder cette notion sous ses deux aspects.

La réflexion autour de l'accueil est importante car elle met en jeu une interaction accueillant/accueilli et sous-tend par conséquent un rapport dominant/dominé qui, si l'institution n'y prend garde, peut poser des problèmes ultérieurs.

Ce déséquilibre est difficile à modifier et souvent l'interaction demanderait justement, à être rééquilibrée. Le refus d'hébergement auquel les institutions doivent parfois faire face tient peut-être en partie, à cette inégalité.

L'accueil prendra des formes différentes selon qu'il s'agit pour l'institution, de travailler "en profondeur" ou non. Ces formes de travail ont été évoquées plus haut : il s'agit de la prévention et du "traitement" d'une certaine forme de déviance auxquelles peut être opposé l'assistantat. La première forme répond à l'optique des CHRS, la seconde à celle des asiles de nuit.

Le travailleur social distingue généralement plusieurs stades de l'accueil en CHRS, qui vont s'échelonner dans le temps. A titre d'exemple, on peut citer, en résumé, la conception d'un intervenant :

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

" Le premier est celui de la réparation. Il s'agit d'accueillir, écouter, reconforter, faire les papiers... Ensuite, il y a un travail de restauration qui consiste à retrouver des moments forts avec eux, se soigner, parler de leur projection dans le futur, retrouver un sens quelque part, la famille par exemple, du travail, des idées. Puis vient un travail de restructuration, c'est-à-dire, accompagner pour l'emploi, pour le logement, la santé. On élabore avec eux un contrat à court terme, payer son loyer par exemple, ou un contrat sur le plus long terme. On devient après des gens qui échangent, qui échangeons avec eux. On élabore des stratégies, on fait un partenariat, avec les anciens résidents, avec les services sociaux, avec les employeurs, et, à la fin, donc, c'est la réussite, les gens se retrouvent dans des modèles. C'est-à-dire qu'ils sont eux-mêmes des modèles pour d'autres et pour eux-mêmes. Ils sont un modèle de personne qui s'est stabilisée. A partir du moment où ils sont des modèles, ils deviennent parfois des gens qui partagent et qui prennent des risques pour les autres, ils sont suffisamment solides pour, dans la relation, prendre un risque... Un des risques, c'est d'ailleurs d'inviter des anciens à manger... Parce que tout ce qui est convivial est toujours extrêmement risqué parce que les identités sont perturbées, tout est prétexte à se démarquer dans des actions violentes, des actions de fait mal gérées..." (entretien Travail et Vie).

Réparation, restauration, restructuration, ré-insertion dans un modèle auquel on adhère, sont les quatre grandes étapes de l'accueil sur du long terme, en CHRS.

Les structures d'accueil actuelles sont parfois perçues par les travailleurs sociaux eux-mêmes, comme "persécutrices et enfermantes" pour l'individu :

" Ce passage-là, il est bon, mais il ne faut pas que les gens s'y installe... Si c'est le cas, cela revêt un côté pervers au sens psychologique du terme, c'est-à-dire qu'ils reproduisent des situations qu'ils ont connues avant et ils n'arrivent pas à avancer, il y a plus une régression qu'une progression..." (Emmaüs, centre rue des Bourdonnais).

En asile de nuit, ces questions ne se posent pas et l'accueil, comme on le verra, prend une autre forme.

LES ETAPES DE L'ADMISSION : ACCUEIL, ADMISSION ET DECISION D'HEBERGEMENT

En CHRS, un entretien avant l'entrée a toujours lieu. Il revêt un caractère plus ou moins formel selon le type d'accueil. Alors qu'en asile de nuit, il est réduit à sa plus simple expression, en CHRS, il peut y avoir parfois plusieurs entretiens avec des personnes différentes. En règle générale, cette formalité d'admission prend le plus souvent la forme de deux entretiens, les conditions de ceux-ci étant plus ou moins souples et variant d'un centre à l'autre, parfois même à l'intérieur du même centre :

"... Cela peut avoir lieu en deux fois à plusieurs jours d'intervalle ou en deux fois le même jour, la (ou les) personne(s) étant accueillie(s) par deux éducateurs différents ou en une seule fois avec deux éducateurs. L'objectif étant d'essayer de bien voir quels sont les problèmes du candidat à l'hébergement, d'essayer de cerner la personnalité pour éliminer ceux qui ne correspondent pas à la vocation de la maison en particulier, d'éliminer aussi un certain nombre de cas qu'on n'est pas en mesure de traiter. On ne peut pas s'occuper de gens qui ne sont pas physiquement autonomes ou qui relèvent de thérapies anti-alcool, anti-drogue, etc..." (entretien L'îlot).

L'admission en CHRS est donc subordonnée à des critères généralement restrictifs. En outre, la sectorisation de l'action nécessite parfois une domiciliation dans le département mais le plus important concerne le désir de la personne accueillie : un CHRS refusera l'admission si la personne ne manifeste pas clairement le désir de travailler :

" A partir du moment où les gens ne peuvent pas ou ne veulent pas travailler, ils ne sont pas pris, ils ne sont pas intégrés au centre d'hébergement... Les gens qui sont accueillis ici se reconnaissent dans la notion du travail, ils veulent travailler même s'ils ont des difficultés" (entretien "Travail et Vie").

Les personnes entrent dans un CHRS sur la base d'un contrat synallagmatique :

" Les personnes que l'on accueille sont acceptées sur la base d'un contrat, d'un contrat moral où on vérifie qu'il y ait bien une double adhésion

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

à ce contrat. C'est-à-dire que nous sommes d'accord et eux aussi" (entretien Emmaüs, centre rue des bourdonnais).

Ce contrat est donc passé entre l'accueillant et l'accueilli et il est une nouvelle étape du travail mené en CHRS :

" Un contrat est passé avec les gens accueillis. Ce ne sont pas des hôtels, ce sont des centres de réinsertion... Les gens qui viennent ici doivent chercher un boulot et le trouver³². Ils le trouvent. Il faut s'y tenir... Il faut apprendre à gérer son argent, on les aide pour leur éviter de le boire au bistrot dans les trois jours qui suivent leur salaire. Payer une participation aux frais, c'est une responsabilisation... Et ensuite s'engager à... pas de violence, pas de drogue, pas de nanas, pas d'alcool dans le centre... Notre objectif n'est pas d'exclure les gens mais si on garde tout le monde sans distinction, ça n'est plus éducatif du tout. Donc, on est obligé d'envisager la possibilité d'exclure les gens qui ne tiennent pas le contrat, c'est-à-dire ceux qui ne payent jamais, ceux qui ne veulent pas rechercher de boulot, ceux qui créent des bagarres dans la maison, celui qui ne veut pas faire d'effort pour mettre le moindre centime de côté" (entretien L'îlot).

On a ici une définition de l'acte contractuel qui unit l'institution à la personne hébergée et une définition de la façon dont est comprise la notion d'insertion. Comme il a été dit plus haut, les termes du contrat sont donc généralement restrictifs eux aussi, ils imposent une adhésion unilatérale de la part de celui qui est reçu dans le centre et excluent de fait la partie la plus désocialisée de la population qui est à la rue. La population exclue de la prise en charge des institutions est, quoi qu'il en soit, considérée comme non réinsérable : "il y en a qui sont complètement irrécupérables...". Cette considération a priori empêche donc toute acceptation dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Par conséquent, cette restriction qui pourrait être qualifiée d'"excluante", revêt un caractère ambivalent : elle est une nécessité pour l'institution (et est présentée comme telle) mais présente en contrepartie l'inconvénient de rejeter encore la frange la plus désocialisée :

³² "Ils ont trois semaines pour trouver un travail en arrivant s'ils en ont pas déjà un" -entretien Emmaüs - le travail est le plus souvent un critère déterminant pour l'institution.

" Il est certain que l'alcoolique profond qui ne sort pas de là, il faut d'abord le sortir de son alcoolisme. Il faut qu'il essaie de vouloir en sortir avant qu'on puisse faire quelque chose pour lui, c'est l'étape d'avant chez nous ça. De même que le drogué qui se pique trois fois par jours. Quand on en prend parce que on a pitié, parce qu'on a pas su déceler cela au moment de l'entretien d'admission, généralement, dans les mois qui viennent, il commence à se vendre de la drogue dans la maison. L'objectif n'est pas d'accueillir des gens non drogués pour en faire sortir des drogués. Donc, on cherche à déceler un petit peu les contre-indications, les causes de non-admission et puis ensuite on passe ce fameux contrat, pour que les gens sachent qu'ils viennent là, non pas pour être hébergés, mais pour qu'on les aide et qu'ils auront chacun un référent, qu'ils auront à leur rendre des comptes..." (entretien L'îlot).

L'admission dans un centre n'est pas une fin en soi. Elle ne constitue qu'une étape de la réinsertion. L'hébergé est suivi par un éducateur référent pendant toute la durée de son séjour. L'éducateur référent est lui-même soumis à des réunions d'équipes et de synthèses dont la fréquence est variable d'un centre à l'autre.

L'acceptation dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale est donc subordonnée à des critères qui peuvent constituer un barrage infranchissable pour la population la plus marginalisée. Donner trois semaines à un SDF qui est à la rue depuis plusieurs mois, pour trouver un travail, semble être a priori un obstacle pour lui et cette priorité fixée par l'institution ne semble pas dans ce cas tout à fait justifiée.

Un directeur de CHRS précise : "... On prend pas les plus paumés de la société... Les gens qui acceptent de venir ici sont déjà des gens qui ont quelques motivations". Deux éléments importants ressortent de cette assertion : les CHRS (cette notion pourrait être généralisée à l'ensemble des CHRS) acceptent en priorité les personnes les moins désocialisées, celles "qui ont déjà un projet" et par ailleurs, il s'agit là d'un corollaire, n'acceptent de rentrer dans un CHRS que ceux qui sont les moins désocialisés. Il est donc impossible d'imputer à l'institution la responsabilité de la non-admission d'une certaine partie de la population à la rue, dans la mesure où cette dernière refuse toute forme de prise en charge. Mais, s'il est difficile d'aider les gens contre leur gré, la question de savoir pourquoi on peut en arriver là

et comment il est possible de fournir des réponses à cet état de fait mériterait d'être posée par l'institution, or ce n'est que rarement le cas. De nombreux travailleurs sociaux refusent de travailler avec ce type de population. Ils considèrent le travail comme "trop difficile" (un travailleur social). Il est vrai que ce type de prise en charge représente des difficultés énormes, mais, ces difficultés ne sont elles pas accrues par la représentation du SDF qui conduit à le considérer comme une personne non réinsérable et surtout comme un individu qui renvoie une image de soi non gratifiante ?

L'ORGANIGRAMME DE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS

UN SCHEMA STRUCTUREL PLUS OU MOINS COMPLEXE

Il existe des structures fortement et faiblement hiérarchisées et généralement, plus la taille de l'institution est grande, plus les subdivisions hiérarchiques s'imposent et sont importantes.

Les plus grosses associations répondent donc généralement au premier critère. Elles adoptent la forme d'une structure pyramidale et les décisions importantes sont prises au sommet de la hiérarchie. C'est cette dernière qui insuffle le mouvement à l'ensemble des institutions qui en dépendent et qui coordonnent l'activité des centres. Toutefois, chacun des centres d'hébergement "possède sa personnalité" (entretien l'îlot) et gère seul son action, dans le respect du cadre fixé par la direction de l'association³³.

³³ Emmaüs regroupe par exemple, cinq fédérations avec des tendances propres et parfois divergentes: l'une de ces fédérations a pour objectif de promouvoir à des postes à responsabilités les anciens compagnons. Elle a un but "d'éducation par eux-mêmes, pour eux-mêmes, de formation, de promotion internes" (entretien Emmaüs, siège). L'U.C.C. (Union Centrale des Communautés), quant à elle, recrute par voie d'annonces "et a tout un système de formation professionnelle que les responsables ont bien organisé... Ce sont des "pros", ce sont des "éduc", en général, soit des éducateurs de métier, soit des éducateurs d'expérience, des "pros" quoi..." (entretien Emmaüs, siège).

La taille de l'institution favorise donc parfois l'apparition d'orientations idéologiques contradictoires (ce qui est flagrant chez Emmaüs) qui compliquent le travail de concertation au sein de la même organisation.

L'exemple le plus caractéristique est fourni par l'organisation des structures de l'Etat ou de la ville de Paris. Elle est ici plus lourde qu'ailleurs et les échelons nombreux³⁴. Comme dans toute institution de ce type, le respect de la hiérarchie est inévitable, et une requête, quelle qu'elle soit, doit nécessairement passer par tous les degrés qui constituent l'organisation. On peut donc imaginer la pesanteur d'un tel système et le découragement qu'il peut parfois susciter. L'inertie devient donc un phénomène courant, dans laquelle l'institution se trouve enfermée. La moindre transformation, imposée ou souhaitée, est ainsi difficile à engager, longue à mettre en place : "... Dans les associations, ils ont beaucoup de souplesse... Nous, on prend toujours deux trains de retard, c'est long, c'est lourd..." (entretien Maison de Nanterre). La même personne ajoute :

"... Jusqu'à présent, on avait essentiellement des fonctionnaires qui venaient du ministère de l'Intérieur. Maintenant, on a des fonctionnaires qui viennent du ministère des Affaires Sociales, des hospitaliers qui n'avaient pas du tout la même culture que nous et donc, les équipes de direction ont à se frotter les unes aux autres et, à travailler ensemble, à se connaître, à s'approprier, ce n'est pas évident du tout. Parce que de tout temps, il y a eu scission entre les torchons et les serviettes, les serviettes étant l'hôpital bien sûr, et donc, c'est vrai qu'avec le personnel hospitalier, qui ne rêve que d'une chose, c'est d'avoir un hôpital extrêmement performant, le risque, c'est que la scission soit encore plus grande et que les parents pauvres restent le CHRS et la maison de retraite. Pauvres, on risquerait de l'être encore plus si jamais par exemple, la direction de l'établissement était une direction qui venait des hôpitaux".

La hiérarchie se lit dans l'espace. Le meilleur exemple qui puisse être fourni est encore celui du centre "N. Flamel" (voir le plan du centre). La hiérarchie est ici immédiatement visible : en ce qui concerne les

³⁴ A titre d'exemple, il m'a fallu, pour obtenir un entretien avec un membre du personnel situé au bas de l'échelle, respecter la hiérarchie, en faisant une demande écrite à la direction de l'institution au degré le plus élevé.

appartements de fonction, on s'aperçoit que le directeur et l'économiste occupent des pavillons qui ne sont pas immédiatement intégrés à l'ensemble du corps de bâtiments alors que le personnel est logé en appartements dans la structure même et ne sont pas clairement dissociés du reste. Au demeurant, on peut imaginer que la séparation entre personnel et SDF ne sera que plus flagrante. C'est en effet le cas : l'ensemble des sanitaires et les réfectoires sont clairement dissociés alors même que des SDF (les "assistés par le travail") sont intégrés au personnel qui gère l'établissement³⁵.

LES RESEAUX DE RELATIONS

Le concept de réseaux, utilisé en anthropologie urbaine, "vise à abstraire, à partir d'un système global et pour les besoins de l'analyse, des jeux de relations plus ou moins élaborés" (Hannerz, 1983 : 219). L'utilisation de cette notion dans le cadre de ce travail a permis de mettre en évidence l'existence, à travers les relations qui s'établissent entre institutions, de deux types de réseaux, que je définis comme formel et informel.

Il m'est en effet apparu rapidement qu'au sein des institutions coexistaient les deux formes de relations définies ci-dessus. Dans ces structures, chaque individu qui travaille "dispose de plusieurs types d'engagements situationnels, c'est-à-dire de rôles, et les occasions qu'il a de les combiner, de manière différente chaque fois, dans un seul et même répertoire, peuvent être en nombre considérable" (Hannerz, 1983 : 220). Il s'avère que, pour pallier l'absence de relations strictement formelles entre institutions, le travailleur social, s'il souhaite pouvoir exercer son activité dans des conditions acceptables et ne pas être à la traîne du mouvement d'aide sociale, doit nécessairement établir autour de lui un système de relations informelles plus ou moins dense, qui lui permette d'être connecté avec une partie des partenaires du système d'aide sociale déjà en place.

³⁵ Les "assistés" ne déjeunent pas au même endroit que le personnel de la ville de Paris et les menus ne sont pas les mêmes.

Sur le plan formel, il existe bien entendu, des relations entre institutions. Il est possible de citer de façon caricaturale la relation qui existe entre la Maison de Nanterre et la RATP. E.Inciyan précise (Le Monde 25/12/91, "les samaritains du métro") : "... Lancée par le comité de prévention et de sécurité de la Régie, que préside le commissaire G.d'Andréa, l'opération "coup de pouce" vient compléter un dispositif aussi répressif qu'inadapté : ramassés pour une nuit par les "bleus" de la préfecture de police, les "indésirables" du métro avaient vite fait de regagner leur ciel de faïence" (les "bleus" conduisent en effet les SDF à la Maison de Nanterre).

Les fédérations d'associations comme la FNARS sont considérées comme "un relais important, d'échanges, de réflexion..., un moyen de rencontrer les collègues, un moyen de parler des politiques mises en place et de quelle manière on s'y investit dans les équipes" (entretien travail et vie). Elles sont importantes puisqu'elles mettent l'ensemble des associations adhérentes en relation, mais sont malheureusement très nombreuses et impliquent des trajectoires idéologiques diverses. Toutes les associations n'y adhèrent donc pas ou adhèrent à une fédération dont les objectifs correspondent à ceux qui ont été fixés par l'institution. La présence en parallèle de nombreuses fédérations accroît donc la complexité du système d'aide sociale et les institutions elles-mêmes ont parfois du mal à s'y retrouver. Un directeur d'association me dira : "On fait partie de fédérations, nationales, régionales, d'unions diverses et variées, avec des sigles que je peux vous donner, mais je serais infoutu de vous dire ce que ça veut dire...".

Le plus curieux, c'est que les relations formelles sont elles-mêmes le moyen d'établir des contacts d'ordre informel : les réunions dans le cadre des fédérations sont par exemple le canal par lequel des associations ou les représentants de ces associations vont être amenés à tisser un réseau de relations qui n'aura pas un caractère officiel et clairement institué.

"La FNARS, c'est un peu notre réseau et par là même, c'est le cas de toutes les associations qui s'investissent dans ce réseau-là. Il y a des associations qui adhèrent mais qui ne s'y investissent pas. On les connaît donc pas trop. Pourquoi ? Parce que les travailleurs sociaux se rencontrent là, parce que les directeurs se rencontrent là et se passent des informations, ne serait-ce que par rapports à nos résidents. On sait que dans tel foyer, en ce moment, il y a une place peut-être ou, tel autre collègue nous envoie

quelqu'un parce qu'il pense que ça peut être pas mal ici..." (entretien Travail et vie).

Les fédérations sont donc souvent présentées comme un outil de communication et d'information mais aussi comme "un moyen de pression sur le dispositif des CHRS en France" (entretien Emmaüs, siège). A ce titre, il est possible de se demander si elles offrent réellement un moyen de pression tant elles sont nombreuses et d'obédiences différentes. Le nombre et les divergences diluent en quelque sorte la force que pourrait représenter ces dernières.

Il y a par ailleurs quasiment unanimité sur le fait que les contacts entre les différents services n'existent pas ou sont réduits. N.Leguy (directrice du CASP) propose des solutions quant à la gestion de la population en situation d'errance et réclame des moyens qui permettraient entre autres "d'accélérer les processus administratifs par de réels contacts entre les services..." (Le Lien, n°25, avril 1989). Lors des différents entretiens que j'ai pu avoir, ce manque de relations a souvent été déploré.

Face à cette carence, il m'a été permis de constater rapidement que des réseaux informels prenaient corps dans la plupart des institutions.

Il existe par exemple un "collectif de solidarité Paris" qui n'a pas d'existence juridique reconnue et qui regroupe la plupart des associations caritatives. "... C'est un partenariat où on retrouve toujours les mêmes : Emmaüs, Secours Catholique, Equipes St.Vincent de Paul et Petits frères des pauvres, le CASP, etc..., pas forcément les mêmes personnes qu'à la "Raison du plus faible"..., qui se retrouvent de façon informelle" (entretien "Mie de Pain"). L'organisation d'un réseau informel répond donc ici à une aspiration commune d'ordre idéologique.

Curieusement, en dehors de la nécessité des relations formelles avec les pouvoirs publics notamment (la DDASS principalement), certaines institutions défendent, tout en déplorant un manque de relations, une forme d'indépendance que les faits viennent contredire. Sous cette forme exacerbée, un responsable de la "Mie de Pain" me dit : " En fait, nous, on est nulle part ailleurs qu'ici, Paris 13ème". Or, dans ce cas, l'existence de réseaux parallèles est évidente et clairement énoncée par ce même responsable (Collectif solidarité Paris, raison du plus faible...). Il y a là un

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

point intéressant qui mériterait d'être approfondi. Cette démarche particulière répond peut-être à une volonté implicite de conserver, face à la complexité d'un système où les enjeux idéologiques sont nombreux, une indépendance et un pouvoir que l'institution craint de perdre en s'engageant clairement dans un travail de partenariat plus actif.

De petites associations contactent parfois des institutions de taille plus importante "par l'intermédiaire d'une personne qui nous connaît toutes les deux" (entretien L'îlot) de façon à profiter d'un savoir-faire qu'elles aimeraient acquérir à leur tour ou pour, plus simplement, créer un partenariat. On le voit, ces relations s'établissent de façon informelles et les fédérations, dont ce pourrait être le rôle, n'interviennent pas.

Il est possible que, face à la complexité du système d'aide sociale, les associations cherchent à en simplifier les rouages en créant "une espèce de réseau de relations pour utiliser toutes les synergies possibles. Maintenant, ça nécessite l'ouverture mais également le temps..." (entretien L'îlot). Concernant ce dernier point, il est évident que seules les grosses associations pourront mobiliser les moyens nécessaires (en personnel, en temps...) à la mise en place de ces réseaux et que ceux-ci seront plus denses que ceux des petites associations.

En somme, on aboutit à la superposition de plusieurs types de relations présentant des intérêts différents et ne se situant pas aux mêmes niveaux. L'un représentant les moyens lourds et inévitables, de type conventionnel, contractuel, qui est ici d'ordre administratif (relation DDASS/institutions...). L'autre, de façon plus pragmatique, s'applique plus à des réalités de terrain et s'élabore de façon informelle.

Les relations qui s'établissent entre institutions ne dépendent pas uniquement des connaissances communes ou personnelles : " Chaque établissement suivant sa personnalité et son histoire et son implantation géographique a des relations de travail avec d'autres associations. Elles s'envoient les gens,... On ne peut pas vivre tout seul dans ce genre de métier..." (entretien L'îlot). On peut comprendre ici aisément que la proximité géographique des centres favorise les relations mais, ne faut-il pas entendre dans la première proposition que ces relations seront d'autant plus facilitées qu'il y aura une proximité idéologique entre elles ? La "personnalité" et l'"histoire" communes des associations peuvent être entendues dans ce sens.

La constitution de réseaux informels engendre deux types de relations : des relations entre associations qui relèvent plus d'une concertation administrative ou idéale et des relations entre centres d'hébergement qui mettent en jeu des relations de travail (tel centre adressera l'une des personnes accueillies à tel autre parce que le profil de cette dernière entre mieux dans le cadre fixé par l'institution).

Ces réseaux existent donc mais il n'en reste pas moins vrai que de nombreux centres restent encore isolés et déplorent le manque de concertation réelle :

"... Ce qui serait merveilleux, c'est que tous les travailleurs sociaux, tous les centres d'hébergement puissent se donner la main et prendre le relais de chaque personne qui mérite³⁶ d'être aidée au lieu qu'elle trouve porte close dans un centre d'hébergement. C'est du domaine un peu du rêve, j'y croyais au début, mais c'est tellement disparate déjà dans le sens où il y a un hébergement qui est Emmaüs, un autre qui est Armée du Salut, un autre Secours Catholique, etc... Il se forme des clans et c'est très difficile, ne serait-ce que par téléphone, même si on connaît un peu les autres personnes qu'on est allé visiter, d'envoyer un jeune qui a besoin d'être aidé, de dire : " Celui-là, il faut absolument que tu le prennes, tu réserves une place ". Cela ne se fait pas... Moi, j'ai pu travailler qu'avec une seule personne de l'Armée du Salut, c'était à la Villette-Hommes, parce que son collègue qui s'occupe des femmes à la Villette-Femmes, avait travaillé à Emmaüs. Cela n'a été possible que par ce biais là. Sinon c'est un peu clos, ce sont des univers très clos et puis, il y a des réseaux, des chapelles..." (entretien Emmaüs, quai de la gare).

Il existe donc en outre, des divergences d'ordre idéologique qui influencent les méthodes de travail et qui freinent le travail de concertation.

La même personne me précise :

"... Pourtant, le travail est le même au départ, c'est ce qui est un peu agaçant. On fait tous le même boulot, mais il y a des optiques différentes. Autant nous, on veut que cela reste à visage humain, autant, par exemple à

³⁶ La notion de personne méritante est toujours à l'ordre du jour.

la "Mie de pain", c'est peut être pour remplir des lits aussi, je suis peut-être un peu méchant mais au niveau subventions, cela facilite les choses. Mais là, on parque les gens. Nous, on pourrait à la limite parquer, rajouter des lits à outrance pour avoir des prix de nuitées mais c'est pas tellement le but d'Emmaüs. Le fond est le même, la base est la même et puis ça diverge par la suite. Il y a aussi des gens qui travaillent qu'avec la DDASS, toute l'année, qui ont donc des priorités, celles de la DDASS... Une association a pu avoir d'autres lieux, voir deux, trois annexes alors que nous, on n'a pas pu en trouver cette année" (entretien Emmaüs).

En résumé, on peut dire que les réseaux informels :

- se créent le plus souvent sur la base de relations personnelles;
- sont une façon de pallier l'absence de relations clairement établies au niveau du travail de terrain;
- engendrent la mise en place de nouvelles associations cherchant à résoudre des problèmes qui ne peuvent l'être dans le cadre des structures existantes (ex.: l'association "La raison du plus faible" dont un responsable du BAS de Paris est à l'origine et qui a tissé autour de lui un réseau grâce à des relations personnelles);
- permettent d'élargir le champ et la portée de l'action, limitée par la structure en place.

CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACCUEILLIE

D'une façon générale, on constate, comme le montre un rapport du CREAMI Rhône-Alpes que " Les institutions regroupent différents types de clientèles dont beaucoup d'hommes seuls entre 25 et 45 ans".

Des statistiques effectuées par "les restos du coeur" ou par le Secours Populaire corroborent ces données. Elles montrent également que les plus pauvres sont dans les tranches d'âge comprises entre 25 et 59 ans, que 12 % d'entre eux travaillent à plein temps ou à temps partiel de façon stable.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Pour ma part, j'ai pu constater que la population des centres d'hébergement pouvait être divisée en trois classes d'âge auxquelles répondent des profils spécifiques :

- Les jeunes de 18-30 ans : ils sont de passage, "en transit". On assiste actuellement à l'apparition d'une population issue des bouleversements qui ont eu lieu récemment dans les pays de l'Est;
- Les 35-50 ans sont à la marge. Ils n'occupent un travail que de façon intermittente et sont souvent touchés par l'alcoolisme;
- Les "vieux" sont en rupture. Ils n'ont plus d'attente.

Globalement, un tiers environ de la population en situation d'errance est qualifié de "professionnels de l'hébergement, du circuit, que l'on reverra tous les ans" et parmi les SDF, il existe "un tiers de véritables nouveaux exclus,...et un autre tiers entre les deux, qui peuvent basculer d'un moment à l'autre..." sur une population qui est estimée, dans Paris intra-muros, entre 15 et 20 000 personnes (entretien centre Emmaüs, quai de la gare).

En ce qui concerne l'origine géographique, on peut noter que l'asile de nuit draine une population originaire essentiellement de Paris et de la Banlieue mais aussi une population provenant de province ou de l'étranger, en quête de travail et que le mirage parisien a attiré.

Un rapport de la FNARS (Fédération Nationale des Associations de Réadaptation Sociale) de Décembre 1989, permet de définir de façon précise le SDF par rapport à l'hébergement, mais le profil qui peut être dégagé ici a nécessairement un caractère restrictif. Il ne concerne pas, en effet, l'ensemble de la population SDF dans la mesure où ces statistiques ne prennent en compte que la population accueillie en CHRS. Or, une partie de la population n'a pas accès à ce type d'établissement (il s'agit de la frange la plus désocialisée) car les critères d'admission de ces centres sont restrictifs et certaines personnes refusent tout type d'hébergement. Le rapport précise :

"Si la figure du vagabond chronique errant toujours, incapable de se fixer, existe, il faut bien admettre qu'on ne la trouve que de façon minoritaire dans les CHRS qui ont participé à notre étude... On peut formuler l'hypothèse selon laquelle ce type de personnage ne s'adresse pas à des établissements où l'on est capable de le soumettre à un questionnaire du

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

type de celui qu'a exigé notre étude. Un tel questionnement suppose un personnel ayant le temps d'interroger les personnes. Or, il est hautement probable que les plus mobiles parmi les exclus acceptent mal ce regard extérieur, et qu'ils fréquentent plus les lieux d'accueil rapide".

Ce rapport considère que la population accueillie en CHRS est une population :

- "• Plutôt jeune, composée de personnes en âge d'activité;
- de personnes isolés et de familles monoparentales, dont les enfants sont en âge d'être scolarisés;
- dans laquelle les étrangers constituent un groupe très minoritaire."

Il met également en évidence que les familles dont sont originaires les hébergés "sont souvent dissociés, leur situation économique est éminemment précaire et leur enracinement social des plus fragile". 60% des usagers ont eu des enfants. 85% des femmes et 53% des hommes ont vécu en couples. "75% des personnes sont issues de familles caractérisées par au moins l'un des événements suivants : père ou mère inconnu, décès du père ou de la mère, divorce ou séparation des parents, remariage du père ou de la mère, présence de demi-frères ou de demi-soeurs dans la fratrie". 55% a eu une enfance marquée par une prise en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance ou de l'éducation surveillée. Dans 60% des cas, il n'y a pas de mémoire familiale (on ne sait rien sur les grands-parents...).

53% des personnes accueillies en CHRS sont non diplômées.

Les problèmes de santé physique ou mentale sont nombreux : 40% présentent une dentition en très mauvais état, 30%, des déformations de la colonne vertébrale, 20%, des troubles neuro-psychiques, 7% sont épileptiques, plus de 10% consomment des tranquillisants et des somnifères.

72% des usagers ont des ressources nulles (55%) ou très faibles (16,4% inférieures à 2000 francs) et seulement 15,3% des usagers ont un emploi et seuls 4,4% d'entre eux ont un emploi à plein temps et un contrat de travail à durée indéterminée.

Un sur cinq ne possède pas de carte d'identité.

42% ont déjà, au moment de l'admission dans un CHRS, bénéficié d'un accueil dans un autre centre d'hébergement.

Ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative. Ils permettent toutefois, face à la difficulté que peut représenter la quantification d'une telle population, de se faire une idée du profil des personnes accueillies en centre d'hébergement mais restent imparfaits dans la mesure où ils ne concernent qu'une partie de la population en situation d'errance.

G. Teissonnières

**L'ASILE DE NUIT - IMAGE PAROXYSTIQUE
DE L'INSTITUTION D'HEBERGEMENT³⁷**

³⁷ Ce texte est une synthèse d'un mémoire de maîtrise, cf. Teissonnières, 1992.

La ville, espace public, offre aux SDF les moyens de leur survie et la possibilité de trouver des espaces interstitiels qui leur permettent à la fois d'aménager un temps et un espace propres, mais aussi "de se faire oublier", de se noyer dans la masse. Les asiles de nuit entrent dans le cadre de ces espaces spécifiques dans la mesure où ils offrent le gîte et le couvert pour une courte durée seulement.

Leur capacité d'hébergement, contrairement aux CHRS, est extensible. Le nombre de lits disponibles est toujours important (1298 personnes à la "Maison de Nanterre") et il est bien souvent augmenté en hiver (les 318 places en section "passagers", au centre "N.Flamel", sont doublées à cette époque). Il est, en tout état de cause, toujours largement supérieur à celui des CHRS. Ces centres constituent comme les "fourre-tout" d'une population qui n'est le plus souvent, pas admise en CHRS. La directrice du CHAPSA de Nanterre estime :

"... Tant que nous ne sommes pas plein, et parce que nous avons une capacité d'accueil très grande, on nous impose des gens. Et nous sommes beaucoup moins sélectif que les autres centres. Nous sommes ceux en effet, où l'on envoie dans l'établissement les gens qui n'ont pas pu être accueillis ailleurs et ceux qui présentent les plus grosses difficultés pour se réinsérer : les plus âgés, les plus malades, les plus désocialisés. Le profil des personnes que nous avons ici, ce sont des gens poly-handicapés..." (entretien maison de Nanterre).

Quoi qu'il en soit, et comme le souligne à nouveau P. Pichon (Pichon, 1991) : " Aussi, pouvoir être recueilli, ne serait-ce que pour quelques nuits dans un lieu d'hébergement, constitue pour lui un retrait sécurisant nécessaire pour "récupérer", une urgence de survie immédiate". L'asile de nuit, malgré ses inconvénients, reste le moyen de maintenir pour un temps, une identité personnelle, car il est un point de fixation pour l'individu (ce qui

permet par exemple, d'éviter les angoisses consécutives à la nuit, seul, dehors), il est l'ultime tentative du maintien de soi. Ceux qui ne veulent pas y aller sont soit des jeunes qui ne sont pas encore tout à fait désocialisés (ceux qui y sont disent souvent : "je suis pas là pour longtemps, il n'y a que des clodos ici"), soit des personnes qui ont dépassé ce stade et "plongent" dans une étape de plus vers la désocialisation totale.

Ce type d'hébergement semble constituer, pour les plus jeunes en tout cas, la dernière limite avant la rue. Il est comme un palier au-delà duquel on peut éventuellement trouver l'assistance catégorisée et spécialisée, et en-deçà duquel il n'y a plus rien ou la rue avec ce qu'elle peut représenter de déstructurant pour l'individu qui s'y retrouve.

Mais, ces lieux ne constituent pas un environnement propice à une vie sociale satisfaisante : les locaux sont généralement délabrés, vétustes. Le taux de rotation est élevé (forcé ou volontaire). Il n'y a pas d'intimité possible, pas d'équipement, pas de personnel... On est là parce qu'il n'y a pas de place ailleurs, parce que certains profils ne répondent pas au critères d'admission des CHRS.

En référence à ce qui a été dit dans la partie concernant la typologie des institutions, on peut considérer que "l'asile est aujourd'hui un lieu de tension entre travail social et charité".

UNE INSTITUTION TOTALITAIRE ?

Le concept d'institution totalitaire est emprunté à E. Goffman (Goffman, E., 1968). La définition qu'il en donne est la suivante : " On peut définir une institution totalitaire comme un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées." (Goffman, E., 1968 : 41). Sans reprendre à mon compte l'intégralité du

travail de E.Goffman (c'est le cas entre autres de la notion de temps dans l'institution), il m'a semblé que la définition pouvait s'appliquer en l'espèce³⁸.

"Signe de leur caractère enveloppant ou totalitaire, les barrières qu'elles dressent aux échanges sociaux avec l'extérieur, ainsi qu'aux entrées et aux sorties, et qui sont souvent concrétisées par des obstacles matériels : portes verrouillées, hauts murs..." (Goffman, E., 1968 : 46). L'asile de nuit répond parfaitement à ce critère : à la Villette, ce sont des palissades en tôle ondulée surmontées de grands placards publicitaires (voir les photographies), à la Mie de Pain, de lourdes portes en métal, à la Maison de Nanterre, de hauts murs en pierre.

La pratique de ce genre d'institution est généralement caractérisée par un repli sur elle-même. Les asiles de nuit, plus que tout autre établissement, fonctionnent en circuit fermé : ils n'établissent pas, à quelques rares exceptions près, de relation avec d'autres centres. D.Ferrand-Bechmann (Ferrand-Bechmann, D., op.cit., 55) parle de "circuits fermés et compliqués de la misère et de l'assistance". Les centres ne sont parfois pas connus, " Il faut le savoir..., Je ne le connaissais pas celui-là..." dira un SDF.

En ce qui concerne la présentation au centre d'hébergement, en dehors d'une pratique qui peut être rapidement considérée comme volontaire de la part du SDF, il en existe une autre qui consiste pour l'institution, à déployer ses activités vers l'extérieur et à aller chercher sa "clientèle" directement dans la rue. C'est le cas (unique par ailleurs) de la Maison de Nanterre qui, avec l'assistance des brigades d'aide aux personnes sans abri (BAPSA), récupère les personnes en situation d'errance dans la capitale. Cette brigade, que les SDF surnomment les "Bleus" à cause de leur combinaison, existe depuis le début des années soixante.

On a donc ici, deux facettes de l'institution : un versant que l'on pourrait qualifier d'"introverti" et l'autre d'"extraverti". En ce qui concerne la deuxième forme, on peut imaginer que le profil de la population hébergée

³⁸ J'ai entamé ce travail avec un a priori qui me conduisait à percevoir l'institution en général comme une "institution totalitaire". Progressivement, des changements sont intervenus dans cette façon de voir, peut-être trop excessive. Je me suis aperçu que toutes les institutions ne pouvaient pas être considérées ainsi, mais que toutes, en revanche, étaient touchées par un apparent dysfonctionnement du système de l'aide sociale à l'hébergement.

sera globalement différent de celui des personnes accueillies dans les autres centres. Plus précisément, si, en terme général, les caractéristiques de la population sont semblables, c'est par l'aspect exacerbé de celles-ci qu'elle s'en dissocie. Il s'agit souvent de personnes qui refusent plus que d'autres l'hébergement, qui sont très fortement désocialisées et dont les pathologies (affections physiques ou psychiques) sont beaucoup plus marquées.

Deux des plus grosses structures, le centre N. Flamel et la Maison de Nanterre, proposent et organisent le travail des personnes accueillies, à l'intérieur de leurs murs. Ce fut le cas dès la création de ces centres dont l'optique était de trouver pour les hébergés, une activité occupationnelle qui s'inscrivait dans le cadre d'un fonctionnement quasi autarcique. Si ces activités se sont aujourd'hui développées et spécialisées, on ne peut pas dire qu'elle favorisent une réinsertion ou, en tout cas, une ouverture vers l'extérieur, mais bien plutôt, qu'elles facilitent et allègent les frais de fonctionnement des centres, et permettent de couvrir certains besoins externes³⁹. Le choix du lieu d'affectation dans les diverses activités proposées est en principe libre et non obligatoire (voir à titre d'exemple la répartition des activités professionnelles proposées à N. Flamel). Ce travail est très faiblement rémunéré (à la Maison de Nanterre, de 225 à 645 Francs par mois.)

L'espace à l'intérieur de l'institution est parfois divisé (c'est le cas de N. Flamel et de la Maison de Nanterre) par la distinction, élaborée par les centres, entre plusieurs types de population. Le centre N. Flamel en distingue trois types : les "passagers", les "assistés par le travail"⁴⁰ et les "travailleurs". A chacun de ces types correspond un espace différent dont la qualité s'améliore en fonction de la place occupée dans cette hiérarchie arbitraire. Les "passagers" sont logés dans de grands dortoirs qui accueillent environ 100 personnes chacun. Les "assistés" occupent des dortoirs plus petits (une dizaine de personnes en moyenne par dortoir) dans la même structure. Les "travailleurs" (ce sont ceux qui ont un emploi à l'extérieur), sont logés dans une autre structure (centre Baudricourt) et occupent des

³⁹ Le centre N.Flamel possède par exemple une imprimerie qui travaille pour la ville de Paris, un atelier de construction de mobilier pour les sections de mairie, un service qui s'occupe du ménage dans les foyers de travailleurs migrants.

⁴⁰ On ne parle plus maintenant "d'assistés" mais de PSAVP, personnes en section d'adaptation à la vie professionnelle. Le terme change mais son contenu n'évolue pas.

boxes individuels. Cette distinction va encore plus loin puisque, les "assistés", qui sont intégrés aux équipes de travailleurs et d'employés de la Ville de Paris, ne bénéficient pas des mêmes conditions de travail. Par exemple, "L'assisté" ne déjeunera pas au même endroit que le personnel régulièrement employé et les menus seront différents. Cette différence va jusqu'à se concrétiser dans la tenue vestimentaire : les "assistés" portent des "bleus de travail" ou des blouses de la même couleur, alors que les veilleurs par exemple, portent des blouses blanches. A Nanterre, le principe est le même en dehors du fait qu'il n'existe pas d'appellations spécifiques pour les hébergés (en revanche, on parle du "secteur dignité"), mais la distinction existe de fait.

La mise en place d'un tel système vise à créer une motivation chez celui qui se trouve au degré le plus bas de cette hiérarchie. Motivation qui est censée susciter chez lui le désir d'accéder à une situation socio-professionnelle meilleure. La conception de la réinsertion est ainsi entendue à N. Flamel : "... Cette différence se justifie dans la mesure où l'assisté, s'il n'est pas tout à fait traité comme les autres, c'est également pour qu'il cherche à s'en sortir et à devenir comme les autres. Parce que, s'il prend plaisir à la situation qu'on lui fait, il va rester. Donc, s'il avait les mêmes avantages, s'il était payé autant, s'il mangeait de la même façon, il demanderait à rester..." (entretien N. Flamel).

LES LOCAUX

L'espace est toujours purement fonctionnel. Il s'agit la plupart du temps de locaux dont la fonction première a été dérivée pour recevoir les SDF ou de locaux destinés à être temporaires. Il va s'agir d'un entrepôt frigorifique ("Quai de la Gare"), d'une ancienne prison ("Maison de Nanterre"), ou de baraquements en matériaux préfabriqués ("Le Tremplin" à la Porte de la Villette).

Les locaux du centre "Le Tremplin" à la Porte de la Villette regroupent une dizaine de baraquements coincés entre la voie ferrée et le terminus de bus. Une grande palissade semblable à celles qui protègent les chantiers de

construction enserme le tout. Le centre est donc très peu visible (voir les photographies du centre).

Le dortoir de ce centre est un dortoir de 15 lits équipés de 4 radiateurs. Les murs sont nus, seule une affiche publicitaire, représentant un paysage de Grèce, vient égayer la monotonie de l'ensemble. Un panneau à l'entrée du dortoir rappelle le règlement intérieur et les heures où le centre doit être impérativement quitté. Un tabouret creux se trouve devant chaque lit et deux couvertures pliées au carré sont placées en bout de lit et sont surmontées d'un oreiller. Il plane une odeur propre aux lieux mal aérés, et des effluves malodorantes de sueur et de crasse entremêlées. Il semble que ce lieu soit malgré tout le lieu le plus convivial du centre, celui où l'on discute plus qu'ailleurs et de façon plus amicale.

Les sanitaires possèdent dix douches recouvertes de carrelage blanc, dont cinq seulement fonctionnent, six W.C., dix lavabos émaillés et deux éviers en inox pour nettoyer son linge et au-dessus desquels est suspendu un miroir brisé, dix urinoirs, un ventilateur-radiateur hors d'usage. Il n'y a qu'un rouleau de papier qui se trouve à l'extérieur des toilettes. Les peintures sont bordeaux très foncé (la couleur du vin) et il plane là une odeur âcre d'urine.

Il n'est pas question ici de parler d'intimité. Les murs qui séparaient à l'origine les toilettes ont été abaissés de telle manière qu'il est possible de voir son voisin. Les portes de celles-ci ne sont guère plus hautes que les dits murs et l'espace qui sépare le sol du bas de la porte est très large (voir photographie). Il en va de même pour les douches qui bien qu'individuelles ne sont séparées que par un mur. L'eau est tiède à l'ouverture du centre mais elle devient rapidement froide. Il n'y a en effet qu'un petit ballon d'eau chaude pour cent trente-deux personnes. L'éclairage déficient et la couleur sombre des murs contribuent à laisser un sentiment de malpropreté du lieu.

Le réfectoire, peint en orange, est occupé par cinq tables de huit et deux tables de quatre personnes (soit quarante-huit places). Il fonctionne comme un self service mais le choix est inexistant. Le repas est servi entre 18 h 00 et 19 h 50, heure à laquelle la salle doit être vidée pour devenir une salle de

télévision dès 20 h 00⁴¹. A ce propos, la salle de télévision attire peu de monde. Un quart environ des SDF accueillis dans le centre viennent la regarder chaque soir. Les gens ont tendance, à ce moment, à se regrouper par nationalité : un groupe important de maghrébins s'installe chaque soir dans un coin de la pièce et discute.

La vaisselle est rapidement nettoyée à la main. Le SDF vide d'abord son plateau et son assiette, puis un plongeur (ils sont deux) prend couverts, verre et assiette qu'il nettoie hâtivement dans un grand bac rempli d'eau tiède dans laquelle il a mis du liquide vaisselle. Il rince enfin le tout sous le robinet d'eau froide et remet l'ensemble dans la chaîne du self sans l'essuyer ou très rapidement. L'eau du bac reste la même pendant toute la durée du service.

C'est un lieu où l'on discute peu, généralement, et le repas est pris relativement vite. Une fois celui-ci terminé, on ne s'attarde pas. Il est de toute façon difficile de le faire dans la mesure où le nombre de places est limité.

En entrant dans cet espace, appelé pompeusement le restaurant, on trouve, placardé sur un panonceau, le règlement intérieur du centre. Un autre tableau sert d'emploi du temps télévision : il indique, par jour, la chaîne et le programme choisis par les veilleurs (le choix s'oriente le plus souvent vers le sport quand il y en a).

Dans un autre ordre d'idée, il existe de petites associations qui hébergent des SDF et qui fonctionnent sans aucune subvention. C'est le cas des "Frères Missionnaires de la Charité" dont la maison dans le XIXème arrondissement accueille généralement huit personnes (voir plan). L'hébergement, de nuit uniquement, se fait dans une pièce qui sert, dans la journée, de salle de repos où les gens qui le souhaitent peuvent rester (j'ai pu y voir des SDF âgés assis dans une attitude de prostration et pour lesquels plus rien ne semblait exister). Le soir venu, on installe dans cette pièce des matelas. Il s'agit ici d'un mode de prise en charge a minima qui s'inscrit

⁴¹ A titre d'exemple, un menu: soupe de légumes, tripes et riz, une pomme, un morceau de pain, de l'eau en broc sur les tables. Le petit déjeuner est constitué par: un café, du lait, un morceau de beurre et deux morceaux de pain. Il n'y a pas de sucre.

dans la tradition de la charité chrétienne et qui se résume en un assistanat pur et simple.

Tous les centres sont investis d'une fonction qui dépasse le cadre de leur affectation première. La capacité d'accueil, la mobilité réduite par l'espace clos, la structure de l'hébergement provisoire et l'aspect fonctionnel des locaux diffèrent de ceux des CHRS qui accueillent dans la durée (ce qui induit des modes de circulation différents dans l'espace).

Le centre d'hébergement provisoire conserve malgré tout un aspect sécurisant pour l'individu hébergé. Cet aspect a aussi comme corollaire, de par le rôle coercitif qu'il génère, la perte d'autonomie pour l'individu.

L'espace ne se prête pas à une quelconque forme de convivialité pour deux raisons essentielles : il n'existe pas d'endroits réservés à cet effet qui favorisent le regroupement et la discussion (pas de sièges...). Ils impliquent donc un mouvement continu et obligé.

A la Villette, l'espace clos du centre engendre aussi, pour les personnes accueillies, une mobilité réduite. Il est possible de discerner trois modes d'occupation de l'espace : la prostration (dans le dortoir, à l'extérieur du dortoir), l'attente (à l'accueil, dans le dortoir, au réfectoire, aux sanitaires), la circulation réduite à trois espaces (réfectoire, dortoir, sanitaires) distinctement séparés (pas de couloirs : le passage d'un lieu à l'autre s'effectue nécessairement en passant par l'allée qui borde les locaux). L'ensemble de l'espace est collectif et la gestion de celui-ci est réglée par l'institution (en deça ou au delà de certaines heures l'accès au réfectoire par exemple, est interdit).

Il n'existe donc pas de lieux d'intimité. Chaque parcelle de l'espace est collectif : le dortoir commun est dépourvu de placards (pas de lieux pour déposer ses effets personnels), les sanitaires offrent des douches collectives et les portes des toilettes sont ajourées de telle manière que, en bas comme en haut, on puisse voir la personne qui s'y trouve (est-ce le moyen d'assurer une forme d'autosurveillance ?).

Face à cela, on a l'impression que les SDF créent une hiérarchisation des espaces à l'intérieur du centre comme pour rendre l'endroit plus vivable, plus convivial : "ici, c'est le meilleur dortoir" dit un SDF.

La propreté des lieux est toujours très approximative et leur vétusté aggrave cet aspect. Bien que la direction des centres précise qu'un nettoyage et une désinfection sont effectuées chaque jour, il n'en reste pas moins que les locaux offrent toujours l'aspect triste et sale d'un lieu public, d'un lieu de passage quotidien que l'on cherche toujours à fuir rapidement. L'odeur n'arrange rien : elle flotte continuellement entre celle du produit désinfectant et des remugles de dortoir jamais aérés et aggravés par le manque d'hygiène involontaire des personnes qui y dorment.

Les locaux ne sont jamais prévus pour recevoir les gens avec tous leurs bagages et la plupart du temps, les centres ne les acceptent pas. Ceci est justifié par des raisons de sécurité mais aussi par le manque d'espace réservé à cet effet. Le SDF se présente donc le plus souvent sans bagages qu'il laisse dans les consignes automatiques des gares par exemple. Ces bagages constituent le plus souvent l'unique bien des gens à la rue, on peut dire à ce titre, qu'ils représentent un élément constitutif de la personne et, se présenter en centre d'hébergement sans cet élément, a quelque chose de déstructurant pour eux.

Des lits restent bien souvent vides dans ce type d'institution, je pense que ce fait est directement imputable au manque d'organisation. Le taux de rotation élevé et les départs subits et fréquents rendent la gestion des places difficiles mais, j'ai pu constater de surcroît que les surveillants ne prennent pas toujours la peine de vérifier si des lits restent inoccupés.

En conséquence, ce type de structure, dans son organisation tant spatiale que réglementaire, maintient le SDF dans un cadre coercitif et répressif.

LA SEPARATION SEXUELLE

P. Pichon note dans son travail (Pichon, 1991) : "La séparation des sexes est l'une des composantes d'une aide charitable envers des catégories de pauvres aidables ciblées individuellement".

Cette séparation est souvent imposée par la disposition des locaux eux-mêmes. L'organisation en dortoirs communs souvent très grands empêchent la mixité. Mais, la raison le plus souvent invoquée est celle qui concerne la sexualité :

"... Il y a une volonté politique de l'établissement, de ne pas les prendre (les femmes) dans la mesure où nous ne pouvons pas gérer les problèmes de mixité et de sexualité et donc, plutôt que de réprimer, ce qui est sot, on a préféré ne pas prendre... parce que malheureusement, l'expérience l'a montré, les jeunes femmes qui arrivaient ici c'était vraiment les moutons parmi les loups, et puis, comme elles n'ont aucune information par rapport à la contraception ou surtout, qu'elles veulent des bébés,... On reproduisait le cycle infernal où elles-mêmes avaient été placées, remplaçaient leur enfants qui naissaient ici... C'est très difficilement gérable dans un établissement aussi important que le notre" (entretien Maison de Nanterre).

Les centres sont donc souvent des centres mono-sexués. La mixité représente des problèmes virtuels qui conduisent les institutions à hésiter à faire ou à continuer l'expérience.

Face à la difficulté de gestion et à la taille importante de l'institution, on peut donc s'apercevoir ici (c'est le cas de tous les établissements de ce type) que la politique du centre consiste à choisir la solution la plus simple et qui conduit à séparer les couples ou à éviter leur formation.

Que dire de la représentation du SDF ? Ne pourrait-on pas comparer ce comportement à une certaine forme d'eugénisme⁴² ?

L'ACCUEIL : UN RITUEL ORGANISE

⁴² Face à la séparation sexuelle dans les centres de type asilaire, on peut se demander ce que deviennent les couples. Il semble que généralement, ceux-ci se retrouvent à l'extérieur des établissements. Les rapports sexuels se font donc dans des conditions tout à fait aléatoires: toilettes des lieux publics...

LA PHASE PRELIMINAIRE OU DE LA DIFFICULTE DE TROUVER UN LIEU D'HEBERGEMENT

J'ai pu moi-même me rendre compte de la difficulté à laquelle peut être confronté le SDF à la recherche d'un centre d'hébergement et de l'angoisse qu'elle suscite quand aucune place n'est libre.

Voici le récit de ma propre expérience. Il permet de constater en même temps la façon dont les veilleurs assurent la réception du SDF et répondent à la demande d'hébergement.

Il est 19 H 30 lorsque je me présente au centre "Le Tremplin", Porte de la Villette. Un panneau à l'entrée du centre indique : "complet - pas d'admission". Je me présente malgré tout au bureau d'accueil. Un veilleur en blouse blanche me reçoit : "Déjà, vous ressortez et vous jetez votre cigarette!" me dit-il avec le ton péremptoire de celui qui n'accepte pas la contradiction. Je ressors puis entre de nouveau :

"Vous avez de la place pour moi ce soir ?

- Vous rigolez, c'est plein ! il y a déjà l'autre monsieur, là dehors, qui attend...

- Vous pouvez m'indiquer un autre endroit, peut-être ?

- Ça va être dur pour ce soir (il consulte des adresses sur un papier), je vous donne l'adresse où le numéro de téléphone ?

- L'adresse, je vais y aller directement...

- Oui, c'est peut être préférable" me dit-il en me tendant un morceau de papier sur lequel il a inscrit l'adresse de "l'Accueil 24/24" du Secours Catholique à la Bastille, en y apposant le cachet de son centre.

" Et la Péniche ?

- La Péniche ?! vous rêvez !".

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Il est 20 H 30 lorsque je me présente à l'adresse indiquée. Je trouve porte close. Il est nécessaire de sonner. Le veilleur m'ouvre :

"Bonsoir, je viens de la Porte de la Villette, on m'a dit que je trouverais peut-être de la place chez vous pour cette nuit", dis-je en tendant le papier dûment tamponnée par le gardien du centre de l'Armée du Salut.

"La Villette ? Qui?"

- L'Armée du Salut

- L'Armée du Salut! Ils ne vont pas bien. On n'a pas de place. Je suis désolé, je ne peux rien faire pour vous.

- Vous ne savez pas où je pourrais aller ?

- Non ! tout est plein et puis c'est trop tard à cette heure là ! 8 h 30 ! Ah, oui ! c'est trop tard. Le seul endroit qui reste, c'est la maison de Nanterre. Bien sûr, c'est pas terrible... Mais c'est le seul endroit qui pourra peut-être vous accueillir. Mais, j'espère que ça n'est pas trop tard.

Nanterre ferme à 21 h 00 ce soir là. Il est trop tard pour s'y rendre.

Lorsque le SDF a pu trouver malgré tout un hébergement, vient le moment de l'accueil et de l'inscription. Il est le passage nécessaire qui permet à l'institution de marquer avec force son rôle et son but vis-à-vis du SDF, et, pour le SDF, le moyen de prendre toute la mesure du lieu dans lequel il se trouve.

Ce passage se matérialise par l'inscription du nom de la personne accueillie sur le registre du centre. Cette étape est un moyen de contrôle de l'individu et elle permet en outre de vérifier la fréquence du passage du SDF.

Une place est généralement attribuée d'office au SDF : il n'a pas le choix. C'est le gardien qui, au moment de l'accueil, lui en attribue dans le dortoir en fonction des places qui se sont libérées la veille. Cette attribution répond donc à une gestion des places disponibles par l'institution et le SDF n'y prend pas part. Il prend ce qu'on lui donne.

Même si le gardien au moment de l'accueil termine les formalités d'inscription en ponctuant son intervention par un : "Avez-vous des

questions ?", il le fait sur un ton qui n'en appelle pas et chacun reste muet. Le gardien conserve donc d'un bout à l'autre de cette étape d'accueil, le contrôle d'une situation qu'il ne souhaite visiblement pas voir lui échapper. Il ne sort pas d'un mode de conversation stéréotypé et administratif, et évite ainsi d'engager une discussion dont il pourrait perdre le contrôle. Les rôles définis par la situation restent clairs et l'interaction se limite à sa plus simple expression. A titre d'exemple, voici comment se passe l'accueil au centre "Le Tremplin" à la Villette : il s'agit d'un local exigü dans lequel se trouvent une armoire métallique et un comptoir derrière lequel il y a un bureau sur lequel trônent quelques registres. Nous nous y entassons à six ou sept. Un employé en blouse blanche reçoit les nouveaux venus. Il reste debout, les SDF présents aussi. On assiste à un monologue enflammé et moraliste qui consiste à commenter le règlement intérieur⁴³ et qui fait opiner du chef les SDF présents. Un "sac à viande", un morceau de savon, un sachet de shampoing et un petit tube de dentifrice sont éventuellement distribués. On remet la carte d'hébergement valable quinze jours puis, un lit numéroté est attribué. L'employé ponctue son discours de haussements d'épaules et de cris dès qu'il est interrompu. Il attire l'attention avec insistance sur la discipline, sur le rangement des couvertures et du drap en bout de lit, ainsi que sur le fait qu'il faille poser sa serviette sur les couvertures "pour la faire sécher" puis, il ajoute : "Ici, c'est comme à l'armée !".

L'accueil prend généralement la même forme partout à l'exception de quelques centres (N. Flamel, la Mie de Pain et la Maison de Nanterre) qui pratiquent la fouille systématique des sacs des personnes accueillies. La directrice de la "Maison de Nanterre" précise les modalités d'admission :

"Les gens soit viennent d'eux-mêmes, soit viennent par les cars des "bleus" ou de la RATP. Ils sont accueillis par des surveillants de l'établissement. Ils doivent décliner leur identité, laisser leurs objets de valeurs⁴⁴ dans un petit caisson. Ensuite, les personnes doivent

⁴³ Les règles sont formulées en terme d'obligations et d'interdits que le SDF est appelé à respecter.

⁴⁴ J'ai pu remarquer à plusieurs reprises l'attachement de certains SDF à des objets qu'ils montraient parfois avec ostentation: c'est le cas de l'un d'eux qui possédait une cinquantaine de briquets en état de fonctionnement ou d'un autre qui portait à son poignet deux montres qui n'indiquaient plus l'heure.

obligatoirement passer à la douche. Pendant qu'elles passent à la douche, leurs vêtements sont désinfectés et elles doivent revêtir un uniforme. C'est généralement un peu difficile pour elles, mais leur vêtements sont souvent dans un tel état quand elles arrivent que c'est une nécessité. Il est indispensable de le faire de façon à éviter les contagions. Ensuite, les gens sont nourris dans un grand réfectoire et puis ils sont couchés en dortoir, sur des lits superposés. S'ils sont souffrants, il y a un médecin sur place qui s'en occupe, qui leur donne des soins..."⁴⁵

Il est intéressant de noter au passage que la description de l'accueil faite ici se limite à un aspect purement pragmatique : ici, on ne parle pas, on gère méthodiquement. Toutefois, il faut préciser qu'il est difficile de concevoir autre chose qu'un accueil qui se réduirait à sa plus simple expression dans la mesure où il existe une disproportion flagrante entre le personnel d'encadrement et le nombre de personnes accueillies.

L'hébergement provisoire devient parfois un hébergement aléatoire pour le SDF qui doit se conformer au règlement intérieur du centre au risque de se faire expulser s'il ne s'y tient pas. Les structures qui hébergent un grand nombre de personnes ne peuvent pas se permettre "de discuter" avec elles (le risque de débordement est toujours possible). Par conséquent, tout écart par rapport au règlement risque donc de se voir sanctionner par une exclusion.

L'ATTENTE

Rite de passage inévitable, forcé, elle constitue une épreuve d'autant plus difficile que l'acceptation n'est pas acquise d'emblée. Cette attente parfois très longue, à l'extérieur du centre et sans abri, a l'allure d'une épreuve d'endurance que le froid hivernal accentue parfois. Il y a au bout, sur une vingtaine de personnes qui patientent (parfois beaucoup plus), un refus peut-être et une déception immense, une angoisse face à la nuit prochaine à passer dehors parce qu'il est maintenant trop tard pour trouver

⁴⁵ L'aspect de l'accueil est en tous points semblable à celui qui peut être fait au centre N. Flamel à la restriction près que cet accueil prend ici une forme un peu plus coercitive à déclinier son identité, douche obligatoire, uniforme...

un autre hébergement. Au centre de la Vilette, appartenant à l'Armée du Salut, le nombre des places est limité à 132 personnes. Ce jour-là, je suis des personnes qui se présentent à l'entrée. Il est à 13 h 30 , il fait froid.

Le récit qui suit précise le déroulement de cette étape de l'accueil. Quinze personnes s'amassent devant la porte d'entrée. Le groupe est constitué de jeunes d'une vingtaine d'années et de plus vieux (40 - 50 ans). La moyenne d'âge semble osciller autour de 40 ans. Il y a des Noirs Africains, des Maghrébins (en nombre important) et des Français.

L'ensemble de ce petit groupe piétine dans le froid devant la porte d'entrée, quand deux hommes en blouse blanche viennent ouvrir la porte. C'est subitement l'effervescence, tous tendent leurs papiers. Les places sont donc comptées mais il n'y a pourtant pas d'animosité, d'agressivité chez les personnes présentes.

"Hier, ils n'en ont pris que cinq" dit un SDF.

Un employé les récolte dans le désordre, je tends ma carte d'identité, par dessus la mêlée, l'employé s'en empare (tous les papiers d'identité qui lui semblent valables sont pris ; toutefois, et bien que ma carte fut tendue après les autres, c'est la mienne qui fut choisie en priorité. Ce ne semble pas être un hasard, le cas s'est reproduit lors de l'autre expérience de terrain). La porte se referme, une longue attente à laquelle les SDF semblent rompus, commence. Des paroles sont échangées et de petits groupes se constituent par classe d'âge. Puis, après au moins une demi- heure d'attente, le veilleur ressort, neuf personnes sont acceptées. A l'adresse des autres, il dit: "C'est complet, c'est comme ça, je n'y peux rien", un SDF répond : "C'est aberrant, c'est même pas aberrant, c'est suicidant".

L'attente constitue donc une première étape de l'admission. Quel que soit le centre, elle prend souvent la même forme. Elle est comme un "barrage naturel", avant l'accueil proprement dit par le veilleur, qui aura raison des moins patients affectés par l'inquiétude de ne pas être acceptés.

La porte du centre joue le rôle d'un seuil, il est donc entendu qu'il existe un rituel de passage : "Passer le seuil, signifie s'agrèger à un monde nouveau" (Van Gennep, A., 1981 : 27). Ce seuil franchi, c'est l'admission assurée. Avant, c'est le doute pendant plusieurs heures. Passer la porte,

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

c'est aussi rentrer dans un univers dont il est impossible de sortir jusqu'au lendemain. La coupure avec l'extérieur est totale (il n'existe pas de cabine téléphonique à l'intérieur du centre).

Bien souvent, les papiers d'identité sont donc exigés, ce sont eux qui conditionnent l'acceptation dans le centre. La présentation obligatoire ou non des papiers d'identité revêt un caractère ambivalent : ne pas les réclamer, c'est respecter l'anonymat mais aussi, et d'une certaine manière, nier l'individu. Les réclamer, c'est à la fois exercer un contrôle sur celui-ci mais aussi reconnaître la personne, l'identifier sans la noyer dans l'impersonnalité. Seule "La Mie de Pain" accepte les "sans papiers" : "Nous, c'est vraiment l'urgence plus que l'urgence " me dira un responsable de "La Mie de Pain". R. Bober décrit ce lieu comme "à la fois le moins confortable et le plus recherché. Ici, pas de registre à remplir, pas de noms à donner, c'est le seul qui préserve aux individus leur anonymat et par là leur dignité... De plus, il est totalement gratuit "⁴⁶.

La perte des papiers d'identité ne revêt pas un caractère exceptionnel. C'est un problème quotidien pour le SDF. Il accroît les difficultés en provoquant une angoisse supplémentaire et limite encore l'acceptation dans un centre. Perdre ses papiers peut être lié symboliquement, et à proprement parler, à la perte de sa propre identité. Un travailleur social dira : "Quand ils arrivent, ils ont tout perdu. Leurs papiers, c'est systématique... Problème d'identité donc pas de papier, concrètement et... ils ne savent pas qui ils sont et où ils habitent" (entretien Travail et vie).

UN TEMPS SPECIFIQUE

Le caractère temporaire de l'accueil en asile n'échappe pas au SDF. Il génère des angoisses, mais aussi l'élaboration de stratégies pour prolonger éventuellement l'hébergement ou en trouver un autre. Ainsi, alors que la durée est fixée à quinze jours maximum, au bout de la première semaine,

⁴⁶ Documentaire: la cloche et ses clochardes, 1972. Les centres de type asilaire gratuits sont nombreux: la "Péniche", la "Maison de Nanterre", le Quai de la Gare...

l'hébergé va commencer à chercher un autre hébergement. S'il est accepté ailleurs, il quitte le centre, sinon il cherchera à prolonger la durée dans le centre où il se trouve.

Il est possible de déceler des adaptations du SDF au système d'assistance : jouer des rouages en s'installant dans la "carrière" et en utilisant les réseaux d'assistance, ou considérer l'asile comme une étape temporaire vers une réinsertion. A ces deux phases répondent des profils spécifiques : généralement, la seconde solution est celle des plus jeunes SDF.

Les taux de rotation sont élevés et peuvent s'expliquer de deux façons : par la règle des quinze jours et, dans une moindre mesure, par les conditions d'hébergement défavorables. Il faut mentionner toutefois la possibilité non-officielle de renouvellement de la durée d'hébergement : celle-ci peut en effet être prolongée de quinze jours supplémentaires. Le nombre moyen de jours d'hébergement oscille donc entre deux semaines et un mois. Cette courte période d'hébergement suscite une inquiétude générale et continue. Chaque soir, les SDF font le compte des jours qui leur restent. En fonction de ceux-ci, ils planifient leur avenir immédiat et commencent éventuellement à chercher un autre centre.

Les horaires imposés par le centre déterminent "l'emploi du temps" du SDF à l'intérieur comme à l'extérieur : l'heure d'inscription, l'heure d'ouverture l'obligent à être présent à ce moment. J'ai pu voir par exemple, dans un café en face du centre de la Villette, un SDF patienter devant un "monaco" en dépouillant "Paris-turf" jusqu'à l'heure d'ouverture.

Le SDF semble soumis au respect du temps du centre. Il règle en quelque sorte son activité sur les horaires imposés par les asiles de nuit. Dans la majeure partie des cas, l'heure d'ouverture du centre est fixée à 18 h 00 ou 18 h 30. Celle de la sortie oscille entre 6 h 00 et 7 h 00 du matin (il est possible de se lever un peu plus tard le dimanche). Les responsables des centres justifient ces impératifs par les nécessités du nettoyage et de la désinfection ainsi que par les contraintes d'horaires légales des veilleurs (qui travaillent 12 heures - de 18 h 00 à 6 h 00 du matin) : " On est obligé... C'est une histoire de convention collective, si on pouvait faire autrement... Mais c'est pas possible parce que ça coûte une fortune le gardiennage... ce n'est pas facile au niveau gestion" (La Mie de Pain).

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

L'emploi du temps des SDF dans le centre semble très précisément circonscrit :

- 18 h 00 / 19 h 00 : c'est l'heure du repas. Il dure, pour chacun d'entre eux, largement moins d'une heure ou alors, on se rend d'abord aux sanitaires pour faire sa toilette. Cela varie suivant les personnes, mais le choix, une fois établi, reste pour chacun invariable.

- 19 h 00 : Les gens se rendent dans leur dortoir.

- 19 h 30 : On se couche ou on va regarder la télévision à 20 h 00.

- A 22 h 30 au plus tard : tout le monde est couché.

- 5 h 30 : c'est l'heure du réveil. Certains se font parfois réveiller à 4 h 00 pour aller travailler.

Alors que dans un CHRS, on considère généralement qu'il existe " une pente ascendante très forte" pendant les deux ou trois premiers mois de l'hébergement, "où les gens se mobilisent très très fort" (entretien Emmaüs, centre rue des Bourdonnais), il est impossible de dire que ce soit le cas dans un asile de nuit. Le temps est ici un temps mort, où l'individu ne peut pas se restructurer à cause de la trop courte durée d'hébergement notamment, qui ne constitue, comme il a été déjà dit, qu'une réponse immédiate et temporaire, mais qui présente pour l'individu le risque de l'enfermer dans un circuit dont il ne pourra plus sortir.

LE PERSONNEL

Le personnel qui travaille généralement dans ce type d'établissement est constitué par des surveillants qui sont, le plus souvent, d'anciens militaires ou qui ont, à un moment, connu l'errance : " Dans cette population de surveillants, il y a parfois d'anciens "passagers"..." (entretien N. Flamel). Cet exemple n'est pas un cas isolé, j'ai pu le constater dans tous les asiles de nuit. Les SDF qui sont devenus veilleurs sont très mal perçus par leurs congénères parce qu'ils abusent souvent du pouvoir qu'on leur a attribué.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Les surveillants semblent souvent profiter de cette position dont ils usent en accentuant, par leur comportement verbal ou physique, le pouvoir qu'ils peuvent avoir sur le SDF. Le veilleur haussera le ton sans raison apparente ou énoncera ses phrases sur un ton péremptoire. Physiquement, sa démarche et son maintien (pas mesuré, bras dans le dos...) contribueront à diffuser une image de lui qui n'autorise pas la discussion.

A l'inverse, il n'y a quasiment jamais d'éducateur dans les centres d'hébergement⁴⁷ provisoire. Il est possible de douter de l'intérêt d'une telle présence dans la mesure où il ne peut rien engager avec les personnes hébergées puisqu'elles ne sont que de passage et ne peut donc pas travailler dans la durée (condition sine qua non pour la mise en place d'un travail) à cause de la courte durée d'hébergement.

Le travail du gardien ne consiste pas en un travail d'écoute mais "de mise au pas" de la personne accueillie. C'est l'organisation interne du centre qui détermine le comportement du veilleur : le rôle de l'institution se limite à accueillir un nombre important de personnes sur une courte durée et n'autorise donc pas la mise en place d'un travail d'écoute. Le veilleur ne doit donc pas, en quelque sorte, perdre la face devant un individu qui aurait des prétentions qui excéderaient le rôle de l'institution.

"La Mie de Pain" recrute des gardiens pour assurer l'encadrement de la population accueillie. L'institution justifie sa position par un impératif de sécurité liée à la protection de l'individu accueilli :

"On fait très attention à la sécurité des gens les plus faibles... La nuit, il y a des rondes très précises⁴⁸, pour éviter qu'on leur vole leur affaires, les gardiens ont des talkies-walkies,... On emploie des professionnels, moitié de professionnels, moitié d'anciens gars de la rue qui font partie de l'équipe de gardiennage" (entretien La Mie de Pain).

On peut s'apercevoir rapidement que cette justification n'est pas un élément déterminant. Il s'agirait bien plutôt de mettre en place une discipline stricte de façon à maintenir un équilibre relatif et à ne pas mettre en jeu

⁴⁷ A ma connaissance, le seul endroit où il en existe un, se trouve au centre La Clarté à La Villette, qui est un centre pour femmes seules.

⁴⁸ N. Flamel fonctionne aussi de cette façon.

l'existence de l'institution. En effet, le responsable de la Mie de Pain me précise :

"D'ailleurs, cette année, il n'y a pas eu de bagarres. Il y a toujours des gens qui viennent de pays différents et cela pose des problèmes. Il faut être très vigilant par rapport à cela, parce que ce sont des gens en très grande difficulté. Ils ont les nerfs à fleur de peau".

Par conséquent, face à cette difficulté, la solution la plus simple et la plus efficace consiste à opter pour une surveillance stricte des personnes accueillies.

Le taux d'encadrement et les compétences du personnel qui intervient généralement dans ce type d'institution sont deux problèmes majeurs. Le nombre de personnes qui travaillent dans ces centres est peu important pour des raisons qui tiennent aux trop faibles moyens financiers de l'institution. Cet élément incite le plus souvent l'institution à faire primer la répression au détriment d'un accueil qu'elle est, de fait, incapable d'assurer. Qui dit répression, dit moyen de coercition. Le personnel recruté est donc avant tout un personnel non qualifié dont la tâche n'est pas de discuter mais d'organiser l'accueil de façon rationnelle. Les centres d'hébergement se trouvent donc face à un dilemme difficilement soluble et, "si les équipes essaient de réfléchir, elles restent difficilement mobilisables et cela prend beaucoup de temps et d'énergie " (entretien centre de Nanterre).

Le responsable du centre N. Flamel reconnaît : " On aurait quelques psychologues, quelques animateurs avec une bonne formation, on pourrait en tirer quelques-uns d'affaire". On a donc là, la reconnaissance tacite d'un constat d'échec et des limites d'une telle institution dans les conditions où elle fonctionne actuellement.

Dans les grosses structures, un système hiérarchisé de surveillance a été mis en place. Au centre N. Flamel par exemple, il existe :

" A la tête un surveillant général, ensuite des surveillants-chefs, en dessous, des surveillants-chefs adjoints et enfin des surveillants... Leur rôle est un rôle de paperasses, d'accueil, de renseignements. On reçoit les gens, on leur explique les conditions, on procède à la fouille, on les surveille dans le grand réfectoire pour voir si tout se passe bien, on fait régner l'ordre, ou

respecter l'ordre, on organise les soirées télévision dans le grand couloir le soir, on envoie les gens se coucher, on surveille les dortoirs, on interdit aux passagers de fumer au lit, on éteint les lumières, on décide de les réveiller quand c'est l'heure le matin, on les oblige à aller à la douche, on les presse de prendre leur petit déjeuner avant 7 h 30, l'heure à laquelle on ferme le centre, on organise le ménage. Voilà le rôle du surveillant" (entretien N.Flamel).

On peut donc constater la présence d'une hiérarchie para-militaire qui n'est sûrement pas sans relation avec les professions que les surveillants ont pu exercer avant de devenir veilleurs. Leur rôle est résumé ici de façon concise et uniquement en terme de contrôle et de coercition à l'exemple de la discipline militaire.

RAPPORT ENCADREMENT / SDF

CONTROLE - INFANTILISATION ET REPRESENTATION

Le contrôle est un aspect essentiel du travail des surveillants. La prédominance de ce type d'activité semble être la conséquence de ces structures énormes que sont généralement les asile de nuit dont l'aboutissement logique est l'encadrement par des surveillants.

Des rondes régulières dans les dortoirs sont effectuées. Elles sont le moyen d'assurer la tranquillité des lieux, de repérer les absences et l'occasion de rappeler le règlement intérieur aux contrevenants éventuels (en particulier l'interdiction de fumer). J'ai pu assister à ces visites au centre "Le Tremplin" : il est 20 h 00, le veilleur pénètre subitement dans le dortoir. Les mains jointes dans le dos, il rappelle aussitôt à l'un des SDF l'interdiction de fumer en le menaçant d'exclusion s'il le reprend. Un lit est resté vide, la personne qui l'occupait n'est pas rentrée. Le veilleur vide le tabouret de son contenu (un jeu de tarot, un nécessaire de toilette et du savon...) puis se retire en disant : "Bonne nuit, messieurs...". Personne ne semble s'émouvoir outre mesure de l'absence du SDF. Le lit est vide, il servira à un autre, c'est tout.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Le travail est donc essentiellement axé sur le contrôle de l'individu :

" Employer des éducateurs, c'est impossible parce que les veilleurs rentrent vers les 18 h 00. Ils viennent, ils dînent... Je ne vois pas comment des éducateurs pourraient venir parce que les SDF veulent à peine venir voir la Croix Rouge quand ils ont un problème de santé. C'est vraiment les gens les plus en difficulté que nous avons ici..." (entretien la "Mie de Pain").

Encore une fois, face à la difficulté que peut représenter le travail, les institutions valorisent une forme de contrôle répressif à toute autre forme de pratique qui pourrait présenter des risques et mettre en jeu l'équilibre de l'institution.

Les centres mettent en place un système de sanctions hiérarchisé qui a été souvent élaboré depuis longtemps mais qui continue à fonctionner et qui est la plupart du temps appliqué de façon arbitraire. Le centre N. Flamel possède le système le plus sophistiqué : " Il y a un système de sanctions qui date, qu'il faudra changer. Il y a des barèmes, par exemple, si on est absent un soir à l'appel, et qu'on n'a pas demandé la permission au directeur, on est exclu pendant un mois...". L'emploi de ce système de sanctions est à la discrétion du veilleur. L'expulsion, par exemple est la menace principale. Elle est utilisée de façon insidieuse par le personnel pour faire régner le calme dans le centre.

L'absence de politesse et le tutoiement de la part du veilleur (tant celui qui fait l'accueil que celui qui surveille) sont monnaie courante. Il est vrai que le vouvoiement est rare tant entre SDF qu'entre personnel et SDF, mais il est ici le signe d'une représentation évidente.

La pratique qui consiste à contrôler la population accueillie conduit inévitablement à l'assujettissement de celle-ci en l'obligeant à respecter les normes édictées par l'institution. Il n'existe donc plus d'espace pour discuter. La parole ne circule plus. L'asile de nuit induit donc un repli de l'individu sur lui-même. Cela a quelque chose d'infantilisant et induit une certaine forme de régression.

La soumission au règlement intérieur de l'établissement et à l'autorité des surveillants est une nécessité sous peine de renvoi immédiat. Le SDF ne retient donc qu'une chose des règles édictées par l'institution : leur non

respect est passible de sanctions. Il n'y a pas de discussion possible, ce qui accroît leur sujétion et revient à les renvoyer au statut d'enfant.

Certaines institutions, comme la "Maison de Nanterre" ou le centre "N. Flamel", instaurent des différences entre les personnes hébergées (on a pu le voir plus haut) en améliorant notamment les conditions d'hébergement pour les plus "méritantes" d'entre elles. Là aussi, cette différence de traitement étroitement liée à un mérite ne favorise pas la responsabilisation de l'individu mais le conduit plutôt à adapter mécaniquement sa conduite aux normes imposées par l'institution.

Dans un tel système, le SDF semble symboliquement assimilé à l'impur. Il suffit pour cela d'observer le plan du centre N. Flamel (voir plan du centre) pour s'en rendre compte. La taille de la station de désinfection occupe une place importante par rapport à l'ensemble du centre, or, les besoins de désinfection ne semblent pas justifier un espace aussi grand a priori⁴⁹.

Par leur aspect souvent crasseux, vétuste et décrépit, les locaux renvoient au SDF (mais aussi à celui qui l'accueille) une image de lui-même complètement dévalorisée. En outre, les structures sont la plupart du temps d'anciens locaux désaffectés dont la destination première n'avaient rien à voir avec l'usage qui en est aujourd'hui fait. Que peut-on dire d'un entrepôt frigorifique où sont entassés chaque soir une centaine de personnes, de baraquements implantés à la va-vite dans un espace isolé ? C'est comme nier la présence du SDF : puisqu'il n'existe rien pour lui, de clairement structuré, du même coup, lui-même n'existe pas. Il reste à la frange du système et finit par disparaître totalement.

Le personnel d'encadrement des centres d'hébergement véhicule une image du SDF qui tend souvent à considérer ce dernier comme un individu qui profite du système d'aide sociale. Les histoires colportées sont nombreuses : il y a celle du SDF qui se rend chez le dentiste et qui, pour rassurer ce dernier, lui montre un relevé de compte bancaire dont le dentiste dit qu'il aimerait bien avoir le même. Celle de celui qui garait "sa grosse Mercedes, le modèle le plus cher et le plus extraordinaire" dans la cour du

⁴⁹ Le plan effectué par le personnel lui-même est intéressant: alors que les légendes sont toutes indiquées en caractères minuscules, seules celles qui concernent la station de désinfection le sont en caractères majuscules.

centre d'hébergement N. Flamel... On peut se demander si cette pratique ne consiste pas à la fois, à se rassurer face à une population qu'on ne comprend pas, mais surtout, à justifier un mode de prise en charge institutionnel défaillant et obsolète et à considérer par conséquent, que la population accueillie ne mérite, de toute façon, pas mieux que ce qui est fait. A la représentation du SDF s'accordent les conditions d'hébergement.

LA DESOCIALISATION ET LA RECONSTITUTION D'UNE FORME DE SOCIABILITE

J'ai entendu un SDF dire une fois : "En dehors du centre, on est obligé de vivre comme tout le monde,... en dehors de la société, c'est-à-dire, en se formant une société nouvelle, la société des clochards...".

Les réseaux de relations qui ont été évoqués plus haut existent aussi chez le SDF. Un travailleur social interrogé pense qu'il y a un circuit de la marginalité.

Les relations qui existent entre SDF sont peu structurées mais la circulation rapide d'un centre à un autre et accélérée par la brève durée d'hébergement conduit les SDF à se croiser régulièrement et à se reconnaître. Ils échangent alors des renseignements sur les centres d'hébergement ou les endroits où il est possible de manger pendant la journée... Mais en contrepartie, la mouvance imposée par la règle des quinze jours ne favorise pas la constitution de relations stables, elle rompt les repères identitaires.

Une personne sera souvent identifiée par le SDF par rapport à la place qu'elle occupe dans l'espace quadrillé par celui-ci. Elle n'est pas, à proprement parler, une connaissance intime de celui-ci, mais plutôt un individu repéré par le SDF parce qu'il fait partie de son espace quotidien. Ce sera le gardien du centre, le patron du bar, le "copain" de tel autre centre... Le réseau de relations se constitue donc en fonction du quadrillage quotidien de l'espace urbain par le SDF.

Il arrive toutefois qu'à l'intérieur de l'institution (c'est surtout le cas en CHRS), se tissent des réseaux de relations informels, de solidarité entre SDF. Ils se concrétisent par ce qu'un travailleur social appelle "le parrainage" (entretien Travail et vie), dans le sens où se tisse une relation entre "l'ancien" SDF et celui qui est considéré comme le nouveau venu : ces réseaux se manifestent par l'échange de "tuyaux" mais aussi parfois par l'établissement de liens plus ou moins stables en dehors de l'institution. Ce "parrainage" constitue un signe de reconnaissance de celui dont le statut est identique.

Les structures n'offrant pas la possibilité à la frange la plus désocialisée de "s'en sortir", cette dernière crée les moyens "d'un maintien de soi" qui passe par des stades qui conduisent souvent à une inévitable chute : le SDF vit dans le passé, ressasse ses souvenirs et boit en formulant des projets qui s'inscrivent dans un avenir tout à fait incertain.

Sans aborder l'alcoolisme proprement dit, il semble important de mentionner le rôle éminemment socialisateur de l'alcool pour le SDF. Il est l'un des éléments qui entre dans cette socialisation spécifique au milieu SDF (c'est par exemple, la circulation de la bouteille dans le groupe). Le centre d'hébergement n'admet pas l'alcool en son sein : pour des raisons d'ordre intérieur, on peut comprendre cette démarche, mais, c'est, en même temps, priver le SDF d'un élément qui crée la relation. Cette démarche renforce par ailleurs l'aspect infantilisant du centre.

Le centre d'hébergement temporaire provoque un repli de l'individu et engendre l'installation de ce dernier dans une situation dont il ne sort plus.

Tous les endroits du centre qui peuvent favoriser les rencontres et un semblant de sociabilité dans un espace qui ne s'y prête pas, sont exploités par les SDF. Le dortoir est, dans les asiles de nuit, le lieu où s'exprime le mieux cette sociabilité. Les discussions ont lieu généralement en petits groupes. Des SDF du dortoir reçoivent aussi la visite de SDF appartenant à d'autres dortoirs. Les gens s'assoient sur les tabourets ou sur les lits, jouent aux cartes ou commentent le journal à voix haute. Dans ce cas, tout le dortoir participe.

On y retrouve des personnalités très différentes : il y a le "bout-en-train" qui anime la chambrée, la "grande gueule" est le chef du dortoir, il y a celui que l'on n'entend pas et celui que tout le monde surnomme "L'ancien", le

plus vieux que l'on écoute quand on a le temps⁵⁰. Dès 19 h 30, certains sont déjà couchés. On se couche parce qu'il n'y a rien d'autre à faire. Un SDF dit : "qu'est-ce que tu veux faire ?... Y'a rien à faire !" ⁵¹. Avant de dormir, quasiment tout le monde plie correctement son pantalon et sa chemise puis les place sous le matelas, les autres vêtements restent en vrac sur le tabouret ou sont roulés en boule et glissés sous la tête. Ou encore, le pantalon est quitté, les autres affaires sont gardées sur soi. Le fait de ranger soigneusement son pantalon a son importance. L'apparence compte pour le SDF, qui soignera l'aspect extérieur en tâchant de garder des habits relativement propres. Quand ceux-ci sont trop sales, il va s'en procurer d'autres dans un vestiaire⁵².

Les sanitaires et le réfectoire (dans une moindre mesure car la télévision ne suscite pas l'échange verbal) favorisent les relations ainsi que tous les endroits de passages fréquents (les couloirs, les paliers au seuil des dortoirs... Voir les plans qui indiquent les lieux de stationnement). Tous ces lieux semblent être utilisés de façon à réintroduire de la vie dans un espace où l'événement est supprimé⁵³.

LA FIN DE CE TYPE D'HEBERGEMENT OU, DE L'AMBIVALENCE D'UNE TELLE INSTITUTION

⁵⁰ Des surnoms sont souvent attribués aux membres du dortoir: la "pétarade" ou le "péteur" parce que celui-là a d'incessantes flatulences, "l'international" parce qu'un autre a "roulé sa bosse" à travers le monde.

⁵¹ A 20 h 30, tout le monde ou presque dort, la lumière est éteinte. (l'extinction des lumières a lieu à 22 heures). Le réveil a lieu à 5 h 30 et à 7h00, les locaux doivent être vides.

⁵² A ce titre, il est intéressant de préciser que le SDF se préoccupe de voir quels habits on peut lui remettre, et s'attache avant tout à l'aspect pratique du vêtement: au sujet de la veste par exemple, l'un d'entre eux me dit: "pas pratique pour les papiers" et compte retourner au vestiaire de façon à en changer.

⁵³ A propos du réfectoire, la nourriture qui y est servie ne respecte que rarement les interdits alimentaires et contribue aussi à la désocialisation. A N. Flamel par exemple, on ne tient aucun compte de ce type de problème.

L'anachronisme frappant de ces institutions incite à penser a priori qu'elles n'ont plus de raison d'être. Leur existence aujourd'hui n'est-elle donc plus justifiée ? La réponse à cette question est difficile dans la mesure où, bien que les structures de ce type ne soient plus adaptées, elles sont pratiquement les seules à absorber une population souvent rejetée par les C.H.R.S. :

"...Il faut essayer de faire un travail même dans l'urgence... C'est le premier travail, ensuite, il y a les véritables CHRS, les foyers de suite, aux autres collègues de continuer, mais enfin, disons que nous, on est véritablement sur le terrain..." (entretien centre Emmaüs, quai de la gare).

En même temps, on peut s'apercevoir ici que l'asile est considéré comme une étape de la réinsertion. L'hébergement d'urgence constitue le degré zéro de la prise en charge et le CHRS, avec ses moyens propres, la dernière étape avant le retour à une vie considérée comme normale. Toutes les personnes qui interviennent auprès de cette population ne sont pas de cet avis puisque la directrice du KAPPAS ajoute

"... Ces établissements ne répondent pas à l'errance en Ile-de-France, contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, mais à la sédentarisation de l'errance. Nous avons ici des gens qui ont 25 ans de maison, le plus grand nombre a en moyenne 10 ans de présence dans l'établissement, la personne la plus ancienne dans l'établissement à l'heure actuelle, a 50 ans de maison. Donc, il n'y a aucun CHRS qui n'ait pu répondre, dans ses objectifs, dans ses conventions, à l'accueil de cette population..."

Cruel constat. Bien que ce type d'institution soit sujet à des critiques justifiées, il devient évident que sa pérennité est assurée.

Philanthropie, assistanat, autant de termes galvaudés qui répondent pourtant à une réalité encore bien actuelle.

En paraphrasant P. Declerck, il est possible de dire qu'il importe peu de savoir si "l'état morbide" du SDF "précède ou succède à la rupture sociale" mais, qu'en tout état de cause, les asiles de nuit concourent à l'aggravation de cet état par le système qu'ils instaurent.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Le refus de l'institution est un point important. On peut citer l'exemple de cet homme de 36 ans qui, recueilli un soir dans le métro, est conduit au centre N. Flamel. Dès son arrivée, il refuse d'y être hébergé, vomit ce qu'il mange, urine n'importe où et finit par faire une crise d'épilepsie lorsque l'on essaie de le coucher dans un lit.

Cet homme, par son refus, n'adhère donc pas aux normes imposées par l'institution, ou tout au moins à ce qu'elle représente pour lui de coercitif. Il remet donc en question, par son comportement, la légitimité de ce système.

Le centre d'hébergement représente pour le SDF l'image de ce qu'il rejette et de ce qui le rejette. C'est-à-dire une société dans laquelle il n'arrive pas à s'inscrire. Il refuse le centre d'hébergement mais il y va quand même, il dit ne pas vouloir y rester quand il y est, mais il s'y installe le plus longtemps possible. Cet espace institutionnel spécifique reste pour lui la seule possibilité d'accéder à l'espace social.

Les centres d'hébergement provisoire sont l'aboutissement social d'une représentation de l'errance. On institue un système répressif qui, plutôt que d'apporter des solutions, évacue de l'espace public une population indésirable en pérennisant un état de fait.

On y prône parfois l'insertion : que veut-elle dire quand un centre renvoie à 21 h 30 un S.D.F. qui avait commencé un stage de remise à niveau, sous prétexte que son temps de séjour est terminé ?

L'absence de traits socialisateurs dans l'asile de nuit renforce encore le caractère totalitaire de l'institution.

L'image du SDF ne semble pas avoir subie de modification. Pour preuve, la nouvelle implantation d'un centre d'hébergement géré par le BAS de Paris à la Poterne des peupliers⁵⁴, à la périphérie parisienne, entre l'autoroute, un terrain de sport et le cimetière⁵⁵, ou le projet de création de centre par les Restos du Cœur dans le courant de l'année 1993/94. L'exclu reste exclu.

⁵⁴ "Passagers", 192 lits + suivi social. Ceux-ci devront, s'ils restent plus d'une nuit, travailler dans le centre. Un hébergement temporaire pour les bénéficiaires du RMI, 117 lits. Un secteur "Contrat de Réinsertion à la vie active, 198 lits.

⁵⁵ Le responsable du centre N.Flamel précise à ce titre: "... Je pense que, un peu comme les cimetières, on a rejeté les vagabonds à la périphérie de la ville. Alors vous avez des

Pourtant, les responsables de ces centres, conscients des problèmes que pose ce type d'institution, cherchent à élaborer autre chose mais de nouvelles difficultés peuvent apparaître avec les changements. La directrice du centre d'accueil de Nanterre précise :

"... On a un projet qui prévoit une refonte totale tant du bâti que de la prise en charge de l'urgence et qui voudrait à terme s'intégrer dans ce que l'on fera en Ile-de-France puisque finalement, on pense tous que le problème ne se règlera pas au niveau de Nanterre, même au niveau de Paris... La seule chose c'est que, bien évidemment, nous savons tous que les stratégies seront à moyen et long terme et que cela demandera encore des années avant d'être effectif... Je pense que l'exclusion est un problème qui va rester..."

G. Teissonnières

cimetières comme Montparnasse qui maintenant sont des cimetières intra-muros parce que la ville s'est étendue. A mon avis, "le château des rentiers", c'est pareil. Je pense que c'est une localisation due à l'histoire et c'est un héritage dont on ne peut pas se défaire parce que, qui voudrait dans son arrondissement d'un refuge pareil. Donc, il existe, on le maintient".

"Errances urbaines" recherche en ethnologie urbaine

L'ALIMENTATION DES SDF : L'EXEMPLE

PARISIEN⁵⁶

⁵⁶ Il semble important de signaler que ce travail fait suite à un mémoire de Maîtrise d'Anthropologie effectué en 1992 à l'Université PARIS VIII (Saint-Denis) et intitulé :

"A la soupe..." Ethnologie du don alimentaire envers les populations défavorisées. L'alimentation des Sans Domicile Fixe.

La quête de nourriture est, avec la recherche d'hébergement, la préoccupation principale de la plupart des personnes Sans Domicile Fixe (que nous nommerons, par commodité, "SDF" tout au long de ce travail). C'est pourquoi j'ai choisi d'étudier ce que peut représenter l'alimentation pour cette population. Lorsque j'emploie le terme d'alimentation, il faut l'entendre au sens large : c'est à dire en tant qu'ensemble de denrées consommées régulièrement, mais aussi en tant que trait culturel dont les dimensions sont diverses (techniques, sociales, symboliques...).

Pour ce faire, j'ai tout d'abord tenté de découvrir et de comprendre comment est organisée l'aide aux pauvres en matière d'alimentation à Paris : en observant le moment du don alimentaire ; en y participant parfois ; en recueillant les propos des individus concernés, qu'ils soient "donneurs" ou "bénéficiaires" (terme employé par la plupart des institutions).

Petit à petit, il m'a été possible de rassembler les éléments constituant l'alimentation des SDF.

I LES INSTITUTIONS

De nombreux SDF, si ce n'est la plupart, ont recours aux denrées distribuées par les institutions.

Si je nomme ainsi les organismes, associations, paroisses qui se chargent d'offrir de la nourriture aux plus démunis, c'est qu'ils répondent à la définition du terme dans le Dictionnaire de l'Ethnologie et de

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

l'Anthropologie de Pierre BONTE et Michel IZARD, définition citée supra par Gilles TEISSONNIERES.

Notons que les institutions d'hébergement qui servent des repas aux personnes qu'elles accueillent, et uniquement à celles-ci, n'ont pas été prises en compte dans cette étude.

Seules les institutions dont l'aide alimentaire est la principale, voire l'unique, activité nous intéressent dans ce travail.

Sachons que ces institutions ont parfois un éventail d'activités qui peut aller du vestiaire (don de vêtements), à l'aide à la recherche d'emploi, la domiciliation, l'aide à l'hygiène (possibilité de douche avant ou après le repas, don de savon, dentifrice, brosse à dent...), etc...

A/ LA BAPIF

Il me paraît incontournable de débiter cette partie par l'évocation de la Banque Alimentaire de Paris et d'Ile-de-France (BAPIF) : créée en 1984 par le concours du Secours Catholique, de l'Armée du Salut et d'EMMAÛS, à la suite des exemples nord-américains ("Foodbanks" existant depuis 1967), cette association a pour principal objectif de nourrir les personnes démunies grâce à la récupération de denrées alimentaires.

Les banques alimentaires (dont le nombre s'élève à 56 en France) fonctionnent toutes sur le même principe et ont souscrit à la même Charte dont les mots d'ordre sont : gratuité, don, partage, bénévolat, mécénat.

Leurs objectifs communs consistent à "lutter contre le gaspillage des aliments", à "partager ces aliments avec ceux qui ont faim de pain et d'amitié" et "à re-créeer des solidarités entre les hommes" .

Il est important de noter que la BAPIF - comme toutes les autres banques alimentaires - est chargée de la collecte des aliments : auprès des entreprises de fabrication ou de distribution, pour 64% du tonnage total (c'est à dire des produits qui sortent du circuit pour diverses raisons :

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

étiquetage défectueux, changement de conditionnement, emballage défraîchi, etc...) ; auprès de la Communauté Economique Européenne dont elle récupère une partie des surplus (pour 30% du tonnage total). Ces surplus étant des produits bruts (blé, viande en carcasses...), ils nécessitent le concours d'usines agro-alimentaires qui les transforment en denrées plus directement consommables (pain, pâtes alimentaires, steaks congelés...). Les 6% du tonnage restant sont obtenus par les dons des particuliers, notamment par le biais des collectes organisées dans les grands magasins, les écoles, les paroisses, les mairies...

La BAPIF regroupe et stocke les aliments ainsi récupérés et les met gratuitement à la disposition d' institutions qui se chargent de les redistribuer. Elle n'a donc pas de relations directes avec les personnes en difficultés.

Ces institutions doivent théoriquement remplir un certain nombre de conditions et signer une Convention pour pouvoir bénéficier de ces denrées. Leur structure, leur fonctionnement, leurs objectifs doivent correspondre à ceux fixés par la BAPIF.

Voici quelques points essentiels apparaissant dans la dite Convention et que les institutions bénéficiaires s'engagent théoriquement à respecter. Elles doivent :

- présenter un caractère socio-caritatif et humanitaire visant, grâce à un accompagnement social, à la réinsertion des personnes assistées;
- disposer de locaux adéquats pour assurer un accueil décent;
- agir dans la discrétion, de façon à épargner aux bénéficiaires tout sentiment d'humiliation;
- ne pas accumuler les stocks de vivres reçus de la banque alimentaire;
- s'interdire toute propagande religieuse ou politique, toute discrimination ethnique et, de manière générale, tout comportement qui pourrait nuire au renom de la BAPIF;
- "dans le cadre d'une action sociale ayant pour objectif la promotion des personnes en prenant compte leur dignité, leur modes alimentaires, leur

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

besoin de dialogue" , l'association doit justifier de cette distribution en tenant des fichiers sur les bénéficiaires indiquant l'évolution de leur situation et accepter la visite d'un représentant mandaté de la BAPIF.

Les conditions d'obtention des denrées sont également strictes. Une gestion informatisée permet de surveiller étroitement l'entrée et la sortie des denrées, ainsi que l'équitable répartition de celles-ci entre les institutions bénéficiaires.

La BAPIF n'ayant pas de contact direct avec les populations défavorisées, est censée avoir un rôle de surveillance et de supervision du travail de redistribution des denrées.

Si je me permets de mettre en doute ce présumé rôle, c'est que mon enquête a révélé une toute autre réalité. En effet, parmi les institutions étudiées, aucune n'avait eu de visite de contrôle de membres de la BAPIF et la plupart ne respectait que très partiellement les clauses de la Convention aussi bien au niveau matériel (tenue des fichiers, locaux...) que moral (prosélytisme et présence fréquente d'éléments religieux dans le cadre de l'aide alimentaire...).

Cette association qui draine des tonnes de nourriture a, cependant, largement contribué à l'essor de l'aide alimentaire en région parisienne. Dès sa création, de nombreuses initiatives ont pris corps (nous décrirons plus loin sous quelles formes). Cependant les objectifs très concrets et ambitieux qu'elle s'était fixés sont bien loin d'être atteints, d'autant plus que la BAPIF connaît de graves problèmes financiers et que ses fondateurs connaissent des divergences d'opinions tendant à compromettre leur union.

B/ LES AUTRES INSTITUTIONS

D'après la brochure du Secours Catholique (recensant approximativement les institutions parisiennes et les classant par type d'activités), la liste des associations bénéficiaires de la BAPIF et mes recherches personnelles notamment grâce à l'annuaire téléphonique, j'ai pu

évaluer le nombre d'institutions offrant de la nourriture aux personnes en difficultés à environ 110.

Ces institutions émanent soit des grandes associations telles que le Secours Catholique, le Secours Populaire, l'Armée du Salut, les Restaurants du Cœur, EMMAÛS, la Croix Rouge, soit de regroupements de paroissiens par quartier généralement, soit d'initiatives privées quelconques. Nous considérerons séparément les centres dépendants des Bureaux d'Aide Sociale (BAS) de la Ville de Paris.

Les BAS (donnant suite aux Bureaux de Bienfaisance créés au 19ème siècle par les Pouvoirs Publics et relayés par la bourgeoisie pour faire face à la situation de crise sociale dramatique) exercent deux types d'activités : ils s'occupent d'organiser dans chaque arrondissement des repas le midi, du lundi au vendredi, dans les "restaurants sociaux". Ces repas s'adressent aux personnes ayant de faibles ressources (moins de 3000 francs par mois), notamment aux SDF pour lesquels quatre centres sont réservés. Ces derniers ne paient qu'un franc symbolique alors que les autres apportent une participation calculée par rapport à leurs ressources mensuelles.

Chacune de ces personnes doit pouvoir justifier qu'elles habitent Paris (ce qui est absurde lorsqu'il s'agit des SDF). Un service d'enquêteurs est chargé de vérifier la véracité des propos des personnes bénéficiaires.

L'accès à ces restaurants sociaux se fait par un système de laissez-passer valable 15 jours et renouvelable.

La deuxième prestation des BAS consiste à apporter des repas à domicile pour les familles, les personnes âgées et les personnes handicapées. Les conditions sont les mêmes que pour les restaurants sociaux.

Etant donné le nombre d'institutions dans Paris, il ne m'a pas été possible d'effectuer un travail exhaustif. J'ai cependant mené mon étude à partir d'une quarantaine de centres. J'ai contacté certains par téléphone ou je me suis rendue sur place pour avoir des entretiens avec les membres, responsables ou non, ou pour observer le moment du don alimentaire (que ce soit des distributions de colis, de sandwiches ou des repas organisés).

La majorité des membres de ces institutions travaille bénévolement, mis à part quelque membres permanents des plus importantes d'entre elles (Croix Rouge, Restaurants du Cœur, etc...).

Les fonds financiers permettant ce travail sont presque exclusivement des fonds privés, obtenus par un système de "mailing", par des quêtes dans les lieux publics, par cotisations, legs, brocantes ou autres ventes, etc ...

Quelques mairies apportent leurs maigres contributions ou bien mettent des locaux à leur disposition. A l'échelle nationale, les Pouvoirs Publics concèdent des crédits à quelques unes des grandes associations.

Si ce n'est par la municipalité, le prêt des locaux est parfois obtenu par le biais des paroisses. Certaines associations louent ces locaux, par obligation ou par choix.

La majorité des institutions obtient des denrées par la BAPIF. Selon leur mode de fonctionnement, nous y reviendrons plus loin, ces institutions redistribuent ces denrées telles quelles, ou complétées par des produits achetés grâce à leurs fonds privés, ou bien collectés dans le quartier dans les écoles, les supermarchés, etc...

Notons qu'au Moyen Age, l'Eglise gérait les activités concernant la charité. Si l'influence de celle-ci s'est amoindrie au fur et à mesure des siècles, notamment par l'intervention de lois concernant l'assistance, il n'en reste pas moins que, comme au 19ème siècle ("les associations de charité, doublant, relayant, en chaque arrondissement, le zèle des Bureaux de Bienfaisance, poursuivent grâce à une stricte éducation religieuse, la réhabilitation du pauvre, la guérison de ses vices" Aron, J.P., 1976 : 265), le secteur caritatif confessionnel garde, de nos jours, une place dominante, représentée par les entraides paroissiales ou les associations émanant des grandes institutions comme l'Armée du Salut, Le Secours Catholique, la Conférence Saint Vincent de Paul et EMMAÛS. Cependant le terme "charité" n'est quasiment plus usité étant donné sa connotation péjorative. On lui préfère les termes évasifs d'"aide", d'"actions".

Dans les quartiers les plus aisés de la capitale, comme le 16ème arrondissement, ces institutions sont nombreuses.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Aussi, la place du religieux dans les institutions est plus ou moins prégnante.

J'ai pu en relever de nombreux signes tels que statuettes, icônes, affiches, crucifix, etc... au sein des locaux de distribution, aussi bien dans les salles d'attente, que dans les bureaux, ou encore au dessus des congélateurs.

Les institutions ont leurs propres conceptions de l'évangélisation dans le cadre de leurs activités.

Une seule d'entre elles reconnaît la pratiquer de façon systématique : prières avant les repas, visite régulière d'un prêtre au cours des repas et discussions individuelles avec des bénévoles sur des sujets religieux.

Dans les autres institutions, la religion est plutôt mise à disposition de ceux qui s'y intéressent : on indique les horaires des messes, en précisant aux bénéficiaires qu'ils y sont les bienvenus, on organise les repas autour des heures de célébrations au cas où ceux-ci auraient envie de s'y rendre...

Bref, il s'agit plus d'incitation, d'encouragement, que d'obligation.

D'autre part, les jours de fêtes religieuses sont marqués soit par des améliorations de la nourriture distribuée (éléments festifs supplémentaires tels que gâteaux, boissons variées, sucreries...), soit par la fermeture de l'institution.

Nous verrons dans la partie suivante quelles populations sont accueillies dans ces institutions. En effet, chacune choisit de fixer ou non des critères d'accueil. Les centres émanant des grandes institutions doivent généralement se plier aux conditions imposées par la hiérarchie. Celles-ci peuvent être en rapport avec l'âge, le sexe, les ressources pécuniaires, la volonté de se réinsérer, etc...

Les autres institutions indépendantes décident seules de leurs propres critères ou en accord avec les institutions avoisinantes. Par ailleurs, les personnes habituées à fréquenter une institution finissent par exercer, volontairement ou non, un type informel de sélection. En effet, les SDF se regroupent très souvent par affinités, mais aussi selon leur profils, notamment par classes d'âge.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Examinons pour illustrer ce propos, l'exemple de cette association du 14ème arrondissement dont l'unique activité consiste à accueillir des personnes pour un repas hebdomadaire. Ce repas est majoritairement fréquenté par des jeunes gens d'environ 25 ans. Il est arrivé qu'un homme d'une cinquantaine d'années vienne partager ce repas ; plutôt bien accueilli par l'ensemble du groupe, il n'est cependant jamais revenu, car, d'après les bénévoles, il n'avait pas dû se "sentir dans son élément".

Nous verrons aussi que le type de don alimentaire choisi est en rapport étroit avec le type de population qui en bénéficie.

Rappelons que c'est le bénévolat qui fait fonctionner tout ce secteur caritatif.

Ceci ne va pas sans présenter un certain nombre d'inconvénients. En effet, la disponibilité de ces travailleurs bénévoles étant réduite, ils doivent travailler par "roulements". Ce système est, la plupart du temps ralenti, voire inexistant, dans les périodes de vacances, notamment pendant les deux mois d'été (juillet et août). Sur l'ensemble des institutions étudiées, seulement un quart continue ses activités dans cette période.

Les documents statistiques obtenus à la BAPIF confirment ce phénomène : le tonnage en circulation est, entre 1985 et 1988, deux à trois fois inférieur en été qu'en hiver.

D'autre part, les compétences de ces bénévoles ne sont pas toujours en relation avec les prétentions de l'institution et ses objectifs surtout lorsque celle-ci vise un travail de "réinsertion" (ce terme très évasif serait à étudier en lui-même, tellement son emploi devient répandu). En effet, même si un dialogue s'instaure parfois entre bénévoles et bénéficiaires, les premiers avouent ne pas en avoir beaucoup le temps.

Il semble également que pour faire face à certaines situations particulièrement délicates, un personnel qualifié serait plus efficace, d'autant plus que de nombreux bénévoles sans formation spécifique ont tendance à se substituer à des éducateurs, des psychologues, etc... Leurs relations avec les bénéficiaires me semblent parfois très superficielles, voire néfastes (manque de confiance, de respect, mise en doute de leur moindre déclaration, déresponsabilisation, infantilisation, autorité, etc...).

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

De plus, si ces institutions ont, par petits groupes des relations entre elles, on ne peut pas parler de réseau parisien. Non seulement il n'y a pas de réelle coordination sur l'ensemble de la capitale, mais en plus, il existe une sorte de concurrence et des revendications de leur identité associative qui bloquent des possibilités de dialogue, de travail commun, puisqu'elles refusent alors tout conseil de l'extérieur eu égard à leur expérience et leur idéologie respectives.

Notons également que l'absence de répertoire valide (celui édité par le Secours Catholique comporte de nombreuses erreurs étant donné la mouvance des institutions) recensant précisément les activités de chacune ne facilite pas la collaboration. Ceci fait d'autant plus défaut que l'utilisateur voit ses recherches et ses démarches compliquées par des informations erronées.

C/ LES TYPES DE DON ALIMENTAIRE

Avant de rentrer dans le sujet même de ce chapitre, je tiens à faire référence à la notion de "don" selon le très fameux texte de Marcel MAUSS : "Essai sur le don". En effet, il y met en évidence le rôle social essentiel que peut avoir le don : en étudiant des sociétés archaïques, il a montré que le don (ou plus exactement l'obligation de donner, de recevoir et de rendre) était à l'origine de l'ensemble des échanges dans la société. Nous pouvons montrer, à la suite de ce texte, ce qui se produit entre le donneur (bénévole, particulier, etc...) et le receveur (le bénéficiaire) : ce geste du don charitable implique, de lui-même, non pas un retour matériel, mais un retour symbolique dans lequel n'importe quel donneur trouve, malgré tout, satisfaction : le chrétien en appliquant un des principes religieux essentiels s'assurera une place dans le royaume de l'au-delà ; un autre verra dans ce geste une façon de prouver sa domination, sa supériorité ou encore sa générosité. Ce type de don procure, de toute façon, un éventail de satisfactions à ceux qui l'auront effectué.

Quel que soit le type d'institution, il n'existe que trois formes d'aide alimentaire : les colis, les repas servis à table, et des "soupe-sandwich" distribués dans des centres ou dans la rue par des camions.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

1) Les colis

Généralement constitués de denrées obtenues par la BAPIF, ils sont parfois complétés par des produits frais ou des aliments de base dont la BAPIF ne disposait pas (beurre, sucre, lait, etc...). Ils ne comportent que des denrées à préparer, donc nécessitent un minimum de matériel. La plupart du temps, ils sont distribués toutes les semaines ou tous les quinze jours et comportent de quoi confectionner un repas par jour et par personne, jusqu'à la prochaine distribution. Les interdictions religieuses (comme celle de manger du porc) sont généralement respectées lors de la préparation du colis.

Les aliments distribués sont bien comptabilisés. Un système de fiche sur laquelle figure le nombre de personnes bénéficiaires, les denrées données et la date limite de cette aide est souvent utilisé.

En effet, les personnes bénéficiaires de ce type d'aide sont presque toujours passées par un service social soit interne à l'institution, soit municipal.

C'est la forme de distribution la plus courante. L'objectif de celle-ci, d'après la banque alimentaire, est de préserver l'intimité des foyers.

D'après une personne responsable de distribution cela "permet d'éviter aux enfants des familles nécessiteuses de se rendre dans les centres dans lesquels ils devront se mélanger aux adultes pauvres, aux clochards... ce ne sont pas des endroits pour les enfants. Et puis, ça les oblige à faire des efforts pour manger. C'est pas bon de leur servir tout sur un plateau. Après, ils s'installent dans l'assistanat", ajoute-t-elle.

Les colis ne s'adressent donc pas aux SDF, mais plutôt aux personnes en difficultés économiques, mais ayant un logement.

La sélection, le contrôle et les conditions d'accueil sont très stricts (vérification de l'identité, constitution de dossiers, sectorisation fréquente par quartier, tranche d'âge...) et visent plus particulièrement une population qui est à la frange de l'extrême pauvreté. Certaines associations précisent que

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

leur but est d'éviter que ce type de population se retrouve "à la rue". Tant que ces personnes ont un toit, il est plus facile de leur venir en aide.

2) Les repas

Les repas, forme d'aide que préconisait à ses débuts la BAPIF pour des raisons de convivialité, sont finalement plus minoritaires.

Ils se déroulent sous deux formes : soit ils sont offerts aux bénéficiaires seuls, soit ils sont partagés avec les bénévoles (ce qui est censé correspondre le mieux à la volonté originelle de la BAPIF d'aider à la création d'un tissu social).

Le type de repas qui est servi le plus fréquemment aux SDF ne remplit qu'une fonction pratique : leur permettre de manger chaud, à l'abri, plus ou moins confortablement installés, et de retrouver éventuellement des "connaissances"

Cependant, d'après les données de mon étude, on peut s'apercevoir que ces conditions ne laissent qu'une maigre place à la convivialité. Comment est-il possible d'établir une "commensalité", lorsque le temps du repas est réduit à sa plus simple expression. Voyons ces quelques exemples :

INSTITUTION	NOMBRE D'ACCUEILLIS	DUREE DE L'ACCUEIL
a	35	45 minutes
b	60	1 heure
c	35	30 minutes
d	350	45 minutes
e	400	1 heure 30
f	600	2 heures 30

Précisons que le temps du repas est fixe, mais que le nombre des accueillis peut varier. D'autre part, des locaux sont trop petits pour accueillir tout le monde en même temps. Les bénéficiaires doivent donc manger rapidement pour céder leur place aux suivants, assurant ainsi le "roulement".

Certaines institutions offrent tout de même la possibilité aux accueillis de prendre leur temps, notamment en ouvrant leur porte bien avant le repas. Cela permet à ceux qui le souhaitent de lire les journaux mis à disposition, de faire des jeux, ou simplement de pouvoir parler un peu. Il leur est, quelques fois, possible de prendre une douche, de laver leurs vêtements, d'utiliser le téléphone...

Les repas dits "partagés" sont apparemment rares. Pourtant, ils semblent être les plus conviviaux, les plus humains.

La décoration est alors plus agréable, les mets plus élaborés et le repas retrace celui que l'on partage avec des amis : il y a l'apéritif, le café ou l'infusion en fin de repas.

Il n'y a que l'alcool qui ne soit pas au rendez-vous !

Il m'a été donné de participer à ce type de repas à plusieurs reprises dans une association paroissiale qui accueillait des jeunes d'environ 25 ans, à raison d'une fois par semaine. Aucune question ne leur était posée, et aucun justificatif réclamé.

Si un certain nombre de règles étaient en vigueur, comme ne pas fumer à table, ne pas lire, c'est à dire ne pas s'isoler, les conditions retraçaient une certaine "commensalité".

Cependant, ce type d'association a des difficultés à fixer des objectifs de réinsertion. Ce repas hebdomadaire était organisé dans le seul but d'offrir un peu d'humanité à ces quelques jeunes.

Que ces repas soient partagés ou non avec les bénévoles, ils sont généralement composés à partir des produits de la BAPIF et complétés par l'institution. Il arrive que certains bénévoles confectionnent eux-mêmes des spécialités ou des gâteaux afin d'améliorer l'ordinaire.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Selon les institutions, les populations accueillies sont plus ou moins ciblées. Il s'agit souvent de jeunes estimés "réinsérables", de personnes âgées ou, pour les très grandes institutions (accueillant plus de 100 personnes par repas) des SDF auxquels on ne demande aucun papier d'identité et aucune recommandation de service social. Finalement, on peut presque en conclure que plus l'accueil est intime et convivial, plus les bénéficiaires sont sélectionnés. L'évocation du refus du clochard a été souvent formulée : plus on est désocialisé, plus on est rejeté de ces institutions. A l'inverse, les énormes accueils, les plus anonymes, n'exercent que très peu de contrôle, si ce n'est le refus des personnes en état d'ébriété. Ces types d'accueil sont privilégiés par tous ceux qui sont en situation irrégulière, ou qui refusent de se plier aux conditions exigées ailleurs. S'y retrouvent aussi tous ceux que les autres institutions n'ont pas voulu accueillir.

3) Les "soupe/sandwich"

Ce que j'ai nommé les distributions "soupe/sandwich" représentent la forme la plus archaïque de l'aide alimentaire. La soupe est l'aliment, avec le pain, qui est offert depuis des siècles aux indigents. Ne parle-t-on pas de "soupe populaire" ?

Cette soupe est riche de signification : elle rappelle le foyer, elle est chaude, apporte de la chaleur (humaine ?), est censée renfermer les éléments nutritifs essentiels... Certaines institutions ne verraient pas comment organiser leurs activités sans sa présence, hiver comme été.

Pour qu'elle soit bien "nourrissante", elle est souvent épaissie par du pain ou des féculents. Elle est aussi l'aliment "fourre-tout", c'est à dire que l'on peut en confectionner avec tout et n'importe quoi : des restes de viande ou de poisson, des biscuits apéritifs, le contenu de boîtes de conserve (comme les raviolis qui étaient offerts pendant une longue période par la BAPIF, à tel point que les bénévoles, ne pouvant plus décemment les servir tels quels, ont bien dû trouver un moyen de ne pas les gâcher : ils serviront à la soupe !).

La soupe semble être la nourriture du pauvre par excellence.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Cette forme d'aide alimentaire touche une population qu'il est difficile de définir a priori, puisqu'elle n'occasionne pas de contrôle. Cette étude me permet cependant d'avancer que ce sont les SDF qui en sont les principaux bénéficiaires, ainsi que les personnes qui ne correspondent pas aux critères de sélection, comme nous l'avons évoqué plus haut.

Le sandwich remplace actuellement le quignon de pain qui accompagnait anciennement la soupe. Il comporte le plus souvent du fromage, des sardines, du pâté ou du bœuf en gelée (corneed beef).

Ce "repas" est parfois agrémenté d'un dessert (laitage, fruit, biscuits, etc...).

Ces distributions s'effectuent soit dans des locaux, parfois à des sortes de comptoirs séparant nettement dans l'espace les "donneurs" des "receveurs" ; soit dans la rue par des camionnettes (comme l'Armée du Salut le fait depuis des décennies, ou depuis moins longtemps les Restaurants du Cœur). Le contexte de rue est tout à fait différent, dans la mesure où les bénéficiaires, qui sont majoritairement des SDF, sont dans leur "élément", leur "milieu".

D'une institution à l'autre, les séparations spatiales sont alors plus ou moins marquées entre les deux parties : les bénévoles se "mélangent" plus ou moins aux bénéficiaires en se disséminant dans l'espace, ou bien restent à proximité, voire à l'intérieur, de la camionnette. Le type de rapports s'instaurant entre les deux groupes s'en voit nettement modifié.

Ces distributions sont rapides et l'échange avec les bénéficiaires succinct (exemples : trois quarts d'heure pour servir environ 120 personnes ; une heure trente pour en servir de 400 à 500).

Ces distributions sont rarement censées créer un climat de convivialité. On notera pour exemple cette institution confessionnelle qui ne laissait à "ses clients" que la possibilité de consommer leur maigre repas debout, autour de quelques tables. En effet, pour éviter qu'ils ne "s'installent" trop longtemps, les chaises leur avaient été supprimées !

Qu'en est-il de ce moment du repas lors duquel notre société, comme tant d'autres, a pour habitude de développer rapports sociaux et convivialité ?

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

II L'ALIMENTATION DES "SANS DOMICILE

FIXE":

De quoi peut être constituée l'alimentation de ces SDF parisiens? Comment vivent-ils leur alimentation au quotidien ? Qu'est-ce qu'elle représente pour eux ? Quelles sont les circonstances dans lesquelles ils peuvent obtenir de la nourriture ? etc...Ces questions sont à poser.

Etant donné les difficultés particulières auxquelles ils sont confrontés quotidiennement, par rapport à l'ensemble des pauvres, et la place que la recherche de nourriture prend dans leur quotidien, il me paraît intéressant d'étudier leur alimentation sous ses différents aspects (sociaux, économiques et symboliques). En effet, n'ayant aucune possibilité de préparer leur nourriture, ils deviennent totalement dépendants.

A quoi ont-ils donc accès, dans notre société qui survalorise ce trait culturel qu'est l'alimentation ?

A/ DIMENSION SOCIALE DE L'ALIMENTATION DES SDF

1) les relations entre SDF

Il y a une certaine solidarité dans la rue. "Quand un pauvre rencontre un plus pauvre que lui, il lui indique qui peut le dépanner. Mais attention! L'autre a intérêt à être "réglo", sinon il perd la confiance de celui qui a tenté de l'aider" (Brigou, 1989 : 94-95). L'alimentation donne en effet l'occasion aux personnes SDF de créer des relations entre elles, aussi brèves soient-elles (nous y reviendrons un peu plus loin). Les personnes ayant une certaine expérience de la vie dans la rue, et qui n'ont aucune ressource,

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

connaissent progressivement les endroits où elles peuvent se procurer de quoi manger. Etant d'inégale qualité, les différents accueils alimentaires sont parfois l'objet d'échange de "tuyaux" ("T'es déjà allé chez X , là-bas au moins tu manges bien ; ça change des sandwiches ; t'as un repas complet et c'est pas mauvais" propos entre deux SDF d'environ 25 ans, dans le cadre d'une association les accueillant pour un repas hebdomadaire). Mais ces échanges ne se font qu'entre des SDF qui, sans se connaître intimement, ont des relations cordiales, d'égal à égal. Effectivement, comme je l'énonçais plus haut, ils ont tendance à se regrouper selon certains critères, comme l'âge et leur degré de désocialisation. La rétention de ce type d'informations est observée afin d'éviter la présence des "indésirables".

Les "non clochards" ne fréquentent pas (ou le moins possible) les mêmes associations que les clochards, sauf s'il s'agit de distributions rapides de nourriture, auquel cas ils ne s'y sentent pas trop assimilés.

Les indésirables sont donc les alcooliques, les clochards, les jeunes (surtout ceux d'Europe de l'Est qui sont arrivés récemment à Paris). Ces derniers ont une très mauvaise réputation dans le milieu des SDF. Ils profiteraient de leur non maniement de la langue française pour resquiller ; ce seraient des "voraces" qui mangent plus que tout le monde. Ils auraient une telle propension à s'adonner à l'alcool qu'ils en finissent par se bagarrer, etc... Bref, ils seraient responsables de la fermeture de nombreux accueils parisiens, et de la dégradation de la nourriture disponible. Etant arrivés en grand nombre, et consommant plusieurs rations de nourriture dans chaque centre où ils se rendent, ils seraient la cause de la diminution des repas distribués à chacun. Certains SDF français nourrissent une profonde haine pour cette population qu'ils accusent d'avoir rendu leurs conditions de vie encore plus insupportables. Je n'ai personnellement pas eu l'occasion de rencontrer ces jeunes étrangers, ni de vérifier les violents propos tenus à leur sujet. Il a été cependant constaté leur massive présence, dans de nombreuses associations.

Les seules occasions lors desquelles les SDF ont la possibilité d'établir des relations plus ou moins amicales, sont les repas en petit nombre, auxquels ils sont autorisés à se rendre régulièrement. Ils constituent des "points de chute" non négligeables pour chacun d'entre eux. Ils y échangent des adresses, des renseignements, des informations sur les différentes

associations qu'ils fréquentent, des ragots et anecdotes concernant les connaissances communes et font parfois part de leurs mésaventures personnelles. Comme nous avons pu l'expliquer, ces occasions sont assez rares. Tout d'abord parce que la participation à ces repas fait fréquemment l'objet de vérifications et de strictes conditions d'accueil, et parce que rares sont ceux qui sont suffisamment étendus dans la durée pour permettre aux SDF de créer des relations de ce type.

Dans d'autres formes d'accueil moins "personnalisées", des relations d'un autre ordre s'établissent. A force de se retrouver dans les mêmes lieux, certains SDF finissent par sympathiser. On peut alors observer quelques marques de solidarité. Ils ne peuvent s'échanger qu'un rapide "bonjour", comme ils peuvent échanger de la nourriture ou une cigarette, ou alors se prêter le décapsuleur indispensable pour consommer la boisson que l'association aura gracieusement offerte (sans pour autant prévoir un quelconque outil permettant d'extraire le précieux breuvage de son contenant, quitte à ce que les bénéficiaires se blessent en buvant au goulot de verre décapité sur une pierre...). Si quelques gestes de solidarité apparaissent entre certaines personnes, il serait hâtif de les attribuer à l'ensemble de la population SDF. L'adversité ne crée pas nécessairement de solidarité.

Quelques témoignages indiquent même que la solitude est parfois la seule compagne admise, considérée comme moins néfaste que les quelques relations superficielles entretenues avec les pairs.

2) La fréquentation de l'institution

Notons, pour commencer cette partie, que des SDF choisissent de ne pas avoir à faire aux institutions, pour garder peut-être leur entière "liberté".

D'autre part, ceux qui touchent des indemnités, pensions, allocations ou le Revenu Minimum d'Insertion préfèrent, pour certains, acheter leur propre nourriture plutôt que de dépendre des institutions.

Il m'est cependant impossible, étant donné les difficultés statistiques de ce type de terrain d'avancer des chiffres de cette proportion entre ceux qui les fréquentent et les autres.

Comme nous avons eu l'occasion de le démontrer, les institutions ne constituent qu'un réseau informel. Il est très difficile de se repérer dans la masse associative pour n'importe quel travailleur social chargé d'orienter les personnes en difficulté. Alors imaginons une personne sans domicile, sans téléphone et sans argent essayant de trouver de quoi se nourrir. Elle ne pourra s'y retrouver qu'après avoir fait l'expérience des difficultés que cela représente. Elle aura alors réuni les adresses auxquelles elle pourra se rendre pour s'alimenter, éventuellement se laver, changer de vêtements et se distraire autant que faire se peut. Une fois ces adresses regroupées, elle se verra confrontée aux différentes conditions d'accueil aussi diverses que variées. Si elle ne peut bénéficier de l'aide de ces associations, elle devra se rabattre sur celles qu'elle avait voulu éviter. Celles qui accueillent, dans des conditions qui dépassent parfois l'entendement, des centaines de SDF en tous genres. Face à cette réalité, quelques uns d'entre eux renoncent; ils préfèrent "faire les poubelles" que de se retrouver noyés dans cette masse de laquelle ils souhaitent se distinguer, et s'ils ne trouvent rien ce sera "ceinture" (ils se passeront de manger).

Le choix de l'association ou d'une quelconque institution, à laquelle les SDF s'adresseront, s'effectue selon différents critères. Tout d'abord ils doivent y être admissibles. Ensuite le lieu d'accueil doit avoisiner ou appartenir au territoire fréquenté par le SDF (effectivement, tous les entretiens confirment que les SDF occupent un territoire plus ou moins délimité - quartier, arrondissement -, notamment pour la nourriture et l'hébergement. Cela ne signifie pas qu'ils n'en sortent jamais, puisqu'ils font parfois en sorte de profiter des bonnes opportunités en dehors de leur "quartier" (un repas où ils retrouvent quelques connaissances, un vestiaire dans lequel ils sont suffisamment connus pour se permettre de formuler leurs préférences, etc...). Mais cette fidélité à un territoire délimité leur permet d'avoir, dans leur errance, quelques points de repère spatiaux, comme ils ont, pour certains, des points de repère temporels, grâce à l'élaboration d'un "planning" plus ou moins rigide; d'une saison sur l'autre, le jeune SDF déjà cité, sait à quel endroit il se rendra de préférence: "Cet hiver, je retournerai à la Mie de Pain, pas pour y dormir, mais juste pour y

bouffer" (Lorsqu'il me dit cela, nous sommes au mois d'août, et l'association en question n'ouvre ses portes qu'en novembre). En tous les cas, il doit pouvoir s'y rendre sans trop de difficultés.

La nature des denrées distribuées est bien évidemment, un autre facteur influençant ce choix. Selon les possibilités et les habitudes de chacun, un repas complet sera privilégié sur une soupe/sandwich, ou inversement. Il n'y a pas de règle générale.

La fréquentation d'une association repose aussi sur le type de bénéficiaires qu'elle accueille. Nous avons déjà évoqué le fait que les "non clochards" évitaient les lieux dans lesquels les clochards sont nombreux, ajoutons à présent, que chaque SDF, quel qu'il soit, a besoin de se sentir à sa place. Repensons à l'exemple évoqué plus haut, de ce SDF d'une cinquantaine d'années, qui avait participé à un repas accueillant principalement des jeunes (aux alentours de 25 ans). Il a, paraît-il, été bien reçu par les bénévoles et les bénéficiaires. Pourtant il n'est jamais revenu. Une des bénévoles me précisa : "Pourtant ça c'est bien passé ; les jeunes ont été sympas avec lui. Mais il n'a pas dû se sentir dans son élément ; on lui a rien dit, mais de lui-même, il n'est jamais revenu. Ils le sentent entre eux quand ça colle ou ça colle pas".

C'est à chacun d'organiser sa quête de nourriture quotidienne. Comme on a pu le voir, la nourriture crée des relations entre les SDF : c'est un fréquent sujet de conversation. C'est un domaine dans lequel on échange, selon certaines règles, certains "tuyaux", propos ou ustensiles (comme le fameux décapsuleur) et sa quête est une des principales occupations de la journée (déplacement, attente, consommation).

3) Les rapports entre les SDF et les institutions

Il semble inutile d'évoquer à nouveau les différentes attitudes des associations face aux SDF ; nous rappellerons simplement qu'elles fonctionnent sur un mode de sélection tendant à favoriser les plus jeunes et les moins désocialisés. Les autres n'accèdent qu'à des accueils rapides et plus utilitaires qu'humains (parmi les associations étudiées, il n'existe qu'une association les accueillant toute l'année ; trois autres ferment

pendant l'été ; tandis que les quatre dernières ne fonctionnent que pendant l'hiver. Ce qui démontre à quel point ils sont à nouveau défavorisés).

Voyons à présent, d'après mes observations, quels types d'attitude les SDF adoptent face à l'institution. A l'aide de ces éléments de terrain, il est possible de mettre en évidence une progression allant de la provocation, à la tentative d'assimilation.

Il faut tout d'abord noter que les formes d'accueil jouent un rôle très important dans l'attitude des SDF. Entre un repas partagé par une douzaine de personnes autour d'une table décorée et une distribution de sandwichs en pleine rue, on peut aisément imaginer rencontrer un éventail de comportements. Ne pouvant tous les décrire de façon précise, nous tenterons de nous attacher aux plus marquants.

Il est très fréquent, quel que soit le type d'accueil, d'observer de la part des SDF, un refus de correspondre à une image de donneur/receveur. On peut le remarquer dans l'absence régulière de remerciement. Sans pour autant montrer de marque de respect pour celui qui donne, il arrive d'assister à des scènes de quasi supplication entre bénéficiaires et bénévoles ; lors d'une distribution matinale de soupe/sandwich dans une oeuvre religieuse, une jeune femme, après s'être fait remarquer par une attitude plutôt bruyante dans le calme ambiant, a insisté auprès d'un des bénévoles pour obtenir un deuxième sandwich, en lui tenant ces propos : "allez... je ne vais quand même pas me mettre à genoux. Je vous promets de le manger... Si vous ne me le donnez pas je risque d'avoir faim". Elle ose, dans un premier temps, mettre en évidence la position de domination du bénévole (c'est lui qui détient la possibilité de lui procurer de la nourriture), et joue ensuite sur un double sentiment de bonne conscience et de culpabilité. S'il lui donne ce sandwich, il apaisera sa faim !

Dans cette même institution, il est arrivé que des bénévoles se fassent insulter, alors que le contexte ne le laissait pas prévoir. D'autres, au contraire, tentent d'instaurer des rapports de sympathie avec les bénévoles. L'attitude de ces derniers est alors primordiale pour établir le contact. Il y a celui qui reste près du comptoir de distribution en racontant ses mésaventures. Celui qui propose d'aider à ramasser les ordures laissées éparses (à ce sujet, il m'a été donné de remarquer que les alentours

immédiats des distributions alimentaires - parvis, rues voisines, etc - étaient toujours bien plus souillés que l'intérieur des locaux d'accueil).

Et puis, il y a ceux qui tentent de s'assimiler aux bénévoles, en portant un regard extérieur sur les SDF. A une distribution de rue des Restaurants du Coeur, alors qu'un SDF était toujours à proximité du groupe des bénévoles tentant d'instaurer des relations privilégiées avec eux, un autre attendait toute occasion de donner un renseignement à celui qui en avait besoin, (SDF, bénévoles ou spectateurs).

Au niveau alimentaire, il y a ceux qui prennent ce qu'on leur donne, en défendant l'idée suivante : "c'est déjà pas mal qu'on nous donne à manger... On va quand même pas faire les difficiles !" et ceux qui inspectent avec méfiance la nourriture servie et refusent les produits qui ne leur semblent pas bons. Dans ce cas, soit ils le font remarquer haut et fort aux bénévoles, soit ils ne disent rien.

Il serait, à mon avis, maladroit de vouloir à tout prix déceler des comportements type, à moins de tous les étudier dans des contextes précis, ce qui demanderait un temps et une fréquence d'observation considérables.

B/ DIMENSION MICRO-ECONOMIQUE DE L'ALIMENTATION DES SDF

Selon leur situation, (prise en charge institutionnelle plus ou moins complète ou ponctuelle, refus d'y recourir, fermetures), les SDF sont parfois amenés à employer d'autres moyens pour obtenir de la nourriture, lorsqu'ils n'ont pas du tout d'argent. La récupération, la "manche", le vol et différents systèmes de "débrouille" représentent les techniques employées à cette fin.

1) La récupération

Il s'agit pour le SDF de récupérer les aliments destinés à être jetés dans les poubelles, sur les tables de restaurants (en particulier des "self -service") et aux emplacements des marchés.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Il y a plusieurs types de poubelles : celles des particuliers, au pied des immeubles ; celles des commerces d'alimentation (notamment des restaurants) et les poubelles publiques (poubelles vertes de rue, mise à disposition par la Ville de Paris). Les différents témoignages que j'ai pu recueillir à ce sujet, s'accordent sur le fait que les SDF déclarent tous ne pas avoir honte de récupérer de la nourriture. Pour justifier cet acte qui inspire le dégoût à l'ensemble de notre société, ils mettent en avant l'apport alimentaire de ces denrées de récupération, en essayant de mettre de côté leur lourde valeur symbolique (ce sont les déchets de notre société... consommés par les laissés pour compte de cette même société). "Quand t'as faim, tu manges n'importe quoi; c'est terrible la faim" (SDF interviewé dans un reportage télévisé).

Une femme SDF de 45 ans, rencontrée dans le foyer d'hébergement dans lequel j'ai passé une semaine, me dit à ce même sujet : "Moi je m'en fous de fouiller dans les poubelles ; tu sais, quand t'as faim..."(elle ne finit pas sa phrase, mais nous pouvons imaginer la même suite). Cette femme m'avoua son habitude d'explorer toujours les mêmes poubelles. Est-ce rassurant pour elle de se "familiariser" avec cet objet de dégoût ?

Un autre SDF m'a expliqué qu'il avait lui aussi pour habitude de chercher de la nourriture dans des poubelles précises. Il s'agissait de poubelles d'un restaurant "fast food" du quartier des Halles. Lui et d'autres SDF attendaient que les employés de ce commerce déposent les ordures à l'extérieur. Ils y trouvaient des "hamburgers" intacts, encore emballés, que les employés en question prenaient soin de déposer à côté des autres ordures. En effet, les règles d'hygiène de ce restaurant sont telles, que toute nourriture préparée doit être vendue dans les quelques minutes qui suivent, sinon elle est jetée. Cela permettait aux SDF de récupérer des produits intacts, encore tout à fait consommables. Si je m'exprime au passé, c'est que ce restaurant a changé de méthode: le dépôt de cette nourriture attirait trop de gens indésirables aux alentours du commerce. Elle est à présent inaccessible.

Les plateaux laissés sur les tables par les clients n'étant pas toujours immédiatement débarrassés, offrent la possibilité aux SDF d'y récupérer ce qu'il y reste de comestible : boisson, pain, restes dans les assiettes. (Dans ces self-service, des sauces sont mises à disposition des clients -mayonnaise,

vinaigrettes diverses- : la femme dont je parlais plus haut, a pour habitude d'en recouvrir le pain qu'elle a préalablement récupéré sur les plateaux).

A la fin des marchés, nombreux sont les commerçants qui se débarrassent des produits qui ne seront plus vendables le lendemain. Dans le 18ème arrondissement, la fin du marché de Barbès attire de nombreuses personnes (pas seulement SDF), qui ramassent à même le sol des fruits et légumes négligés des commerçants. Ils peuvent parfois en remplir des sacs, improvisés avec des filets d'emballage laissés sur le sol.

2) La "manche"

La "manche" n'est pas pratiquée par tous les SDF. Pour certains d'entre eux, ce procédé est trop "dégradant". D'autres, en revanche la pratique pour obtenir de la nourriture : à la sortie de certains commerces, ils attendent des denrées. Ils demandent dans le métro ou dans la rue des "tickets Restaurants", ou s'adressent directement aux commerces comme nous l'avons vu précédemment.

Une autre femme rencontrée à l'asile de nuit, m'expliqua qu'elle se rendait régulièrement dans les mêmes restaurants pour demander les restes. Généralement, on lui offrait un sandwich (c'est ainsi qu'elle se nourrissait à midi).

3) Le vol

Il est mis sur le même compte que la manche, pour certains SDF qui ne veulent pas perdre leur honnêteté. L'un, en particulier, déclare qu'il préfère encore consommer les denrées trouvées dans les poubelles : "je n'ai jamais volé et je ne volerai jamais. Je ne veux pas en arriver là". Tous ne sont cependant pas du même avis. Ils avouent dérober parfois quelques aliments dans les petits commerces, mais surtout dans les grandes surfaces. La femme de 45 ans citée précédemment, va régulièrement prendre ses repas dans un supermarché en particulier, où elle déguste toutes les denrées qu'elle préfère : certains fruits, du magret de canard fumé et du saumon

fumé sous-vide, des boissons lactées ou du cidre, des sucreries, etc... Elle consomme tout sur place et n'a jamais été interpellée.

4) La "débrouille"

Il s'agit des différentes méthodes employées pour obtenir de la nourriture en toute honnêteté. Je donnerai à ce propos deux exemples, même s'il en existe bien d'autres.

Le premier est celui d'un SDF du 18ème arrondissement, qui se rend très régulièrement à la fermeture d'une boulangerie, pour aider les femmes employées à rentrer dans la boutique un meuble très lourd qu'elles ont du mal à porter. En échange, il obtient toujours une ou plusieurs viennoiseries, selon le stock restant.

Le second est également un habitué du 18ème : pendant plusieurs mois d'hiver, il s'installe devant une charcuterie/traiteur pour jouer de l'harmonica. Non seulement ces commerçants acceptent sa présence, mais ils lui fournissent une barquette destinée à récupérer l'argent que les passants lui donnent et ils lui offrent un plat chaud chaque jour. L'hiver dernier, il n'est pas revenu.

Notons à cette occasion, qu'un mode informel d'aide alimentaire existe dans la capitale. Il s'agit des aides individuelles apportées notamment par les commerçants. Une petite enquête auprès d'une vingtaine de commerces d'alimentation essentiellement dans le 18ème arrondissement, (boulangeries, boucheries/charcuteries/traiteurs et petits supermarchés) m'a permis de faire quelques constatations. Si les uns refusent catégoriquement toute sollicitation, les autres se prêtent aux "techniques" des SDF ou encore leur offrent simplement quelques denrées, sans rien attendre en échange. Les quelques commerçants qui pratiquent ces dons le font cependant avec des personnes bien précises : soit des personnes qu'elles connaissent "de vue" dans le quartier, soit des personnes qui leur "inspirent confiance" ou qui leur font pitié. Dans tous les cas, devant la recrudescence des sollicitations, la plupart des commerçants restent très prudents et discrets dans leurs dons.

Les techniques de la "débrouille" sont le fait de nombreux SDF à Paris. Les associations s'accordent sur l'idée qu'"on ne meurt plus de faim à Paris". Mais cela se vérifie en partie par l'existence de ces procédés, qui permettent de pallier les défauts des services proposés, mais qui donnent surtout, aux SDF, la possibilité de ne pas s'adresser qu'aux structures en place. Ils ont ainsi un sentiment de liberté qu'ils ne peuvent ressentir lorsqu'ils ont affaire aux associations, qui, pour beaucoup tentent désespérément de les "remettre sur le droit chemin".

C/ DIMENSION SYMBOLIQUE DE L'ALIMENTATION DES SANS DOMICILE FIXE

"Il y a déjà quelque temps, les travailleurs sociaux et les bénévoles des associations humanitaires et caritatives se sont aperçus que le problème alimentaire - qui est réglé : on ne meurt plus de faim dans nos contrées - occulte complètement le problème numéro un de la précarité, qui est celui du toit" (Brigou, 1989 : 113).

Certes les associations s'accordent à dire qu'on ne meurt plus de faim à Paris. Cependant ne pas mourir de faim ne signifie pas que les personnes démunies et en particulier les SDF, accèdent à la dimension symbolique de l'alimentation. En effet, la prise de repas, la notion de partage des aliments sont des facteurs essentiels dans les relations sociales de nombreuses cultures. Des relations amicales, familiales, professionnelles s'établissent ou s'entretiennent autour d'une table. La nourriture est un vecteur symbolique entre les membres d'une société. Elle fait l'objet d'invitations, d'échanges qui sont très codifiés. On reçoit des invités, auxquels on va servir la meilleure nourriture, autour d'une table préparée avec soins. En retour, ces invités s'engagent implicitement à nous réserver un aussi bon accueil, etc...

Toute cette symbolique qui accompagne l'acte alimentaire n'atteint cependant pas tous les membres de notre société. Les SDF, eux, de part leur dépendance, sont privés d'une bonne partie de cette symbolique. Est-ce parce qu'ils ne peuvent pas rendre l'invitation que l'on délaisse ainsi l'accueil qui leur est réservé ?

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Non, le problème alimentaire n'est pas complètement réglé...

Certes quelques associations font de leur mieux pour restaurer cette part du symbolique à laquelle, eux aussi, ont droit. Mais mon étude m'a amenée à constater que cela n'était pas généralisé. Voyons alors quels sont les éléments qui me conduisent à cette conclusion.

1) Quelques marqueurs de l'exclusion

Dans l'une des associations où j'ai effectué une observation participante régulière (j'y ai travaillé bénévolement tous les jeudis pendant deux mois), j'ai été amenée à pointer des éléments contraires à l'établissement d'une symbolique de l'alimentation. Il s'agissait d'une institution religieuse qui, en même temps qu'elle servait de maison de retraite pour des personnes seules ou de milieu défavorisé, recevait tous les matins une centaine de personnes auxquelles elle offrait un sandwich, une soupe et un dessert. Ces personnes étaient majoritairement des SDF. Non pas que j'ai pu le vérifier auprès de chacune d'entre elles, mais quelques signes extérieurs et des contacts avec quelques unes m'ont permis de le déduire. D'autant plus que cette institution est une des rares à accueillir des personnes sans leur imposer de conditions, ni leur demander de justificatif. C'est donc un endroit privilégié par de nombreux SDF.

Cet accueil a lieu pendant trois quarts d'heure. Quatre vingts à cent quatre vingts personnes viennent alors chercher de quoi manger. La salle est une ancienne chambre des morts (là où les corps étaient entreposés avant d'être transférés dans la chapelle), qui a été repeinte et désinfectée pour ce nouvel usage. Elle comporte quelques tables, mais aucune chaise. La Sœur (responsable de cette distribution quotidienne dirigeant quelques bénévoles extérieurs), m'expliqua qu'elle les avait enlevées pour éviter que les bénéficiaires ne restent trop longtemps. S'ils veulent consommer leur nourriture à l'intérieur de la salle, ils doivent donc rester debout autour des tables, ou s'adosser contre les murs. Ces conditions ne favorisent pas une grande convivialité ! De la même façon, un "comptoir" délimite très nettement les bénévoles des bénéficiaires. Sa fonction est plus symbolique que matérielle : il ne sert qu'à poser le sandwich et le dessert fournis à chaque personne se présentant une par une, de l'autre côté. Il aurait été tout

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

à fait possible de le supprimer et de donner directement la nourriture dans les mains du receveur. A moins qu'il ne se serve lui-même comme c'est le cas pour la soupe, servie dans des verres mis à disposition sur une petite table annexe. La délimitation est d'autant plus évidente, qu'aucun bénévole ne franchit ce comptoir pendant la distribution. Lorsqu'ils ouvrent la porte pour faire entrer la "clientèle", ils se précipitent de l'autre côté de ce comptoir improvisé, en prenant soin de bien le refermer derrière eux. Quelques autres détails marquent les signes de cette exclusion, notamment dans la négligence dont il est fait preuve. Comme je l'ai évoqué plus haut, il est arrivé une fois, que des bouteilles de "Pepsi-Cola" (c'était un "extra" distribué un jour de fête religieuse) soient offertes sans prévoir de décapsuleur. Certaines personnes sont venues en réclamer un, mais aucun bénévole ne pouvait répondre favorablement à cette requête. Les bénéficiaires ont dû user de leur imagination pour consommer leur boisson, (quelques personnes ayant un outil approprié l'ont prêté à celles qu'elles connaissaient). Un autre jour, les yaourts naturels étaient distribués avec un morceau de sucre, car il n'y avait pas de sucre en poudre prévu. Les gens devaient alors croquer dans le morceau de sucre, ou attendre patiemment que celui-ci fonde dans le yaourt. Pour finir, je prendrai un dernier exemple ; les bénévoles avaient pour consigne de la Soeur de refuser de donner de l'eau aux bénéficiaires. Quelques temps auparavant, elle avait mis à disposition des brocs d'eau dans la salle, mais ceux-ci avaient été volés. La punition se traduit ainsi, par la suppression de cet élément vital. Un bénévole me dit : "Eh bien, oui ! Ils ont qu'à aller chercher de l'eau ailleurs".

Je rappelle que ces quelques exemples sont relatifs à une association particulière, mais ils mettent en évidence ce à quoi le SDF peut être confronté au quotidien.

2) La privation du choix : le déni du goût

Comme je l'ai précisé supra, l'un des aliments les plus fournis aux SDF est la soupe. Elle est faite de diverses manières, notamment avec les restes de la collectivité -comme c'est le cas de l'association citée ci-dessus- et fait l'objet d'innovation dans les techniques culinaires. Une personne bénévole d'une association accueillant des SDF m'expliqua comment le cuisinier devait faire preuve d'imagination avec les denrées reçues de la BAPIF. Etant

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

donné la fantaisie des denrées fournies, il s'arrangeait, pour ne pas jeter, à "faire passer tout ça dans la soupe".

Chez les Soeurs, la soupe est un mélange de restes de la cantine des personnes âgées, de soupes déshydratées données par la BAPIF, de pain sec, et parfois de semoule ou riz destinés à la rendre bien consistante. Sa caractéristique principale est d'être épaisse et bourrative: "c'est chaud, ça tient au corps, il y a tout dedans, ça fait un repas complet, et ça réchauffe". La responsable du seul centre des Restaurants du Coeur qui accueillent les SDF estime que la distribution de soupe est un moment de convivialité, lors duquel se dégage de la chaleur humaine (n'y-a-t-il pas confusion entre chaleur de cet aliment et relations humaines ?). C'est une nourriture qui, en tous les cas, est extrêmement répandue dans l'aide alimentaire. On évoque souvent sa présence, notamment dans les documentaires. Dans deux d'entre eux, des gros plans sont faits sur les écuelles de soupe. N'oublions pas le sandwich ou "casse-croûte", distribué un peu partout, même dans certaines associations qui s'occupent essentiellement de colis, mais prévoient un "dépannage" pour les personnes qui viennent demander à manger.

A cela s'ajoutent les plats, souvent bourratifs, cuisinés pour les repas servis à table, les biscuits secs et gâteaux divers. Ces éléments constituent l'essentiel de l'alimentation des SDF, d'après ce que j'ai pu découvrir au cours de mon enquête. Le choix est restreint en la matière. Chaque association ne propose aucune alternative alimentaire (sauf en ce qui concerne les interdits religieux ; presque partout, des aliments autres que le porc sont réservés aux Musulmans pratiquants). Rares sont les occasions où le SDF peut formuler ses goûts alimentaires. Lorsqu'il refuse un aliment qui est décrété "bon pour la santé", les bénévoles ne comprennent pas toujours le refus du bénéficiaire. Cela appartient à ce que j'ai nommé "la politique du : "c'est ça ou rien" ou "la politique du : quand on a faim, on mange ce qu'on nous donne". Ces expressions n'ont rien de très scientifiques, mais sont tout à fait représentatives des quelques remarques formulées par de nombreux bénévoles, ou des pensées sous-jacentes aux discours de certains. La personne bénéficiaire doit consommer tout ce qu'on lui donne gratuitement et oublier ses goûts et ses désirs. Si ce n'est pas un cas général, j'ai eu l'occasion de voir servir aux personnes en difficulté, des denrées très particulières de part le mélange dont elles étaient issues : il s'agissait, par exemple, de sandwiches confectionnés avec des petits pains aux pépites de

chocolat, nappés de mousse de poisson. Bien que le mélange sucré-salé fasse partie des innovations de la cuisine moderne, celui-ci n'est pas encore répandu... Il en est de même des produits périmés parfois un peu douteux (tel cette mousse de canard périmée depuis plus de huit jours, dont l'odeur commençait à être désagréable). Même si un minimum d'attention est portée sur la fraîcheur des produits distribués, il n'est pas tenu compte du goût. Du chocolat périmé depuis plusieurs mois, même s'il n'est pas nocif pour la santé, n'a plus le même goût. Des biscuits dont la date limite est dépassée depuis plusieurs semaines n'ont plus la même consistance. Des fruits qui commencent à s'abîmer sont moins appétissants et n'ont plus la même saveur. Les SDF se doivent de mettre tout leur imaginaire de côté, pour consommer certains de ces produits.

Certains continuent cependant à revendiquer leurs goûts, en achetant des épices (sel, poivre, piment...) destinées à accommoder les plats qui ne doivent pas toujours être très fins.

N'oublions pas que l'alimentation marque l'identité de l'être social. Aux nantis la recherche de la variété (à tel point que le choix de l'alimentation devient un grave problème), la multiplicité des saveurs, le plaisir de déguster. Aux pauvres la monotonie des plats fades et bourratifs, la nourriture pour la survie.

3) Le festif

Il se révèle, selon les associations, sous différentes formes. Le moment de Noël est celui qui est le plus marqué. Les repas de Noël organisés par l'Armée du Salut ou le Secours catholique accueillent généralement les SDF ou les personnes dites "économiquement faibles" en deux repas séparés.

Quelques associations font en sorte d'offrir aux bénéficiaires des aliments qui, pour eux, sortent de l'ordinaire. Parmi ceux relevés : rôti de porc avec des haricots, poulet avec des haricots, mouton avec des flageolets. Quelques associations tentent de trouver des produits un peu plus luxueux, comme du saumon ou du boudin blanc (que l'on consomme traditionnellement à cette période). Si un effort est fait au niveau alimentaire, on insiste plus particulièrement sur l'aspect convivial, pour

tenter de montrer que ce n'est pas un jour comme les autres, et pourtant... Les associations qui reçoivent un groupe réduit et sélectionné de bénéficiaires organisent parfois des anniversaires. Elles confectionnent ou achètent un gâteau, sur lequel sont disposées les traditionnelles bougies. Cela semble concerner un nombre restreint d'associations.

Evoquons encore ces "petits plus" qui sont ajoutés à la nourriture habituelle les jours de fête religieuse : boissons, sucreries, etc...

4) Le rapport au temps

Dans la plupart des sociétés, l'alimentation est très structurée et répartie dans la journée. Tel aliment s'associe avec tel autre et se consomme à tel moment de la journée. Le matin, les Français prennent un repas sucré alors que les deux suivants sont à dominante salée. Cela ne se retrouve pas souvent dans la nourriture qui est fournie aux SDF. Les "repas" du matin sont constitués de soupe et de sandwich, car les associations concernées estiment que la nourriture du SDF doit être consistante, surtout lorsqu'il fait froid. En revanche, si le SDF se rend ensuite à un repas ou soupe/sandwich le midi, il mangera pratiquement la même chose (puisque le contenu des sandwichs est peu variable). En revanche, le soir, il n'est pas aisé de trouver une association d'accueil correspondant à ses attentes, surtout pendant l'été. L'alimentation des SDF dépend donc de l'ouverture des centres dans lesquels ils peuvent être admis, mais aussi de leurs possibilités pécuniaires et enfin de ce qu'ils auront trouvé par les techniques évoquées précédemment. Ces facteurs rendent leur alimentation très variable d'une période sur l'autre. Abondante et bourrative pendant un moment, frugale et pauvre à un autre.

Les SDF établissent souvent des parcours leur permettant de se rendre dans les différentes institutions selon leurs besoins (hébergement, alimentation, vêtement, hygiène, etc...). En dehors des institutions d'hébergement, il n'existe pas d'autre accueil de nuit (sauf "la Moquette", association dont le simple but est d'accueillir toutes les personnes qui le souhaitent pendant la nuit, mais sans les héberger). En dehors de leurs propres techniques, il est, d'après mon enquête, impossible aux SDF de

trouver de quoi se nourrir passé une certaine heure (environ 19 heure l'été et 21 heure l'hiver).

Ces parcours varient selon les jours et les périodes de l'année. Notons à nouveau que de nombreuses institutions fonctionnent sur leur propre calendrier : jours et horaires précis dans la semaine et ouverture cyclique. C'est pendant la période d'hiver (souvent entre le mois de novembre et le mois de mars) que ces institutions fournissent le plus gros effort. L'été les "adresses" sont bien plus rares.

Il semblerait que les SDF (surtout les plus jeunes) qui disposent d'un peu d'argent aient tendance à s'acheter des aliments qui ne favorisent pas un bon équilibre nutritionnel : biscuits, chocolat, boissons sucrées... Il faut dire que les possibilités qui s'offrent à eux sont réduites par l'absence de moyens permettant d'effectuer des préparations culinaires.

L'absorption d'alcool chez certains, est un autre facteur de dérèglement de l'alimentation. L'alcool a tendance à couper les sensations de faim. Les personnes véritablement alcooliques consomment peu de nourriture. Il paraîtrait que cette substance provoque de nombreuses victimes dans le milieu des SDF ; je n'ai aucune documentation traitant de ce sujet, mais l'un des jeunes avec lequel j'ai eu un entretien, m'a cité deux exemples récents de SDF qui étaient morts d'alcoolisme.

"Les Médecins du Monde" est une association apportant des soins gratuits aux personnes en difficulté, et qui reçoivent une majorité de SDF. J'y ai été reçue non pas par des médecins qui, travaillant bénévolement quelques heures par semaine, font en sorte d'ausculter le maximum de personnes et n'ont pu prendre le temps de me recevoir, mais par des secrétaires/infirmières, qui m'ont donné quelques indications au sujet de l'alimentation des SDF. D'après elles, cette alimentation ne provoque pas de pathologies particulières. (L'alcool, en revanche, entraîne de nombreux cas d'ulcères). Il existe un certain nombre de carences, mais qui ne provoqueraient pas de maladies spécifiques évidentes. On peut tout de même souligner que l'alimentation de ces SDF, ne participe pas à leur bon état de santé. Lorsqu'une personne a une maladie particulière, il est courant qu'un médecin lui recommande une alimentation équilibrée (renforcée éventuellement en vitamines, en calcium, etc...). Dans le cas des SDF, l'alimentation souvent déséquilibrée ne concourt pas à la guérison des

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

maladies (dues essentiellement au manque d'hygiène, comme les fréquentes maladies de peau).

De plus, leur état dentaire est souvent tel, qu'il leur devient impossible de consommer certaines denrées. Il était fréquent que des personnes refusent les pommes distribuées chez les Soeurs, en expliquant que leurs problèmes de dents ne leur permettaient plus d'en consommer.

Cela réduit d'autant plus, pour ces personnes, l'éventail des denrées qu'elles peuvent ingurgiter.

Denise Brigou, Officier de l'Armée du Salut ayant une longue expérience auprès des SDF, donne ainsi son opinion sur l'alimentation des SDF : "Les menus des SDF constituent une véritable insulte aux régimes savamment vitaminés que les nutritionnistes s'évertuent à composer pour les magasins. Mal nourris, affaiblis, les SDF sont une proie facile pour toute sorte de maladies. Certains sont victimes de scorbut, beaucoup l'évitent de justesse" (Brigou, 1989 : 175).

Le scorbut ne m'ayant pas été signalé à l'association des Médecins du Monde, je ne peux vérifier, pour l'instant, l'information de D. Brigou. (Mais d'après les recherches faites à ce sujet, il me semble fort probable qu'elle dise vrai, étant donné l'absence quasi généralisée d'aliments riches en vitamines C dans l'alimentation des SDF). Elle évoque l'existence d'une réelle malnutrition : "Si la famine a été vaincue en France, la malnutrition fait toujours des ravages dans les catégories les moins favorisées de la population, particulièrement chez nous: les banques alimentaires ne reçoivent pas de fruits et légumes frais" (Brigou, op.cit. : 174).

Si cette malnutrition fait des ravages, l'absence du symbolique et le déni de l'imaginaire, n'en sont pas moins lourds à porter pour cette population délaissée.

CONCLUSION

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

On ne meurt plus de faim à Paris, mais l'aide qui est apportée aux personnes démunies est une aide minimale : on offre aux personnes logées, par le biais de colis, une alimentation qui n'a pas suivi les évolutions de notre société, étudiées longuement par Claude Fischler (Fischler, 1990 : 197). En effet, les aliments qu'il nomme "populaires", "traditionnels" sont, selon la formule de J. Claudian, des aliments "de pénurie", relevant du "goût de nécessité": légumes secs, pâtes, pommes de terre, cidre, etc... "Ces aliments en déclin sont pour la plupart surconsommés, par des catégories sociales elles-mêmes en déclin, et dédaignés par les catégories montantes".

Ces catégories sociales "en déclin" sont alors privées de tout ce qui constitue les actuelles préoccupations alimentaires : l'innovation, le choix des aliments, les recettes variées, la découverte de nouvelles saveurs, la prise en compte d'une diététique, etc... Elles n'ont de satisfaction que celle de l'estomac, mais pas celle de l'imaginaire (le plaisir est absent de cette alimentation).

Puis, plus on descend dans l'échelle sociale, plus l'aide alimentaire se réduit et se dégrade. Après les pauvres logés, il y a les Sans Domicile Fixe considérés comme réinsérables (surtout les jeunes qui prouvent leur volonté de changer de mode de vie et de retrouver une place dans la société par le biais du travail). A ceux-là, on va offrir la possibilité de participer à des repas relativement conviviaux, on va faire en sorte de trouver un hébergement, etc..., si bien sûr, ils effectuent les démarches imposées par l'institution. Une association s'occupant de jeunes SDF jusqu'à 25 ans, exclut toute personne qui n'a pas accompli ces démarches imposées. Un des jeunes avec lequel j'ai pu m'entretenir estime avoir été "viré" parce qu'il avait refusé de partir en foyer d'apprentissage situé en Mayenne ; il s'est retrouvé livré à lui-même du jour au lendemain, sans comprendre réellement les motifs de son exclusion.

Au bas de cette échelle, se trouvent tous les autres SDF, qui ne correspondent pas aux critères définis par les services sociaux et les organismes de réinsertion. Parce qu'ils ne veulent pas se plier à ce que ceux-ci leur imposent ou parce qu'ils ont dépassé l'âge de recevoir une aide, ils n'ont plus accès à grand chose. Mis à part les quelques distributions et repas servis dans des conditions critiquables, ils sont privés de tout ce que le reste de la société valorise. Société qui s'est même préoccupée de recréer une symbolique pour les animaux domestiques : je fais référence aux produits

allégés, et aux produits conçus pour les jeunes chats (boîte de nourriture spéciale pour chaton). Dans l'une des publicités télévisées, on voit même une femme ajouter une branche de persil sur la pâtée de son animal : les SDF n'ont pas souvent droit à cette faveur !

Rappelons également à quel point les SDF en général sont tributaires des rythmes imposés par les institutions (horaires et périodes d'ouverture), à moins qu'ils aient recours à leurs propres techniques d'obtention de nourriture - dont certaines sont évoquées dans ce travail.

La société du 20ème siècle reproduit à peu près celle du 19ème, d'après ce qu'en décrit J.P. Aron : "La société dominante constitue l'injustice économique en instrument de puissance. La cuisine lui sert d'armoiries, elle y projette sa présomption. L'aliment en est l'anecdote ;

l'essentiel : l'art, le style, le superflu érigés en philosophie. Aux autres, aux réprouvés ressortit le besoin sordide, la nourriture qui vient remplir son rôle animal. Triomphante, la bourgeoisie découvre à table l'esprit que l'aristocratie avait rencontré à la guerre et, mi-stupide, mi-impudente, renvoie à la bestialité les ventres vides, les producteurs réels auxquels, par politique, elle refuse le droit au dîner.

Les nantis ont le droit au pluriel. Ils attribuent à la détresse des structures d'accueil d'inégale hospitalité : celles qu'ils régissent eux-mêmes dans les réfectoires et les œuvres de bienfaisance; celles qu'ils abandonnent aux initiatives, des maisons qui ont pignon sur rue aux organisations précaires : roulottes fabricant la soupe, voiture charriant les déchets, poubelles et assiettes grasses attaquées par les loqueteux..." (Aron, 1976 : 217).

Dans ce même ouvrage (Aron, 1976 : 267-268), l'auteur explique qu'au milieu du 19ème siècle, des savants se sont lancés dans des recherches visant à créer une nourriture du pauvre, "sans doute pas savoureuse, mais nutritive". Des expériences chimiques ont été effectuées dans ce but ; ils tentaient alors de concevoir des aliments à base de gélatine, qui seraient à la fois économiques et nutritifs. Apparemment ces expériences scandaleuses n'ont pas abouti et ne semblent pas avoir été reprises à notre époque. Elles démontrent cependant le mépris dont la société dominante a longtemps fait

preuve envers une population qui, maintenant encore, n'a plus aucun droit, aucun privilège, même pas celui de pouvoir exprimer ses souffrances.

C. Amistani

**LA QUESTION VESTIMENTAIRE CHEZ LE
SANS-DOMICILE-FIXE**

I LES SANS DOMICILE FIXE ET LE VETEMENT⁵⁷

"Le soir tombait, Jacques Randel harassé, les jambes brisées, le ventre vide, l'âme en détresse, marchait nu-pieds sur l'herbe au bord du chemin, car il ménageait sa dernière paire de souliers, l'autre n'existant plus depuis longtemps déjà".

Extrait du Vagabond, de Guy de Maupassant

Lorsqu'un fait d'habillement se répète de manière plus ou moins constante dans une population précise, nous sommes en présence d'un *fait d'habillement structural*, lié, non à l'individu, mais à une détermination ancrée dans la structure sociale dans laquelle il évolue. Ce fait d'habillement est l'objet d'une construction sociale. Il est déterminé par le choix (ou l'impossibilité de choix) qui est proposé à chaque personne, et par le degré d'adhésion de celle-ci à un groupe. Par sa tenue vestimentaire, le SDF est

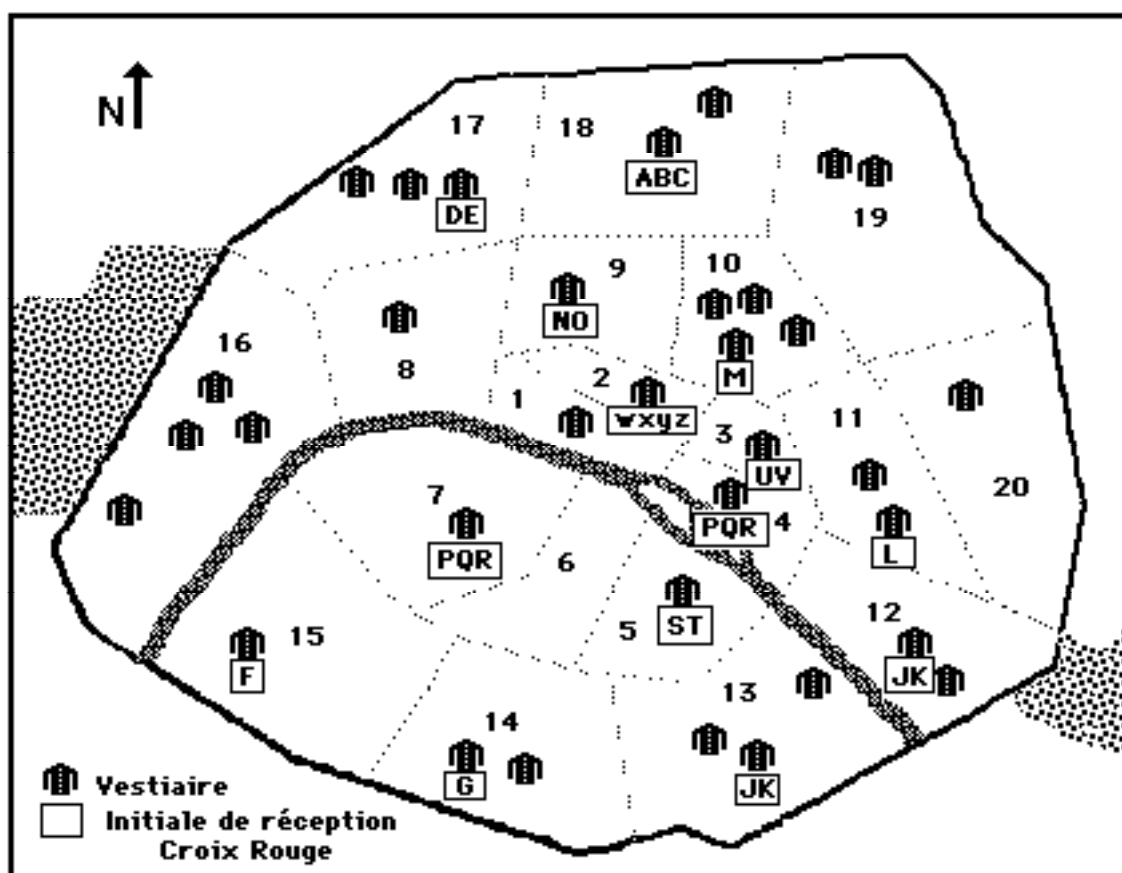
⁵⁷ Ce travail est issu d'une synthèse de DEA d'anthropologie, soutenu en septembre 1992 à l'Université Paris V, René Descartes.

ainsi reconnu par les personnes intérieures et extérieures au "groupe". Il y a donc une double obligation : matérielle et morale.

Ce type d'habillement implique une coopération, ou un renoncement, de la part du SDF. Il est donc normal de rencontrer des SDF habillés selon les normes usuelles qui correspondent davantage à l'âge et au statut antérieur plutôt qu'à leur situation présente. Le vêtement a donc une importance primordiale dans le processus de clochardisation, et il est un indice possible quant au degré de renoncement du SDF. Pourtant, cet indice peut être inopérant lorsqu'un choix de vêtements lui est imposé.

A) LES LIEUX ET LES MODALITES DES DONNS

a) La Croix-Rouge et les autres



Les vestiaires sont des endroits régis par des associations ou des institutions (Emmaüs, Secours Catholique, Croix Rouge...), où l'on trouve des vêtements. Ceux-ci sont gratuits dans certains vestiaires et payants dans d'autres. Sur Paris, il en existe quarante-quatre⁵⁸. La moitié appartient à la Croix Rouge. Certains vestiaires d'arrondissement ne délivrent des vêtements qu'à la condition d'y habiter, et de fournir un bon de vestiaire, délivré par une assistante sociale. D'autres ont des critères sélectifs — l'origine ethnique, culturelle, ou l'âge et le sexe — qui n'autorisent qu'une catégorie particulière. Certains n'acceptent les SDF qu'en fonction de leur patronyme (Cf. illustration). Par exemple, la Croix Rouge répartit dans tous ses vestiaires la totalité de la population SDF par ordre alphabétique. Ainsi, ne sont acceptés au vestiaire du 18ème arrondissement que les SDF dont le patronyme commence par un A, un B ou un C. Enfin, ces lieux ne sont souvent ouverts que deux à trois après-midi par semaine⁵⁹, et souvent fermés pendant les vacances scolaires. L'entretien qui suit⁶⁰, fait au téléphone, illustre une des facettes des vestiaires parisiens. Pouvons-nous penser que pour la Croix Rouge les SDF sont comme les autres démunis ?

N.J. "J'aurais voulu savoir à qui s'adressent les vestiaires de la Croix Rouge ?

C.R. En principe au plus démunis du quartier, et recommandés par l'assistante sociale, des choses comme ça, ou un peu de bouche à oreille bien sûr.

Et qu'est-ce qu'on y trouve dans ces vestiaires ?

Souvent beaucoup de saloperies parce que les gens qui donnent... Moi je suis, je tiens un vestiaire dans le [...]ème à Paris, je peux vous dire qu'ils donnent à leur bonne, à leur femme de ménage, au jardinier à la campagne, et ce qui arrive à la Croix Rouge, c'est ce que les autres ont pas voulu.

Et au niveau des heures d'ouverture...

Mais là c'est très variable. Il y a des permanences certains jours, il y a des jours où on reçoit, il y a des jours où

⁵⁸ D'après "Qui accueille qui dans Paris ?", 1990.

⁵⁹ Pour exemple, citons celui de la Croix Rouge, situé au 12 rue du Baigneur, 18ème : lundi et mercredi de 15 à 17h.

⁶⁰ Du 17 décembre 1992, au siège de la Croix Rouge.

l'on donne. Pour moi, je sais qu'on habille en particulier les vieux comédiens, par exemple, voyez des choses comme ça, mais à titre privé. Mais tous les vingt arrondissements de Paris ne sont pas obligés de faire pareil... Ils sont autonomes.

Que peut-on dire au niveau des fermetures scolaires ?

Ayant leur autonomie, il y en a certains qui ferment pendant les vacances scolaires, parce que ce sont des dames qui sont relativement jeunes mais qui ont des jeunes en scolarité, ou elles partent en vacances, ou elles s'en occupent. Mais en principe les vestiaires sont tenus déjà par des dames plus toutes jeunes. Parce que les jeunes ne veulent plus faire les vestiaires. Parce que les gens quand ils vous donnent des trucs dégueulasses, pas de boutons, pas de fermeture éclair, des choses comme ça... Il y a plus de dames d'œuvres comme dans le temps.

Que doit-on faire pour obtenir des vêtements gratuits dans un vestiaire de la Croix Rouge ?

Il faut avoir une lettre de recommandation, ou de l'assistante sociale, ou ici des services centraux où vous téléphonez. Parce que sinon c'est trop facile. Tous les gens défileraient à tour de rôle dans les arrondissements. Alors en fonction de leur nom, on leur fait un bon de vestiaire.

Et de la même manière, peut-on y venir souvent dans le vestiaire ?

Non. En principe, il y en a qui n'habillent qu'au printemps et en hiver. Mais il y a de moins en moins de donateurs. Vous vous doutez bien que les jeunes portent des jeans, des parkas, des baskets, des trucs comme ça, et après, c'est bon à fiche à la poubelle. Alors, il y a plus de beaux vestiaires dans Paris. Un pardessus dans Paris, vous ne le trouvez plus. Parce que les gens ont une autre façon de s'habiller, c'est plus du tout pareil. Des costumes vous n'en trouvez pas. Ou il faut hélas que ce soit quelqu'un qui meurt. (...) Un pépère, entre soixante-dix et quatre-vingt-quinze ans... Mais je vous assure que les vestiaires de Paris c'est pas la joie. Je parle Croix-Rouge, je ne parle pas d'autres organisations. Elles font comme elles veulent. Mais sinon, c'est pas idéal car les donateurs manquent de civisme et vous donnent n'importe quoi.(...) On fait un vestiaire à bureau fermé, parce qu'il ne faut pas que tous les clochards défilent pour les revendre après. Nous, on travaille beaucoup avec les assistantes

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

sociales ou nos propres œuvres, (...) Voyez, notre layette part au Tibet par exemple.(...) Mais chaque arrondissement a sa façon de faire. Mais dites-vous que dans l'ensemble c'est pas la joie, et qu'il y a des vestiaires qui ferment faute de donateurs de vêtements".

Nous n'avons pas centré l'entretien sur le SDF, mais sur le don et ses modalités. L'interviewée donne un aperçu de l'état d'une partie des vestiaires de la Croix Rouge. Car chaque vestiaire est indépendant et autonome, ce qui est un inconvénient compte tenu de l'absence d'une coordination en la matière. Ceci a pour conséquence une répartition irrégulière et inéquitable des vêtements. D'ailleurs, les SDF en parlent d'une manière identique. Il en est ainsi pour Philippe, 27 ans, à la rue depuis quatre ans, lorsqu'il nous parle du vestiaire :

"(...) quelques fois, on tombe sur des beaux vêtements. Ça dépend de ce qu'ils ont. Une fois, j'ai trouvé une belle veste d'été toute en laine fine, griffée, dans un vestiaire qui avait une réputation de mauvais vestiaire. C'est un coup de chance, un jour on va trouver tout ce qu'il faut, un autre jour on trouvera rien, ou des trucs minables (...)

Le vestiaire que je préfère a fermé. C'était au Secours Catholique, à la Cité Saint-Martin, et il n'existe plus je crois. C'était le meilleur vestiaire de Paris... Sinon, je connais un bon vestiaire du côté de Saint-Paul. Je vais peut-être y aller cette après-midi d'ailleurs. Alors là, souvent ils ont des bonnes affaires, ils ont des beaux vêtements..."

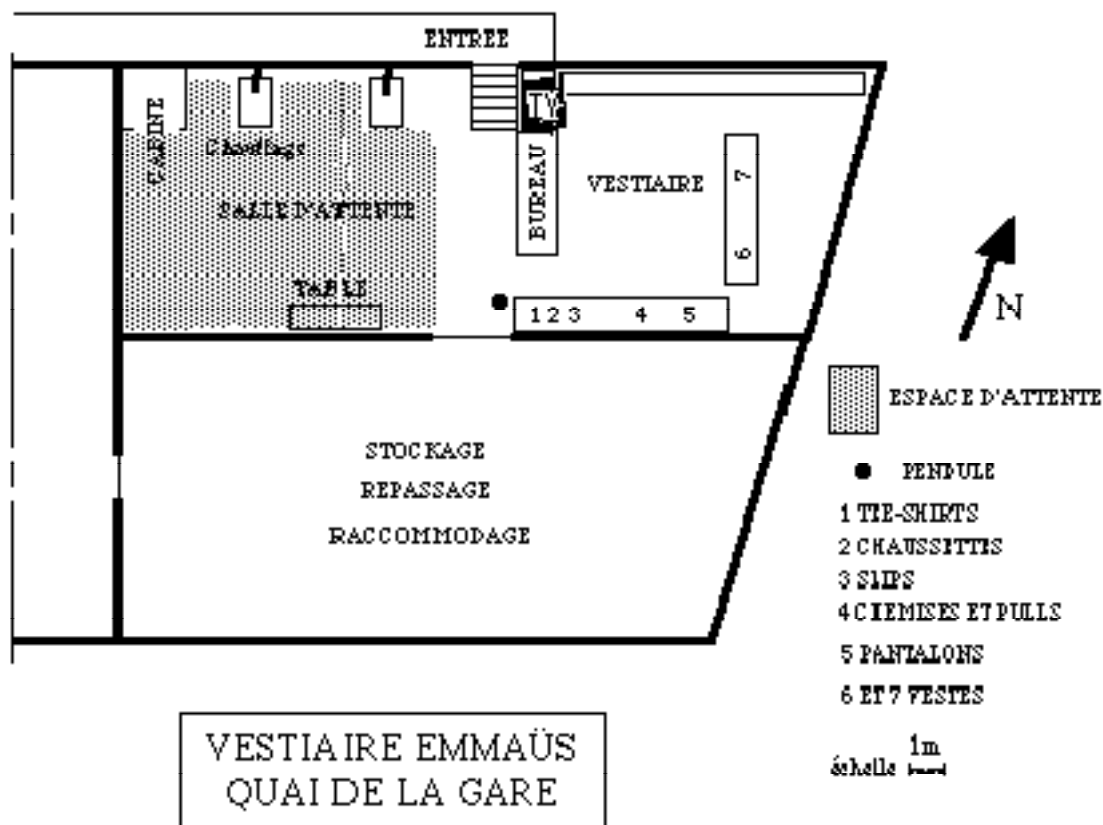
Nous voyons qu'un certain nombre de vestiaires sont, d'après leurs critères, accessibles à une certaine catégorie de personnes dites SDF. Suivant le nom, elle sera orientée sur un vestiaire du Secours Catholique. Suivant l'âge ou le sexe, d'autres portes s'ouvriront. Quoi qu'il en soit, un vestiaire ne donne en moyenne qu'une fois tous les deux mois la possibilité d'un change complet qui comprend des sous-vêtements, une chemise, un pull, une veste, un pantalon. De sorte que le SDF doit utiliser un circuit comparable à celui des centres d'hébergement afin de pouvoir se changer, faute de pouvoir entretenir correctement ses vêtements. Les "bonnes adresses" sont échangées avec parcimonie entre deux rencontres.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

C'est par la description du vestiaire d'Emmaüs, au 91 quai de la Gare (13ème arrondissement), que nous allons découvrir, suivant une approche qualitative, les lieux et les modalités de ces dons.

b) Emmaüs

Pendant la période de juillet-août, la plupart des vestiaires sont fermés. Ce sont surtout les associations gérées par des bénévoles, trop pauvres en personnel pour offrir leurs services. Le vestiaire d'Emmaüs est considéré par les compagnons comme le seul vestiaire gratuit pendant la période des grandes vacances.



Celui-ci est ouvert au public du lundi au vendredi, de 14h à 17h. En cela, il est le seul à Paris à offrir ces horaires, car la plupart des vestiaires ne sont ouverts qu'une à deux après-midi par semaine. Chaque matin, du personnel bénévole féminin vient repasser et raccommoquer les pièces vestimentaires qui seront proposées aux dons. Les compagnons trient les vêtements qui arrivent de toute la France. Il s'agit pour l'essentiel des dons effectués auprès des communautés ou du siège, rue du Bourdonnais (1er arrondissement). Le surplus, qui peut compter par ailleurs des pièces vestimentaires de valeur, est vendu à un chiffonnier par l'intermédiaire de la communauté de Neuilly-sur-Marne dont dépend le vestiaire. L'hiver, une partie des locaux, appartenant à la SNCF, est transformée en centre d'hébergement d'urgence. La capacité d'accueil est de soixante-cinq lits.

Pour entrer, on descend un escalier avant d'arriver au milieu d'une grande salle, séparée par un bureau. D'un côté, il y a la salle d'attente, de l'autre, la partie réservée aux vêtements (le vestiaire à proprement parler). Une trentaine de chaises sont réparties dans la salle d'attente. Chacun y prend sa place après être allé s'inscrire, auprès d'une personne assise derrière le bureau, en présentant une pièce d'identité. Le compagnon effectue une recherche dans un fichier, afin de voir si la personne ne s'est pas déjà présentée. Si c'est le cas, le compagnon vérifie si la personne n'est pas venue depuis au moins trois mois. Sinon, elle s'installe sur un siège en attendant son tour. A chaque nouvelle personne une fiche est faite, sur laquelle figure son nom, son prénom, sa situation, et les dates de venues au vestiaire.

L'attente peut durer plusieurs heures. Aussi, un téléviseur couleur a été installé devant l'entrée, au dessus d'une étagère. Les sièges sont dirigés vers ce téléviseur de telle façon que les "clients" (dixit un compagnon) se trouvent face au personnel, qui visuellement n'y a pas accès. D'après les compagnons, certains "clients" viennent uniquement pour regarder la télévision. Nous avons pu constater que deux ou trois personnes arrivaient à l'ouverture pour repartir à la fermeture sans avoir eu accès au vestiaire. Est-ce un moyen pour passer la journée, un moyen pour être en contact avec d'autres individus, ou un moyen pour être hors de la rue : pour se cacher ? Le vestiaire tiendrait lieu, dans ce cas, de centre d'accueil de jour, lieux quasi-inexistants à Paris.

Dans la salle d'attente, il est mis à la disposition des personnes un casier contenant des bouteilles d'eau du robinet et plusieurs gobelets. Ceux-ci ne sont pas systématiquement nettoyés après chaque usage et circulent de personne en personne dans la salle⁶¹. Des boîtes de gâteaux circulent également. Parfois, un compagnon sort un paquet de Gauloises qu'il fait distribuer par un des habitués du lieu. Il y a peu d'échange entre les personnes dans la salle d'attente. Chacun attend, sans forcément regarder la télévision.

A l'appel de leur nom, les "clients" viennent se présenter devant le comptoir, un par un. Un autre compagnon leur donne un sac en plastique, de type "Franprix", dans lequel il a mis un tee-shirt, une paire de chaussettes et un slip en coton. Ensuite, il leur donne le sac, et la personne va choisir le reste de ses vêtements. Le parcours est suivi des yeux par le compagnon, qui parfois guide le "client" dans son choix. Il choisit une chemise, un pull, un pantalon, puis une veste. En fonction de la taille et de l'heure, le choix peut être limité d'une à une dizaine de pièces. Le stock proposé n'est pas renouvelé en cours de journée. En fin d'après-midi, les tailles les plus courantes (40, 42) sont manquantes. Alors le compagnon invite le "client" à revenir. Les articles comme les chaussures sont les éléments qui font le plus défaut. Il en est de même pour les ceintures. Ainsi, le choix est fonction du moment, de l'opportunité, et de l'assistance.

A ceux qui le demandent, les compagnons donnent une couverture, un rasoir mécanique, et du savon. Pour ceux qui doivent partir "ailleurs", il leur est donné une valise. Ces dons dépendent des stocks. Il en est de même pour les vêtements de travail (blouse, bleu, cote, chaussures de sécurité, gilet de serveur...).

Sans avoir mené une étude précise sur l'état des pièces vestimentaires distribuées, nous pouvons dire qu'il s'agit de vêtements propres, sans tâches, et sans défauts apparentes. Ceci est dû au travail de triage et de réfection des vêtements par le personnel féminin bénévole. Pourtant, les pièces sont sélectionnées "au petit bonheur". Ainsi, un pantalon "à la mode" peut côtoyer un pantalon à "pattes d'éléphant" des années soixante-dix. Une chemise au col étroit peut en côtoyer une au col large. Bien que certaines

⁶¹ Cela enfreint une des règles d'hygiène élémentaires pour combattre la tuberculose.

personnes affectionnent les vêtements rétro, ce sont surtout les vêtements "à la mode" (formes et couleurs) qui sortent en premier. Il est difficile d'obtenir un ensemble, faisant système vestimentaire, bien adapté et cohérent. Par exemple, chez une personne d'une quarantaine d'années, j'ai remarqué le port d'une tenue de ville avec des chaussures de type *Doctor Martins*, habituellement réservées à des jeunes, voire des Skin Heads (Delaporte, Y., 1982 : 54), ce qui dénote une incohérence vestimentaire. Mais un compagnon me fait observer que vêtus proprement, ils se font moins remarquer par les "Bleus". D'autre part, si le parcours est guidé, le choix ne l'est pas systématiquement : la personne peut être conseillée, mais, en général, elle choisit seule.

Rares sont les gens qui se changent sur place. La plupart du temps, ils s'en vont avec leur sac. Pourtant, au fond de la salle se trouve un coin-cabine réservé à ceux qui veulent se changer. Certains le font directement dans la salle, en regardant la télévision. Le passage dans le vestiaire dure environ un quart d'heure. En juillet, le nombre de "clients" atteignait la trentaine par jour. D'après les dires de compagnons, tous n'auraient pas besoin de vêtements. Certains les revendent : le vêtement de vestiaire entre alors dans une stratégie économique.

Pour réduire la revente des vêtements, les compagnons ont instauré un système de fiches à faire contre-signer par une assistante sociale. Car il est apparu que certains revendaient leurs vêtements une fois sortis du vestiaire, et que d'autres ne remplissaient pas les critères pécuniaires : ils étaient suffisamment pourvus pour se permettre d'en acheter. Les demandeurs sont dorénavant obligés d'aller dans une institution ou une association, se faire connaître auprès d'une assistante sociale. Ceci renforce le contrôle potentiel existant, et enlève la possibilité aux "clients honnêtes" d'avoir une liberté de choix quant à leur position vis-à-vis des services sociaux. Le don n'est par conséquent pas exempt de contraintes puisqu'il nécessite un suivi administratif, et donc un contrôle.

C) LES SERVICES SOCIAUX

N'ayant pas de vestiaires, les services sociaux de la ville de Paris ont recours à la pratique du "bon d'achat". A partir d'une valeur fixée sur le bon

par l'assistante sociale, le bénéficiaire peut acheter des effets selon son choix, dans la limite du raisonnable, compte tenu de la somme non extensible. Ces achats sont effectués dans un grand magasin avec qui le service a passé un accord.

Le Bureau d'Aide Sociale pratique ce système pour certaines personnes. Aux "moins réinsérables", l'assistante sociale conseillera un vestiaire, en leur en fournissant la liste, aux "plus réinsérables", il sera délivré un bon d'achat selon leurs besoins. Ces bons concernent surtout les vêtements de travail, comme les chemises blanches et les cravates, qui servent au métier de vigile de supermarché, mais aussi, les gilets et les accessoires de barman, introuvables dans un vestiaire.

Ce court chapitre montre l'inadéquation entre le vestiaire et la réinsertion par le travail, puisque la plupart des métiers offerts aux SDF sont issus de la panoplie des métiers précaires — comme celui de vigile, gardien de nuit, barman, employé dans la restauration rapide, etc... — et que ces métiers, par l'intermédiaire du vêtement de travail, sont absents⁶² du don vestimentaire.

B) LE CHOIX DU VETEMENT

Le choix s'effectue en fonction de critères esthétiques, liés à la mode, et de critères fonctionnels, liés au mode de vie. D'après nos observations, si la mode interfère plus ou moins fortement dans la classe d'âge la plus jeune de la population SDF, les critères fonctionnels sont les mêmes pour tous. Le mode de vie est réglé sur les déplacements quotidiens, et sur l'hébergement. Le SDF doit le plus souvent transporter avec lui tout ce qu'il possède. Les consignes des gares reviennent cher⁶³, et les associations⁶⁴ qui offrent ce service sont peu nombreuses, vite saturées, et peu pratiques à causes des

⁶² Le vestiaire du Quai de la Gare offre quelques bleus de travail.

⁶³ Prix constatés à la gare d'Austerlitz le 22 février 1992 : 15 frs la 30x44x85 cm, 20 frs la 30x60x85 cm, et 30 frs la 50x60x85 cm. Prix valables pour 72 heures maximum.

⁶⁴ Notamment "Brin de caouette", 48 rue la Fontaine, 16ème.

horaires. Aussi, le SDF doit-il, en plus de ses vêtements de rechange, garder sur lui tous ses papiers.

Les nombreux vols sont commis surtout dans les gares. Mais il arrive que certains SDF "perdent" leurs papiers. Ceci est, pour une grande part, dû au manque de poches, fermées et protégées contre les vols et les pertes, à l'intérieur des vestes. Le trafic de papiers d'identités ne les met pas non plus à l'abri d'agressions, surtout lorsqu'ils dorment dans la rue. Un repérage moins évident de la part des agresseurs et des "Bleus" détermine une stratégie sur le choix de l'ensemble de la tenue.

Au cours de notre recherche, nous avons remarqué que beaucoup de SDF utilisaient des stratégies qui leur conféraient une apparence conforme à la plus grande masse des individus.

Acheter soi-même est une pratique individuelle adoptée par de nombreux SDF. Les jeunes ont tendance à préférer s'habiller eux-mêmes en achetant leurs vêtements. Dans la mesure où ils gagnent de l'argent (par le travail, les dons, les allocations ou les prestations), certains portent des vêtements achetés et choisis par leurs soins. Ceci permet une invisibilité partielle⁶⁵ et le suivi de la mode.

Dans ce cas, c'est surtout la tenue de ville qui est adoptée. Voici un exemple de description⁶⁶ : un jeune homme porte une chemise en coton à carreaux rouges et blancs boutonnée jusqu'en haut, une veste en cuir noir sur laquelle est accroché un pin's Rolls Royce, une chaîne en or par dessus la chemise, un pantalon de toile de coton noire, ample, à pince. Il est bien coiffé, rasé de près et souriant. De type africain, il ne parle pas de la "sape" (Gandoulou, D.J., 1984) car ses projets sont immédiats : il doit faire face au quotidien et à la réalité de sa situation de SDF. L'apparence repose sur une logique différente de celle décrite par Justin-Daniel Gandoulou. Le prix des pièces vestimentaires achetées est parfois, paradoxalement à leurs revenus, fort élevé, surtout lorsqu'il s'agit de vêtements de marque, tel Lacoste,

⁶⁵ En effet, le nombre de tenues est limité par la pauvreté et l'encombrement. Ainsi, une tenue sale le restera, car les effets de rechange sont surtout des sous-vêtements.

⁶⁶ Une typologie du vêtement de la population SDF serait délicate du fait de son hétérogénéité. Pourtant, il existe des tendances et des attitudes communes qui autorisent un regroupement.

Chevignon, etc. Un autre jeune homme me dit porter un blouson de cuir valant trois mille francs, le prix pour lui d'un mois de salaire. Il n'est cependant pas question d'économiser pour s'offrir un tel vêtement, on achète si on en a les moyens au moment où l'on en a envie. Parfois, c'est une occasion qui se présente, dans ce cas, il s'agit surtout de troc ou de marché noir.

Que recouvre l' exagération de cet argent qui n'est pas dilapidé mais investi dans le costume ? Comme le fait observer Colette Pétonnet (Pétonnet, C.,1988 : 33), "Plus le budget est limité, plus il faut opérer des choix dans les privations, plus il faut mettre des freins au désir d'acheter". Or, les besoins ne sont pas que biologiques, ils sont aussi sociaux. De ce fait, la nécessité sociale implique de suivre un certain mode de vie pour qui ne veut être exclu. "Toutes sortes de dépenses que l'on pourrait taxer de superflues sont devenues pour les nationaux des nécessités, parce que vivre en harmonie relative avec le mode de vie ambiant est une nécessité sociale impérieuse"⁶⁷. Entre en jeu la dimension sociale, qui reportée sur toute une population, se transforme en une dimension anthropologique, témoignant de biais en réponse à d'autres besoins inassouvis. Ici, le port de vêtements chers ou à la mode (Chevignon, Lacoste...) compense l'état de misère — physique et morale — dans laquelle se trouve le SDF.

Pour les pièces vestimentaires moins chères et sans marque, les lieux sont les magasins Tati, EliSold, les "puces" du marché d'Aligre, de Montreuil... Ce qui représente une multitude de possibilités, surtout utilisées pour les chaussures, car celles-ci sont rares dans les vestiaires, et généralement en mauvais état. Comme le fait remarquer Charles RICHEL (Richet,C.,1957 : 63), "il n'est pas de plus mauvaise marque" à propos des chaussures, qui sont la cause de nombreuses infections cutanées.

Les SDF peuvent aussi s'échanger, ou se prêter, certaines pièces de vêtement. Lorsqu'une personne possède plusieurs pièces ayant la même fonction, il peut arriver qu'elle en donne une. Ce don est à la fois un signe de bienveillance, une preuve d'amitié et une décharge de poids superflu. Le manque de casiers et le roulement incessant d'un foyer à l'autre, en passant par la rue de temps en temps, oblige le SDF à se charger le moins possible.

⁶⁷ Ibidem, p.34.

J'ai plusieurs fois constaté qu'il était fait don de vêtements lorsqu'un hébergé se préparait à quitter le foyer. On se débarrasse d'une veste en trop, d'un blouson trop chaud pour la saison. Le sac en plastique bourré est un indice manifeste qui est source d'ennuis à plus ou moins court terme. Les "Bleus"⁶⁸ le repèrent très facilement. Les prêts sont une occasion pour entretenir des relations amicales. Ils s'effectuent à l'intérieur de petits groupes, et ont à la fois un caractère affectif et rassurant. Par exemple, il est arrivé que pour le week-end, un jeune ait prêté ses Santiags à un autre jeune, avec qui, il entretenait une relation de camaraderie.

Enfin, il reste le "vestiaire de la rue". Cela peut être une poubelle, car Paris regorge de biens de consommation en tout genre⁶⁹. C'est aussi des initiatives individuelles, comme le montre la photographie (cf. *infra*), où un panier de vêtements est mis à la disposition des plus nécessiteux. A l'intérieur du pressing, se trouvent d'autres paniers, pour les personnes qui se sentent honteuses. Les dons sont faits par les clients. Le patron du pressing raconte qu'il avait eu une enfance malheureuse et qu'il faisait ce geste en reconnaissance de sa réussite. Certaines fois, il est arrivé que des personnes viennent spontanément apporter des sacs de vêtements dans un foyer. Ces initiatives ne sont certainement pas uniques, et témoignent, comme pour la nourriture, d'une compassion pour les plus démunis.

C) VETEMENTS DIURNE, VETEMENTS NOCTURNES

Comme le fait remarquer Colette Pétonnet⁷⁰, "on ne meurt plus de faim en France et les nécessiteux de notre temps ne portent plus des vêtements troués". Cette affirmation posée, nous devons en dégager quelques remarques qui sont autant d'exceptions confondant⁷¹ la règle.

⁶⁸ Cf. Serge GARDE "Les hauts murs de la honte" in *L'Humanité dimanche*, n°100, du 13 au 19 février 1992.

⁶⁹ Cf. JOUENNE, 1991.

⁷⁰ Ibidem, p.34

⁷¹ C'est bien l'exception qui confond la règle et non la conforte. Ce serait là chose paradoxale. C'est une anecdote issue d'une discussion avec Robert CRESSWELL.

Le routard dans Paris se déplace avec un minimum d'effets pour des raisons de poids. Les plus démunis n'ont que les vêtements qu'ils portent sur eux. Ils ont parfois plusieurs chemises, plusieurs vestes, enfilées les unes sur les autres. Les autres SDF ont, dans un sac à dos, dans une musette ou dans un sac d'hypermarché, de quoi effectuer le change de leurs sous-vêtements, une paire de chaussettes supplémentaire, une chemise et un pantalon de rechange. Le tout étant lavé lorsqu'il est possible de le faire. En été, il est plus chargé. Le fait qu'il dorme dehors, lui impose alors le transport d'une couverture ou d'un sac de couchage. En province, il peut avoir à transporter une tente, et s'installer sur un terrain de camping.

La nuit à Paris, s'il dort dehors, le SDF peut se couvrir d'une couverture, qu'il aura pu obtenir au vestiaire d'Emmaüs⁷², ou d'un sac de couchage. Quelques cartons d'emballage constituent la base de la couche, en le protégeant de l'humidité et du froid du sol. D'autres utilisent un sac de couchage. Dans tous les cas, l'endroit retenu reste à l'abri des intempéries et des agressions éventuelles. Il doit être discret - immeuble en chantier, garage, voiture abandonnée, recoin, square, échafaudage, hall d'immeuble, squatt... - mais ne pas empiéter sur l'emplacement d'un autre SDF. Certains, plutôt jeunes, sont accompagnés d'un chien - genre Berger Allemand - ou dorment en petits groupes. Cela leur donne une indépendance vis-à-vis des centres d'hébergement, et permet, dans certains cas, d'avoir des nuits plus longues.

Un SDF d'une quarantaine d'années me racontait qu'il lui arrivait de dormir dans un immeuble en construction. Ayant fini par le connaître, les ouvriers ne l'ennuyaient pas. Cela lui permettait de dormir jusqu'à neuf ou dix heures du matin le week-end, en toute sécurité et à l'abri. En hiver, dans une galerie d'art en travaux du centre parisien, les ouvriers invitaient les SDF du quartier à venir se réchauffer, et à profiter du lieu pendant la nuit. On raconte encore que dans certains quartiers riches, les propriétaires laissent garder leur véhicule par un clochard. Même à l'état de la rumeur, cette information montre le lien perpétuel entre le riche et le pauvre, entre le dominant et le dominé, sans interdépendance.

⁷² Les couvertures sont des pièces que les compagnons d'Emmaüs ne refusent généralement pas. Elles sont données, emballées dans un sac poubelle.

Dans les centres d'hébergement, certains utilisent des pyjamas, bien que la plupart se contentent d'ôter leurs vêtements pour rester en slip et en maillot de corps. Suivant un rite précis, chacun plie et range ses vêtements en fonction du mobilier mis à sa disposition. Au Centre de la Villette, le lit et un tabouret par personne offraient à l'hébergé la possibilité d'un rangement sommaire. Dans d'autres centres, rien n'était prévu, le directeur jugeant qu'il n'était pas nécessaire d'apporter trop de confort aux hébergés.

Il semble que les femmes s'investissent différemment dans les centres d'hébergement. Carole Amistani, dans son expérience de terrain au Centre de la Villette - pour femmes - a constaté qu'elles utilisaient en majorité des chemises de nuit. Différente aussi est la notion de pudeur à l'égard des autres femmes présentes dans les chambres. Alors que les hommes restent en sous-vêtement, les femmes se montrent parfois totalement nues devant leur pairs. Ceci pose la question de l'importance du corps chez le SDF, et introduit la notion des rapports sociaux de sexe à l'échelle de la société globale.

Si le corps a une importance différente, hommes ou femmes sont soumis aux mêmes contraintes concernant l'entretien des vêtements.

D) L'ENTRETIEN DU VETEMENT

L'entretien des pièces vestimentaires reste un problème majeur, pour le sans domicile fixe, qui ne semble pas émouvoir les institutions, tant l'image d'une personne négligée est fortement ancrée dans l'inconscient collectif.

La réponse institutionnelle, confessionnelle ou non, s'en trouve délaissée, et réduit les possibilités en matière d'entretien vestimentaire. La Ville de Paris offre, à travers le Centre de Vie René Coty, la possibilité d'utiliser une buanderie, équipée d'une machine à laver. Néanmoins, les intéressés doivent se présenter munis d'un bon qui leur est délivré par leur Bureau d'Aide Social. Ceci implique leur suivi, et par là-même, leur contrôle. Aussi, devant cette sollicitude, qu'il refuse la plupart du temps, le sans domicile fixe a recours aux nombreuses laveries automatiques dispersées dans les rues de la capitale.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

La stratégie la plus courante, lorsqu'il n'a pas d'argent, consiste à faire la manche dans l'enceinte de la laverie. Le prix d'une machine de cinq kilogrammes est d'environ dix-huit francs, à quoi il faut ajouter environ huit à douze francs pour le séchage. La trentaine de francs nécessaire pour l'entretien de son linge qu'il faut répéter au moins tous les quinze jours correspond à une part importante du budget du sans domicile fixe. Se grouper à deux constitue une autre stratégie que nous avons pu constater. Cela permet de partager les frais, surtout lorsque l'on a peu de linge, et représente un moyen de réduire une solitude par trop constatée.

Quelque soit le centre dans lequel le sans domicile fixe est hébergé, l'entretien de ses vêtements l'oblige à les sortir du casier dans lequel ils sont rangés - lorsqu'il y en a un - et à les "trimballer" avec lui la journée durant. Ceci constitue un handicap tout en appuyant sa vulnérabilité face à un repérage éventuel. Ceci peut expliquer, qu'à la longue, le sans domicile fixe tende à réduire la fréquence d'entretien de ses vêtements.

En ce qui concerne le linge de corps, celui-ci est entretenu quotidiennement - lorsqu'il est entretenu - dans les centres d'hébergement. On lave les chaussettes et le slip, que l'on étend à proximité du lit. Cette hygiène périodique n'est pourtant pas largement suivie. Néanmoins, les changes — slip et tee-shirt - parfois donnés aux nouveaux entrants viennent pallier au manque d'entretien, et assurent une hygiène minimale, mais non renouvelée.

II L'IMPORTANCE DU VETEMENT CHEZ LE SANS-DOMICILE-FIXE

Plus on donne de la valeur aux vêtements, moins on est équilibré. L'Anglais conventionnel avec ses pantalons rayés et son chapeau melon absurde accorde beaucoup de valeur à son apparence parce qu'il n'a pas une vie intérieure riche. Donner aux vêtements de l'importance suggère un manque d'intérêt pour les choses de plus grande valeur dans la vie.

A.S. Neill, La liberté - pas l'anarchie, Payot 1972

A) LE VETEMENT COMME TECHNIQUE DU CORPS

Les techniques du corps telles que les définit Marcel Mauss dans son "Manuel d'ethnographie" (Mauss, M., 1967 : 30-31) concernent "l'ensemble des habitus du corps". Le corps est davantage mis en scène par sa gestuelle et par son fonctionnement, que par sa protection et sa parure. Pour ces deux

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

derniers thèmes, Mauss emploie la notion de **besoins humains**, et range le vêtement dans une technique particulière. Or, si le vêtement ne peut-être une technique du corps, il s'agit bien d'une technique "pour" le corps et d'un "acte traditionnel efficace", comme le dit Nathan Schlanger (Schlanger, N., 1991 : 123).

Un travail exhaustif demanderait l'étude du domaine des techniques du corps des SDF, avec celle des périodes de sommeil, de repos, d'activité, d'hygiène, de la gestuelle, et des attitudes. J'ai choisi, ici, de traiter plus particulièrement des techniques du vêtement des SDF. Considérant que le corps et le vêtement s'inscrivent dans une parité inséparable, que l'un ne va pas sans l'autre, a fortiori lorsqu'il s'agit de sans-domicile-fixe.

B) LE COSTUME DES SANS-DOMICILE-FIXE

Le terme de costume renvoie à des notions de durabilité, d'habileté, de ruse, ainsi que de l'avoir (habitus). En ce sens, l'habit s'oppose au vêtement. Ce dernier correspond à l'être. Le costume exprime une notion de sédentarisation, tend vers un état de civilisation. Il a un caractère durable qui tient de la tenue et de l'habitude. Il peut aussi révéler un côté dissimulateur, car il peut-être mensonge et masque. Rappelons-nous cette phrase du "Bourgeois gentilhomme" : "L'habit ne fait pas le moine", pour nous convaincre du contraire. Enfin, l'habit s'oppose au vêtement, car c'est de l'habitus, de l'avoir qu'il s'agit, alors que le vêtement relève de l'être.

Ainsi, l'emploi de termes comme habit, costume et vêtement n'est pas neutre et demande à être défini préalablement. Dans un premier temps, je considérerais les termes habit et costume comme synonymes. André Leroi-Gourhan définit par costume : "pièces de vêtement qui constituent par leur fixation les normes d'une société" (Leroi-Gourhan, A., 1945). Le costume est un assemblage de pièces de vêtements. Il constitue l'habillement qui a pour fonction la protection et la parure du corps. Ce sont ces deux mobiles qui poussent l'homme à se couvrir.

Peut-on parler de costume en ce qui concerne les SDF ? Cette question va nous suivre tout au long de cette partie, car elle mérite réflexion. Je partirai donc du vêtement chez les SDF afin d'en dégager la possibilité d'un

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

costume spécifique, qui constituerait un élément dans son ensemble d'une reconnaissance sociale. Pourtant, comme le fait remarquer Leroi-Gourhan, "la valeur protectrice du vêtement n'est pas plus importante que sa forme ; c'est sur lui que s'établit le premier degré de la reconnaissance sociale" (Leroi-Gourhan, 1965 :188). C'est de cette reconnaissance sociale qu'il va s'agir dans le second chapitre.

C) CONSIDERATIONS GENERALES SUR LES FONCTIONS DU VETEMENT ET DE LA PARURE

Pour André Leroi-Gourhan, deux fonctions élémentaires peuvent-être assignées au vêtement. Il s'agit de la protection et de la parure, qui sont deux éléments intimement liés. Un des premiers rôles de cet ensemble est d'assurer une distinction vis-à-vis des autres membres de la société, ou d'un groupe. Leroi-Gourhan (Leroi-Gourhan, A., 1965 :189) écrit que "l'identification simultanée détermine le registre sur lequel se placent les rapports : la rencontre d'hommes étrangers implique la mise en jeu du rapport dominant-dominé,...". En appliquant la notion d'"étranger" à toute nouvelle rencontre, dans le cas qui nous intéresse, il peut s'agir de la rencontre d'un SDF avec un employé de permanence, ou d'une personne dans-la-rue : bref, d'un SDF avec une personne non-SDF, mais aussi de deux SDF entre eux. Dès cet instant, faire une ethnologie du vêtement du sans-domicile-fixe apparaîtra donc comme allant de soi. Pour une population n'ayant pas de maison, *domus*, de domicile, qu'en est-il de leurs vêtements, de leurs habits et de leurs costumes ?

Car il existe un parallélisme étroit entre la maison et le vêtement. L'hébergement, comme nous l'avons montré, repose sur des critères de charité, d'accueil du plus grand nombre, de séparation des sexes et des âges, mais rarement sur des critères de confort et de bien-être. Lorsque c'est le cas, ce sont toujours les plus jeunes et les plus "réinsérables" qui jouissent de ces avantages. Ainsi, être mal logé et mal vêtu s'inscrit dans une "relation binômiale" relative à cette logique d'exclusion sociale.

Envisageons maintenant la fonction liée au comportement d'agression et de reproduction qui peut-être analysée sous deux angles. Si l'on considère

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

un groupe construit arbitrairement au hasard des rencontres dans les centres d'hébergement, il est normal de penser que chacun, ne connaissant pas l'autre, cherche à prévenir toute possibilité d'agression. Chaque jour, la vie en centre d'hébergement dure une douzaine d'heures, pendant lesquelles vont se présenter de multiples interactions qui vont du salut au racket. L'accumulation de "symboles d'effroi" (dont parle Leroi-Gourhan) est donc envisageable, voire nécessaire à l'intérieur même du groupe ainsi constitué.

A titre d'exemple, j'ai noté que beaucoup d'entre-eux portaient des accessoires qui relevaient d'une forte symbolique agressive et défensive. Lorsqu'il ne s'agit pas de clef à molette ou de couteaux qu'ils montrent avec ostentation, les SDF sont porteurs de signes qui rehaussent leur "côté voyou". Ces signes vont des anneaux d'oreille aux tatouages, des bandanas noués sur la tête aux lacérations volontaire des pantalons de toile. A un SDF, vêtu d'un treillis militaire, de deux bracelets de cuir noir cloutés, les cheveux rasés, tatoué d'une croix nazie, chaussé d'une paire de "rangers", je demandais s'il pensait avoir un "look" sympathique, il m'a répondu qu'il s'habillait ainsi pour "montrer sa haine" envers la société et les passants impassibles. A côté de lui, se tenait un autre SDF, d'une trentaine d'année, vêtu de couleurs vives, coiffé d'un bonnet "rasta". Sur son bras était tatoué l'icône "love and peace". Je ne peux m'empêcher de noter ce paradoxe qui semble attester que l'utilisation des signes, qui se veulent agressifs, sont pris au premier degré.

Notre hypothèse est que les SDF cherchent davantage à se protéger du groupe ainsi constitué, sans pour autant vouloir effrayer l'homme de la rue. Il en est de même pour les SDF accompagnés d'un animal domestique, lorsqu'il s'agit d'un chien, celui-ci est à la fois un compagnon et un élément dissuasif. Le besoin de protection s'affirme dans les grandes villes où se mélangent différents groupes de tendances opposées, comme les Skin-Heads, auteurs de nombreuses agressions envers les SDF⁷³.

Il est encore un point important soulevé dans l'ouvrage de Leroi-Gourhan qui est celui de l'uniformisation. Si la tendance générale est à

⁷³ D'après les reportages télévisés et au cours d'entretiens. Ces agressions, souvent violentes, sont commises principalement dans les gares et les sous-sols du métro. Les bandes s'attaquent aux individus isolés et souvent hors d'état de fuir ou de se défendre.

l'uniformisation du costume, malgré la recherche d'une différence⁷⁴, nous avons remarqué dans notre terrain deux types opposés de comportement à l'égard du vêtement. Le premier concerne les SDF qui s'habillent au moyen de vêtements donnés dans les vestiaires, alors qu'à l'inverse, le second concerne ceux qui s'achètent eux-mêmes leurs vêtements. Mais la proportion n'est pas encore établie. Leroi-Gourhan écrit que l'uniformisation est peut-être "l'indication de la perte des liens avec les cadres d'un groupe au sein duquel l'individu est intégré à titre personnel" (Ibidem, p. 191). Or, dans ce contexte précis, le refus d'une uniformisation par le vêtement de vestiaires est aussi le refus d'une intégration au sein d'une catégorie sociale aussi peu valorisante que celle des SDF. L'acceptation des vêtements de vestiaires reviendrait à accomplir un rite de passage, un glissement vers la clochardisation.

Cela se remarque davantage chez les jeunes devenus SDF depuis peu, c'est à dire depuis moins de six mois. Ceux-ci refusent généralement les vêtements de vestiaires pour deux raisons principales : premièrement il s'agit le plus souvent de vêtements démodés, et deuxièmement, les vêtements ont déjà été portés. Lorsqu'il n'y a plus d'autres solutions, les Sans-Domicile-Fixe ont recours aux vestiaires qui sont une étape de plus dans la construction de l'identité de SDF. Ceci rejoint l'aspect psychologique de la personne, déterminé par des règles sociales qui ne leur échappent pas. Nous y reviendrons plus bas.

Les protections que doivent assurer les vêtements sont également des protections thermiques et hygrométriques. Notre climat tempéré parisien peut-être divisé en deux grandes saisons : chaude l'été et froide l'hiver, auxquelles s'ajoutent les inter-saisons. Les SDF doivent assurer leur protection face à la chaleur en été, le jour, mais surtout face au froid, en été la nuit, et l'hiver sur une période pouvant aller d'octobre à mars. Chaque hiver rigoureux est marqué par la mort d'hommes et de femmes vivant dans la rue, suite à des hypothermies. C'est à cette même période que les médias s'intéressent au phénomène des sans-logis. Or, les SDF vivent dehors en été comme en hiver, et beaucoup, le jour comme la nuit. A titre d'exemple, la

⁷⁴ Nous n'engagerons pas le débat sur l'uniformisation du costume, rendue évidente par la mode et le prêt-à-porter.

vague de froid de la première semaine de janvier 1993 a officiellement entraîné la mort de treize personnes à travers la France.

L'hypothèse selon laquelle les SDF ne seraient pas "attachés" à leurs vêtements ne semble pas viable. Lorsque l'on s'intéresse à leur mode de vie, on constate rapidement que rien n'est fait concernant la possibilité qu'ils ont d'entretenir leurs vêtements. Nous avons vu qu'à Paris, peu d'endroits sont mis à la disposition des personnes pour l'entretien des vêtements. Il est donc plus simple de jeter ses vêtements "usagés" et d'aller en redemander dans un vestiaire — sans parler de la socialité à l'intérieur d'un vestiaire — plutôt que de les entretenir. L'usure du vêtement est caractérisée par la saleté, l'odeur et la déchirure. En été, le même habit peut-être conservé plusieurs semaines, voire un à deux mois. Le fait qu'à cette période, beaucoup de vestiaires soient fermés limite le renouvellement des pièces vestimentaires.

La recherche de signes marquant la protection passe aussi par la recherche de non-signes, qui sont autant révélateurs et qui nécessitent, dans le cas de l'étude sur la population sans-domicile-fixe, de passer par l'étude de la population dite "normale", comme la non utilisation d'un parapluie, ou d'un accessoire improvisé pour se protéger de la pluie.

John Carl Flügel donne une dimension psychologique aux fonctions du vêtement en ajoutant celle de la pudeur. Selon sa définition, la pudeur est considérée "comme une pulsion dont la fonction est inhibitrice" (Flügel, K., 1982 : 54). Durant mon terrain au foyer de la Villette, j'ai pu constater que les hébergés étaient pudiques. Aucun ne s'est jamais trouvé nu dans le dortoir. Beaucoup dormaient en sous-vêtements, d'autres tout habillés. Certains portaient un pyjama qu'ils mettaient tout en pliant leurs vêtements du jour à la manière d'un rite. Jusqu'à un certain point, il semble que les SDF possèdent une dignité marquée par la pudeur. Le passage à l'impudeur correspondrait à la perte de cette dignité, et serait un nouveau pas vers la clochardisation. Ces étapes sont réglées par la norme sociale. Emettons dans ce cas l'hypothèse d'une "auto-fustigation" prodiguée par le SDF lui-même, qui jouerait, à la manière de Goffman, le rôle de SDF. La notion de pudeur est d'autant plus importante que l'intimité est quasi-inexistante dans les centres d'hébergement d'urgence et dans la rue. De plus, comme le montre Gilles Teissonnières, certaines institutions cherchent à réduire au maximum le bien-être du SDF.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

La fonction psychologique du vêtement chez le SDF est d'autant plus pertinente qu'il ne possède quasiment rien d'autre. Un auteur comme DESCAMP (Descamp, M.A., 1982) a établi l'étroit rapport entre le vêtement et la maison. Et la maison est aussi symboliquement le ventre de la mère, tout du moins dans les représentations psychanalytiques. Flügel se réfère à ce propos à Thomas Carlyle, et établit une relation entre l'amour et le vêtement protecteur. Dans cette optique, il serait intéressant de réfléchir sur cette phrase : "Il est avéré de manière incontestable que chez certaines personnes, des périodes de dépression, d'anxiété, de solitude ou de "mal du pays" coïncidaient parfois avec le désir d'être plus chaudement habillé que d'habitude"⁷⁵. A titre d'exemple, je rapporte cette description faite à la permanence de Belleville⁷⁶ : Thierry est un personnage peu commun de vingt-quatre ans. D'origine africaine, il porte la coiffure des rastas, longues tresses de cheveux sans entretien depuis des mois. Ceux-ci sont sales et lui couvrent le visage. Il porte deux blousons, tous fermés jusqu'en haut par une fermeture à glissière, et ne se dévêt pas à l'intérieur de la permanence. Lorsqu'il ouvre son premier blouson, on peut voir un stéthoscope au tour de son cou, qu'il utilise pour écouter les plantes. Il refuse tout contact tactile, notamment de serrer la main, en argumentant l'influence délétère de certaines molécules sur le cerveau. Il est à la fois seul et anxieux, voire davantage. Je ne peux que constater cette coïncidence de faits. Il serait intéressant d'approfondir cette voie.

Je donne à présent un exemple moins marginal d'un tel phénomène. Lors de mon immersion au foyer de la Villette, j'ai constaté que chaque jour, lorsque nous étions au restaurant du centre, aucun n'ôtait sa veste ou son blouson. Tous, nous restions couverts, le blouson déboutonné, mais sur les épaules. Je m'en suis vite rendu compte car le premier soir, j'avais déposé mon blouson sur le dossier de ma chaise, et avais constaté que j'étais le seul à l'avoir fait. Or, lorsque l'on arrive dans un lieu nouveau et inconnu, ne doit-on pas entendre : "mettez-vous à l'aise !"; chose qui n'arrive pas dans un centre d'hébergement.

Le même constat a été fait à la Mie de pain, en novembre 1992. Or, ceci ne se produit pas à l'intérieur des locaux d'Emmaüs au quai de la gare.

⁷⁵ Ibidem, p.77.

⁷⁶ Lieu d'accueil pour les jeunes personnes SDF.

Inversement, les personnes ôtent leur veste, et j'ai même constaté que beaucoup restaient en maillot de corps. A une organisation différente était associé un mode de sociabilité différent.

Toutes ces questions de protection, de parure et de pudeur ont en commun d'être des fonctions du vêtement. Ce dernier est aussi le signifiant du rapport dominant/dominé d'une catégorie sociale. C'est du moins notre hypothèse, qu'il est possible d'analyser au moyen de la sémiologie, afin de mettre en évidence les signes et les indices qui concourent à la soutenir.

D) LE SANS DOMICILE FIXE A-T-IL UN COSTUME SPECIFIQUE ?

Dans le cas des interactions qui reposent sur la mendicité, la distinction doit pouvoir se faire sans ambiguïté. Pour cela, le vêtement du Sans-domicile-fixe, lorsqu'il fait la manche, doit comporter les signes distinctifs de son état et de sa situation. Ceci me fait émettre l'hypothèse selon laquelle certains Sans-domicile-fixe en situation de mendicité arboreraient un **costume spécifique** et non plus des vêtements. La pratique de la manche reposerait sur une mise en scène, tant au niveau de l'interaction qu'au niveau de la présentation, mettant en jeu des stratégies, conscientes ou inconscientes, ayant pour finalité l'obtention d'argent.

Mon premier exemple est celui d'une jeune femme, qui stationne à un carrefour une clef de voiture à la main. Son porte-clé reste bien en vue pendant tout le temps des interactions qui consistent à aller vers une voiture à l'arrêt en demandant au chauffeur de quoi la dépanner alors qu'elle vient de tomber en panne d'essence et se retrouve sans argent, prétextant avoir oublié son sac à main... A première vue, cette jeune femme correspond à la scène : elle est proprement vêtue, porte un blouson comme si elle venait de sortir de son véhicule. Ses clefs attestent qu'elle possède une voiture garée non loin de là. A d'autres moments, j'ai pu la voir un bidon de plastique à la main, une sorte de jerrycan.

Ici, nous accolons au costume des accessoires qui lui donnent son caractère spécifique. Le trousseau de clefs de voiture, identifié comme tel,

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

dans un contexte précis, donnera à la jeune femme l'identité d'une conductrice en panne.

Mon deuxième exemple est celui d'un homme qui, dans une gare, attaché-case en main, va à la rencontre de voyageurs en leur demandant de l'argent afin de compléter de quoi payer son billet de train, prétextant la perte de son portefeuille. Là encore, c'est un accessoire qui va servir d'élément identificateur, de signe, pour entrer dans la composition du costume spécifique : celui du voyageur en partance. Ses vêtements sont propres. Il porte une veste claire, une chemise et une cravate, ainsi qu'un pantalon clair également. Des chaussures de ville complètent l'ensemble de son costume. Il est bien rasé et coiffé. Au premier abord, rien ne peut le distinguer d'un autre voyageur. A la longue, cette mise en scène va devenir un véritable travail, avec des horaires, des pauses et des règles.

Il en est de même pour les gens qui font la manche assis par terre. Dans ce troisième exemple, l'homme en question a fini par s'aménager une place dans un endroit face à un grand magasin. Tous les jours, à heures régulières, il s'assoit en tailleur sur son sac et attend un écriteau devant lui. Il porte un jean et une paire de gros godillots, une veste bleue foncée et un bonnet de sport d'hiver bleu et rouge à rayures sur la tête. Le froid lui a rougi le visage. Cette activité est un travail, il en parle comme tel. Ces vêtements le "stigmatisent" comme un Sans-Domicile-Fixe, validé par le texte de l'écriteau : SDF. (J'ai souvent rencontré ce genre de bonnet, qui selon la personne, pouvait être d'une couleur opposée à celle de l'ensemble du costume : par exemple un bonnet orange pour un ensemble bleu sombre). Nous retrouvons encore cette notion de contexte qui montre que la stratégie requiert une adaptation à un contexte donné : on ne fait pas la manche dans une gare comme on la fait dans la rue. Cette adaptation, ou contrainte, suivant l'endroit où l'on se place est pour moi un indice et une piste à approfondir.

Nous voyons à travers ces trois exemples que le costume spécifique dépend pour beaucoup d'accessoires, comme un bonnet, une sébile, un écriteau, le tout entrant dans un contexte approprié. Ce costume est dit "spécifique" lorsque la personne cherche une identification se rapportant au contexte des interactions : voyageur dans une gare, chauffeur à un carrefour, mendiant devant un grand magasin.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Un dernier exemple, qui m'a été rapporté par une collègue, réduira considérablement l'ambiguïté de ce problème. Empruntant chaque semaine le même trajet, cette collègue était confrontée à un mendiant, toujours assis à la même place, qui faisait la manche les pieds nus. Apitoyée par la scène, la jeune femme décide de donner au mendiant de quoi s'acheter une paire de chaussettes. Celui-ci l'ayant promis, quelle ne fut pas son indignation lorsque la semaine suivante elle constata qu'il n'avait rien fait. Aussi, lorsqu'elle lui demanda une explication, le mendiant lui répondit qu'il ne pouvait pas porter de chaussettes, car cela entraînait dans une stratégie qu'il avait fait "breveter", et qu'en porter reviendrait à "casser son travail". Il en était de même pour son collègue, assis plus loin, qui lui, ne portait pas de tee-shirt. Il mendiait le torse nu.

Ces stratégies servent à apitoyer le passant, et ont des conséquences risquées pour le mendiant. Que pouvons nous voir dans ce jeu morbide entre SDF et passants, où les limites sont poussées à l'extrême ?

III DE LA REPRESENTATION DU VAGABOND AU SANS DOMICILE FIXE

Connaître ou appréhender un domaine tel que celui que nous venons de présenter requiert une bonne connaissance du vêtement dans la société étudiée. Lorsqu'en l'occurrence il s'agit de celle du chercheur, difficulté lui est d'intégrer dans sa totalité une telle somme d'informations. Par sa complexité, le choix est porté sur les éléments qui lui ont, a priori, semblés les plus pertinents. Leurs remises en cause s'inscrivent dans la démarche ethnologique, et laissent des possibilités d'ouvertures théoriques.

C'est en fait par comparaison que nous pouvons juger de l'ampleur du phénomène et de sa gravité.

Nous partirons donc de l'image du vagabond à travers les médias pour constituer une série de repères que nous comparerons avec le SDF tel que

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

nous l'avons vu. Le questionnement qui en découle n'est pas clos, et s'inscrit dans les recherches à venir⁷⁷.

A) L'IMAGE DU VAGABOND A TRAVERS LES MEDIAS

Les médias, au sens général, telle que la presse et le cinéma, sont des bons moyens pour analyser les représentations des sans domicile fixe de l'opinion publique. De l'excentricité du clochard excitant la curiosité des passants de la Restauration jusqu'aux films proposés récemment à l'écran, il est clair que les médias ont une influence sur l'image qu'a la société du SDF.

"L'homme à la longue barbe du Palais-Royal, fut, pendant la Restauration un des scandales et une des curiosités de Paris. Pas un provincial, pas un étranger ne venait visiter la Capitale sans aller tourner autour de cet homme bizarre à la tournure distinguée qui se promenait déguenillé sous les arcades du Palais-Royal"⁷⁸. De même que Liard, "le chiffonnier philosophe", Chodruc Duclos est un personnage atypique, ayant suscité l'intérêt d'écrivains et de nombreux curieux venus de tous horizons. Aux dires de l'auteur du recueil, ce personnage " est mort sur un grabat de la rue du Pélican".

De nombreux écrivains se sont intéressés à ces personnages de la rue, sans pour autant les incorporer dans leurs œuvres. On en retrouve des traces au hasard d'une biographie, comme celle de François Emile-Zola⁷⁹, à propos d'Emile Zola, où Denise Le Blond-Zola raconte : "A Cristal Palace, il y avait deux pauvres; "Les pauvres de papa", disait Jacques. L'un était un vieux mendiant qui balayait le trottoir et la chaussée et faisait un chemin "pour les dames", dans la boue et la neige. L'autre traçait des dessins sur le trottoir, vendait des pastels aux violentes couleurs qui nous remplissaient d'admiration, Jacques et moi. A l'artiste, au balayeur, Zola chaque jour,

⁷⁷ Cette recherche se poursuit et sera incluse au sein d'une thèse "nouveau régime".

⁷⁸ Cf. Album des Célébrités de la rue, Collection des personnages les plus excentriques de Paris, 1865.

⁷⁹ Cf. EMILE-ZOLA, François et MASSIN, *Zola photographe*, Paris, Denoël, 1979.

portait une aumône⁸⁰". En prenant une orientation historique, cette recherche pourrait faire l'objet d'un recensement des témoignages, qui, accumulés et analysés, donneraient une vision élargie du vagabondage et de la pauvreté au quotidien dans l'histoire.

Ces rapides portraits d'hommes classés comme excentriques à la fin du XIX^{ème} siècle sont un témoignage précieux quant au sort que la population accordait aux clochards. Peu nombreux, ils étaient apparemment en proie à la curiosité ou à la sympathie des passants. Les plus excentriques d'entre eux ont fait l'objet d'une curiosité accrue, comme le montre le cas présent d'un portrait relaté. Dans ce domaine, une recherche plus méticuleuse nous permettrait peut-être de trouver une description fidèle du costume du clochard de l'époque⁸¹. Mais il faut reconnaître qu'au cours de l'histoire du costume en France, seuls ceux des classes les plus riches avaient un intérêt pour qui les décrivait. La publication et la diffusion de portraits de la sorte ont sans doute contribué à fabriquer une image archétypique du clochard. Aujourd'hui, la relève médiatique est assurée par le cinéma et la télévision.

Des quelques films sortis en 1991⁸², c'est celui de Gérard Jugnot qui me servira dans mon approche contemporaine. Martine Rapin est la costumière de ce film. Après la lecture du scénario, son savoir faire et son imaginaire l'ont guidée dans ses recherches, afin que chaque costume "colle à la peau" du personnage. Pour le film "Une époque formidable", Martine Rapin est allée observer durant une quinzaine de jours les SDF dans la rue. Elle raconte⁸³ :

"J'ai d'abord été partout, là où je savais qu'il y avait des SDF qui pouvaient se regrouper. Je sais qu'il y en a beaucoup sur le parvis de Beaubourg. Comme je ne pouvais pas les photographier matériellement, je les ai photographiés dans ma tête. Et je suis allée aussi à un super marché où je vais beaucoup, à côté de chez moi, qui est un Franprix, place d'Aligre. Et place d'Aligre, dès que le marché est terminé, à une heure de l'après midi, il y a plein de gens, de SDF qui sont là.

⁸⁰ Ibid. p. 99.

⁸¹ Cette année, nous n'avons pas pris connaissance de toute notre bibliographie concernant le clochard. Gageons qu'il y est quelques bonnes descriptions.

⁸² Cf. Mell BROOKS, Chienne de vie; Léos CARAX, Les amants du pont neuf; et Jean MARBEUF, Voir l'éléphant.

⁸³ Transcription littéraire d'après un entretien.

J'y allais quasiment tous les jours, pour les regarder et observer. Puis, j'ai osé parler à l'un d'eux. Mais c'est difficile parce qu'on ne tombe pas souvent sur quelqu'un de généreux qui a envie de raconter comment il se démerde pour se fringuer. Il y en a un qui m'a dit : "mais, mais vous, les gens bien sapés de toutes façons au bout de trois fois que vous avez mis des trucs vous les jetez dans la poubelle. Qu'est ce tu crois, on peut bien nous aussi être bien sapé", voilà".

"Et puis, j'ai remarqué que tous ces gens, malgré tout, ne correspondaient pas au cliché qu'on se fait. Quand on fait des films, quand les gens se disent : "on se déguise en clochard". C'était des manteaux jusque-là avec plein de poches, des poches à l'intérieur. Moi, des comme ça je n'en ai pas vu. Et je trouvais qu'ils avaient tous des vêtements qu'on trouve aujourd'hui dans les magasins normaux. Et aussi parce que c'est des gens qui peut être, comme dans l'histoire du film de Jugnot, se retrouvent du jour au lendemain dans la rue. Et alors, on se retrouve le premier jour c'est encore bien, le deuxième jour c'est un peu plus sale, le troisième jour... Enfin bon, au bout d'un certain nombre de jours les trucs sont dégueulasses".

"Donc, j'ai trouvé qu'ils étaient tous habillés avec des choses qu'on trouve aujourd'hui. La seule différence c'est que les chaussures étaient éculées, qu'elles étaient usées, que les vêtements étaient sales et usés. Mais j'ai pas trouvé du tout que ces SDF, ces sans domicile fixe, c'étaient des gens..."

Ensuite, Martine Rapin a regroupé tout ce qu'elle pouvait en matière de pièces vestimentaires, de manière à en composer des sacs qu'elle proposait à chaque acteur.

"J'ai d'abord été à un Emmaüs, à Brie-sur-Marne, qui vend des vêtements au poids. Et quand les Emmaüs vendent des vêtements, ils sont nettoyés, tout le temps, ils sont lavés, propres, et tout ça. Mais ils ont déjà une histoire, même si on ne connaît pas leur histoire. Donc, j'ai été acheter énormément de vêtement au poids chez Emmaüs. Et puis, y a un autre Emmaüs que je connais qui est là, rue de Charonne. Et puis, j'ai acheté des trucs chez Tati. Alors j'ai fais des valises, des sacs pour chacun. Bon j'ai dit : "voilà Tiki, ça c'est ton sac", lui je lui ai fait son sac,... Et je les ai vu un par un en leur proposant ce que j'avais imaginé pour eux. Et puis on a essayé un truc, on a essayé un autre truc, y avait des choses qui n'allaient pas. On les a éliminées, on les a balancées."

"Errances urbaines " recherche en ethnologie urbaine

L'étape suivante consiste à rendre vieux ce qui est neuf. Aux vêtements, la costumière va donner une nouvelle histoire, celle du personnage du film.

"Et puis, quand on a enfin trouvé, avec Jugnot, ce qui allait pour chacun, les choses avaient parfois un aspect trop neuf, elles n'étaient pas sales. Donc, il a fallu faire de la patine. On est obligé de faire techniquement ce qu'on appelle de la fausse patine. Parce qu'on peut pas prendre les fringues et les traîner dans la rue, les salir. Parce qu'un acteur ne mettra pas un truc qui sent mauvais, qui est sale, de vrai salissement. Donc, y a une fille avec qui j'ai travaillé qui fait ce qu'on appelle de la patine. C'est pareil pour les chaussures, je ne peux pas leur donner des trucs que je trouve dans la rue, ils n'auraient pas voulu les mettre. Donc, il a fallu trouver des choses neuves et les rendre vieilles. Ce qu'on appelle de la patine, qui est du vécu".

C'est néanmoins par un travail de terrain, d'observation, qu'ont été créés les costumes de ce film. Le recours à des artifices, comme la patine sert à donner une histoire, un vécu aux costumes et à leurs personnages. Ce vécu incorpore la notion de temps, si précieuse dans le monde du spectacle. Par l'étude sémiotique du vêtement, nous pouvons essayer de dégager un "degré de vérité" des costumes du film.

B) ELEMENTS DE COMPARAISON⁸⁴ ENTRE LE COSTUME DE CINEMA ET CELUI DES SDF

Nous nous intéresserons au fait d'habillement⁸⁵ de chaque personnage du film, et comparerons chaque point d'après nos observations. Suivant le classement que propose Roland Barthes (Barthes,R.,1967 : 436), nous pouvons distinguer les six points qui suivent, qui nous permettent d'établir une comparaison :

⁸⁴ Pour ce chapitre, nous empruntons quelques concepts à la sémiologie du vêtement, en nous référant aux travaux de R. Barthes et de Y. Delaporte. Cf. Bibliographie.

⁸⁵ Le fait d'habillement n'a pas de signification sociologique. Il est "constitué par le mode personnel dont un porteur adopte (ou adopte mal) le costume qui lui est proposé par son groupe" (Barthes,R., 1967, 436)

1- La dimension individuelle du vêtement est tantôt trop lâche (c'est surtout le cas des pantalons qui tombent sur les chaussures), tantôt trop étroite (c'est le cas des vestes, comme le caban trois-quarts à droite qui engonce le personnage).

La réalité est souvent similaire lorsque les vêtements sont distribués "au petit bonheur". Par exemple, la taille d'une paire de pantalons ne coïncide pas forcément avec la longueur des jambes. Si, dans certains vestiaires, les vêtements sont raccommodés, ils ne sont jamais retouchés, ou ajustés à la personnes.

2- Le degré et la particularité d'usure, de désordre ou de saleté, est particulièrement manifeste sur le personnage du fond à gauche, et présente sur les autres. Les chaussures témoignent d'une usure (obtenue par le procédé de fausse patine).

Sur ce point, rappelons que la fréquentation des vestiaires ne peut avoir lieu que tous les deux à trois mois, et que l'entretien des pièces vestimentaires reste malaisé. A cela, ajoutons que les vêtements sont, la plupart du temps, de seconde main, bien qu'il arrive de trouver des habits neufs, comme c'est le cas dans un vestiaire du XVIème arrondissement⁸⁶.

3- La carence partielle d'une pièce est perceptible sur le caban trois-quarts du personnage de droite. Ici, l'effet est rendu par la présence d'un bouton jaune qui correspond aussi à une anomalie (9).

Les anomalies sont nombreuses et participent largement de l'identification du SDF. Notons l'absence de lacets, l'absence de chaussettes, voire de chaussures, l'absence de boutons, etc...

4- Le non usage est flagrant sur le personnage de gauche, en arrière plan. Les manches ainsi que le col sont ouverts, ainsi que le gilet de jean. L'histoire se déroule en hiver.

Les anomalies peuvent être le fait d'une tenue portée en contradiction avec les saisons. En hiver, il arrive fréquemment de voir des SDF légèrement vêtus. Comme nous l'avons vu supra, il peut s'agir parfois d'une stratégie.

⁸⁶ Notons toutefois que ce vestiaire est réservé aux jeunes de moins de vingt-cinq ans.

Mais cela peut aussi résulter d'un vol, ou d'une situation imprévue. A l'opposé, on en rencontre aussi sur-couverts en été, ou à l'inter-saison. Lorsqu'ils couchent dehors, les SDF doivent établir un compromis entre une certaine quantité de vêtement à porter et à transporter en fonction des variations de températures journalières.

5- Les vêtements improvisés ne figurent pas sur ces photos. Pourtant, une scène du film montre l'acteur principal portant des sacs en plastique à la place de ses chaussures.

A titre d'anecdote, j'ai pu observer dans le métro une femme SDF chaussée de la même manière. Deux sacs de plastique de supermarché faisaient office de chaussures, noués au mollet par les anses. Ici, le réel rejoint la fiction.

6- A l'exception du bob de toile rouge, le choix des couleurs réside essentiellement dans l'emploi de couleurs ternes. Elles peuvent aussi être ternies par la saleté (la patine dans le cas du cinéma).

Les vêtements sont le plus souvent de couleurs ternes. L'utilisation de couleurs vives peut se remarquer dans les accessoires comme un bonnet, des gants ou une écharpe. Les couleurs sont très rarement en accord avec la mode. Toutefois, ces assertions demanderaient une plus longue observation, aussi bien des SDF que de la société globale.

Ces six points ne sont pas uniformément perceptibles avec la même intensité chez les quatre personnages du film. Certains ont un costume mieux ajusté. Le personnage central, joué par Jugnot, est plus propre, car plus récemment tombé dans cette situation. Il en est de même chez les SDF, qui sont dans l'ensemble, animés par la recherche d'un anonymat. Il s'agit là de deux extrêmes, marquant les étapes vers l'abîme. En ce sens, le film de Jugnot montre la partie la plus visible de la population SDF, qui n'est pas forcément celle qui souffre le plus, mais celle à laquelle l'imaginaire se réfère pour construire un ensemble d'*a priori* et des jugements de valeurs.

Dans l'hypothèse où les vêtements distribués dans des associations caritatives et autres vestiaires sont perçus comme "vêtements de pauvres", voire de "SDF" dans le cas des cinéastes, nous voyons que le rôle du cinéma dans la représentation collective a son importance. Ceci explique pour une

part l'invisibilité d'une population évaluée à 400.000 sur Paris⁸⁷. L'invisibilité et l'anonymat s'achètent. Les emplois précaires et le RMI offrent aux SDF la possibilité d'acheter des vêtements à la bonne taille, et d'être à la mode. En refusant les vestiaires, ils réduisent les "stigmates" du pauvre et de l'assistance. Alors, peut-on penser que, d'une certaine façon, l'image des SDF que véhicule la société "protège" ceux qui recherchent l'invisibilité ?

N. Jouenne

⁸⁷ Cf. supra

HYGIENE ET SANTE DU SANS-DOMICILE-FIXE

I L'HYGIENE DANS LES LIEUX INSTITUTIONNELS SPECIALISES

La notion d'hygiène, tel qu'il va en être question au travers des lignes qui suivent, est à comprendre dans une acception double. Tout d'abord, c'est de l'hygiène corporelle dont il sera question. Sans reprendre tous les éléments visibles au cours du développement de ce rapport, nous allons tenter d'en extraire les principales composantes afin d'établir une mise en perspective des conditions d'hygiène offertes aux SDF, ce qui nous permettra en retour de comprendre leur comportement à cet égard. Intimement liée à cette première notion est celle d'hygiène morale, peut-être moins palpable, mais englobant ce que l'on pourrait appeler, pour reprendre une phrase d'Howard S. Becker, le "monde des SDF". Ces deux termes participent du concept générique d'hygiène. De là, nous aborderons le problème de la santé en nous appuyant sur des travaux existants, dont la mise en parallèle contribue au questionnement final.

Si les SDF, et plus généralement les clochards, jouissent d'une mauvaise réputation en matière d'hygiène, il est bon de s'intéresser, en amont, aux moyens mis en œuvre pour combattre cette réputation. Les quelques exemples qui suivent illustrent une généralité assez banale.

a) Un centre d'hébergement d'urgence⁸⁸

La chose a été décrite par d'autres auteurs dans d'autres ouvrages⁸⁹, où chacun arrivait à ce constat que les moyens sanitaires (douches, lavabos,

⁸⁸ C'est à dessein que certains détails se trouvent être redondant au texte de Gilles Teissonnières. Ceci évite des renvois et facilite une lecture sporadique.

WC) étaient en nombre très insuffisant, et ne pouvaient remplir leurs fonctions que d'une façon limitée.

Le centre d'hébergement d'urgence de la Villette en fut un témoignage supplémentaire. Aujourd'hui détruit, mais pas remplacé, il abritait cent trente-deux hommes pour cinq douches, cinq lavabos, quatre urinoirs et cinq WC.

Les bacs à douche étaient ouverts et ne permettaient aucune intimité. Aucun ustensile n'était prévu pour poser ses vêtements, aussi fallait-il les mettre par terre, au risque qu'ils soient mouillés, car l'évacuation des eaux usées étaient quotidiennement bouchée. A 18 heure, l'eau était chaude, mais un ballon électrique de deux cents litres s'épuise rapidement. En une demi-heure, l'eau devenait tiède, puis froide. Aussi, les SDF devaient-ils se doucher soit à l'arrivée — au risque de manger froid ensuite — soit tôt le matin, vers 4h. Un morceau de savon et une serviette de petite taille pouvaient être obtenus lors de la rentrée, pendant le pointage des cartes.

Les lavabos et deux évier en inox ne distribuaient que de l'eau froide. Leurs utilisations étaient réservées au lavage des sous-vêtements (surtout des chaussettes), du brossage des dents et du rasage.

Les WC étaient du type "à la Turque". C'est à dire qu'ils interdisaient un repli trop prolongé du fait de l'absence de la possibilité de s'asseoir. D'une largeur de soixante centimètres, les coudes écartés permettaient de toucher chaque paroi, chose que les SDF évitaient toutefois de faire, compte tenu de la couleur bordeaux foncée qui, en recouvrant les murs, recouvrait toute possibilité de distinction entre le propre et le sale. Les portes, ouvertes en bas, s'arrêtaient à une hauteur d'un mètre cinquante, ce qui là aussi, interdisait toute intimité.

Les conditions d'hygiène ne sont pas toutes du même type, mais des constantes comme celle du nombre très réduit de douches et de sanitaires font l'unanimité des centres d'hébergement d'urgence. Comme l'a montré Jocelyne BONNET⁹⁰, si l'apparition des installations sanitaires modernes a

⁸⁹ Cf. Porquet, 1988, Teissonnières, 1992.

⁹⁰ "Les latrines", in *Histoire des mœurs*, Encyclopédie de la Pléiade, T1, pp. 623-637.

pu se développer dans les années cinquante grâce à une politique favorable en la matière, il faut reconnaître que certains centres d'hébergement fonctionnent bien en deçà de nos mœurs contemporaines, ne respectant pas l'intimité de la personne. Serait-ce là un indice quant à la considération accordée à cette population ? D'autres endroits viennent compenser ces lacunes.

b) Les accueils de jour

Les centres d'accueil de jour peuvent revêtir différentes apparences, voire résulter de la prise de possession des SDF d'un lieu non prévu exclusivement à cet effet. C'est le cas du vestiaire gratuit d'Emmaüs, qui, comme nous l'avons montré plus haut, est aussi utilisé par des "habitués" pour l'accueil qu'il offre. Cet endroit permet un repli entre personnes du "même bord" et garantit une sorte d'anonymat vis-à-vis de l'extérieur : il permet de ne pas être dans la rue au moment où la norme veut qu'on soit au travail.

A ce titre, pouvons-nous penser que l'accueil de jour agit comme le relais des centres d'hébergement, et participe d'une volonté de la société de cacher ses pauvres ? Cette question devient illusoire au moment des périodes estivales, car la plupart des centres d'accueil ferment en raison du manque de bénévoles disponibles. Mais il faut remarquer que la place accordée aux SDF par les médias en été est des moindres, remplacée par un reportage sur la pollution des plages ou sur un test entre différentes crèmes à bronzer.

Quoi qu'il en soit, certains SDF passent leur journée dans de tels centres, à regarder la télévision ou à dormir. Un autre exemple nous est donné par l'intermédiaire d'un autre centre d'accueil, situé dans le 16ème arrondissement. L'adresse de l'association "Brin de Causette" circule entre SDF au moment des repas dans les centres d'hébergement. Dans la conversation, la mise en avant d'une douche chaude en cabine individuelle est souvent avancée. Dans ce lieu, où aucune fenêtre des salles réservées à l'accueil des SDF ne donne directement sur la rue — la salle du rez-de-chaussée est fermée par des volets — les personnes ont la possibilité de "passer un moment" dans un endroit retiré. Après une inscription auprès

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

d'un bénévole, une soupe est proposée, ainsi que divers aliments donnés par les gens du quartier. J'ai pu ainsi goûter à la terrine de canard et terminer par un yaourt allégé — "ligh". L'après-midi, une dizaine de personnes font la sieste pendant une partie de la journée, afin de récupérer un peu de la fatigue accumulée. Le personnel laisse faire.

Lorsqu'ils sont tenus par des associations de bénévoles, ces lieux offrent généralement les services d'une boîte aux lettres privée, c'est-à-dire, utilisable pour recevoir des correspondances personnelles. Le SDF peut ainsi recevoir du courrier de sa famille et de ses amis car il possède une adresse. Ce service est d'autant plus important qu'il n'existe pas dans les Bureaux d'Aide Sociale, ni dans les grosses institutions comme l'Armée du Salut. Les accueils de jour offrent d'autres services comme le prêt d'ouvrages — romans, romans policiers... — et la domiciliation, qui permet la réfection des papiers d'identité. Ces structures n'ont pas une grande capacité d'accueil. Celles-ci seront relayées par d'autres lieux, informels, dont nous allons parler à présent.

II HORS DES LIEUX INSTITUTIONNELS SPECIALISES

La ville offre de nombreux endroits où passer la journée pour la population n'ayant pas de domicile. Cette ré-appropriation de l'espace s'effectue non sans heurts dans certains endroits. Par exemple, le Centre Beaubourg emploie des surveillants qui ordonnent à tout individu de se lever lorsque celui-ci est assis par terre, car il est interdit de s'asseoir par terre à Beaubourg — notons que rien n'est prévu pour le faire autrement. De même que pendant leurs rondes, les surveillants réveillent les personnes endormies sur les sièges des salles de lectures. Ces réveils sont accompagnés avec souplesse mais fermeté d'un ordre de déguerpir. Les toilettes sont utilisées par de nombreux SDF pour se laver, voire pour se reposer.

Les bibliothèques sont des lieux privilégiés pour qui s'adonne au repos⁹¹. La BPI du Centre Beaubourg s'y prête, permettant de se dissimuler au milieu des étudiants et d'un public indifférent. Les horaires coïncidant avec les heures de bureau, ces endroits absorbent une grande partie des populations à la rue, offrant calme, chaleur et divertissement, en diminuant de fait leur visibilité dans la rue. A cet étage, les toilettes servent aussi à se laver. Une surveillance apparemment moins intense offre une plus grande garantie de tranquillité. Le soir, d'autres lieux sont investis comme les gares, les trains, les aéroports et le métro.

Ces lieux ont la particularité d'être ouverts tard dans la nuit, voire toute la nuit. Leurs infrastructures remplissent les fonctions d'attente et de court séjour en offrant soit la possibilité de se reposer — bien que la politique de répression du métro parisien tende à limiter ces services — où bien de se restaurer et de se laver.

Les aéroports offraient jusqu'à l'hiver 1991-1992 ces possibilités⁹². Elles consistaient en l'utilisation pendant les heures "creuses" des moyens mis à la disposition du public. Avec une certaine tolérance de la part du personnel, lorsque l'aéroport se mettait en veille, l'infrastructure — douches, sanitaires, banquettes — était récupérée par la population SDF. De telle sorte que les passagers ne faisaient que les croiser. Lorsque l'activité de l'aéroport reprenait son rythme de travail et sa fonction sacrée⁹³, les SDF repartaient en RER pour la capitale.

Les gares offrent aussi le service des douches, mais leurs utilisations sont soumises à un tarif et à une surveillance. En derniers lieux, citons aussi les "sanisettes"⁹⁴ qui peuvent être utilisées pour l'entretien quotidien qui donne à l'apparence une "fraîcheur" subjective qui tient plus du rite que d'une réelle pratique hygiénique. La conservation d'une dignité passe par la préservation des rites du quotidien. Le caractère médical de la notion

⁹¹ Il faut remarquer que la population dormant dans les bibliothèques n'est pas exclusivement composée de SDF. Nous recensons là les endroits où ces possibilités sont offertes.

⁹² Cf. "Sous abri provisoire" in *Le Monde* du 20 février 1992.

⁹³ Cf. PITT-RIVERS, Julian, "Un rite de passage de la société moderne : le voyage aérien", in *Les rites de passages aujourd'hui*, l'Age d'Homme, 1986, pp. 115-130.

⁹⁴ Les "sanisettes" Decaux sont des latrines publiques payantes (deux francs à Paris).

d'hygiène est dépassé par la norme sociale. Ne plus apporter de soin à son corps revient à se désolidariser des pratiques normatives, à montrer que l'on est différent et que l'on accepte cette différence.

III HYGIENE ET INFORMATION : DE L'ERRANCE AU SIDA

La place de l'information réservée au SDF dans la ville et dans les centres d'hébergement est très réduite. Lorsqu'il vient de province, et qu'il n'est jamais venu à Paris, le SDF se voit confronté à l'impuissance totale face aux possibilités qui lui sont offertes. Arrivé dans une gare, ne sachant pas prendre le métro, incapable de se rendre à un endroit précis, certains SDF se voient contraints d'errer dans la capitale plusieurs jours avant d'arriver devant les portes d'un centre d'hébergement d'urgence⁹⁵. Ils auront passé plusieurs nuits dehors, ou à l'hôtel jusqu'à épuisement de leurs ressources.

C'est à ce niveau que va circuler l'information entre SDF. Sur un banc public, dans la rue, dans un lieu public, ou dans le métro, il est courant d'être abordé lorsque l'on n'attend plus rien. Pour diverses raisons, Paris est un creuset où les opportunités sont à la mesure du désœuvrement de la capitale. A titre d'exemple, je me suis moi-même fait plusieurs fois aborder, alors qu'assis sur un banc, je restais à attendre. Ce fut une fois dans un square près de la tour Saint-Jacques. Deux hommes étaient venus me proposer du travail, nourriture et logement payés. Une autre fois dans le métro, un homme âgé est venu s'asseoir à côté de moi pour me raconter un moment de sa vie. Ces exemples du quotidien sont pléthores, et les histoires entre SDF parlent même de femmes qui en auraient hébergés⁹⁶.

L'absence d'informations émanant des institutions spécialisées dans le domaine de l'hébergement d'urgence tient peut-être à l'incompréhension effective des besoins de la population accueillie. Bien que le discours des

⁹⁵ Certains n'y vont jamais, et ont recours à des réseaux d'entraide informels, comme celui du monde de la prostitution.

⁹⁶ Cf. "La belle hôtesse et le clochard" in *Libération* du 24-25 janvier 1987.

"professionnels du social" tendent vers un savoir et une expérience qui ne requièrent aucun conseil — nous connaissons la situation puisque nous travaillons avec des SDF depuis cinq ans — il est légitime de se demander avec quelles images des SDF les professionnels travaillent ? Nous n'en savons rien, mais nous pouvons dire que l'accent qui est mis à comprendre la population accueillie vient surtout d'initiatives sporadiques.

C'est le cas des nombreuses campagnes pour lutter contre le sida. Dans les centres d'hébergement d'urgence et les CHRS on peut voir les affichettes des campagnes officielles, une pile de dépliants posés sur un comptoir ou un bureau. Dans notre expérience de terrain, rares sont les fois où la personne va d'elle-même prendre ce dépliant, et plus rare encore le lire. Les raisons sont de deux ordres. D'une part, le sida est un sujet de second ordre pour celui qui n'a ni domicile, ni travail, celui qui vient de tout quitter pour arriver dans un endroit qu'il ne connaît pas. Pour les plus anciens, il en est de même étant donné leur éloignement de la normalité. D'autre part, une étude rapide effectuée par un CHRS du Secours Catholique⁹⁷ a montré que près de 80% des interrogés ne comprenaient pas le texte. Pour eux, les notions comme "HIV", ou "hygiène" étaient floues ou inconnues. Là se pose le problème de "l'adaptabilité" aux marges de la normalité.

Or, la population SDF n'a pas d'unité. Les âges, les classes sociales, les origines culturelles et géographiques sont différentes pour chacun. Un tract montrant un sexe en érection n'est pas acceptable pour un musulman, de même qu'une iconographie adaptée à notre société peut être incompréhensible pour d'autres personnes ayant une culture différente. Si ce constat n'ébranle pas la majorité des travailleurs sociaux, que pouvons-nous en déduire ? Cela se rattache-t-il à un manque d'intérêt — je suis payé pour ça — ou à un manque de formation ? Sommes-nous plongés dans une misère généralisée, où le SDF ne serait que la partie visible de l'iceberg ?

Enfin, il faut souligner que l'information à l'égard du sida ne pose pas la question des lieux utilisés par les SDF pour assumer leurs pratiques sexuelles. Tout se passe comme si la sexualité des SDF était inexistante. Or,

⁹⁷ Ce questionnaire était établi sur la base de définitions que la personne interrogée avait à donner en face d'une notion issue d'un dépliant.

que se soit dans les douches pour homme d'un centre d'hébergement⁹⁸, dans les sanisettes parisiennes, ou dans les toilettes de la Géode⁹⁹ du Centre de la Villette, les SDF ont une sexualité réduite à ces "espaces publics". Le recours aux prostituées est une autre facette de la vie sexuelle du SDF. A titre d'anecdote, un assistant social m'a raconté qu'un jeune SDF d'une vingtaine d'années était venu le voir pour lui demander de quoi payer une prostituée. La sexualité fait partie des besoins imprévus des institutions, et celles-ci semblent s'en moquer.

IV DE L'ESPACES DETOURNES AU DON DE L'HYGIENE

Outre le besoin d'un endroit prévu pour cet effet, l'entretien du corps nécessite un outillage et des produits de lavage. Nous avons vu qu'il existe à travers la Capitale un certain nombre d'endroits, que l'on regroupe sous les termes d'institutions confessionnelles ou de non-confessionnelles, qui assurent le droit à la propreté en mettant à la disposition des SDF une douche ou un lavabo. En marge de ces institutions, il en existe d'autres qui sont appropriées par les SDF pour les besoins de leur hygiène corporelle. Un exemple d'une utilisation détournée est donné par l'occupation des latrines publiques pour effectuer un "débarbouillage" quotidien. En plus d'un isolement ponctuel, les sanisettes offrent la possibilité de se laver, moyennant deux francs, bien que rien ne soit prévu pour le faire. Le Bureau d'Aide Sociale de la ville de Paris répond par le don des produits indispensables. Il propose un nécessaire de toilette à chaque SDF qui se présente dans un centre d'hébergement ou au Bureau d'Aide Sociale pour SDF.

Il s'agit d'un petit sac à dos¹⁰⁰ de randonnée en plastique toilé bleu et blanc. Aucun signe, ni logo, ni inscription ne sont apposés dessus, de telle

⁹⁸ Teissonnières, 1992.

⁹⁹ D'après une observation de C. Amistani.

¹⁰⁰ Depuis janvier 1991 par le BAS Belleville et le Foyer Georges Sand. Auparavant, il s'agissait d'une trousse de plastique transparent.

sorte qu'il conserve un caractère neutre. Il contient une serviette, un gant de toilette, un rasoir main, de la crème à raser du dentifrice, une brosse à dent, une savonnette, une lime à ongle, du shampoing, un peigne, et une boîte de trois préservatifs.

Si l'on peut reconnaître à ce sac à dos un aspect fonctionnel, puisqu'il libère les deux mains, beaucoup de SDF ont tendance à s'en séparer rapidement. L'argument invoqué est que le sac est trop voyant. D'autre part, les couleurs bleu et blanc semblent être à l'origine d'un amalgame confus chez le SDF entre la Ville de Paris et son maire, qui est aussi le représentant d'un parti politique de droite. Dans ce cas, la neutralité du sac est prise comme un facteur d'identification dont il faut se débarrasser au plus vite. L'absence d'une marque sur le sac à dos est un indice signifiant¹⁰¹ au sens sémiologique, puisqu'elle permet le repérage et l'identification de son porteur.

Ainsi, nous voyons à quel point il est délicat, sans avoir recours à un travail préalable de l'ethnologue, d'entamer une action à caractère charitable ou humaniste.

De même qu'au vestiaire du quai de la Gare, certains centres d'hébergement distribuent, eux aussi, un nécessaire de toilette. Par exemple, au Centre de la Villette est distribué un morceau de savon, du dentifrice, du shampoing, ainsi qu'une serviette et un gant que l'hébergé doit rendre à son départ. Il ne s'agit pas d'une serviette de bain. La pratique consiste à la faire sécher en la pendant au montant du pied du lit. Durant les quinze jours d'hébergement, c'est le seul objet —appartenant temporairement au SDF — toléré dans les dortoirs.

D'une hygiène défectueuse résulte une source de pathologies évidentes dont nous allons entrevoir les formes principales.

¹⁰¹ En fait, l'indice n'est signifiant que dans un contexte donné. Dans notre cas, il s'agit d'un porteur dont l'ensemble des traits permettent qu'il soit identifié à un SDF. L'ajout d'un sac à dos facilement identifiable rend le SDF d'autant plus facilement identifiable.

V LA SANTE DU SDF

La médecine a contribué à l'étude de la pauvreté, du vagabondage et du sans domicile fixe car elle est une des premières, avec l'église, à se trouver confrontée à ces phénomènes. L'hôpital¹⁰², vécu comme un asile — *asylum* - ou comme lieu d'hospitalité, a vu de tout temps se réfugier des errants dont la pathologie a intrigué plus d'un médecin. De fait, il existe de nombreux travaux sporadiques dont personne à notre connaissance n'a encore effectué de synthèse. Nous nous proposons d'en amorcer le départ.

Guy Le Cour Grandmaison (Le Cour Grandmaison, 1987), dans sa thèse de médecine faite à Nantes précise que "la proportion de SDF sortant des urgences sans hospitalisation est très importante. On retrouve les mêmes proportions en hiver (75%) et en été (71%)" (Ibid., p.56). En conclusion, l'auteur écrit qu'"il ressort de cette étude que le service des urgences est un lieu où les SDF se rendent facilement et pas toujours pour un problème médical (entre 20 et 23% ressortiront sans soins ou contre avis médical)" (Ibid., p.66). La situation d'urgence est souvent l'objet d'une confrontation entre le médecin et le SDF. De fait, c'est dans ces conditions extrêmes que le médecin trouve les éléments de son analyse.

Cet auteur est en accord avec ce que fait remarquer Charles Richet à propos de l'alcoolisme qui fait partie des pathologies principales du SDF. De sorte qu'"être SDF c'est avoir une espérance de vie très inférieure au reste de la population. La malnutrition, l'alcool, le tabac, la vie errante, sont des facteurs de morbidité qui abrègent la vie" (Ibid., p.67).

Le rapport suivant¹⁰³ peut nous éclairer d'une manière officielle quant à l'état de santé général des SDF en 1990. Les statistiques du CHAPSA en donnent un aperçu que nous reprenons :

- 36% pathologies d'ordre dermatologique, se répartissant en :

¹⁰² "La "charité", vertu chrétienne fut à l'origine des mouvements d'assistance qui se développèrent à l'aube du Moyen Age et devaient se concrétiser par la construction du premier équipement hospitalier de France", (Pradal, 1984, p.92).

¹⁰³ Rapport sur l'amélioration de la vie quotidienne des "sans domicile fixe", juin 1990.

2% dermatoses, 7% parasitoses et 27% lésions cutanées;

- 11% de pré-delirium tremens et ébriété;
- 7% neurologie et épilepsie;
- 6% pneumologie et tuberculose.

Ces chiffres ont été établis à partir de l'étude de 6.700 fiches médicales. Le rapport fait état de l'alcoolisme qui est mis en cause dans les brûlures provoquées par les bouches de chaleur que l'on rencontre dans Paris.

A cela, il faut ajouter un pourcentage élevé de personnes comportant des troubles psychiques :

- 20 à 30% de psychotiques.

Il en ressort que le SDF a une santé fortement déficiente par rapport à une normale qui serait l'état de santé du peuple Français. Comme nous allons le voir nos observations ne font que confirmer les études statistiques.

VI LA MISERE PHYSIQUE ET LA MISERE MORALE

C'est à travers l'étude de l'ouvrage de Charles Richet (Richet, 1957) que nous allons trouver des éléments de comparaison. Bien qu'effectuée il y a une quarantaine d'années, il m'a semblé intéressant de rapporter les faits d'une époque qui n'est pas si lointaine lorsque l'on pense qu'un bon nombre de SDF sont nés avant cette période.

En étudiant les conditions de vies particulières de l'errant dans les années cinquante, le médecin donne six causes principales qu'il attribue à la misère : la paresse, le chômage, les bas salaires, l'alcoolisme, la guerre, et la maladie. Sans approfondir l'ensemble de ses causes, il est intéressant de remarquer que d'après l'auteur, "les guerres sont génératrices de misère, et cette misère se prolonge parfois pendant un siècle après la fin de cette guerre" (Richet, 1957, p. 18). Nous voyons par cette remarque l'importance d'une dimension historique liée à l'étude de notre objet.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Indirectement, les militaires de carrière sont aussi touchés par cette misère. Force est de constater au cours de notre enquête qu'un nombre important d'individus sont d'anciens légionnaires ou militaires de carrière. Rompant avec l'archétype d'un vieux sergent ivrogne, Jean-Pierre nous en donne une toute autre image. Jean-Pierre est né en 1964. Quittant l'école en classe de troisième, il s'engage en 1980 dans la marine pour neuf ans.

"Bon moi quand je suis rentré dans la marine à seize ans, j'avais commencé par le "pompon rouge". Et après je suis passé au "béret vert", et le béret vert je l'ai eu en faisant le parcours du combattant. J'ai pas fait ça parce qu'y avait le beau-frère qu'était là. Non, c'est pour ça. Puis c'est pas à l'armée qu'on vous apprend un métier. Avec mon beau-frère, il a bien fait plus de dix-sept ans, il est en retraite maintenant, il a 9000 francs de retraite par mois de la marine. En plus il s'est recasé comme chauffeur routier. Et lui, il a été pistonné parce que lui c'était un ancien commando. Donc, étant donné que le type du reclassement était avec mon beau-frère, quand ils faisaient les campagnes, il a dit : tient Jean-Yves (son beau-frère), viens je te prends. J'ai été voir à Lorient, Reclassement Marine, vous savez quand vous n'êtes plus dans l'Armée, ils font une chose, enfin dans l'Armée, c'est un bien grand mot. Parce que les mecs qui ont fini, allez salut ! vous vous démerdez! Et nous à Lorient dans la Marine, on a un bureau qu'on appelle le "Reclassement Marine". J'ai été surveiller les foires d'exposition, les trucs comme ça, mais autrement il n'y a rien, rien, rien. Là, j'ai un collègue, il va tous les week-ends surveiller les caravanes dans un hangar. C'est pareil, il fait juste le samedi et le dimanche. Le dimanche soir, enfin le lundi matin, il part. A huit heures il a fini. Non ça au point de vu boulot, plus rien".

Nous sommes amenés à constater que dans certains cas, la misère intellectuelle due aux déficiences scolaires n'est pas comblée par l'institution militaire. L'absence de transitions entre la vie militaire et la vie civile, l'absence des compatibilités entre certains métiers civils et militaires font qu'une partie des engagés, entrés sans formation ni qualification, en ressortent cinq à dix ans plus tard dans les mêmes conditions, c'est à dire avec rien. Dans le cas des programmes de scolarisation concernant les

" Errances urbaines " recherche en ethnologie urbaine

appelés du contingent, ceux-ci sont aussi faits de manière contingente. Ceci ressort de notre enquête où nous avons pu constater que la quasi-totalité des jeunes de dix-huit à vingt-sept ans avaient effectué leur Service National.

La misère morale peut engendrer la misère physique. Le mode de vie du SDF est imposé par de nombreuses contraintes sociales : inscriptions au bureau d'aide sociale, dans le centre d'hébergement, au vestiaire, au resto du cœur ... physiques (éviction de certains quartiers¹⁰⁴, éviction du métro, exposition aux intempéries...) et psychologiques : le regard de l'autre, l'indifférence... A cela, nous devons ajouter les agressions dont ils sont victimes — dans les gares, dans le métro, et en début de mois à cause du RMI —, et la solitude, qui caractérise la majeure partie de cette population. Enfin, citons la souffrance morale, dont l'angoisse et la peur apparaissent comme des facteurs de morbidité. Lorsque les maladies résultent de ces nombreuses causes, elles peuvent se résumer par le fait qu'elles sont intimement liées au mode de vie du sans domicile fixe.

VII LES PRINCIPALES PATHOLOGIES

Dans son travail consacré à la "pathologie de la misère", Charles Richet dresse ce qu'il appelle "le syndrome du malade SDF". Nous verrons ensuite que ce texte reste valable de nos jours.

"Cet homme (assez rarement une femme) de trente-cinq ans ou plus, mais bien rarement plus jeune, car ce n'est pas à vingt-cinq ans qu'on a la vocation de la "cloche", bien rarement de soixante ans ou plus, car alors le S.D.F. est mort, n'est jamais obèse et est le plus souvent amaigri. Il est crasseux, à chevelure hirsute, mal rasé, avec des lésions de grattage presque toujours infectées, dues à des parasites dont les deux plus fréquents

¹⁰⁴ Cf. *Paris Le Journal*, n°24 du 15 octobre 1992, p.32 : "Rendre le centre-ville à ceux qui l'habitent, tel est l'objectif simple, mais important du quartier piéton Montorgueil-Saint-Denis", "Eviction de "Sans Domicile Fixe" : 542" par les Inspecteurs de Salubrité et de Surveillance des Espaces Piétons (ISSEP).

sont le sarcopte et le pou de vêtement. Plaies des pieds à peu près constantes; ulcères de jambe, que le malade affirme être variqueux même quand il n'a pas de varices, alors qu'il s'agit sans doute d'une infection greffée sur un trouble trophique; œdème des pieds. Très souvent brûlures des jambes, car le miséreux s'est couché de longues heures sur les bouches de chaleur, assez souvent tatouages généralisés; gros foie peu douloureux; souvent trace d'albumine; trémulations surtout des mains et de la langue; réflexes soit forts, soit abolis; muscles de la jambe douloureux à la pression. Indifférence politique ou syndicale absolue; abrutissement intellectuel; modifications caractérielles; système pileux en régression; hypogénésie; hernies inguinales volumineuses. Ce tableau clinique nous paraît de tous temps et de tous les pays".

Notons toutefois que l'auteur emploie ici le terme S.D.F. pour qualifier l'ensemble des miséreux et clochards rencontrés au cours de sa carrière de médecin. Cette pathologie s'adresse à la frange la plus misérable de la population à la rue. Cet état n'est pas généralisable à l'ensemble des personnes sans domicile fixe, mais reste la tendance de tous. Un SDF m'a raconté qu'en 1992 un de ses "compagnon de route" était mort des suites d'une gangrène à côté de lui, en pleine ville. La mort côtoie au quotidien la vie du routard SDF.

En dressant un tableau clinique des différentes pathologies d'après Guy Le Cour Grandmaison (*Op.Cit.*), nous distinguons trois grandes catégories :

- Les pathologies pulmonaires : tuberculose, bronchite, pneumonies, pharyngite, sinusite, pleurésie, pneumothorax. L'auteur relève 34% des cas sur 329 dossiers médicaux.
- Les pathologies dermatologiques : gale, impétigo, plaies ou surinfection des plaies, érysipèle ou infection cutanée. Ces infections sont principalement causées par le manque d'hygiène, ou font suite à des états d'anémies.
- Les pathologies gastro-entéro : hépatite alcoolique, pancréatique, ulcère.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

D'emblée, la comparaison avec les chiffres "officiels" (cf. *supra*) fait apparaître une forte différence de pourcentage. Si le CHAPSA attribue 6% de l'ensemble des pathologies au groupe "pneumologie et tuberculose", les pathologies pulmonaires sont ici pour 34% de l'ensemble des pathologies. D'où vient cette différence ? Il est important de noter que certaines maladies se développent davantage en hiver. C'est le cas des pneumologies, alors que les pathologies dermatologiques semblent se développer plutôt en été. Mais cela reste à montrer.

Le domaine des pathologies mentales a été observé plus particulièrement par Bernard Cos (Cos, 1983) qui notait une grande proportion de malades épileptiques. Néanmoins, la maladie mentale doit être étudiée avec précaution car l'auteur indique qu'elle peut être cause et conséquence du phénomène SDF. Or seules les conséquences ici nous importent.

Ces pathologies apparaissent chez des personnes plongées dans un état de misère physique et sociale depuis un certain temps. Pourtant, comme le fait remarquer Charles Richet, "le pronostic chez tout miséreux est grave, soit à la longue, soit à courte échéance. Naturellement, il est établi en partie sur les maladies organiques qu'il peut présenter, de même sur l'âge légal, mais en plus il convient de se rappeler que les organes des miséreux fonctionnent mal. Le cœur, le foie, etc... de l'homme de quarante ans miséreux sont usés comme le cœur, le foie, etc... du grand vieillard" (Op.Cit., p.107). Les jeunes adultes SDF en subiront eux aussi les conséquences à plus ou moins courts termes. Le fait qu'ils soient entrés dans cette carrière de bonne heure augure d'une durée de vie bien en deçà de la moyenne.

Un autre aspect, qui semble passer inaperçu est celui de l'alimentation. Comme l'a montré Carole Amistani, l'alimentation du SDF présente certaines carences, notamment en fruit et en légumes frais. Or il est apparu quelques cas de scorbut, qui sont les résultantes de ces carences.

Dans de telles circonstances, le SDF est amené à accumuler les symptômes de la misère, qui le conduiront inmanquablement vers une fin plus rapide qu'elle ne l'est pour la majorité des individus de ce pays.

VIII LA MORT DU SDF

A ce propos, Charles Richet écrit que "si le malade entre dans sa misère à 38 ou 40 ans, il mourra presque toujours aux environs de 50 ans. En terme de généralité, l'auteur conclut en disant que la "cloche" tue en dix à quinze ans" (Op.cit., p.108). Sur l'ensemble de la population, le jeune adulte est davantage touché par les morts violentes, comme les accidents, les crimes ou les suicides, que ne l'est l'homme plus âgé. Il en est de même concernant la toxicomanie (par l'utilisation de drogues autres que l'alcool), et de façon plus fréquente que dans le reste de la population¹⁰⁵.

Dans la population SDF¹⁰⁶ il a été remarqué que la majorité des décès se situait entre 40 et 62 ans. Nous reproduisons ci-après le tableau (Tableau 1) réalisé à partir de soixante-seize cas.

Tableau 1

âge	nombre	%
avant 30 ans	4	5,26%
30-40	5	6,58%
40-62	66	86,84%
+62	1	1,32%
Total	76	100

(Source : Le Cour Grandmaison, 1987)

Tableau 2

âge	nombre
18-29	19,1%
30-39	26%
40-59	49,2%
60-65	5,4%

(source : Cos, 1983)

¹⁰⁵ Cf. Guy Le Cour Grandmaison, 1987, pp.82-83.

¹⁰⁶ Op.cit.

Nous constatons par ce tableau que la mortalité devient importante, et arrive d'une manière abrupte à partir de 40 ans. La diminution du pourcentage de décès après 62 ans peut s'expliquer par le faible nombre de SDF ayant atteint cet âge. Ceci peut rapidement être mis en évidence à partir de l'étude de Bernard Cos (*Op.cit.*) qui constatait qu'après 60 ans, il se produisait une chute du nombre de ses patients à Colmar. Nous reproduisons ci-dessus le tableau (Tableau 2) en regroupant les classes d'âge. Nous ne pouvons interpréter les variations d'une même classe d'âge. Il est clair que trop peu d'informations ne permettent pas une analyse pointue de la situation. Des travaux trop éloignés dans le temps et dans l'espace ne peuvent produire un matériau fiable. Là, se pose le problème d'une étude de la situation à grande échelle.

Ainsi, si l'espérance de vie d'un Français¹⁰⁷ non-SDF est de 77 ans, elle est comparable, en ce qui concerne les SDF, à celle que l'on trouve en Bolivie (54 ans). Peut-on dire qu'à l'intérieur d'un pays développé s'en trouve un autre, sous-développé ? Bien entendu, il s'agit d'une marge résiduelle. Car si l'on considère les chiffres annoncés par ATD Quart-Monde¹⁰⁸, 400.000 SDF en France sur une population de 55 millions, cela représente 0,72% de la population, soit une personne sur cent trente-sept. Peut-on croire à un quelconque intérêt pour cette population de la part des pouvoirs publics ?

CONCLUSION : UNE FIN SANS HISTOIRE

Lorsqu'une personne part "sans laisser d'adresse", comme il est écrit dans les registres de l'administration, d'aucuns peuvent dire ce qu'il en adviendra. Le personnel des institutions étant "cloué" à ces locaux, c'est souvent par l'intermédiaire d'autres SDF que l'on apprend le décès d'Untel. Soit par ouïe dire, soit pour l'avoir vu mourir, cette fin sans histoire est annoncée au hasard d'une rencontre avec les travailleurs sociaux ou les bénévoles d'associations confessionnelles. Alors, ceux-ci font donner une

¹⁰⁷ "Bilan économique et social", in *Dossiers du Monde*, janvier 1991.

¹⁰⁸ Cf. *supra*

messe en l'honneur du défunt afin de témoigner d'une compassion inexistante dans les autres institutions.

A titre d'exemple, lorsque ceci se produit dans le quartier des Halles, les membres d'une association tenant siège dans une paroisse de la rue Saint-Denis ont coutume d'allumer un cierge et de faire dire une messe à la mémoire du disparu. Ce quasi-rituel est célébré dans l'intimité et n'est pas ébruité, comme s'il appartenait à un monde clos. La mémoire reste le seul lien possible entre le monde des vivants et celui des morts. Été comme hiver, la fosse commune leur est réservée lorsqu'ils sont trouvés décédés et non-identifiés. De l'Institut Médico-Légal à la fosse commune, le parcours final du SDF reste anonyme et discret.

Pour ceux "qui ne s'en sortent pas", il reste cette fin, réservée à une forte proportion de SDF. Car nous pouvons estimer qu'ils sont environ un tiers¹⁰⁹ à la moitié à ne pas posséder - ou temporairement - de papiers d'identité. D'autre part, beaucoup ont rompu tout lien avec leur famille, et ont créé une distanciation géographique qui rend improbable la reconnaissance éventuelle du corps. Une histoire qui s'estompe à mesure du roulement qu'opère ce va-et-vient rythmé par l'éviction des espaces publics et l'hébergement d'urgence.

N. Jouenne

¹⁰⁹ 21% des jeunes adultes inscrits au BAS en 1991 (Jouenne, 1992, p.49). La proportion semble augmenter pour les plus âgés.

LES RYTHMES

Présents tout au long de ce travail, les rythmes méritent le cadre d'une réflexion plus particulière comme cette tentative de synthèse qui, loin d'épuiser le sujet, permettra sans doute d'en faire surgir des questionnements à même de relancer les investigations.

Quelques remarques préalables s'imposent cependant :

· Le caractère hétérogène de cette population rend, sans nul doute, une synthèse délicate tant il faut se garder de toute généralisation abusive au risque de manquer de pertinence par rapport aux diversités (tant des personnes que des situations locales) manifestes dans ce champ;

· Nous progresserons des cycles longs aux cycles courts car la logique de dépendance dans laquelle sont ces derniers par rapport aux premiers rend cette progression pertinente;

· Enfin, au-delà des rythmes nous tenterons de réfléchir aux formes de temporalité qui se signifient ainsi, à la fois pour les personnes qui les vivent et pour la société englobante.

LES RYTHMES ANNUELS

Le premier constat qui s'impose immédiatement est relatif à la réalité du rythme binaire qui anime la presque totalité du système d'accueil diurne, d'hébergement nocturne et d'assistance alimentaire : de novembre à avril, l'assistance et l'étayage se déploient ; de mai à octobre, ils disparaissent. Qu'est-ce qui motive une telle opposition entre automne -hiver et printemps-été, alors que l'état des plus démunis reste constant toute l'année ? Cette opposition est-elle seulement manifeste quant aux structures ou bien est-elle également marquée à d'autres niveaux ? Quelles sont, enfin, les conséquences d'un tel état de faits sur les rythmes des S.A. ?

Dans la lignée de travail de M.Mauss (Mauss, M., 1950) sur les variations saisonnières des sociétés eskimos qui ouvre d'ailleurs, en conclusion, ses réflexions aux rythmes scandant nos sociétés occidentales, il y a bien lieu de constater que : "La vie sociale ne se maintient pas au même niveau aux différents moments de l'année ; mais elle passe par des phases successives et régulières d'intensité croissante et décroissante, de repos et d'activités, de dépense et de réparation. On dirait vraiment qu'elle fait aux organismes et aux consciences des individus une violence qu'ils ne peuvent supporter que pendant un temps, et qu'un moment vient où ils sont obligés de la ralentir et de s'y soustraire en partie". Ainsi, devrait-on comprendre la nécessité réparatrice du temps de l'oubli par rapport à l'effort du temps de la mémoire que notre société se donne relativement à la gestion de la "solidarité" ? De fait, l'investissement hivernal constant des bénévoles du secteur caritatif mérite un repos estival. De fait aussi, l'effort financier des donateurs, tout comme le montant des fonds publics ne permet-il que de pallier la demande à mi-temps, c'est à dire à moitié. Qu'en est-il donc pour les S.A. face à cette scansion ? C'est ce que nous allons tenter de cerner en analysant successivement chaque terme de cette dualité et les rythmes secondaires qu'elle implique.

A) AUTOMNE-HIVER

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Sans nul doute, l'ouverture de la "campagne" de solidarité avec la mobilisation de l'ensemble du système institutionnel et associatif, sonne l'heure du regroupement : celui des personnes, bénévoles ou non, œuvrant dans ces structures, et aussi celui des "bénéficiaires". Un double mouvement se produit : d'une part chaque ensemble se rassemble, d'autre part ils entrent dans la plus forte période d'interaction entre eux.

Pour le secteur associatif et caritatif, cette période annuelle est celle de la mobilisation et de l'action : mobilisation des structures et des personnes qui y sont investies, tant dans la recherche de la pertinence de l'organisation que dans celle de l'efficacité sur le terrain. Chaque année, il faut recruter des bénévoles supplémentaires, trouver des locaux, des fonds, des équipements, des denrées (campagnes de solidarités à la sortie des supermarchés en plus des apports de la banque alimentaire), gérer un système de collecte et de distribution (chargement, convoyage, déchargement avec sa voiture personnelle et à ses frais), assurer une disponibilité aux personnes, les accueillir, les conseiller, les accompagner dans diverses démarches administratives, fournir un tutorat individuel pour nombre d'entre elles, etc...etc...¹¹⁰. Avec des engagements aussi lourds, le milieu caritatif doit faire face, à l'intérieur de sa période d'investissement, à la nécessité de pallier un épuisement des fonds et des personnes : si, en effet, suite à la mobilisation initiale il arrive à assurer l'intendance et les services lors des trois premiers mois (novembre/décembre/janvier), les suivants sont plus incertains. Les relances tablant sur les déductions fiscales (loi "Coluche") permettent à l'aide alimentaire un répit. Les deux derniers mois (mars-avril) sont souvent les plus difficiles à assumer, tant sur le plan économique qu'en bénévoles¹¹¹.

¹¹⁰ Il serait bon d'évaluer et de chiffrer en heures et en frais ce "travail social" dont l'Etat et les collectivités locales se déchargent depuis plus de dix ans au bénéfice des bénévoles et sans contre-partie pour ceux-ci. Loin d'être la figure d'une quelconque "providence", ces structures officielles n'assument pas, au-delà des effets d'annonce médiatiques, la réalité de l'effort de solidarité nationale et régionale qu'elles prétendent et qui relèvent pourtant de leurs obligations et du contrat moral que les citoyens leur ont confiés.

¹¹¹ Beaucoup sont obligés de "remobiliser" : ainsi, "La Mie de Pain" a allié bienfaisance, gastronomie et médiatisation en confiant l'élaboration d'un repas particulier au chef Pascal Fayet et à sa brigade, le 6/02/93, relaté dans Le Monde sous le titre "Une toque pour les sans-abri": "(c'était) un appel lancé par l'association pour recruter de nouveaux bénévoles et une aide financière supplémentaire".

Les S.A., pour leur part, se concentrent sur l'ouverture de ces opportunités urbaines dont on va voir les limites. Les villes deviennent alors le champ-clos de cette campagne : les slogans de cette mobilisation s'affichent sur leurs murs (à l'initiative des associations nationales telles que le Secours Catholique, le Secours Populaire, etc...), les informations défilent sur les panneaux électroniques municipaux, les tracts et les "mailing" arrivent dans les boîtes aux lettres, les quotidiens assurent la "couverture" des actions entreprises, les hebdomadaires publient des "dossiers", les chaînes de télévision amplifient les faits divers relevant de ce sujet, bref, la solidarité devient un message ambiant inévitable.

Participant du même état d'esprit, une certaine "tolérance" policière se manifeste envers les S.A. : leur visibilité publique est réprimée de manière plus nonchalante, on ferme les yeux sur la mendicité (si elle n'est pas agressive). Bien plus, le froid venant, la police relaye parfois l'action sociale en informant des dispositifs d'assistance mis en place.

A Paris, le métro est officiellement transformé en lieu d'accueil de jour et certaines stations en accueil de nuit. L'hiver 92-93, suite à une huitaine de morts dues au froid, cet hébergement nocturne a même été étendu, avec un fort tapage médiatique, aux universités et aux écoles.

Au sein de cette période, la fête de Noël condense les contradictions ambiantes : on y conjugue à la fois l'impératif de la consommation individuelle et celui du don. Les successions de messages, de publicités opposites se catapultent : "Achetez ! Offrez !" mais aussi "Donnez !" voisinent avec "Soyez heureux !" et "N'oubliez pas les malheureux !". L'allégorie de l'abondance, du raffinement alimentaire, de la satiété de bien-être, et celle de la faim et de la détresse déferlent en de somptueuses parades d'images et de slogans. Ceci n'est pas sans évoquer une sorte de danse des morts contemporaine où la "jouissance" et la "culpabilité" mènent le bal. Cela s'inscrit surtout dans la tradition du rituel festif qui, à la fois, incite au paroxysme au-delà des convenances et dynamise l'échange.

Du côté des S.A., les retombées sont piètres et douloureuses : au mieux, la fête alimentaire est marquée, le 24 décembre au soir ou le 25 à midi, par un meilleur menu, un peu plus structuré et servi sur des tables dressées et décorées. Mais l'alcool y est absent afin d'éviter tout risque d'ivresse et de débordement. C'est une fête contingentée, animée par les bénévoles. La

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

danse succède parfois au repas. Mais l'ambiance est alourdie par l'émotion issue des souvenirs qui surgissent et des pertes qu'ils signifient. La violence du désespoir affleure sans cesse, d'autant plus prompte à éclater que le bonheur de la société englobante est affiché, revendiqué, bien réel et que cette fête, qui ne peut véritablement en être une, est un don redoutable.

LES AUTRES RYTHMES

Si parmi ceux-ci, certains sont constants toute l'année, d'autres sont plus particulièrement dépendants de la phase étudiée. De fait, sur le plan économique, par exemple, la pauvreté peut sembler offrir, par défaut, les qualités de la stabilité. Cependant, à y regarder de près, c'est-à-dire en adoptant l'optique de ceux qui sont obligés de "compter", cet état enregistre des variations rythmiques sensibles : par exemple, l'économie réalisée grâce au don alimentaire permet de tenter de compenser les dépenses de chauffage de la même période. D'autre part, les "secours" financiers (dons de petites sommes, en liquide), sont également plus faciles à obtenir en cette période qu'en période estivale.

Pour ceux, peu nombreux, qui touchent le R.M.I.¹¹², son versement mensuel (le 7 de chaque mois) scande leur économie. Pour beaucoup cet argent leur permet d'accéder à une durée, plus ou moins courte (entre 10 et 21 jours), de consommation "normale". Certains "claquent" tout rapidement, d'autres tentent de le faire "durer" un peu, tous assurent la "soudure" par divers recours tels que "la manche" ou l'étayage caritatif.

Pour la majorité des autres, à part la nécessité d'un passage au vestiaire (pour renouveler des vêtements), les contacts avec l'aide sociale, la vacuité administrative et institutionnelle dominicale et la fermeture hebdomadaire de certains lieux publics, les rythmes hebdomadaires sont laminés par la répétition du quotidien.

¹¹² Pour une personne seule, le R.M.I., au 10/6/93, est de 2.253,02 F/mois.

La première scansion structurante du rythme quotidien réside dans l'opposition diurne/nocturne où s'organisent, en interactions, aussi bien des logiques physiologiques, biologiques que culturelles. L'importance de la synchronisation régulière des rythmes biologiques pour l'équilibre humain a été mise en évidence par la chronobiologie¹¹³. Or, dans la population de référence, l'absence d'abri nocturne permanent implique la mise en péril, si ce n'est la déstructuration de ces logiques synchroniques. La quête constante d'un lit hypothétique (en CHRS et en asile de nuit) atteste l'extrême nécessité de sauvegarder l'essentiel : or le terrain témoigne du temps important passé (quand il n'est pas perdu) à obtenir cela. L'attente interminable pour y accéder (à partir de 13h30 pour certains, de 17h pour d'autres, jusqu'à 19h30), la soirée écourtée au profit d'un couchage rapide, la nécessité d'un lever (entre 4h30 et 6h) et d'un départ matinaux, restent des impératifs institutionnels qui scandent sans ménagements la vie des plus chanceux. Le recours à un abri de fortune ou à un palliatif (gare SNCF, métro, encoignure d'immeuble, cartons, etc...) toujours vécu dans le stress d'être réveillé ou agressé (soit à peu près quatre heures de sommeil par nuit) crée les conditions maximales d'une désynchronisation des logiques évoquées, pour les plus mal lotis. Ainsi, la scansion diurne/nocturne s'efface peu à peu au profit d'une anachronie dont les conséquences biologiques, physiologiques et culturelles deviennent manifestes. La fatigue, l'hébétude sanctionnent l'organisme quand ce n'est pas, pour ceux qu'ils s'installent de manière permanente dans l'environnement artificiel du métro, une confusion complète entre ces deux séquences du quotidien.

Le rythme alimentaire quotidien apparaît comme le second élément structurant : petit déjeuner, déjeuner, dîner témoignent, eux aussi, de variations extrêmes. S'il y a bien dans certaines institutions la prise en considération des spécificités alimentaires de chacun de ces repas, d'autres, au contraire, les occultent au profit d'un continuum alimentaire anachronisant (le même type de sandwiches matin, midi et soir) qui ne peut qu'amplifier l'arythmie évoquée avant. Quand s'ajoute à cela le "hors temps" signifié par la date de péremption des produits servis, l'absence de la pulsation des rythmes saisonniers des fruits et légumes au profit de

¹¹³ Voir à cet égard : Reinberg, A. , 1974 , 1990.

l'atemporalité des stocks et surplus à écouler, on prend la mesure de la dilution et de l'évaporation constante des repères temporels.

D'autres, fragiles, persistent (ou disparaissent quand la situation personnelle s'aggrave) :

- Ce sont ceux de l'hygiène quotidienne toujours difficile à observer que ce soit dans l'entassement institutionnel où les équipements sanitaires sont sous-adaptés ou dans la nécessité du recours à l'informel (détournement de toilettes publiques ou semi-publiques). La ville qui naguère offrait des équipements sanitaires publics faciles d'accès (bains-douches, toilettes, fontaines, etc...) pour pallier l'inconfort de nombre de logements, a peu à peu fait disparaître ces opportunités collectives devenues obsolètes du fait de l'amélioration de l'habitat individuel. De fait, aujourd'hui, il est paradoxalement mais logiquement plus difficile qu'autrefois d'assurer son hygiène quotidienne lorsque l'on est à la rue.

- Ce sont ceux de la micro-économie (petits boulots, manche) qui permettent d'organiser encore une gestion du temps.

- Ce sont ceux de la quête d'un abri diurne (accueil de jour ou lieux publics) où l'on peut attendre.

Tous ces jalons temporels s'enracinent dans des parcours, dans les lieux. Pour beaucoup, la journée, commençant très tôt, reste scandée par des impératifs horaires institutionnels très stricts et par des plages très longues d'attente. Cependant, ces structures temporelles sont fragiles. La difficulté à les entretenir fait qu'elles s'émoussent au profit d'un temps de plus en plus continu, étalé, engloutissant, vers lequel il est d'autant plus facile de glisser qu'il suscite un vertige attractif et morbide. L'hypertrophie du quotidien témoigne déjà, à travers la délitescence des rythmes à fréquence plus importante, d'une dégradation importante de ces structures temporelles. Un processus d'effacement semble en cours, articulé à la perte d'un ancrage temporel fixe. Une procédure d'errance dans le temps accompagne celle d'une errance dans l'espace. Or, la rupture brutale avec une logique de sédentarisation n'implique pas forcément l'adaptation immédiate à une logique de nomadisation, qui articule, dans la mobilité, le

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

temps et l'espace. Dans le passage de l'une à l'autre, il y a une transformation structurale d'autant plus dangereuse à opérer qu'au milieu de ce gué tous les référents s'abolissent. Nombre de S.A. hésitent à franchir ce seuil inconnu et, de fait, restent, à la fois sous la pression des repères institutionnels et dans l'espoir (mais aussi l'angoisse de son échec) de renouer avec la complétude et la cohérence de la logique antérieure, dans cet entre-deux difficile à vivre. Cette hésitation est d'autant plus compréhensible qu'ils sont pris dans l'oscillation que la société englobante affiche à leur égard et dont nous allons, à présent, brosser l'autre pôle.

B) PRINTEMPS-ETE

Avec l'arrêt de l'assistance, la situation se modifie. A la concentration précédente succède la dispersion. Les interactions entre ensembles se restreignent et la cohésion de chacun se relâche.

Le milieu caritatif s'épure, revenant à sa structure "organique". Les permanents continuent à assurer les objectifs associatifs mais avec des moyens matériels et humains plus limités.

Les S.A. se répartissent alors en entités différentes :

- certains partent en quête d'autres villes, faisant des étapes successives dictées à la fois par l'opportunité de structures locales connues pour leur accueil et par celle de possibilités de travaux saisonniers (récolte des primeurs dans le midi, cueillette des fraises puis des fruits dans le sud-ouest, vendanges).

- d'autres suivent les concentrations culturelles (festivals divers) ou sportives.

- d'autres trouvent des emplois saisonniers (au noir généralement) dans les lieux touristiques : des permutations se font entre Paris (que certains rejoignent depuis le nord) et le sud de la France (où "descendent" les autres).

- d'autres enfin restent sur place et assurent tant bien que mal leur survie par le recours à l'"informel".

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

Ces réponses multiples ont en commun, cependant, d'être adaptées au changement de ton que notre société manifeste à leur rencontre. De fait, l'attitude policière change : la tolérance hivernale s'est muée en dissuasion ferme, si ce n'est en répression explicite. Les "nettoyages" de centre-ville, les contrôles d'identité se multiplient. Les lieux publics sont l'objet d'une vigilance accrue décourageant tout détournement. Le métro n'est plus accueillant. Et certains arrêtés municipaux interdisent et sanctionnent la mendicité en saison estivale¹¹⁴.

Dans le même sens, les médias ont changé d'attitude : au tapage précédent succède une discrétion sur ce sujet¹¹⁵ quand elles ne se mobilisent pas, au contraire, à monter en épingle quelques rares faits divers d'agression ou de délinquance dont les S.A. sont les auteurs. Les publicités caritatives sont absentes des murs : la solidarité n'est plus de saison.

LES AUTRES RYTHMES :

Ce changement complet de mentalité pousse les S.A. à s'adapter à des rythmes assurant, tant que faire se peut, leur "invisibilité" publique. L'hébergement informel s'éloigne des centres-villes au profit des campings, des parcs, des espaces paysagers des bretelles d'autoroutes, en banlieues. La quête alimentaire informelle se fait de nuit dans les poubelles des moyennes surfaces. L'occupation des espaces publics extérieurs et la "manche" (dont le

¹¹⁴ Le conseil municipal de Perpignan a adopté à l'unanimité, le 8/7/93, un arrêté municipal visant à interdire la mendicité, cet été, dans le centre-ville, "...dans le souci, selon le nouveau maire J.P. ALduy (UDF-CDS), de rétablir la tranquillité publique et d'assurer la sécurité et la commodité des promeneurs". Sanctions : amende de 75 F. Mesure applicable du 12/7 au 21/9/93.

¹¹⁵ La presse écrite, moins que les autres, n'évacue pas totalement le sujet : le quotidien "La Montagne" a consacré, pendant cinq jours, du 21/6/93 au 25/6/93, une pleine page à l'exclusion en s'appuyant sur une enquête bien documentée menée par Arnaud Vernet et illustrée par des photographies de F.Campagnoni. Dans "Le Monde", le même mois, Marc Ambroise-Rendu a signé un article de fond sur "Les exclus de Paris".

rapport saisonnier est meilleur) se font le plus discrètement possible. L'accès au travail saisonnier, la recherche des concentrations festives estivales, permettent de se fondre dans la foule, de s'y dissimuler. La mobilité, de ville en ville, assure la solubilité, la dilution, à travers le temps mais aussi l'espace.

Ils rejoignent ainsi, ponctuellement, ceux qui ont toujours fait cela, été comme hiver, et que l'on nomme "les routards". Ceux-ci ont fait ce pas supplémentaire vers la nomadisation d'où ils négocient autrement leurs interactions discontinues avec les logiques spatio-temporelles institutionnelles. S'ils apparaissent ponctuellement et furtivement dans celles-ci, ils ont rompu avec les chimères d'une ré-insertion possible. Bien souvent, ils ont été amenés à "désertier" et leur cynisme dur leur permet de tenter d'assumer une attitude, souvent vécue par le milieu caritatif, comme parasitaire. "Ce sont des profiteurs du système !" s'exclame-t-on à leur égard comme si l'exercice de la charité ne s'adressait qu'à ceux qui ne peuvent en comptabiliser que les pertes et les déficits ! Ces fugitifs du contrôle social (dont le nombre reste, pour les travailleurs sociaux, toujours fantasmatique) payent souvent cher le prix de leur indépendance : petite délinquance, toxicomanie les amènent à être plus souvent connus de la police que des travailleurs sociaux.

COMMENT CONCLURE ?

Notre société est donc manifestement scandée (Besnard, Ph., 1989), dans ses rapports avec les plus démunis, par un rythme annuel essentiel dont les dimensions sont multiples et synchrones : à la période hivernale correspondent un droit¹¹⁶, une économie, une morale, une symbolique et une morphologie spécifiques. A la période estivale en correspondent d'autres,

¹¹⁶ Dans le cadre de ce droit saisonnier, on pouvait inclure la suspension hivernale d'expulsion qui accordait aux squatters un répit pendant la mauvaise saison : or, comme le souligne Françoise Rastoll (Présidente de la Confédération Générale du Logement) : " ...la loi de 1991 autorise désormais à les expulser l'hiver. C'est la première exception à la protection en période hivernale". in Villes Lumières, "Un, deux, trois...SDF", n°17, sept.-oct. 1993, p.10

symétriques et inverses¹¹⁷. Par rapport à ces variations extrêmes entre l'Acrophase hivernale et la Batyphase estivale, les S.A. adaptent leurs manières d'être. Ils "répondent" assez bien au désir social dominant : visibles et présents quand notre société veut en "jouir", ils savent disparaître lorsqu'elle les dénie. Prisonniers des à-coups de l'ambivalence qu'ils suscitent, ils sont condamnés à la situation invivable d'"entre-deux" : ils errent entre l'amour et la répulsion, entre l'insertion et le nomadisme, entre la "potence" et la "pitié" (en reprenant l'expression de B. Geremek).

Leur temporalité est également prise en tenaille entre la rupture avec le passé et un futur impossible (qu'il soit celui interminable d'une réinsertion mythique qui ne dépend pas que d'eux ou celui abominable d'une clochardisation définitive). C'est pourquoi ils se tiennent dans cette hypertrophie du présent de l'attente, comme les signes d'un travail de deuil. Leur suspension dans cette liminarité, insoutenable dans la durée, conditionne la brièveté de leur "espérance de vie".

Au-delà du constat de la pertinence des thèses de M. Mauss sur les rythmes sociaux et leur répétition, il importe cependant de comprendre la syntaxe de cette "logique de malaise" dont nous avons tenté de mettre en évidence la ponctuation. La dimension comparative, entre Paris et une ville moyenne comme Clermont-Ferrand, que nous allons maintenant aborder, apportera des éléments stimulants dans cette démarche.

D.Terrolle

¹¹⁷ Compte-tenu de l'hétérogénéité tant de cette population que des dispositifs caritatifs locaux, il faut cependant remarquer certains écarts par rapport à cette loi rythmique globale :

- certains restent moins affectés par ces interférences temporelles : ce sont les "routards" déjà cités et dont la nomadisation particulière reste à cerner. Ce sont aussi ceux, peu nombreux, qui tentent une implantation dans la ruralité désertifiée (cf. "Les SDF "habitent aussi à la campagne", in Macadam Journal, n°4, sept.93, p.21).
- du côté des institutions caritatives, certains s'efforcent également (avec plus de succès en province qu'à Paris) de réduire l'amplitude rythmique en offrant une continuité dans l'assistance.

CLERMONT-FERRAND/PARIS

Clermont-Ferrand offre l'aspect d'une ville moyenne tranquille où la présence des S.A. est peu visible. "La situation y semble bien maîtrisée" selon le responsable du CCAS, début 1992.

De fait, une organisation efficace articule les différentes structures locales (municipales, associatives et caritatives) qui se réunissent une fois par mois. Les intervenants se connaissent et coordonnent leurs actions. La connexion avec le sous-préfet d'Ambert (chargé des affaires de pauvreté-précarité du département et gérant des fonds (600.000 F en 1991) versés par l'Etat pour financer les organismes d'hébergement les plus divers), est constante.

Ainsi, en matière d'hébergement, la répartition des actions et leur coordination (suivant le statut des différents publics) permet une efficacité importante :

- la CIMADE (association oecuménique d'entraide) accueille les étrangers et plus principalement les réfugiés politiques. Traitant les dossiers d'une quinzaine de personnes venues de Turquie et d'ex-Yougoslavie, elle assure le suivi administratif auprès de la préfecture ainsi que la recherche d'un emploi ou d'un logement. Cependant ses possibilités sont de plus en plus insuffisantes par rapport au nombre croissant des demandes.

Huit autres structures s'investissent dans l'hébergement nocturne :

- le CHRS ANEF (Association Nationale d'Entraide Féminine) accueille (en studios et appartements), toute l'année et 24h/24h, des femmes seules avec ou sans enfants, des hommes seuls avec enfants, des familles, des

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

couples sans enfants, après un diagnostic social et selon une priorité accordée aux personnes originaires du département. Locataire de l'OPAC HLM 63 cet organisme dispose de deux services accueillant 25 personnes : "Accueil-Observation" : 15 jours avec définition d'un projet d'insertion (+ une chambre d'urgence); "Adaptation" : 6 mois maximum.

- le Centre des Galoubies accueille (dans deux structures d'internat et dans 4 appartements F3, soit 32 places), toute l'année et 24h/24h, des femmes enceintes et des femmes avec enfants (de moins de trois ans).

- le foyer SONACOTRA accueille (dans deux lieux pour une capacité totale de 531 lits) ,toute l'année, du lundi au vendredi de 17h à 19h, en hébergement individuel, des hommes et des femmes avec RMI, contrat de résidence et caution à l'entrée.

- le foyer Home Dome, accueille (dans IO à 20 chambres selon disponibilités), toute l'année, 24h/24h, (en priorité) des jeunes de 16 à 25 ans, des personnes seules de 25 à 35 ans et exceptionnellement et en urgence des femmes seules avec un enfant pour 48h, sans conditions particulières.

- le foyer St-Jean accueille (en chambres, soit 10 à 20 lits selon disponibilités), toute l'année, 24h/24h, des jeunes de 16 à 25 ans présentés par un travailleur social ou une institution assurant le suivi de la personne.

- le Secours Catholique, accueille (dans 8 places en foyer, en appartements (6 familles), en chambres d'hôtel (en urgence et à la demande), toute l'année (sauf août pour le foyer), du lundi au vendredi de 14h à 17h, des femmes seules avec ou sans enfants, des hommes seuls avec enfants, adressés par un travailleur social ou une autre structure, sauf en cas d'urgence.

- Solidarité-Logement, accueille (dans 10 logements), sans limite dans le temps et sans conditions particulières, des S.A.

- le CCAS accueille (dans 2 dortoirs et trois chambres, soit 25 lits), de décembre à mai, tous les jours à partir de 19h30, des hommes (femmes en cas d'urgence), sans conditions particulières.

L'ensemble de ce dispositif et ses interconnexions ont permis à l'accueil de nuit du CCAS de ne fonctionner qu'avec une occupation quotidienne de 50%. Cette stratégie permet de sédentariser 44% de la population accueillie dont les provenances sont les suivantes : 22% du département, 60% d'autres départements français et 17,9% de pays étrangers.

De plus un collectif associatif, "Pauvreté-Précarité", regroupant 13 associations (dont l'Armée du Salut, le Centre Agapé, la Croix-Rouge Française, les Compagnons d'Emmaüs, le groupe ACTIF 63, Mains Ouvertes, l'association St-Vincent-de-Paul, le Secours Catholique, Solidarité Avec, et l'URIOPS) assure, depuis 1985, un service d'accueil de jour (initialement de décembre à avril) annuel depuis 1992. Offrant l'accès à une cuisine, une salle de repos, une laverie, des douches, un coin infirmerie et bibliothèque, cet accueil (assurant un petit-déjeuner le matin et une collation l'après-midi) fournit écoute, conseils et un étayage administratif. Il permet de connecter les personnes sur des lieux d'hébergement nocturne et sur des organismes de réinsertion professionnelle. En 1990-91, 3 745 collations ont été servies. Cent cinquante personnes ont pu être logées la nuit dans les différents services d'accueil de la ville. Deux cents étaient sans aucune ressource. Quarante ont pu trouver du travail ou s'inscrire à des stages de réinsertion. Une quinzaine ont trouvé un emploi. Environ 300 personnes ont été accueillies cet hiver-là, dont 26 femmes. La moyenne d'âge était de 30 ans et demi (33 ans en 1985). Fin 1992 elle est de 29 ans. Cet accueil de jour s'est doté, depuis 1992, d'un service de pré-insertion piloté par une psychologue. L'accueil pendant la période estivale 92 a permis de prendre en charge 65 personnes, soit plus de 300 passages. Il semble que la population accueillie soit "apparemment en meilleure santé" et mieux couverte par les ASSEDIC, RMI et autres types d'allocations. Cependant, près de 50% d'entre eux n'étaient pas inscrits à l'ANPE à son arrivée.

L'aide alimentaire fait également l'objet d'un effort important : fondée en 1986, la Banque Alimentaire d'Auvergne aura tourné, en 1992, avec 600 tonnes de marchandises (dont 21 tonnes provenant de la collecte nationale (17 tonnes en 1991)) auxquels s'ajoutent 43% des excédents de la CEE distribués en France (surplus agricoles, excédents de production agroalimentaires, denrées non-commercialisées mais consommables) et des excédents des grandes surfaces, un don de 100.000 litres de lait, le tout contrôlé par les services vétérinaires. Son fonctionnement s'appuie sur le

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

bénévolat de la collecte, de la gestion (étudiants de l'Ecole Nationale des Impôts, de l' Institut de Perfectionnement de la CCI) et de la redistribution aux organisations caritatives adhérentes et aux CCAS. De leur côté, les Restaurants du Coeur, depuis 1986, ont mis en place 11 centres de distribution sur le Puy de Dôme. Lors de l'hiver 92, ils ont servi, en 102 jours 184 423 repas. S'ils perçoivent, sur le plan national, 23% des produits de la CEE distribués en France (farine de blé dur, viande de boeuf, produits laitiers), ils compensent l'équilibre de ces repas (1400 calories), conditionnés en sac-repas de 5 Kg, par des produits achetés par eux. La distribution a lieu les mardis, jeudis et samedis, de 9h à midi, sur la base d'inscriptions préalables. 300 bénévoles sont mobilisés à cela. De plus, à travers les "Relais du Coeur", ils animent une dynamique d'insertion (conserves alimentaires, couture-repassage, jouets, plantes médicinales).

L'aide vestimentaire est également efficace : trois à quatre vestiaires (gratuits ou modestement payants) offrent leurs services (articulés à un CAT qui ressemelle et rénove les chaussures données).

Sur le plan sanitaire, l'état de la population suivie, compte-tenu du contexte local, est moyen : les problèmes de santé dégèrent rarement et sont traités soit grâce à l'articulation avec les structures officielles (CHRU), soit par un recours à l'informel (médecins privés recevant des S.A.).

Enfin, une quinzaine d'associations oeuvrent à la réinsertion.

Ces caractéristiques structurelles autorisent une évolution réelle de la qualité de l'assistance : extension annuelle de l'accueil de jour avec étayage d'un psychologue, recours à du personnel qualifié à l'hébergement de nuit du CCAS, tutorat des personnes, etc... L'interconnaissance est parfois forte entre bénévoles et S.A. La parole circule entre les structures et à l'intérieur des structures.

Cependant, cette situation locale, globalement positive, à ce moment là, participe d'un contexte redoutable dont diverses composantes commencent à mettre en déséquilibre, si ce n'est en rupture, le système actuel :

· C'est, tout d'abord, la chronicisation de la crise économique dans laquelle la capitale auvergnate s'engloutit peu à peu, aggravée par sa structure mono-industrielle (Michelin et sous-traitance). Les "plans sociaux"

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

se multiplient (perte de 10 000 emplois en 10 ans) sans que s'ouvrent d'autres opportunités d'emplois. On assiste donc à un processus de précarisation générale de la population ouvrière, localement, mais aussi, par voie de conséquence, d'autres catégories socioprofessionnelles. Le département¹¹⁸ y consacre la moitié de son activité soit 400 personnes et 500 millions de francs chaque année. Or¹¹⁹, le vice-président du Conseil Général du Puy-de-Dôme, Mr. J.M. Juillard, constate que si actuellement "100.000 personnes en état de précarité sont prises en charge...le phénomène de précarité s'accroît d'environ 10% par an tandis que nos recettes ont commencé à baisser depuis 1991. Pour l'instant, nous devons nous contenter de contenir le phénomène en espérant une hypothétique reprise économique mais à ce rythme là, on ne pourra pas suivre très longtemps". Surtout qu'il faut tenir compte "d'un décalage de deux ans entre l'économique et le social". De fait, la progression du nombre de foyers bénéficiaires du R.M.I est constante : 4 580 en 1989, 5 270 en 1990, 6 205 en 1991, 6 544 en 1992 (soit 214 millions de francs pour le Puy de Dôme). Les conséquences sur la fiscalité locale sont immédiates : en 1993, ce département est leader national des augmentations d'impôts locaux (en incluant l'augmentation de la base d'imposition : + 32,3%¹²⁰. La région Auvergne, pour sa part, est au troisième rang avec une augmentation de 17,5% de la taxe foncière et de 17,6% de la taxe d'habitation.

C'est ensuite, en corrélation avec le tableau précédent, un rajeunissement de la population des demandeurs d'emploi et un accroissement du nombre de jeunes en grande précarité (18-25 ans) pour lesquels aucun dispositif d'étayage n'a été prévu. Ils grossissent peu à peu les rangs des "zonards" (une soixantaine, localement, mais une bonne centaine potentiellement). Bien plus, les 14-18 ans commencent à être affectés par ce naufrage économique. Les premiers à constater les conséquences d'un tel état de faits sont les services de police qui remarquent

¹¹⁸ Qui est devenu, avec l'Etat, depuis les lois de décentralisation, la seule collectivité territoriale responsable des problèmes de précarité.

¹¹⁹ Selon l'enquête d'A.Vernet dans "La Montagne" du 21/6/93.

¹²⁰ "Le Canard Enchaîné" du 6/10/93.

que la tranche d'âge des S.A. à laquelle ils ont affaire est de plus en plus jeune et que le nombre de mineurs commettant des actes de délinquance est en augmentation manifeste. Les avocats font le même constat et remarquent, à propos des S.A., "l'absence de solutions efficaces". Localement, à part un petit nombre d'entre eux qui se sont spécialisés et quelques uns qui sont amenés à plaider sporadiquement certaines de ces affaires, "...l'essentiel des exclus délinquants est défendu par des avocats stagiaires commis d'office ou désignés par l'aide judiciaire. Pour l'avocat, cela veut dire travailler dans de très mauvaises conditions, sans vraiment connaître le client ni le dossier, le tout pour un dédommagement modique. Ce sont en général des affaires de vol à la tire, de toxicomanie, d'alcoolisme...en face desquelles nous sommes un peu désemparés : la prison n'est en aucun cas une solution, mais il n'existe pas d'alternatives valables !" ¹²¹.

c'est enfin, suite au désenclavement autoroutier de l'Auvergne, l'évolution certaine d'une fréquentation accrue de Clermont-Ferrand par le flux national grossissant des S.A..

L'accumulation synchrone de l'ensemble de ces paramètres conduira, à court terme, à saturer l'organisation actuelle et à faire imploser le système local d'assistance. Tous les acteurs, depuis les structures officielles du département jusqu'aux associations caritatives en passant par les organismes municipaux, réclament un engagement plus important de l'Etat dans le règlement de ces questions. Or, si ses représentants (préfet, sous-préfets) font actes de présence sur le terrain où ils distribuent des paroles de reconnaissance et d'encouragements, l'Etat, non seulement continue à se désengager (en n'augmentant pas son soutien financier alors que la situation s'aggrave), mais ponctionne les ressources des collectivités locales ¹²² !

¹²¹ "La Montagne", 22/6/93.

¹²² "Dans le prochain budget (1994), l'Etat a procédé a des coupes claires dans les ressources des collectivités locales : 6,5 milliards selon les derniers pointages. Qui s'ajoutent aux 4 milliards que les régions doivent désormais verser pour financer le Plan Université 2000. Les collectivités

Bénévolat, collectivités locales apparaissent de plus en plus comme une "providence" pour l'Etat dans la gestion de la précarité et de la "paix sociale"

La situation clermontoise, si performante soit-elle à travers l'état des lieux précédent, offre cependant le flan à nombre de critiques :

certains reprochent à son maire (R.Quilliot), ancien ministre socialiste du Logement, de n'être point, sinon le leader, du moins plus avancé dans la recherche de solutions locales à la question des Sans-Abri. On peut en effet s'étonner, ici sans doute plus qu'ailleurs, d'une certaine inertie, d'un manque d'innovation municipale, si ce n'est du recours normatif à des attitudes largement communes partout : c'est, par exemple, pour empêcher les squatts, sans pour autant les affecter provisoirement au logement des S.A. le fait de rendre inutilisables (toitures , portes et fenêtres arrachées, équipement sanitaire cassés) d'anciens logements ouvriers des cités Michelin du plateau St-Jacques qui avaient été réhabilités quelques années avant et qui se trouvent dans l'attente d'une rénovation immobilière du quartier. C'est également le grand éloignement du centre-ville frappant l'hébergement de nuit du CCAS. C'est aussi, comme partout, le refus d'accepter des S.A. avec leurs chiens, et des opérations policières de "nettoyage" du centre-ville des S.A., à la belle saison.

La dynamique associative locale d'autre part, n'échappe guère à la domination idéologique ambiante "Michelin" : nombre de ses responsables et de ses membres y ont travaillé ou y travaillent encore et se réfèrent à des représentations philanthropiques ou caritatives qui ont peu évoluées depuis le XIXème siècle. On raisonne encore, ici plus qu'ailleurs, en termes de "pauvres méritants", et la réinsertion est souvent abordée à partir de "l'effort" et de la "volonté" exigés des bénéficiaires. On y abhorre tout ce qui pourrait avoir un aspect revendicatif, militant et politique. Tableau curieux s'il en est que de voir s'exercer jusqu'à travers le bénévolat de l'aide sociale une

locales devront donc, avant toute chose, trouver plus de 10 milliards de ressources supplémentaires. A quoi s'ajoutera l'augmentation naturelle de leurs dépenses"("Le Canard Enchaîné",6/10/93,p.3.). Les députés ont pondéré cela lors du vote du projet de loi de finances pour 1994, le 16/10/93.

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

idéologie "maison" qui n'a pas hésité, lors des derniers plan sociaux, à user de manières particulièrement odieuses¹²³ pour "casser" individuellement les personnes, pourtant longuement à son service, en les licenciant ! Au-delà de ce paradoxe apparent réside une continuité idéologique redoutable qui gère de la même façon et parallèlement, la paix sociale dans l'entreprise et dans la cité. De fait, cette spécificité locale contrôle, à travers ses réseaux, toute innovation et toute évolution significative d'un changement de mentalité et d'attitude par rapport à l'exclusion qu'elle contribue, économiquement par ailleurs, à générer. C'est le règne de la "fatalité" du capitalisme et de l'allégeance totale, jusque dans la philanthropie, au patronat. Dans un tel contexte, parler de "contrôle social" ne relève pas que de la métaphore que seule la municipalité socialiste pourrait combattre si elle n'avait pas pris l'habitude, depuis trop longtemps, de s'en accommoder. Quand on sait, d'autre part, que la seule alternative politique municipale qui se prépare est giscardienne, on prend la mesure de la logique d'enfermement, de pérennité du "statu quo" dans laquelle se trouve inscrite la capitale auvergnate.

Par rapport à cet état des lieux provincial, Paris offre un autre visage. L'hébergement de jour y est ridiculement peu développé au profit des espaces publics couverts auxquels cette fonction est implicitement dévolue (gares, métro, bibliothèques, postes, etc...). L'hébergement de nuit reste problématique et aléatoire, sans relais internes efficaces. L'assistance alimentaire est redondante, car mal coordonnée, et sa qualité est hétérogène (on y rencontre le meilleur et le pire). L'assistance vestimentaire est suffisante mais souvent mal connue et difficile d'accès (conditions et horaires). L'accès à l'hygiène reste sous-développée tant quantitativement que qualitativement, nécessitant de multiples recours à l'extérieur, sous forme de détournements. L'état sanitaire est mauvais même si quelques

¹²³ Appelés individuellement, un matin, après leur prise de poste, ces salariés (qui avaient entre 10 et 20 ans de maison), se sont vus signifier leur licenciement express ainsi : "Prenez vos affaires tout de suite et rentrez chez vous. Si vous n'avez pas de voiture, nous pouvons appeler un taxi... Vous n'avez pas de préavis à effectuer. Vous ne faites plus partie de la maison".

structures très localisées fournissent un travail exemplaire. Le dispositif de réinsertion reste ponctuel et peu efficace (manque de suivi dans le temps).

A l'inverse de l'organisation provinciale (structurée et coordinatrice), on a affaire, là, à une structure folle produisant de l'entropie, à laquelle il manque un schéma directeur émanant d'une volonté politique.

Sans doute la capitale découvre-t-elle, plus tardivement qu'en province, les effets secondaires du chômage et de la crise ? M.Ambroise-Rendu¹²⁴ écrit dans ce sens, que "...jusqu'à ces dernières années les conséquences en avaient été peu visibles. Ni la chambre de commerce et d'industrie, ni l'hotel de ville ne s'en étaient vraiment alarmés. Les hauts revenus des Parisiens (leur PIB est un fois et demie supérieur à celui des Américains), l'euphorie immobilière, des finances locales confortables, faisaient illusion...Aujourd'hui, (les activités parisiennes) ne parviennent plus à absorber la masse croissante des exclus. Quant aux thérapeutiques classiques de l'action sociale, elles sont débordées par l'épidémie. Bref, la capitale découvre plus tardivement que le reste du pays les redoutables séquelles de la récession"¹²⁵. Un tel plaidoyer en faveur de tant de "bonne foi" prise en défaut par l'histoire laisse sceptique, surtout quand on constate la constance avec laquelle la logique de cette ville participe plus de refoulement des S.A. sur les banlieues avoisinantes que de la mise en place de structures adaptées "intra muros". Au-delà de la volonté qui se limiterait à ne prendre en charge que "ses" S.A., il est de plus en plus manifeste que cette cité, non seulement est en-deçà de ce programme minimum, mais qu'en plus elle s'obstine à dénier la question du relogement de ceux que ses opérations immobilières de rénovation mettent à la rue. La permanence historique de cette attitude est telle qu'elle se confond jusqu'à présent avec l'histoire et la renommée de l'Abbé Pierre¹²⁶, auquel, sans nul doute elle survivra.

¹²⁴ Dans un article intitulé "Les exclus de Paris", Le Monde, juin 1993.

¹²⁵ "Il y a dans Paris intra-muros 140 000 chômeurs dont 31 000 cadres et 48 000 de longue durée. La proportion des sans-travail y est donc équivalente à la moyenne nationale (10,8%). Mais les 33 000 allocataires du RMI, soit 137 pour 10 000 habitants, placent Paris dans le peloton de tête des départements les plus touchés. Quatre-vingts pour cent n'ont aucune ressource, la moitié sont des hommes seuls, souvent en mauvaise santé. Les étrangers et les sans-abri y sont deux fois plus nombreux qu'ailleurs".

¹²⁶ Jusqu'à son intervention la plus récente, Avenue R. Coty (XIVème) où, le 24/9/93, il a obligé la Mairie de Paris à recourir à une solution provisoire de relogement...alors que

On peut donc admettre que la situation d'entropie actuelle ne doit rien au hasard et que l'absence de tout schéma directeur de lutte contre la pauvreté et la précarité sur Paris est bien le signe manifeste d'une absence délibérée de volonté politique. En cette absence, les stratégies de lutte, les solutions, ne peuvent être que parcellaires et parcellisées : le secteur caritatif, dispersé, monte des "coups", tout comme le secteur associatif oeuvrant dans la réinsertion (épuisant quand-même, en 1991, 1,4 milliards de francs des services parisiens de l'Etat, pour 40 000 bénéficiaires parisiens).

On ne peut donc que pallier l'urgence et le malaise que suscite l'abandon municipal de la situation. Ainsi, les "restaurants du Coeur" vont-ils ouvrir une structure d'hébergement de nuit de 200 à 300 lits (alors que les SA réclament des petites structures, plus humaines); la SNCF, "pour se débarrasser des vagabonds qui encombrent les salles d'attente" et qui occupent "80% des casiers des consignes automatiques pour y serrer leurs hardes"¹²⁷, monte avec d'autres investisseurs (La Caisse des Dépôts, Manpower, la mairie du Xème) l'Association de Réinsertion Economique et Sociale (ARES); la RATP, pour des raisons identiques concernant le métro, lance "Coup de Pouce". C'est toujours, en fait, à la base, une gêne perdurant, suite à de vaines tentatives de répression, qui pousse ces entreprises à parier, au coup par coup, pour l'efficacité philanthropique. Ainsi, une trentaine d'associations et d'entreprises d'insertion oeuvrent-elles sur Paris, avec des résultats encore modestes, "quelques centaines de réinsérés sur des milliers de cas difficiles"(40 000, selon les dernières estimations).

Il faudrait cependant ajouter à ce bilan global qui baigne dans un "malaise" certain, quelques symptômes, discrets mais significatifs, de la solidarité "tempérée" parisienne : le mobilier urbain s'est enrichi discrètement d'ouvrages dissuasifs anti-S.A.. Cela va du revêtement artistement "bosselé" habillant le sol de certaines encoignures jusque-là propices à l'hébergement nocturne informel, jusqu'au banc multiplaces interdisant tout allongement à cause de sa configuration discontinue (dont la logique est depuis longtemps en place dans le métro dans la substitution des

J.Chirac annonce, au même moment, à grand tapage médiatique, que l'"exclusion" est sa préoccupation principale.

¹²⁷ M. Ambroise-Rendu, opus cité.

bancs continus au profit des sièges individuels). Il y a sans nul doute, dans cette recherche d'aménagements publics, avec également le projet des "balises de survie", l'expression des applications de la philanthropie actuelle.

La situation parisienne, dans sa spécificité, témoigne bien de l'ambivalence dans laquelle sont tenus les S.A.. Au-delà de la solidarité de façade est surtout présente la nécessité de s'en débarrasser : à cette fin, tous les moyens coexistent, depuis la répétition des rondes des "bleus", en passant par la dissuasion préventive, le renvoi avec un aller simple dans sa ville d'origine, jusqu'à la tentative de réinsertion. Les S.A., à l'inverse du slogan publicitaire du Loto, sont difficiles, ils coûtent cher¹²⁸ et ils ne rapportent rien¹²⁹. A l'inverse de la province où l'organisation et les structures mises en place permettent une gestion "convenable" de ces questions, Paris dévoile, dans son "foutoir" et son entropie, à la fois la réalité d'une misère extrême et surtout l'extrême misère de la réalité qui en est la cause. L'au-delà de l'humanisme de notre société s'y révèle, et avec la délitescence de ce masque, apparaît un autre visage.

Enfin, la différence profonde des situations entre Paris et la province génère une dynamique de transfert géographique et donc de charges. Une tendance s'amorce, perceptible tant dans le discours des S.A. (qui connaissent, évaluent et comparent les qualités respectives des différents

¹²⁸ Pour un S.A., 6 540 F/mois selon le Secours Catholique Paris.

¹²⁹ Il faut, de ce point de vue, se méfier des évidences : les S.A. et plus généralement les "pauvres" génèrent tout un marché, toute une économie du social qui mériterait une analyse approfondie. Outre les travailleurs sociaux (dont ils légitiment l'emploi), le marché de la réinsertion est l'objet d'enjeux économiques au point de susciter des attitudes "maffieuses" articulées souvent à un népotisme politique. L'absence de transparence dans les choix, trop souvent non pertinents, de financement d'actions de réinsertion "bidons", a des conséquences graves : outre le fait de gaspiller des fonds publics, cela décourage à la fois les "bénéficiaires" auxquels elles s'adressent, mais aussi ceux qui tentent d'innover dans ce secteur. Ce marché permet au moins à ceux qui le tiennent de ne pas rejoindre les rangs de ceux auxquels il s'adresse. Quant aux "politiques", il leur permet d'attester, quelle qu'en soit l'issue, une aide et un financement dans ce secteur. Enfin, il faudrait évaluer le coût des détournements de finalité du dispositif d'insertion par les responsables d'entreprises privées ou publiques qui jouent, en permanence et en toute illégalité, de ses diverses modalités (primes, prise en charge des charges sociales, contrats divers) pour leur plus grand profit. Il y a, derrière les alibis de l'insertion, des transferts économiques non négligeables qui permettent d'invalider ce qu'affirment les apparences. De ce point de vue, précarité et rentabilité peuvent rimer et "les profiteurs du système", benoîtement évoqués par le caritatif, ne sont pas ceux que l'on croit !

dispositifs) que dans les suggestions discrètes émanant des BAS (Bureau d'aide sociale) de Paris. En province, de nombreux responsables et édiles freinent le développement de leurs performances (en matière d'accueil et d'hébergement) pour ne pas accélérer le processus. La disparité Paris/Province provoque donc un effet pervers, préjudiciable aux finalités du dispositif, c'est à dire, en fin de compte, aux S.A..

D.Terrolle

CONCLUSIONS GENERALES

"Les sociétés se laissent définir et comprendre par leur condamnation ou acceptation de l'altérité. On pourrait même dire que l'on est en droit de juger les sociétés par leurs exclus." (B.Geremek, 1993 : 15)

I) LES S.A. ET LA LIMINARITE TOTALE

Au terme de cette recherche, voyons maintenant en quoi nous sommes en mesure de valider les hypothèses émises en amont. Comme dans toutes les sociétés, tous les changements de statuts, qu'ils soient relatifs à l'âge, à la situation (célibataire, marié, veuf), à la profession, sont marqués par des rites de passage structurés en trois étapes (séparation/marge/agrégation). Chaque individu, depuis sa naissance, tout au long de sa vie et jusqu'à sa mort, trouve sa place, dans le corps social, avec sa mobilité à travers les classes d'âge successives, les situations diverses, les étapes professionnelles, qu'il traverse, grâce à la répétition complète de ce rite.

Or, les S.A. semblent, après avoir subi la première étape de la séparation, condamnés à rester prisonniers de la seconde sans pouvoir accéder à la dernière pour "en sortir". Ils sont captifs de la liminarité, c'est à dire d'un entre-deux, d'une marge, qui finit, pour la majorité d'entre eux, par les englober.

Dans la temporalité, la progression de l'arythmie et l'hypertrophie du présent dilaté, font écho à l'errance (ni sédentaire ni nomade) spatiale dont ils témoignent. Dans le droit, sur la marge du non-exercice de leurs droits civiques, ils oscillent entre l'exemption et la pénalisation des délits qu'ils manifestent (vagabondage, absence de papiers d'identité, mendicité). Du point de vue de la morale, ils sont toujours entre l'indignité et la dignité, entre "le méritant" et le "parasite". Dans les représentations, ils évoluent entre le "bon" et le "mauvais", entre la fascination et la répulsion. Sur le plan économique, ils gravitent entre la charité et l'exploitation. Même leur morphologie sociale n'est pas tranchée, hésitant entre le groupe (de même statut) sous la nomination duquel on les rassemblent (S.A., SDF, "bénéficiaires", "routards", "zonards...") et la totale absence de liens

collectifs internes qui n'en fait qu'une addition de personnes¹³⁰. De fait, la seule constante transversale à tous ces champs est celle d'une liminarité .

Pourquoi et comment ?

Un premier élément de réponse réside sans doute, en termes d'efficacité symbolique et sociale, dans le caractère successif des rites de passage. Ainsi, ces rites scandent, habituellement, le déroulement diachronique d'une vie. Ils se succèdent, se répartissent généralement selon des interactions logiques (l'acquisition d'un statut professionnel et la sécurité qui en découle peuvent entraîner un changement de situation : mariage, paternité/maternité,etc...). D'autre part, ils permettent de gérer, alternativement, acquisitions et pertes dans les différents registres de la vie. Or, à la lumière des récits de vie, des trajectoires des S.A., on constate une concomitance de pertes : perte d'emploi, de santé, de liens familiaux, décès, échecs, etc...qui, en interactions réciproques, aboutissent à projeter la personne, au terme de l'accumulation de ces déficits et de ces "séparations", sans compensation aucune, dans une situation de résonance, ouvrant sur un état de liminarité généralisée.

Or les cas de figure diffèrent à ce point et à ce moment du parcours : certains, sont dits (dans le langage des travailleurs sociaux) "réinsérables", c'est à dire susceptibles de franchir la dernière étape du rite, d'autres non. Pourquoi ?

Un autre élément de réponse réside dans la durée même de la liminarité qui semble conditionner son caractère réversible ou non. C'est en effet selon l'importance de cette durée intenable que l'état est susceptible de se transformer en structure, comprenant elle-même sa temporalité propre, illimitée, comme une sorte d'éternité du vivant où la limite ne relève plus alors que du coefficient de résistance issu des interactions biologiques, physiologiques et psychologiques de l'individu qu'elle signifie. Dans ce cadre

¹³⁰ Il faudrait poursuivre l'analyse entreprise par W.Turner à propos de la "communitas" pour voir dans quelle mesure ce concept est pertinent pour rendre compte du "groupe" particulier que forment les S.A..

alors il n'est plus possible de parler d'"espérance" de vie, celle-ci étant abolie par l'éternité.

Comment repérer plus précisément alors ce point de basculement de l'état à la structure ? Nous touchons sans doute là au point ultime d'assentiment de la victime au bourreau, à ce moment culminant où triomphe la logique sociale dominante dans l'adhésion de la victime au sacrifice. Là où elle accepte enfin, à bout de forces et de repères, mais sans doute avec le soulagement d'en finir (c'est à dire d'aboutir à sa vérité), d'endosser ce rôle, ce statut mortifère. C'est en effet lorsque l'ensemble de ces pertes et l'ensemble des signifiants qui lui ont été renvoyés, sont enfin reconnus pour ce qu'ils valent, c'est à dire en ce qu'ils la désignent et l'appellent (c'est à dire la nomment et lui font signe), et qu'elle accepte de s'y reconnaître, que l'état devient structure.

En d'autres termes, c'est au moment où rien d'autre, socialement et culturellement, n'est susceptible de la signifier autrement que comme victime du sacrifice, qu'elle ne peut plus échapper à sa destination et qu'elle finit par s'y identifier. Et tout concourt à cela : ce sont les signifiants généralisants ("les SDF, les Sans abri, les exclus, les bénéficiaires") qui, lui déniaient l'identité de son patronyme¹³¹, confondent et anéantissent sa singularité dans un collectif anonyme et banalisé, signifié exclusivement à travers des pertes : sans papiers, sans profession, sans emploi, sans domicile fixe, sans abri, sans famille, sans ressources...C'est aussi l'errance à travers des lieux publics totalement anonymes. Ce sont des vêtements, des nourritures, rendus à l'anonymat par le don. Rien, dans tout cela, ne peut marquer une destination singulière reposant sur une différenciation, témoignant d'un lien particularisé. Tout, au contraire, indifférencie, banalise, "anonymise". Tout se passe comme si, à travers ce dispositif d'"anonymisation", le reste du corps social se serrait les coudes et se protégeait, inconsciemment, n'entretenant plus de lien social direct (mais seulement médiatisé par des "spécialistes" et des bénévoles) avec ses victimes. Elles deviennent en quelque sorte "tabou", c'est à dire marquées du

¹³¹ Qui ne lui est restitué qu'avec la confirmation de sa mort comme victime, ainsi re-socialisée "post mortem", tel qu'en avait témoigné Libération en nommant individuellement tous les SA morts de froid l'hiver 1992.

sacré inhérent à tout sacrifice. Pourquoi cela dans nos sociétés complexes, industrielles et urbaines, que R.Girard affirme "privilégiées" (par rapport aux sociétés dites primitives) et protégées par leurs institutions judiciaires ¹³² ?

Sans doute parce que cette institution n'est plus capable de remplir cet office et d'assurer réellement et symboliquement cette fonction essentielle dans notre société. Elle n'est plus cette garantie contre la violence qui menace l'ensemble de la société . De fait, il faut bien constater son incapacité à faire respecter le droit, tant le droit au et du travail que celui au et du logement¹³³, et la partialité manifeste dont elle atteste à travers son exercice. Trop d'"affaires" en témoignent où elle a perdu son crédit et son indépendance. Or avec la faillite de sa régulation, les transgressions (émanant des appareils dominants mais aussi des structures mêmes de l'Etat) se multiplient rapidement, accentuant les tensions et les violences internes au corps social. En l'absence de toute autre régulation ce dysfonctionnement entraîne donc une régression structurale de la gestion et de la canalisation de cette violence, qui, menaçant de faire exploser la société, retrouve la structure archaïque du "sacré" pour, ainsi détournée, se concentrer sur des victimes innocentes. La "paix sociale" est à ce prix, celui de la violence de ce sacrifice. Et la liminarité totale, qui est déjà la mort "sociale" de ces victimes, n'a plus que la mort comme étape suivante : une mort "sans histoire" car sans surprise puisqu'elle était déjà préfigurée et inscrite dans le statut même de la victime.

D'où le "malaise" généralisé qui entoure la procédure ainsi inévitable sinon obligatoire de l'exclusion. D'où cette ambivalence permanente, à la fois de solidarité mais aussi d'abandon répulsif. D'où, également, ce

¹³² "C'est le système judiciaire qui écarte la menace de la vengeance. Il ne supprime pas la vengeance : il la limite effectivement à une représaille unique dont l'exercice est confié à une autorité souveraine et spécialisée dans son domaine. Les décisions de l'autorité judiciaire s'affirment toujours comme *le dernier mot* de la vengeance". (R.Girard, 1972 : 32).

¹³³ Ce droit est parfaitement défini dans les textes législatifs (loi Quilliot du 22/6/82, surtout la loi Besson du 31/5/90, loi d'orientation pour la ville du 13/7/91),

détournement possible d'une économie du social dont la fonction n'est que fiction, nécessaire à oblitérer, pour la rendre plus efficace encore, la structure opérante. D'où la confusion des travailleurs sociaux de plus en plus empoissés, à cause de la saturation du dispositif, dans un recours au philanthropique et au caritatif (à leurs structures mais aussi à leurs idéologies) qui les éloignent de celui, de plus en plus inopérant, à la justice. D'où, certainement aussi, cet engagement sans limites des bénévoles caritatifs qui, à la fois, s'investissent à épargner par la réinsertion le sacrifice de certains, et accompagnent jusqu'à l'extrême celui des autres, célébrant, à travers cela, la réitération symbolique, permanente et nécessaire, du sacrifice du fils de Dieu "pour sauver les hommes".

II) UN "MALAISE" PLUS PROFOND.

En renouant ainsi logiquement tous les fils enfouis des contradictions apparentes rencontrées sur ce sujet, nous sommes contraints, du même coup à le dépasser. A ce terme, les S.A. nous apparaissent comme les scories et leur situation comme la phase sociale terminale de cette logique sacrificielle.

Ils font "symptôme", à travers leur hétérogénéité, leurs provenances socio-culturelles diverses, leurs âges, leurs nationalités (qu'on ne peut totalement réduire à la seule généalogie de la pauvreté), d'un enracinement plus large, en amont, des effets de cette faillite judiciaire tant dans l'application de la loi que dans les "manques" législatifs qui ne sont pas comblés¹³⁴.

Il faut donc faire un pas de plus, dans ce sens, pour comprendre comment cette régression structurale sur des "postures" (et des impostures) archaïques a des conséquences plus redoutables encore : elle enclenche et

¹³⁴ On peut tout aussi bien rassembler ici la redéfinition(en cours) du code de nationalité, le vide sur la citoyenneté locale immigrée, que celui concernant les 16-18 ans (en fin de scolarité obligatoire et non encore majeurs pénaux) et les absences de dispositions relatives à la précarité pour les moins de 25 ans.

valide la réactualisation logique d'autres structures archaïques qui retrouvent ainsi leur raison d'être d'étayage justifié :

- Le nationalisme, la xénophobie, le racisme réapparaissent, d'abord comme des représentations avouables (Miller, G., 1992 : 106), qui, devenant peu à peu pertinentes, finissent par s'affirmer dans des pratiques sociales et gagner finalement leur légitimité de défense identitaire dans des dispositifs officiels et réglementaires.

- Le religieux revient en force, c'est à dire avec d'autant plus d'intolérance qu'il s'affirme comme les modes d'appréhension et de gestion (par sa morale revendiquée) les plus adaptés à cette violence qu'il va tenter d'utiliser à ses propres fins (fanatisme).

Face à de tels constats, on est en droit de s'inquiéter sur ce que masque la décomposition sociale apparente des anciennes organisations et représentations sociales au profit des formes glauques qui s'esquissent et qui voient triompher l'hypertrophie des classes moyennes, des classes "médiocres", auxquelles le conformisme et le consensus tiennent lieu de philosophie .

III) ESQUISSES DE SOLUTIONS

A la lumière des analyses produites, les solutions possibles sont sans surprise . Elles ne visent ni à une meilleure efficacité philanthropique (dont on peut s'attendre à voir reprendre les recherches inaugurées au XIXème siècle) ni à une amélioration de la performance caritative : toutes les suggestions réalistes ont été déjà formulées par d'autres et attendent leur application.

La première, immédiatement issue des réflexions précédentes, concerne la figure du "pouvoir":

- Il est nécessaire et urgent, s'il en est encore temps, de rétablir le pouvoir judiciaire dans son rôle initial de garant, indépendant de toute

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

ingérence, de l'application égalitaire de la Loi. En effet, seule son efficacité et sa crédibilité peuvent être à même d'endiguer et de résorber les effets pernicieux issus de sa faillite actuelle.

· Il est indispensable de combler les "vides" législatifs repérés.

Dans cette attente, il est surprenant de constater que les luttes, principalement juridiques, menées, aux Etats-Unis, par les associations humanitaires en faveur des "homeless" sont sans doute plus pertinentes que saugrenues. Le milieu associatif et caritatif français, en s'appuyant sur le cadre législatif actuel, aurait sans doute plus à gagner dans cet effort qu'à seulement collaborer à gérer, majoritairement à ses frais, la situation actuelle. Reste à savoir pourquoi il ne le fait pas, préférant ainsi oeuvrer plus au développement de la charité qu'à celui de la justice, même s'il y trouve une "jouissance" logique avec sa foi ? sans doute faut-il aussi chercher dans les orientations de l'église, dans les encycliques qui les précisent, ainsi que dans l'attitude de la hiérarchie religieuse, les raisons qui expliquent ces choix. Les travailleurs sociaux, pour leur part, n'échappent pas à cette même question. Sans doute parent-ils au plus pressé sur le terrain, mais cet activisme doit-il pour autant les dispenser d'exiger d'autres réponses ? Quant à l'Etat et à ses différents acteurs, ils possèdent largement les moyens de connaissance et d'intervention pour pouvoir, s'ils le veulent, assurer le dénouement de cette question.

Cette solution n'est cependant pas sans risques, maintenant que cette régression est en place : les lois peuvent être changées (ce qui s'amorce déjà) qui légalisent de plus en plus cet état de fait. Le "juridique" étayant le "sacré", les solutions évoquées perdent de leur pertinence. Leur évidence s'effondre.

Alors ? Sans doute faut-il chercher ailleurs que dans la Loi, les possibilités d'évolution et de traitement de ce "malaise".

La seconde solution nous concerne plus essentiellement chacun et ensemble.

En définitive, nous savons beaucoup de choses sur les S.A., sur leur "carrière" (et comment éviter qu'elle s'enclenche), sur leur mode de vie (et l'amélioration possible de leurs conditions de survie). Nous connaissons

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

également les dispositifs mis en place, leur efficacité comme leur entropie (et les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances). Nous connaissons les financements, la complexité paralysante de leur diffusion comme leurs dérapages, c'est à dire leur insuffisance incapacitante comme leur profusion détournée. Nous connaissons les causes et les effets (même les plus pervers). Alors, si ce n'est pas un défaut de connaissance qui nous empêche de passer à l'action, c'est à dire de rompre avec la logique actuellement en oeuvre, qu'est-ce ?

La raison n'en incombe pas à la "crise" qui sert de contexte mais aussi d'alibi à notre bonne conscience. Ni aux S.A. eux-mêmes qui seraient responsables de leur situation, comme certains d'entre nous ne sont pas loin de le penser.

Notre "malaise" est à la mesure du prix que nous leur faisons payer notre sécurité et notre cohésion sociales, et notre dette à leur égard reste innommable. Il serait peut-être temps de rompre avec les raisons de cette culpabilité dont nous tirons tellement profit, pour assumer enfin ce que nous nous obstinons tant à dénier et dont la découverte peut susciter l'amorce d'un changement possible : ce que nous sommes devenus.

D. Terrolle

ANNEXES

ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES

- ANPE** : Agence Nationale Pour l'Emploi
ASSEDIC : ASSociation pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
AS : Assistant (e) Social (e) ou **ASS**
ASS : Assistant de Service Social
ATD QUART-MONDE : Aide à Toute Détresse
BAS : Bureau d'Aide Sociale (en dehors de Paris, ils sont remplacés par les **CCAS**)
BEP : Brevet d'Etudes Professionnelles
BPI : Bibliothèque Publique d'Information
BTS : Brevet de Technicien Supérieur
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CEE : Communauté Economique Européenne
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
COTOREP : COMmission Technique d'Orientation de REclassement Professionnel
CPAL : Comité de Probation et Assistance aux Libérés
CROUS : Centre Régional Oeuvres Universitaires Scolaires
DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies
DEASS : Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social
DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DOM : Département d'Outre-Mer
DUT : Diplôme Universitaire de Technologie
FNARS : Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réadaptation Sociale
IRESCO : Institut de REcherche sur les Sociétés COntemporaines
ORS : Observatoire Régional de Santé
RATP : Régie Autonome des Transports Parisiens

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

RMI : Revenu Minimum d'Insertion

SA ; Sans Abri

SDF : Sans Domicile Fixe

SRAIOSP : Service Régional d'Aide d'Information et d'Orientation
Sociale et Pénale

TOM : Territoire d'Outre-Mer

IL FAUDRAIT SAVOIR ?**SDF : Gens du voyage ?****Ou****SDF : Sans abris (clochards) ?**

A la télé on nous dit cet hiver encore une dizaine de “ SDF ” sont morts ; évidemment cela est bien triste et révoltant. Seulement, de qui parle-t-on des sans-abris bien sûr que l’on appellent vulgairement “ clochards ”.

Par ailleurs, nous les gens du voyage, on nous met cette même appellation “ SDF ” sur notre identité, par le truchement d’un livret de circulation “ A ” qui nous sert de carte d’identité.

Dans le sens propre du terme “ SDF ” veut dire “ sans domicile fixe ”. Ça veut donc dire qu’il y a effectivement un domicile, mais il n’est pas fixe, il est mobile, car le contraire de fixe c’est mobile, et oui. Et notre domicile mobile c’est notre caravane.

Les “ sans-abris ” n’ont par définition pas d’abris, donc pas de domicile du tout. Donc il est erroné de parler de “ SDF ” pour les “ sans-abris ”.

Je sais que beaucoup de gens responsables lisent ce journal et c’est principalement à eux que s’adresse cette réflexion écrite et je souhaite qu’ils soient les porte-paroles auprès des “ médias ” pour remettre cette erreur d’appellation non contrôlée dans son contexte.

Merci... Renaud DIDIER

Texte paru dans *Inter-Forain*, juin, 1992

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- AMISTANI, C.
 1992 *"A la soupe..." Ethnologie du don alimentaire envers les populations défavorisées. L'alimentation des Sans Domicile Fixe*, mémoire de maîtrise de sociologie sous la dir. de D.Terrolle, Paris VIII.
- ANDERSON, N.
 1923 *The hobo, the sociology of the homeless man*, Chicago Press
 1993 *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan.
- Associations et communication*
 1989 CNVA/CNRS, Collection Vie associative, La Documentation Française
- ARON, J-P.
 1976 *Le mangeur du XIXème siècle*, Denoël-Gontier, bibliothèque Médiations.
- AUGE, M.
 1986 *Un ethnologue dans le métro*, Paris, Hachette
- BALLET, B.
 1984 "Gens du voyage : comment prévoir et financer leur accueil" in *Département et Communes*, Paris, n°5, pp.32-37
- BAREL, Y.
 1982 *La marginalité en France*, Paris, PUF
- BATTUNG, Laurent
 1988 *Prise en charge des Sans Domicile Fixe par le SMUR de Strasbourg : étude sur l'année 1988*, Thèse de médecine, Strasbourg I
- BEAUNE, J.C.
 1983 *Le vagabond et la machine*, Champ Vallon
- BECKER, H.S.
 1985 *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris, A.M. Métailié
- BERCE, V.M.
 1974 *Croquants et nu-pieds*, Julliard/Archives

" Errances urbaines " recherche en ethnologie urbaine

- BERGIER, B.
1992 *Compagnons d'Emmaüs*, Paris, Ed. Ouvrières, 172 p.
- BODINAT, Christian de
1986 *Voyages pathologiques*, Thèse de médecine, Paris VI, Broussais-Hôtel-Dieu
- BONTE, P.; IZARD, M.
1992 *Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie*, Paris, PUF
- BORDREUIL, S.
1993 "Hommes à la rue aux Etats-Unis, la crise des infrastructures de la ville", in *A.R.U.*, n°57-58, pp. 135-146.
- BORG, Stefan
1978 *Homeless men*, Copenhagen, Munksgaard, 90 p.
- BOSCQ, Catherine
1985 *Voyage et pathologie mentale avec réflexion sur l'état actuel de : la fugue, l'errance, le vagabondage*, Thèse de médecine, Toulouse III
- BOUVIER-COLLE, M.-H./ VALLIN, J./ HATTON, F.
1990 *Mortalité et cause de décès en France*, Paris, INSERM
- BOZON, M.
1984 *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province*, Lyon, PUL
- BREBANT, B.
1984 *La pauvreté, un destin ?*, Paris, L'Harmattan
- BROMBERGER, Ch.
1987 "Du grand au petit : variation des échelles et des objets d'analyse dans l'histoire récente de l'ethnologie de la France", in *Ethnologie en miroir : la France et les pays de langue allemande*, Paris, MSH
- BROSSIER, Michel
1988 *Questions de domicile : étude du passage des patients dits "hors-secteurs" au service d'accueil et d'admission d'urgence du Charles Peurens de Bordeaux*, Thèse de médecine, Bordeaux II CHS
- BURNETT, A.; MOON, G.
1983 "community opposition to hostels for single homeless men", in *The journal of the institut of British géographers*, London, Vol.15, n°2, pp.161-166
- CALOGIROU, C.
1989 *Sauver son honneur: rapports sociaux en milieu urbain défavorisé*, Paris, L'Harmattan

- CASTEL, R.
1978 "La guerre de la pauvreté aux USA", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°19, Janvier, pp.47-60
- CHARTIER, R.
1982 *Figures de la gueuserie*, Montalba
1985 *La pauvreté: une approche plurielle*, ESF
- CHEVALIER, L.
1984 *Classes laborieuses, classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXème siècle*, Hachette
- CHRISTOPHE, P.
1987 *Les pauvres et la pauvreté*, Desclée, 2 tomes
- CLERC, D.; CHAOUAT, B.
1987 *Les inégalités*, Syros
- CLEBERT, J.P.
1972 *Paris insolite*, Paris, Gallimard.
- CLEMENT, M.
1988 *Sans domicile fixe*, Gallimard
- COHEN, Reine
1989 *Les SDF en psychiatrie : comment ne pas s'en débarrasser ? être psychiatre à la limite ? : leçons tirées du travail d'un cas et réflexion sur la position de psychiatre*, Thèse de médecine, Paris XIII, Bobigny
- Collectif
1972 "Les marginaux et les exclus de l'histoire", in *Cahiers Jussieu*, 10/18
- Collectif
1975 *Nomades et vagabonds*, Cause commune, UGF, 10/18
- Collectif
1977 *L'identité*, Séminaire de Cl. Lévi-Strauss, Paris, Grasset
- Collectif
1980 "Qui est pauvre", in *Economie et humanisme*, n° 254
- Collectif
1982 "La pauvreté et la lutte contre la pauvreté", in *Recherches Sociales*
- Collectif
1983 "Pauvreté et extrême pauvreté en France", in *Problèmes économiques*, n°1818
- Collectif

"Errances urbaines" recherche en ethnologie urbaine

- 1984 "Ethnologie urbaine", in *Terrain*, n°3
- Collectif
1985 *La pauvreté, une approche plurielle*, ESF
- Collectif
1989 Les usagers de l'aide sociale et de l'hébergement, Rapport de la F.N.A.R.S.
- Collectif
1990 *Stratégies identitaires*, PUF
- Collectif (sous la direction de J. POIRIER)
1990 *Histoire des moeurs*, Tome I et II, Encyclopédie de la pléiade
- CONKLIN, J.J.
1985 "Homeless and de-institutionalisation", in *Journal of sociology and social welfare*, USA, Vol.12, n°1, pp.41-61
- COS, Bernard
1983 *Hospitalisation des personnes sans domicile fixe : enquête dans un hôpital de deuxième catégorie*, Thèse de médecine, Strasbourg I
- CRAIG, S.; SCHWARTZ, Ch.
1984 *Down and out*, Harmondsworth, Penguin books
- CREAI Rhône-Alpes (rapport)
1987 *Etre à la rue*, Lyon
- DECLERCK, P.
1988 "Le dernier jour de l'humanité", in *Esprit*, n°12, Décembre
- DEGAUDENZI, A.
1988 *Zone*, Paris, Fixot
- DELAPORTE, Y.
1986 "l'objet et la méthode : quelques réflexions autour d'une enquête d'anthropologie urbaine", in *L'Homme*, pp.97-98
- DE SCHAMPS, Pascale
1990 *Histoires ordinaires de l'exclusion*, Paris, Ed. R. Déforges
- DROUIN, I.
1992 *Salauds de pauvres! - Pamphlet*, Editions Avatar
- DUBAR, Cl.
1991 *La socialisation: construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin
- DUBIEF, F.

- 1911 *La question du vagabondage*, Paris, Bibliothèque Charpentier, E. Fasquelle
- DUPILLE, Ch.
1973 *Les clochards ne peuvent plus vivre*, Hachette/Littérature
- DUPIN, Fabienne
1988 *Les malades sans domicile fixe dans un centre hospitalier spécialisé: résultats d'une enquête*, Thèse de médecine, Strasbourg I
- DURANTON, H.
1978 "Quand le peuple prend la parole, la vie aventureuse de César Epinai, mendiant forézien, racontée par lui-même", in *Etudes Foréziennes*, IX
- DUROU, Bernard
1966 *Vagabonds et clochards. Etude biologique, psychopathologique et sociale du vagabondage*, Thèse de médecine, Agen, Imp. Moderne
- DUROU, B./ RIMAI LHO, A.
1970 *Les "vagueux" dans la société industrielle*, Toulouse, Privat
- EON, J.M.
1989 *Etude des admissions de cent personnes "sans domicile fixe" au CHU de Rennes*, Thèse de médecine, Rennes I
- Errants, nomades et voyageurs*
1980 CCI/Centre G.Pompidou
- FARB, P.; ARMELAGOS, G.
1980 *Anthropologie des coutumes alimentaires*, Ed. Denoël
- FERRAND-BECHMANN, D.
1987 "Deux millions de bénévoles, pour quoi faire ?", in *Revue française des affaires sociales*, n°2, Paris.
1988 "Réponses anachroniques ?", in *Esprit*, n°12, Décembre
- FISCHLER, Cl.
1990 *L'omnivore*, Paris, Odile Jacob.
- FOUCAULT, M.
1975 *Surveiller et punir - Naissance de la prison*, Bibliothèque des histoires/ NRF
- FONSECA, Cl.
1984 "la violence et la rumeur: code d'honneur dans un bidonville brésilien", in *Les temps modernes*, pp.40-455
- FORREST, A.

- 1986 *La révolution française et les pauvres*, Perrin
- FORREST, R./ FERRAND-BECHMANN, D.
1990 *Pauvre et mal logé. Les enjeux sociaux de l'habitat* , Paris, L'Harmattan
- FREUD, S.
1971 *Malaise dans la civilisation*, PUF (1929)
- FRONTIER, Th.
1964 "Les centres d'hébergement. Législation et évolution depuis dix ans", in *Faim et soif*, n°56, 1er trimestre, pp.20-21
- GEREMEK, B.
1980 *Truands et misérables dans l'Europe moderne (1350-1600)*, Collection Archives/ Julliard
1987 *La potence ou la pitié - L'Europe et les pauvres du moyen-âge à nos jours*, Gallimard
- GERANDO, J.M. de
(?) *Le visiteur du pauvre*(?)
- GOFFMAN, E.
1968 *Asiles*, Editions de minuit
1973 *La mise en scène de la vie quotidienne*, Editions de minuit, 2 tomes
1975 *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Editions de minuit (1963)
- GIRAUD, R.
1965 *Le vin des rues*, Denoël
1965 *Le royaume d'argot*, Denoël
- GUTTON, J.P.
1973 *L'Etat et la mendicité dans la première moitié du XVIIIème siècle : Auvergne, Beaujolais, Forez, Lyonnais*, Centre d'études foréziennes, Saint-Etienne
- GUTWIRTH, J.
1978 "L'enquête en ethnologie urbaine", in *Hérodote*, n°9
1982 "Jalons pour l'anthropologie urbaine", in *L'Homme*, XXII, 4
- GUTWIRTH, J.; PETONNET, C.
1987 *Chemins de la ville : enquêtes ethnologiques*, Paris, Ed. du C.T.H.S.
- HANNERZ, U.
1983 *Explorer la ville : éléments d'anthropologie urbaine*, Paris, Editions de Minuit
- HOGGART, R.

- (?) *La culture du pauvre*, (?)
- HOUILLON, M. (étude réalisée par)
1989 *Les usagers de l'aide sociale à l'hébergement*, FNARS,
Décembre
- JACQUIN, E.
1980 *Les organisateurs bénévoles de lutte contre la pauvreté*, FORS
- JOIN-LAMBERT, L.
1988 "L'esprit du rapport Wrésinski", in *Esprit*, n°12, Décembre
- JOSEPH, I.
1984 *Le passant considérable: essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Méridiens
- JOUENNE, N.
1992 *Les "jeunes" Sans Domicile Fixe à Paris : recherche exploratoire d'anthropologie urbaine*, mémoire principal de DEA sous la dir. de J. Gutwirth, Paris V
Les techniques vestimentaires des Sans Domicile Fixe : jalons pour une anthropologie des techniques, mémoire secondaire DEA sous la dir. de R. Cresswell, Paris V
- KLINGER, M.; GOGUEL d'ALLONDANS, T.
1991 *Errance et hospitalité - l'accueil et l'accompagnement d'adultes en difficulté; la cité-relais à Strasbourg*, ETHISS/ERES
- KROMER, T.
1937 *Les vagabonds de la faim*, Calmann-Lévy
- KROMMENACKER, Annie
1985 *Les "sans domicile fixe" et leurs hospitalisations à Sète*, Thèse de médecine, Montpellier I
- LABBENS, J.
1978 *Sociologie de la pauvreté, le tiers monde et le quart monde*, Paris, Gallimard
- LE COUR GRANDMAISON, Guy
1987 *Situation et profils pathologiques du sans domicile fixe à Nantes*, Thèse de médecine, Nantes
- LAGORY, M.; FITZPATRICK, K.; RITCHEY, F.
1990 "Homeless persons : differences between those living on the street and in shelters", in *Sociology and Social Research*, USA,
Vol.74, n°3, pp.162-167
- LEGER, J.M.
1990 *Derniers domiciles connus : enquête sur les nouveaux logements (1970-1990)*, Paris, Créaphis

“ Errances urbaines ” recherche en ethnologie urbaine

- LENOIR, R.
1989 *Les exclus*, Seuil
- LEROI-GOURHAN, A.
1968 "L'expérience ethnologique", in *Ethnologie générale*, Paris, Encyclopédie de la Pléiade
- LION, A.; MACLOUF, P.
1982 *L'insécurité sociale*, Editions ouvrières
Le logement des sans-abri: le dire, le faire, Institut Européen International de l'Action Sociale
1987 "Loger les sans abri", in *Missi*, n°491, pp.151-178
- MACLIN, M.
1984 *Réflexion sur l'hospitalisation des "sans domicile fixe" en 1982 au centre hospitalier régional et universitaire de Reims*, Thèse de médecine, Reims
- MAGET, M.
1962 *Guide d'étude directe des comportements culturels*, Paris, CNRS
- MAIR, A.
1986 "The homeless and the post-industrial city", in *Political Geography*, GBR, Vol.5, n°4, pp.351-368
1984 "marginalité et déviance", in *Actions et Recherches Sociales*, n°3, Ed. Erès
- MARTIN, D.; ROYER-RASTOLL, P. (sous la direction de)
1989 *Sujets et institutions*, T. I et II, Logiques sociales, L'Harmattan - Série Théorie en acte
- MARTINEAU, F.
1986 *Fripons, gueux et loubards*, J.C. Lattès
- MAUSS, M.
1950 "Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos", in *Sociologie et anthropologie*, PUF
1950 "Les techniques du corps", in *Sociologie et anthropologie*, PUF
1967 *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot
- MERLO, J.
1990 "L'insertion ne se décrète pas", in *Economie et humanisme*, n°311, Janvier-Février
- MEUNIER, P.
(?) "Quand dans leur coeur il faisait faim", in *Témoignage Chrétien*
- MILANO, S.

- 1982 *La pauvreté en France*, Paris, Le Sycomore
 1990 *La pauvreté absolue*, Paris, Hachette
- MOLLAT, M.
 1978 *Les pauvres au moyen-âge*, Hachette
- MOREAU DE BELLAING, L.
 1988 *La misère blanche. Les modes de vie des exclus*, Paris, L'harmattan
- MOSCOVICI, S.
 1974 *Hommes domestiques, hommes sauvages*, UGF, 10/18
- MOSSE, E.
 1985 *Les riches et les pauvres*, Point/Seuil
- MURRAY, N.
 1984 "Time in the streets", in *Human Organization Lexington*, USA,
 Vol.43, n°2, pp.154-161
- OGIEN, R.; KATUSZEWSKI, J.
 1981 *Les carrières du pauvre*, Université de provence, dép. de sociologie et d'ethnologie
- OHEIX, G.
 1981 *Contre la pauvreté et la précarité*, Ministère de la solidarité nationale
- PAUGAM, S.
 1991 *La disqualification sociale: essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF
 1993 *La société française et ses pauvres, l'expérience du Revenu Minimum d'Insertion*, Paris, PUF
- PEJU, S.
 1985 *Scènes de la grande pauvreté*, Seuil
- PERROT, M.
 1982 "La fin des vagabonds", in *Histoire*, n°3
- PETONNET, C.
 1968 *Ces gens-là*, Maspéro
 1979 *On est tous dans le brouillard*, Galilée
 1982 *Espaces habités: ethnologie des banlieues*, Galilée
 1987 "La pauvreté dans les pays riches", in *Encyclopaedia Universalis*, Points d'histoire
- PICHON, P.
 1991 *Les SDF: la carrière, la manche, l'asile*, D.E.A., Université Lyon 2
 1993 "La manche, une activité routinière", in *Annales de la Recherche Urbaine*, n°57-58, pp. 147-157.

- PIGEANNE, T.
1983 *La tuberculose pulmonaire des marginaux : expérience d'un foyer d'accueil à Nantes en 1981 et 1982*, Thèse de médecine, Nantes
- PLOTON, C.
1892 *Une visite à l'asile de nuit*, Souvenirs stéphanois, St.Etienne
- PONCHET, Véronique
1989 *Les exclusions des soins : enquête sur 1106 observations*, Paris, Centre d'accueil Médical de Médecins du Monde
1989(b) "1986-1989, les trois premières années: de la continuité de l'urgence à l'urgence d'une continuité", *Coll. Documents Techniques - Mission France*, Médecins du Monde, n°2, Octobre
- PRADAL VIADER, S.
1984 *L'histoire du vagabondage du moyen-âge à la révolution française*, Thèse de médecine, Paris VII, Lariboisière-St-Louis
- PROLONGEAU, H.
1993 *Sans domicile fixe*, Paris, Hachette
- RENAUD, F.
1988 *Vagabondage et société: SDF (Sans Domicile Fixe) et psychiatrie de secteur, élément de réflexion*, Thèse de médecine, Nice
- REWARD, D.
1987 *Une définition institutionnelle du lien social : la question du domicile de secours*, Congrès, 10ème Colloque d'histoire de la sécurité sociale, Lyon
- RICHET, Ch.
1957 *Pathologie de la misère*, Paris, SDMS
- ROCH, C.; PEROFF, F.; STEFL, ME
1987 *The homeless in contemporary society*, USA, Sage Focus Edition
- ROSSI, P.
1989 *Without shelter : homelessness in the 1980's*, New York, Priority Press Publications
- SALMON-RICCI
1957 "Le vagabondage, délit périmé", in *La vie judiciaire*, 16-21 Septembre
- SASSIER, Ph.
(?) *Du bon usage des pauvres*, (?)

- SECHET-POISSON, R.
(?) *Mythes égalitaires et pauvreté*, Ed. du CNRS
- SEGALEN, M. (sous la direction)
1989 *L'autre et le semblable*, Paris, CNRS
- SILBER, A.; KEITA, R.
1993 *S.D.F. - Sans Domicile Fixe*, J.C.Lattès
- SIMMEL, G.
1983 "Digressions sur l'étranger" (1908), in *L'école de Chicago*, pp.53 à 59
- SPERBER, D.
1982 *Le savoir des anthropologues*, Paris, Hermann
- STEPHANE, M.
1931 *Sirènes de cambrousses et margots des bois*, Nouvelle Revue Critique
1932 *Ceux du trimard*, Nouvelle Revue Critique
- STOLERU, L.
1974 *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, Paris, Flammarion
- SUFFRAN, M.
1957 *Contribution à la socio-psychologie du vagabondage*, Thèse de médecine, Bordeaux, Deniaud
- TEISSONNIERES, G.
1992 *Les centres d'hébergement pour hommes à Paris et en proche banlieue : un moment dans la carrière du sans domicile fixe*, mémoire de maîtrise de sociologie sous la direction de D. Terrolle, Paris VIII.
- UNIOOSS
1992 *Des outils pour l'insertion- Guide pratique*, Syros
- VERDIER, P.
1982 *Les institutions et les organismes sociaux*, ESF
- VEXLIARD, A.
1956 *Introduction à la sociologie du vagabondage*, M.Rivière
1957 *Le clochard : étude de psychologie sociale*, Desclée de Brouwer
- VILLEMONTÉ DE LA CLERGERIE, A.
1990 *SDF : étude critique de la primo-admission de patients dits SDF dans le dispositif de sectorisation psychiatrique*, Thèse de médecine, Lyon I
- WACQUEZ, S.

- 1993 *Les asiles de nuit à Paris, 1878-1992. Des institutions méconnues depuis plus d'un siècle*, Travail personnel de fin d'études sous la direction de Mr.A.SCHUCH, Ecole d'Architecture Paris-Belleville.
- WALTER, S.
1987 *Les sans-domicile-fixe à l'hôpital*, Thèse de médecine, Paris VI, Broussais-Hôtel-Dieu
- WODON, Q.
1992 *Logement - Le droit des exclus*, Les Editions Ouvrières, Coll. "Le Social en Acte"
- YONNET, J.
1987 *Rue des maléfices*, Phébus
1988

ROMANS, AUTOBIOGRAPHIES

- ARNAUD, G.J.
1986 *Le clochard ferroviaire*, Fleuve Noir
- BRIGOU, D.
1988 *Soupes de nuit*, Belfond
- GOURSAUD, J.P.
1986 *Les clochards (et autres nouvelles)*, Hachette-Classiques
- KEROUAC, J.
(?) *Les clochards célestes*, (?)
- LONDON, J.
1975 *Le peuple de l'abime*, 10/18
- ORWELL, G.
1933 *Dans la dèche à Paris et à Londres*, Champ Libre
- PORQUET, J.L.
1987 *La débine*, Flammarion

TEXTES OFFICIELS

"Errances urbaines" recherche en ethnologie urbaine

Circulaire n° 86-23 du 29 Octobre 1986 relative au plan d'action contre la pauvreté et la précarité. Ministère des affaires sociales et de l'emploi.

Circulaire "Seguin" n°88-2 du 8 Janvier 1988 relative à l'amélioration des conditions d'accès aux soins des personnes les plus démunies".
Ministère des affaires sociales.

Circulaire n° 88-18 du 4 Novembre 1988 relative à l'action de lutte contre la pauvreté et la précarité.

Lignes de conduites générales et mesures concrètes d'une politique pour enrayer la reproduction de la grande pauvreté et prévenir les précarités.
Rapport Wresinski. Conseil économique et social, 28 Février 1987.

Loi "Besson" n° 90-449 du 31 Mai 1990 visant à la mise en oeuvre du droit au logement.

Loi n° 75 535 du 30 Juin 1975 sur "les institutions sociales et médico-sociales"

Loi du 19 Novembre 1974 sur "les centres d'hébergement et de réadaptation sociale"

Rapport *Grande pauvreté et Droits de l'Homme*.
1992 Actes du colloque. Commission Nationale Consultative des
Droits de l'Homme. Conseil Eco. et Social

Rapport CHARVET
1982 *La gauche et les pauvres*, Paris, Syros, Alternatives, 1988

Rapport PEQUIGNOT, H.
1979 *La lutte contre la pauvreté*, Paris, Journal Officiel, n°9, 6 Mars 1979

Rapport WRESINSKI, J.
1987 "Grande pauvreté et précarité économique et sociale", in
Journal Officiel, 10 et 11 février

FILMOGRAPHIE

Documentaires

AUGER, G.
1936 *Au point du jour à Charenton - Sur les quais du vieux Paris*, (7 min.)

BARRAULT, Y.; VAN DE PUTTE, J.
1986 *L'Armée du Salut*, (3 min.)

BASNIER, A.; CHOURAQUI, E.; LEVY, D.

"Errances urbaines" recherche en ethnologie urbaine

- 1972 *Paris... Go* , (7 min.)
- BLOCH, A.
1970 *Paris noir* , (Série "temps présent"; 25 min.)
- BOBER, R.
1972 *La cloche et ses clochardes* (Série "Les femmes aussi" (54
min.)
- BUISSON, G.; GRASSET, A.
1982 *Le quinze à Belleville* , (25 min.)
- CARRE, J.M.
1990 *Vive la liberté* , (26 min.)
- CHABALIER, H.
1988 *Sans Domicile Fixe* (55 min.)
- CHALUT, R.
1983 *On les appelle SDF* (Série "aujourd'hui la vie"; 55 min.)
- Collectif
1990 *Métro, parano ?* (50 min.)
- DESGOUTTE, J.P.
1984 *Noël à Paris* (8 min.)
- HALLOUCHE, M.
1989 *Faut qu'ça roule* (21 min.)
- JALU, D.
1987 *Distribution des soupes de nuit* (Emmaüs) (21 min.)
- JONESCO, G.
1955 *L'abbé Pierre* (5 min.)
- JUNGELSON, F.
1988 *Les affaires sociales* (Série "Paris, parlons-en"; 26 min.)
- KRIER, J.
1965 *Ménilmontant Belleville* (44 min.)
- LACOMBE, G.
1928 *La zone* (28 min.)
- MANOUKIAN, P.
1986 *Les restaurants du coeur* (4 min.)
- MAXIMY de, A.
1987 *Zazous dans le métro* (13 min.)- MIGNOT, P.
1963 *Les soldats du coin des rues* (13 min.)

- NOURY, A.
1991 *Noël ensemble* (16 min.)
- SURSIN, JM.; THIOLLIER, St.; ISEL, J.Ph.; LETENDRE, V.
1991 *Les passagers de nuit* (26 min.)
- PEGON, M.
1986 *Salut Marcel* (1h25)
- PREVERT, P.
1958 *Paris mange son pain* (17 min.)
- QUINTON, M.H.
1981 *La bouchée de pain* (15 min.)
- ROUETTE, J.P.
1981 *Les chiffonniers d'Emmaüs* (Magazine "Aujourd'hui en France"; 55 min.)
- SCHMIDT, J.
1967 *Derrière la fenêtre* (17 min.)
- SPINELLI, M.; GALLO, J.P.
1968 *Sous les toits de Paris* (25 min.)
- VAN DER KEUKEN, J.
1989 *Le masque* (3 min.)

* Fictions

- AGOSTINI, Ph.
1975 *La bonne peinture* (59 min.)
- ALOV, A.; NAOUNOV, V.
1972 *Fuite* (2ème. partie; 1h36)
- BITOUN, E.
1989 *Champagne et petits fours* (6 min.)
- BRABANT, Ch.
1991 *Les nuits révolutionnaires* (série; 56 min.)
- BROOKS, M.
1991 *Chienne de vie*
- BRUNIE, P.
1981 *Conserver votre billet* (11 min.)

- CARAX, L.
1991 *Les amants du Pont Neuf*
- CARNE, M.
1946 *Les portes de la nuit* (1h40)
- COLPI, H.
1961 *Une aussi longue absence* (1h34)
- FORBES, B.
1969 *La folle de Chaillot* (1h50)
- GIGON, J.M.
1989 *Le voisin de Pau* I (30 min.)
- GUITRY, S.
1939 *Ils étaient neuf célibataires* (1h59)
1950 *Tu m'a sauvé la vie* (1h26)
- IOSSELIANI, O.
1984 *Les favoris de la lune* (1h38)
- JUGNOT, G.
1991 *Une époque formidable*
- JESSUA, A.
1956 *Léon la lune* (16 min.)
- LACOMBE, G.
1932 *M. la souris* (1h35)
- MARBOEUF, J.
1989 *Voir l'éléphant*
- PREVERT, P.
1966 *A la belle étoile* (55 min.)
- RENOIR, J.
1932 *Boudu sauvé des eaux* (1h21)
- ROHMER, E.
1959 *Le signe du lion* (1h39)
- ROUCH, J.
1969 *Petit à petit - Afrique sur Seine* (1h13)
- SZABO, L.
1974 *Zig Zig* (1h25)

PUBLICATIONS DES INSTITUTIONS

En avant, Armée du Salut

Lir - Liaisons, Infos, Réflexions, F.N.A.R.S.

La lettre de la quinzaine, Emmaüs

Les cahiers de Messages, Secours Catholique

GUIDE DES CENTRES D'HEBERGEMENT

- Annuaire des établissements et services d'hébergement et de réinsertion sociale
1992 F.N.A.R.S.
- Guide des centres d'hébergement pour personnes en difficulté en
Ile de France
1991 O.R.S./Préfecture d'Ile de France
- Qui accueille qui dans Paris ? - les lieux d'accueil de Paris
1991 Secours Catholique - 6ème édition

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	1
INTRODUCTION	2
CONCEPTS ET METHODES	4
PROBLEMATIQUE.....	6
LES CENTRES D'HEBERGEMENT POUR HOMMES A PARIS ET EN BANLIEUE	8
De la difficulté de cerner le concept de réinsertion.....	12
L'institution	15
Typologie.....	17
Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (C.H.R.S.)	17
Les asiles de nuit	19
L'hébergement informel.....	22
Qui assure l'hébergement ?.....	24
Le secteur confessionnel et caritatif.....	24
Le secteur associatif non confessionnel	25
Le secteur relevant de la compétence de l'Etat ou des collectivités territoriales : de grosses structures.....	26
Approche diachronique des institutions.....	27
Repérage spatial des institutions.....	32
Rapports et stratégies	34
Un parcours ritualisé : La notion d'accueil	37
Les étapes de l'admission : accueil, admission et décision d'hébergement.....	39
L'organigramme de fonctionnement des institutions.....	42
Un schéma structurel plus ou moins complexe	42
Les réseaux de relations.....	44
Caractéristiques de la population accueillie.....	49
L'ASILE DE NUIT - IMAGE PAROXYSTIQUE DE L'INSTITUTION D'HEBERGEMENT	53

Une institution totalitaire ?	55
Les locaux.....	58
La séparation sexuelle.....	62
L'accueil : un rituel organisé	63
La phase préliminaire ou de la difficulté de trouver un lieu d'hébergement.....	64
L'attente.....	67
Un temps spécifique.....	69
Le personnel	71
Rapport encadrement / SDF	74
Contrôle - Infantilisation et Représentation	74
La désocialisation et la reconstitution d'une forme de sociabilité.....	77
La fin de ce type d'hébergement ou, de l'ambivalence d'une telle institution.....	79
L'ALIMENTATION DES SDF : L'EXEMPLE PARISIEN	83
I LES INSTITUTIONS	84
A/ La BAPIF.....	85
B/ Les autres institutions	87
C/ Les types de don alimentaire.....	92
1) Les colis.....	93
2) Les repas.....	94
3) Les "soupe/sandwich"	96
II L'ALIMENTATION DES "SANS DOMICILE FIXE":	98
A/ Dimension sociale de l'alimentation des SDF	98
1) les relations entre SDF	98
2) La fréquentation de l'institution	100
3) Les rapports entre les SDF et les institutions.....	102
B/ Dimension micro-économique de l'alimentation des SDF.....	104
1) La récupération.....	104
2) La "manche"	106
3) Le vol.....	106
4) La "débrouille"	107

C/ Dimension symbolique de l'alimentation des Sans	
Domicile Fixe.....	108
1) Quelques marqueurs de l'exclusion.....	109
2) La privation du choix : le déni du goût.....	110
3) Le festif.....	112
4) Le rapport au temps.....	113
Conclusion.....	115
LA QUESTION VESTIMENTAIRE CHEZ LE	119
SANS-DOMICILE-FIXE.....	119
I LES SANS DOMICILE FIXE ET LE VETEMENT.....	120
A) Les lieux et les modalités des dons.....	121
c) Les services sociaux	128
B) Le choix du vêtement.....	129
C) Vêtements diurne, vêtements nocturnes.....	132
D) L'entretien du vêtement	134
II L'IMPORTANCE DU VETEMENT CHEZ LE SANS-DOMICILE-	
FIXE.....	136
A) Le vêtement comme technique du corps.....	136
B) Le costume des sans-domicile-fixe	137
C) Considérations générales sur les fonctions du vêtement	
et de la parure.....	138
D) Le sans domicile fixe a-t-il un costume spécifique ?	143
III DE LA REPRESENTATION DU VAGABOND AU SANS	
DOMICILE FIXE	146
A) L'image du vagabond à travers les médias.....	147
B) Eléments de comparaison entre le costume de cinéma	
et celui des SDF	150
HYGIENE ET SANTE DU SANS-DOMICILE-FIXE	154
I L'Hygiène dans les lieux institutionnels spécialisés.....	155
a) Un centre d'hébergement d'urgence.....	155
b) Les accueils de jour.....	157
II Hors des lieux institutionnels spécialisés	158
III Hygiène et information : de l'errance au sida.....	160

IV De l'espaces détournés au don de l'hygiène	162
V La santé du SDF	164
VI La misère physique et la misère morale	165
VII Les principales pathologies	167
VIII La mort du SDF	170
Conclusion : une fin sans histoire	171
LES RYTHMES	173
Les rythmes annuels	175
A) Automne-Hiver	175
Les autres rythmes	178
B) Printemps-Eté	181
Les autres rythmes :	182
Comment conclure ?	183
CLERMONT-FERRAND/PARIS	185
CONCLUSIONS GENERALES	198
I) Les S.A. et la liminarité totale	199
II) Un "malaise" plus profond	203
III) Esquisses de solutions	204
ANNEXES	207
ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES	208
BIBLIOGRAPHIE	212
BIBLIOGRAPHIE GENERALE	213
Romans, autobiographies	224
Textes officiels	224
Filmographie	225
Publications des institutions	229
Guide des centres d'hébergement	229
TABLE DES MATIERES	230